AAEDC

RAPPORT 2022-2023-2024



ANNEE 2022-2023-2024

Table des matières

Table des matières 2
Liste des tableaux 11
Listes des Photos 14
Sigles 17
1. INTRODUCTION 19
1.1 Contexte et justification 19
1.2 Les projets mis en œuvre par AAEDC 20
2. PROJET N°1 : PREVENTION ET REPONSE RAPIDE AUX BESOINS WASH DES POPULATION DEPLACES INTERNES (A LA SUITE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES ET INONDATIONS) ET A L'EPIDEMIE DE CHOLERA DANS LES DISTRICTS DE SANTE A RISQUE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN 21
2.5 La sensibilisation sur les bonnes pratiques Wash par le porte à porte et les causeries éducatives 23
3 PROJET N° 2 : ASSISTANCE D'URGENCE AUX POPULATIONS DEPLACEES DANS LA REGION DU LAC TCHAD : ASSISTANCE EN SHELTER/NFIS AUX DEPLACES DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN, RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE ET REDUCTION DE LA VIOLENCE AU CAMEROUN POUR LE NEXUS, HUMANITAIRE, DEVELOPPEMENT ET PAIX 31
3.1 Contexte et justification 31
3.2 Introduction 31
3.3 Activités prévues pour la période 32
3.4 Information des autorités 32
3.4.1 Département du Mayo Sava 32
3.4.2 Département du Mayo Tsanaga 32
3.4.3 Département du Logone et Chari 32
3.4.4 Département du Diamaré 32
3.5 Evaluations des besoins 32
3.5.1 Evaluations des besoins dans les localités de Maham, Maroufa et Dabanga Abani dans l'arrondissement de Logone Birni 33
3.5.2 Evaluations des besoins dans la localité de Makary dans l'arrondissement de Makary 34
3.5.3 Evaluations des besoins de la localité de DOUGOUMACHI dans l'arrondissement de Blangoua 35
3.5.4 Evaluations des besoins de la localité de BIAMO dans l'arrondissement de Makary 36
3.5.5 Evaluations des besoins dans les localités de Boumbouma et Koundoué dans l'arrondissement de Goulfey 37
3.5.6 Evaluations des besoins dans les localités de Louba Louba, Ouro Dandi et et Koundoué dans l'arrondissement de Pette 38
3.6 Identification des bénéficiaires 38
3.6.1 Le ciblage, la création de la commission et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de MAKARY 38
3.6.2 Le ciblage, Le ciblage, la création de la commission et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de BIAMO 39
3.6.3 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de MAHAM et MAROUFA 39
3.6.4 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de OURO DANDI, LOUBA LOUBA et ADOUMER 39
3.6.5 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de KEKAYA 40
3.6.6 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de DABANGA ABANI, DILGA ELI, DILGA HEMDANE et GAMBAROU MOUSGOUM 41

3.6.7 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de KOUNDOUE et BOUMBOUMA 41
3.6.8 La vérification des listes des bénéficiaires 42
3.7La distribution des kits 43
3.7.1 Le transport des kits....43
3.7.2 L'aménagement du site de distribution 43
3.7.3 La distribution de kits 44
3.7.3.1 La distribution des kits dans les localités de Maham et Maroufa, Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari 44
3.7.3.2 La distribution des kits dans la localité de Biamo, Commune de Makary, Département du Logone et Chari 45
3.7.3.3 La distribution des kits dans les localités de Louba-Louba, Adoumer et Ouro Dandi, Commune de Petté, Département du Diamaré....47
3.7.3.4 La distribution des kits dans la localité de Makary, Commune de Makary, Département du Logone et Chari....48
3.7.3.5 La distribution des kits dans les localités de DILGA ELI, DILGA HEMDANE, GAMBAROU MOUSGOUM et DABAGA ABANI, Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari 49
3.7.3.6 La distribution des kits dans la localité de KEKAYA, Commune de Blangoua, Département du Logone et Chari....50
3.7.3.7 La distribution des kits dans les localités de KOUNDOUE et BOUMBOUMA, Commune de Goulfey, Département du Logone et Chari 52
3.8Suivi post-distribution et de la construction des abris 54
3.9Prise en compte de l'aspect covid 19 55
3.10 ....Résultats obtenus 55
10.1.1 Bénéficiaires des kits abris transitionnels de la localité de MAKARY 56
10.1.2. Bénéficiaires des abris transitionnels des localités de Maham et Maroufa....56
10.1.3 Bénéficiaires des kits NFIs et Abris de la localité de BIAMO 56
10.1.4 Bénéficiaires des kits NFIs et Abris des localités de LOUBA LOUBA, OURO DANDI et ADOUMER57
10.1.5 Bénéficiaires des Abris transitionnels des localités de Dilga Eli, Dilga Hemdane, Gambarou Mousgoum et Dabaga Abani 57
10.1.6 Bénéficiaires des kits NFIs et Abris d'urgence de la localité de Kékaya 57
10.1.7 Bénéficiaires des NFIs et Abris d'urgence des localités de Koundoué et Boumbouma....57
10.1.8 Tableau récapitulatif du nombre de bénéficiaires en fonction des projets 57
3.11 ....Indicateurs de la période 57
3.12 ....Difficultés rencontrées 58
3.13 ....Conclusion 58
4 PROJET N° 3 : LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE (ATPC) DANS 200 VILLAGES/COMMUNAUTES DES REGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EST....59
4.1Contexte et justification....59
4.2Introduction 59
4.2.1 L'objectif principal....59
4.2.2 Objectifs spécifiques 59
4.2.3 Résultats attendus de l'activité 60
4.2.4 La méthodologie de travail 60
4.2.5 Partenariat 61
4.2.6 Durabilité et qualité....61

4.2.7 Responsabilité des parties prenantes 61
4.2.8 Visibilité du projet....62
4.2.9 Genre....62
4.2.10 Lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et autres exploitations et abus sexuels (EAS) 62
4.2.11 Leçons apprises dans la mise en œuvre de l'ATPC 62
4.2.12 Organisation du travail 63
a. Formation de l'ONG....63
✓ Session #1 : formation de l'ONG sur l'Etat de lieu **63**
✓ Session #2 : Recyclage de l'ONG sur l'ATPC **63**
b. Réalisation des enquêtes sur l'Etat de lieu 63
c. Présentation du Projet, déclenchement institutionnel et validation des villages 64
d. Déclenchement de l'ATPC....64
e. Formation des comités locaux de suivi (CLS) 64
f. Suivi de comités de gestion des points d'eau de la zone 64
g. Mise en œuvre des interventions intégrées (WASH, Education, Santé, Nutrition et l'hygiène menstruelle) au niveau communautaire 65
➢ Intervention WASH et Nutrition 65
➢ Intervention WASH et Santé....65
➢ Intervention WASH, Education, Covid 19, ATMS (Assainissement Total en Milieu scolaire) 65
h. Suivi des activités du projet....66
i. Réunions de coordination 66
j. Evaluation continue du statut FDAL....66
k. Réunion de restitution des évaluations....67
l. Célébration....67
m. Suivi Post FDAL....67
4.3Information des autorités **67**
4.3.2. La Région de l'Est....68
4.3.3 Programme d'activités et calendrier des livrables 69
3.4 Planning d'activités....70
4.4Etats des lieux **72**
✓ La rencontre avec les différentes autorités....**72**
✓ Prospection des localités....**72**
✓ Réunion de validation des villages **73**
✓ Rencontre avec le Délégué Régional du MINEE de l'Adamaoua **73**
✓ Rencontre avec le Délégué Régional du MINEE de l'Est....**73**
✓ Rencontre avec les maires des communes....**74**
✓ Les chefs des localités concernées et les chefs des différents quartiers....**74**
✓ Principaux résultats attendus au cours de cette période....**75**
✓ Activités menées durant la période **75**
✓ Activités dans la Commune de TIBATI....**76**
✓ Activités dans la Commune de NGAOUNDAL **78**
✓ Principaux résultats attendus au cours de la période....**85**
✓ Activités menées durant la période **85**

✓ Activités dans la Commune de BANYO **85**
✓ Activités dans la Commune de BANKIM **88**
✓ Activités dans la Commune de MAYO DARLE **91**
✓ Principaux résultats attendus au cours du cette période **98**
✓ Activités menées durant la période **98**
✓ Activités dans la Commune d'ABONG MBANG **98**
✓ Activités dans la Commune de MINDOUROU **102**
✓ Activités dans la Commune d'ANGOSSAS **104**
4.5Le déclenchement des communautés **109**
4.5.1 Introduction 109
4.5.2 L'objectif principal 109
4.5.3 Objectifs spécifiques 109
4.5.4 Résultats attendus de l'activité 109
4.5.5 La méthodologie de travail 109
✓ Recyclage du personnel du terrain sur l'approche ATPC et IEC/C4D **109**
✓ La rencontre avec les différentes autorités **109**
✓ Déclenchement de l'ATPC **110**
✓ La mise en place des comités locaux de suivi **110**
4.5.6 Activités menées pour la période 111
4.5.6.1 Le recyclage du personnel du terrain sur l'approche ATPC et l'IEC/C4D 111
4.5.6.2 La rencontre avec les différentes autorités 111
4.5.7 Le déclenchement de l'ATPC 112
4.5.7.1 Les déclenchements dans le département du DJEREM 112
✓ Principaux résultats attendus au cours de cette période **112**
✓ Activités menées durant la période **112**
✓ Activités dans la Commune de TIBATI **112**
✓ Activités dans la Commune de NGAOUNDAL **116**
4.5.7.2 Les déclenchement dans le département du MAYO BANYO 119
✓ Principaux résultats attendus au cours de cette période **119**
✓ Activités menées durant la période **119**
✓ Activités dans la Commune de BANYO **119**
✓ Activités dans la Commune de BANKIM **123**
✓ Activités dans la Commune de MAYO DARLE **126**
✓ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA **128**
4.5.7.3 Les déclenchements dans le département du HAUT-NYONG 135
✓ Principaux résultats attendus au cours de cette période **135**
✓ Activités menées durant la période **135**
✓ Activités dans la Commune d'ABONG MBANG **135**
✓ Activités dans la Commune de MINDOUROU **138**
✓ Activités dans la Commune d'ANGOSSAS **140**
✓ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA REGION DE L'EST **142**
4.5.8 La mise en place des CLS et des plans d'action communautaire 144
4.6Le suivi des plans d'action communautaire **144**

4.6.1 Contexte de la mission 144
4.6.2 L'objectif principal 144
4.6.3 Objectifs spécifiques 144
4.6.4 Résultat attendu de l'activité 144
4.6.5 La méthodologie de travail 145
a) Le Renforcement des capacités des comités locaux de suivi de l'ATPC **145**
b) L'organisation de la mise en œuvre du suivi post déclenchement **145**
c) L'apport d'un appui technique aux CLS **145**
d) Consolidation des données de suivi **145**
4.6.6 Activités menées 145
4.6.6.1 Le renforcement des capacités des CLS 145
4.6.6.2 Le suivi des plans d'action communautaire dans les Régions de l'Adamaoua et de l'Est 145
4.6.6.2.1 Le suivi post-déclenchement dans le département du DJEREM 146
a) Principal résultat attendu au cours de cette période **146**
b) Activités menées **146**
Pendant cette période, les activités ci-dessous ont été menées: **146**
c) Activités dans la Commune de TIBATI **146**
d) Activités dans la Commune de NGAOUNDAL **151**
4.6.6.2. Le suivi post-déclenchement dans le département du MAYO BANYO **155**
a) Activités dans la Commune de BANYO **155**
b) Activités dans la Commune de BANKIM **160**
c) Activités dans la Commune de MAYO DARLE **165**
4.6.6.2.3 SYNTHESE DES COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA **168**
4.6.6.2.4 SYNTHESE DES COMMUNAUTES SENSIBILISEES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA **175**
4.6.6.2.5 Le suivi post-déclenchement dans le département du HAUT-NYONG **176**
a) Principal résultat attend au cours de cette période **176**
b) Activités menées durant la période **176**
c) Activités dans la Commune d'ABONG MBANG **176**
d) Activités dans la Commune de MINDOUROU **180**
e) Activités dans la Commune d'ANGOSSAS **183**
4.6.6.2.6 SYNTHESE COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA REGION DE L'EST **185**
4.6.6.2.7 SYNTHESE DE LA SITUATION DES POINTS D'EAU DANS LA REGION DE L'EST **187**
4.7 Résultats obtenus **189**
4.8 Difficultés rencontrées et solutions proposées **190**
4.9 Suggestions **190**
4.10 .... Leçons apprises et un succes story (l'histoire raconté par un maire relativement à l'adoption des bonne pratiques **190**
4.11 ..... CONCLUSION **190**
5 PROJET N° 4 : PREVENTION DE LA PROPAGATION DU CHOLERA DANS LES COMMUNE A RISQUE DE MOKOLO ET DE FOTOKOL 192
5.1 Objectif global 192
5.2 Objectif spécifiques 192
5.3 Résultats attendus durant le projet 192

5.4 Le Résumé des activités 192
5.4.1 Formation sur les enquêtes CAP 192
5.4.2 Recyclage sur l'ATPC 193
5.4.3 Formation sur les synergies 193
5.4.4 Formation sur la construction des latrines avec des matériaux locaux 194
5.4.5 La réalisation de l'enquête CAP 194
2.4.6 Présentation du Projet, déclenchement institutionnel et validation des villages 195
6. PROJET N° 5 : LIFE SAVING ASSISTANCE TO DISPLACED POPULATIONS IN THE FAR-NORTH REGION OF CAMEROON THROUGH SHELTER/NON-FOOD ITEMS (NFI); (2) SUPPORTING CONFLICT-AFFECTED COMMUNITIES IN CAMEROON'S FAR NORTH AND NORTH-WEST, SOUTH-WEST REGIONS TO RECOVER THROUGH RESILIENCE BUILDING AND RECONCILIATION FOR THE HUMANITARIAN DEVELOPMENT PEACE NEXUS 197
6.3.1 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de ZAMALVA 198
6.3.2 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de SIRAK-GORAÏ 199
6.3.3 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de POUSS PALIA 199
6.6.1 Le transport des kits 200
6.6.1 Indicateurs par Bailleur : 202
7. PROJET N° 6 : MISE EN ŒUVRE DES PROJETS (1) LIFE SAVING ASSISTANCE TO DISPLACED POPULATIONS IN THE FAR-NORTH REGION OF CAMEROON THROUGH SHELTER/NON-FOOD ITEMS (NFI); (2)SUPPORTING CONFLICT-AFFECTED COMMUNITIES IN CAMEROON'S FAR NORTH AND NORTH-WEST, SOUTH-WEST REGIONS TO RECOVER THROUGH RESILIENCE BUILDING AND RECONCILIATION FOR THE HUMANITARIAN DEVELOPMENT PEACE NEXUS; (3) - SUPPORTING CONFLICT-AFFECTED POPULATIONS IN THE FAR NORTH OF CAMEROON THROUGH PROVIDING RELIABLE DISPLACEMENT FIGURES/TRENDS AND TIMELY SHELTER/SETTLEMENTS SUPPORT 206
7.1.Campagne d'information **206**
7.2.Prospections **206**
7.3.Evaluation des besoins **209**
7.3.1 Evaluations des besoins dans les localités de Hilé Alifa dans l'arrondissement de Hilé Alifa 209
7.3.2 Evaluations des besoins dans la localité Mafoulso dans l'arrondissement de Hilé Alifa 211
7.3.3 Evaluations des besoins des localités de Ldamang, Mikilik et Grede dans l'arrondissement de Mokolo 212
7.3.4 Evaluations des besoins des localités de Diga Arabe, Meleme et Bandari dans l'arrondissement de Maga 213
7.3.5 Evaluations des besoins des localités de Baligangang et Mahao dans l'arrondissement de Maga 215
7.3.6 Evaluations des besoins des localités de Samakalé et Ouloumsa dans l'arrondissement de Logone Birni 215
7.3.7 Evaluations des besoins des localités de Makary dans l'arrondissement de Makary 216
7.3.8 Evaluations des besoins des localités de Mireo dans l'arrondissement de Maga 217
7.3.9 Evaluations des besoins des localités de Nouhoye, Kounkouma et Guidining dans l'arrondissement de Maga 218
7.3.10 Evaluations des besoins des localités d'Ablounkai dans l'arrondissement de Zina 219
7.3.11 Evaluations des besoins des localités de Wangara dans l'arrondissement de Fotokol 220
7.4.Identification des bénéficiaires **221**
7.4.1 Le ciblage, la création de la commission et la validation des listes des bénéficiaires des localités de Diga Arabe 221

7.4.2 Le ciblage, Le ciblage, la création de la commission et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de Bandari 222
4.4.3 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de LDAMANG et GREDE 222
7.4.4 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de MAHAO et Baligangang 222
7.4.5 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de MIREO 223
7.4.6 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de GNOBOURGA 224
7.4.7 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de SEGOULE 224
7.4.8 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de NOUHOYE 224
7.4.9 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de KOUNKOUMA 225
7.4.10 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de ABLOUNKAI 225
7.4.11 La vérification des listes des bénéficiaires et la distribution des coupons 225
7.5.Prise en compte de l'aspect COVID-19 ..... **226**
7.6.La distribution **226**
7.6.3 Le transport des kits 226
7.6.4 L'aménagement du site de distribution 226
7.6.5 La distribution de kits 226
7.6.6 Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs de la localité de Grédé 226
7.6.7 Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs de la localité de Ldamand 227
7.6.8 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Diga Arabe, Commune de Maga, Département du Mayo Danay 227
7.6.9 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans les localités de Hilé Alifa 1 et 2 et Mafoulso, Commune de Hilé Alifa, Département du Logone et Chari 227
7.6.10 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Mahao, Commune de Maga, Département du Mayo Danay 227
7.6.11 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de Gnobourga, Commune de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga 227
7.6.12 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de Makary, Commune de Makary, Département du Logone et Chari 228
7.6.13 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de Ségoulé, Commune de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga 228
7.6.14 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de WINDE ZAMAY, Commune de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga 229
7.6.15 La distribution des kits abris durables dans la localité de Samakalé, Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari 229
7.6.16 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Wangara, Commune de Fotokol, Département du Logone et Chari 229
7.6.17 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Boni Taiba Arabe, Commune de Hilé Alifa, Département du Logone et Chari 229
7.6.18 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité d'Ouloumsa, Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari 229

7.6.19 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Nouhoye, Commune de Maga, Département du Mayo Danay 230
7.6.20 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de KOUNKOUMA, Commune de Maga, Département du Mayo Danay 230
7.6.21 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité d'Ablounkai, Commune de Zina, Département du Logone et Chari 230
7.6.22 La distribution des kits abris durables dans la localité de Biamo, Commune de Makary, Département du Logone et Chari 230
7.6.23 La distribution des kits abris durables dans la localité de Bandari, Commune de Maga, Département du Mayo Danay 230
7.6.24 La distribution des kits NFIs et abris d'urgence dans la localité de Hilé Alifa, Commune de Hilé Alifa, Département du Logone et Chari 231
7.6.25 La distribution des kits NFIs et abris d'urgence dans la localité de Hilé Alifa, Commune de Hilé Alifa, Département du Logone et Chari 231
7.7.Le suivi post-distribution et construction des abris 231
7.8.Les Résultats obtenus 232
7.9.Le suivi des indicateurs 232
7.9.1. Indicateurs par Bailleur :....233
7.9.1.2 Activités réalisées dans le cadre du Don Japonais 233
7.10.Les difficultés réalisées....236
8. PROJET N° 7 : REPONSE RAPIDE WASH EN FAVEUR DES ENFANTS DANS LES ZONES LES PLUS TOUCHEES PAR LES CONFLITS ET LES CRISES DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN 237
8.1. Le contenu de la mission 237
8.2. Atelier de recyclage du personnel du projet.... 237
8.3. La formation du personnel sur l'approche communautaire intégré pour le suivi du couple mère-enfant 237
8.4. La formation du personnel sur le cash transfert 238
8.5. Activités cash transfert 239
a) Accès et Sécurité 239
b) Technologie de l'information et de la communication 240
c) Chaine d'approvisionnement 240
d) Institution financière 241
e) Besoin et Préférence de la communauté.... 241
f) Acceptation de la classe politique.... 241
g) Capacités des Partenaires 241
h) Intervention en CASH 242
i) Observations 242
8.5.1 Enregistrements sur Kobo collect....242
8.5.2Transfert Cash aux bénéficiaires, suivi des transfert et gestion de plainte 244
8.6. Activités intégrées.... 244
8.6.1 Enquête village....244
8.6.2 Déclenchement des communautés....245
8.6.3 Sensibilisation sur les pratiques familiales essentielles....246
8.6.4 Distribution des kits Wash 247
8.6.5 Construction des latrines 248

8.7. Challenges / contraintes 249
8.8. Conclusion 250

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les victimes des inondations dans le Département du Mayo-Danay 198
Tableau 2 : Les potentiels bénéficiaires dans le village de Zamalva 198
Tableau 3 : Les personnes hôtes enquêtées 198
Tableau 4 : Les potentiels bénéficiaires d'assistance du village de Goraï 199
Tableau 5 : Les ménages enquêtés 199
Tableau 6 : Les potentiels bénéficiaires d'assistance du village de Palia 200
Tableau 7 : Les personnes enquêtés des villages de Palia, Goudagaye et Hôtes 200
Tableau 8 : Synthèse des résultats du projet N°1 201
Tableau 9 : Suivi des indicateurs 201
Tableau 10 : Suivi des activités réalisées dans le cadre du CERF 202
Tableau 11 : Activités réalisées dans le cadre du CERF 202
Tableau 12 : Activités réalisées dans le cadre du Don Japonais à Mayo-Danay 202
Tableau 13 : Activités réalisées dans le cadre du Don japonais à Mayo-Danay suite 202
Tableau 14 : Mentions portées sur les ticket 203
Tableau 15 : Données du secteur par localité 206
Tableau 16 : Information sur les localités 207
Tableau 17 : Données des démographiques 208
Tableau 18 : Nombres des populations déplacées enquêtés lors de l'évaluation 210
Tableau 19 : Score ABRIS par groupe de richesse 210
Tableau 20 : Nombres des populations déplacées enquêtés lors de l'évaluation 211
Tableau 21 : Score NFI par groupe de richesse 211
Tableau 22 : Répartition des ménages par score 211
Tableau 23 : Score ABRIS par groupe de richesse 211
Tableau 24 : Données des ménages 212
Tableau 25 : Répartition des ménages par score 213
Tableau 26 : Données des ménages 214
Tableau 27 : Données des ménages 215
Tableau 28 : Données des ménages 216
Tableau 29 : Données des ménages de Makary 217
Tableau 30 : Données des ménages de Mireo 218
Tableau 31 : Données des ménages de Nouhoye, Kounkouma et Guidinding 218
Tableau 32 : Données des ménages de Ablounkaï 220
Tableau 33 : Nombre de populations retournées enquêtées lors de l'évaluation 220
Tableau 34 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Diga Arabe 221
Tableau 35 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Bandari 222
Tableau 36 : Potentiels bénéficiaires d'assistances de Ldamand et Gredé 222
Tableau 37 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Mahao 223
Tableau 38 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Baligangang 223
Tableau 39 : Les potentiels bénéficiaires d'assistance de Mireo 223
Tableau 40 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Gnobourga 224
Tableau 41 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Ségoulé 224
Tableau 42 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Nouhoye 225
Tableau 43 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Kounkouma 225
Tableau 44 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Ablounkaï 225
Tableau 45 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs de la localité de Grédé 226
Tableau 46 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs de la localité de Ldamand 227
Tableau 47 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Diga Arabe 227
Tableau 48 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs des localités de Hilé Alifa 1 et 2 et Mafoulso 227

Tableau 49 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Mahao 227
Tableau 50 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence de la localité de Gnobourga 227
Tableau 51 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence de la localité de Makary 228
Tableau 52 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence de la localité de Ségoulé 228
Tableau 53 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence de la localité de Windé Zamay 229
Tableau 54 : Bénéficiaires servis en Abris durables de la localité de Samakalé 229
Tableau 55 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Wangara 229
Tableau 56 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Boni Taiba 229
Tableau 57 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité d'Ouloumsa 229
Tableau 58 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Nouhoye 230
Tableau 59 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Kounkouma 230
Tableau 60 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité d'Ablounkai 230
Tableau 61 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Biamo 230
Tableau 62 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Bandari 230
Tableau 63 : Bénéficiaires servis en NFIs et abris d'urgence de la localité de Hilé Alia 231
Tableau 64 : Bénéficiaires servis en NFIs et abris d'urgence de la localité de Hilé Alia 231
Tableau 65 : Principaux résultats obtenus 232
Tableau 66 : Suivi des indicateurs 233
Tableau 67 : Indicateurs dans le cadre du CERF 233
Tableau 68 : Indicateurs dans le cadre du CERF suite 233
Tableau 69 : Activités réalisées dans le cadre du Don Japonais 233
Tableau 70 : Activités réalisées dans le cadre du Don Japonais suite 233
Tableau 71 : Activités réalisées dans le cadre d'ECHO 234
Tableau 72 : Activités réalisées dans le cadre d'ECHO suite 234
Tableau 73 : Activités réalisées dans le cadre d'ECHO suite 1 234
Tableau 74 : Bilan global des activités 234
Tableau 75 : Bilan global des activités suite 1 235
Tableau 76 : Bilan global des activités suite 2 235
Tableau 77 : Bilan global des activités suite 3 236
Tableau 78 : Evaluation des critères d'accès dans les villages 239
Tableau 79 : Evaluation de la Technologie d'information et de communication 240
Tableau 80 : Evaluation de la Chaîne d'approvisionnement 240
Tableau 81 : Evaluation des institutions financières 241
Tableau 82 : Evaluation de la classe politique 241
Tableau 83 : Evaluation de la capacité des partenaires 241
Tableau 84 : Les autres intervenants en CASH 242
Tableau 85 : Observations des actions des partenaires 242
Tableau 86 : Enquêtes auprès des ménages et évaluation des bénéficiaires 243
Tableau 87 : Suivi de la construction des latrines 245
Tableau 88 : Promotion des règles d'hygiène 246
Tableau 89 : Sensibilisation sur les pratiques familiales 246
Tableau 90 : Suivi de la construction des latrines 248
Tableau 91 : Challenges et contraintes 249
Tableau 92 : Récapitulatif du nombre de ménages et population par aire de santé de TIBATI
Tableau N° 2 : Situation des latrines par aire de santé de Tibati
Tableau N° 3 : Situation des points d'eau par aire de santé de Tibati
Tableau N° 4 : Récapitulatif du nombre de ménages et population par aire de santé de NGAOUNDAL
Tableau N° 5: Situation des latrines par aire de santé de NGAOUNDAL
Tableau N° 6 : Situation des points d'eau par aire de santé de NGAOUNDAL
Tableau N° 7 : Récapitulatif du nombre de ménages et population par aire de santé de BANYO

Tableau N° 8: Situation des latines par aire de santé de BANYO
Tableau N° 9 : Situation des points d'eau par aire de santé de BANYO
Tableau N° 10: Situation des infrastructures par aire de santé de BANYO
Tableau N° 11 : Récapitulatif du nombre de ménages et populations par aire de santé de BANKIM
Tableau N° 12: Situation des latrines par aire de santé de BANKIM
Tableau N° 13 : Situation des points d'eau par aire de santé de BANKIM
Tableau N° 14: Situation des infrastructures par aire de santé de BANKIM
Tableau N° 15 : Récapitulatif du nombre de ménages et de population par aire de santé de MAYO DARLE
Tableau N° 16: Situation des latrines par aire de santé de MAYO DARLE
Tableau N° 17 : Situation des points d'eau par aire de santé de MAYO DARLE
Tableau N° 18: Situation des infrastructures par aire de santé de MAYO DARLE
Tableau N° 19 : Récapitulatif du nombre de ménages et populations par aire de santé d'ABONG MBANG
Tableau N° 20: Situation des latrines par aire de santé d'ABONG MBANG
Tableau N° 21 : Situation des points d'eau par aire de santé d'ABONG MBANG
Tableau N° 22: Situation des infrastructures par aire de santé d'ABONG MBANG
Tableau N° 23 : Récapitulatif du nombre de personnes par sexe, âge et ménages par aire de santé de MINDOUROU
Tableau N° 24: Récapitulatif des nombre des ménages et nombres des latines par aire de santé de MINDOUROU
Tableau N° 25 : Situation des points d'eau par aire de santé de MINDOUROU
Tableau N° 26: Situation des infrastructures par aire de santé de MINDOUROU
Tableau N° 27 : Récapitulatif du nombre de personnes par sexe, âge et ménages par aire de santé d'ANGOSSAS
Tableau N° 28: Situation des latrines par aire de santé d'ANGOSSAS
Tableau N° 29 : Situation des points d'eau par aire de santé d'ANGOSSAS
Tableau N° 30: Situation des infrastructures par aire de santé d'ANGOSSAS
Tableau 31 : Récapitulatif des données par communautés dans la Commune de TIBATI
Tableau 32 : Récapitulatif des données par communautés dans la Commune de NGAOUNDAL
Tableau 33 : Récapitulatif des données par communautés dans la Commune de BANYO
Tableau 34 : Récapitulatif des données par communautés dans la Commune de BANKIM
Tableau 35 : Récapitulatif des données par communautés dans la Commune de MAYO DARLE
Tableau 36 : Récapitulatif des données par communautés dans la Commune d'ABONG MBANG
Tableau 37 : Récapitulatif des données par communautés dans la Commune de MINDOUROU
Tableau 38 : Récapitulatif des données par communautés dans la Commune d'ANGOSSAS
Tableau 39 : Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de TIBATI
Tableau 40: Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de TIBATI
Tableau 41 : Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de NGAOUNDAL
Tableau 42 : Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de NGAOUNDAL
Tableau 43: Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de BANYO
Tableau 44 : Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de BANYO
Tableau 45 : Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de BANKIM
Tableau 46 : Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de BANKIM
Tableau 47 : Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de MAYO DARLE
Tableau 48 : Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de MAYO DARLE
Tableau 49 : Récapitulatif des communautés suivies dans la Région de l'Adamaoua
Tableau 50 : Récapitulatif des données des campagnes de sensibilisation dans la Région de l'Adamaoua
Tableau 51 : Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune d'ABONG MBANG
Tableau 52 : Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de MINDOUROU
Tableau 53 : Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune d'ANGOSSAS
Tableau 54 : Récapitulatif des communautés suivies dans la Région de l'Est
Tableau 55 : Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Région de l'Est

Listes des Photos

Photo 1: signature et décharge des kits par les bénéficiaires..... 203
Photo 2 : La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de Zalmava, Commune de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga..... 203
Photo 3: Prédisposionnement des kits et signature pour décharge des kits par les bénéficiaires 203
Photo 4 : Site de Dana (Yagoua) et Palia Pouss (Maga) dans le département du Mayo Danay..... 204
Photo 5: Abris construit sur le site PDIs de Goraï (Mokolo) 204
Photo 6: Abris construit sur le site PDIs de Zamalva (Mokolo)..... 205
Photo 7: activités porte à porte pour l'évaluation de besoin dans la localité de Hilé-Alifa 2..... 210
Photo 8*:* Apperçu d'un ménage à MAFOULSO 212
Photo 9 : Enquête auprès d'un ménage à Grede..... 213
Photo 10 : Focus Group à DIGA ARABE..... 214
Photo 11 : Aperçu d'un abris à Ouloumsa .....**Erreur ! Signet non défini.**
Photo 12 : Focus- group sur le site de Makary 218
Photo 13 : Prise de contact avec le chef de village de Nouhoye 219
Photo 14: Prédis positionnement des kits NFIs et Abris.....**Erreur ! Signet non défini.**
Photo 15: Prédis positionnement des kits NFIs et Abris..... 228
Photo 16 : Remise des kits NFIs et Abris aux bénéficiaires 229
Photo 17 : Sites PDIs de Grédé 231
Photo 18: Mission du Bailleur Echo dans le Logone et Chari (Samakalé et Makary) 232
Photo 19 : Photo de famille 245
Photo 20: Sensibilisation des élèves dans une école (commune de Mokolo)..... 246
Photo 21: Prédisposition des Kits au site de Zamay (Commune de Mokolo)..... 247
Photo 22: Remise d'un kit à une bénéficiaire à Mayo Sangué (Commune de Mokolo) 248
Photo 23: Fouille et parpaings à Kabella (Commune de Logone Birni) 249
Photo 24: Latrines en cours de construction à Kabella et Bourgouma (Commune de Logone Birni) 249
Photo N° 1 : Entretien avec l'Adjoint au Maire de la commune de Ngaoundal
Photo N° 2 : Entretien avec le Chef de district de sante Tibati
Photo N° 3 : CSI de Maidjamba Tibati
Photo N° 4: commune de Ngaoundal
Photo N° 5 et N° 6 : latrine traditionnelle et espace de défécation d'un ménage sans latrine
Photo N° 7 et N° 8 : Puits à ciel ouvert et forage fonctionnel dans une communauté (Commune Ngaoundal)
Photo N° 9: Qualité d'eau d'un puits à ciel ouvert dans la communauté Commune de Ngaoundal
Photo N° 10 et 11 : Séance de travail avec les chefs d'aires de sante de Sambo Labo (Banyo) et Somié (Bankim)
Photo N° 12 : Echange avec les bénéficiaires dans la localité de Labaré Baya (Banyo)
Photo N° 13 et 14 : Visite d'une latrine dans un ménage dans la localité de Mayo Bantay (Banyo)
Photo N° 15 et 16 : Forage en panne dans la commune de Banyo
Photo N° 17 : Entretien avec la communauté de Ndoumdjamdi dans la commune de Bankim
Photo N° 18 : Visite d'une latrine à Ntambota dans la commune de Bankim
Photo N° 19 : Entretien avec le chef de la localité d'Anzié dans la commune d'Abong Mbang
Photo N° 20 et 21 : Latrines dans les localités d'Oboul et Mpenzock dans la commune d'Abong Mbang
Photo N° 22 et 23 : Forage fonctionnel à Nkoual et puits à ciel ouvert à Anzié dans la commune d'Abong Mbang
Photo N° 24 : Source d'eau à Oboul dans la commune d'Abong Mbang
Photo N° 25 : Latrines dans la localité d'Ampel dans la commune de Mindourou
Photo 27 et 27 : Renforcement des capacités des animateurs de l'Adamaoua sur l'approche ATPC
Photo 28: Validation de la liste des localités à déclencher de Tibati
Photo 29 : Cartographie lors du déclenchement dans la localité de Maidjamba 1 (Commune de Tibati)
Photo 30 : Mobilisation lors du déclenchement dans la localité de Dan Haoussa (Commune de Tibati)

Photo 31 : Marche transversale lors du déclenchement dans la localité de Liboum (Commune de Tibati)
Photo 32 et 33 : Engagement et cartographie lors du déclenchement dans la localité de Djoundé (Commune de Ngaoundal)
Photo 34 : Séance de déclenchement dans la localité de Mazouin (Commune de Ngaoundal)
Photo 35 : Engagement des communautés lors du déclenchement dans la localité de Kassa (Commune de Ngaoundal)
Photo 36 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Djoundé (Commune de Ngaoundal)
Photo 37 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité d'Alarba (Commune de Banyo)
Photo 38 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Mbassewa (Commune de Banyo)
Photo 39 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Taram Siri (Commune de Banyo)
Photo 40 : Marche transversale lors du déclenchement dans la localité de Bantay (Commune de Banyo)
Photo 41 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Mbetock (Commune de Bankim)
Photo 42 et 43 : Exercice du verre d'eau et Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Yimberé (Commune de Bankim)
Photo 44 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Gwaya Mambila (Commune de Mayo Darlé)
Photo 45 : Marche transversale lors du déclenchement dans la localité de Yoli (Commune de Mayo Darlé)
Photo 46 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Mondial (Commune de Mayo Darlé)
Photo 47 : Récupération des matières fécales pour suscité le dégout lors de l'exercice du verre d'eau dans la localité de Mpenzock (Commune d'Abong Mbang)
Photo 48 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Mpenzock (Commune d'Abong Mbang)
Photo 49 : Plan de localisation de la localité de NKoual (Commune d'Abong Mbang)
Photo 50 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité d'Adouma(Commune d'Abong Mbang)
Photo 51 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité Nkouak (Commune de Mindourou)
Photo 52 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité Tonkla (Commune de Mindourou)
Photo 53 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Medjoh (Commune de Mindourou)
Photo 54 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Nkek (Commune d'Angossas)
Photo 55: Visite d'une latrine avec un CLS dans la localité de Dan Haoussa (Commune de Tibati)
Photo 56 : Visite d'une latrine dans la localité de Dan Haoussa (Commune de Tibati)
Photo 57 : Visite d'une latrine dans la localité de Malarba 2 (Commune de Tibati)
Photo 58: Visite d'un ménage dans la Commune de Ngaoundal
Photo 59 et 60 : Visite des latrines dans les localités de Djoundé (Commune de Ngaoundal
Photo 61 : Sensibilisation dans la localité de Mbassewa (Commune de Banyo)
Photo 62 et 63 : Visite des latrines dans les localités Bon marché et Bariki (Commune de Banyo)
Photo 64 : Visite d'une latrine avec les CLS dans la localité de Taram Siri (Commune de Banyo)
Photo 65 : Sensibilisation dans la localité de Mbetock (Commune de Bankim)
Photo 66 et 67 : Visite des latrines dans la localité de Yimberé (Commune de Bankim)
Photo 68 : Visite des latrines dans la localité de Ngatti (Commune de Bankim)
Photo 69 : Entretien avec des communautés dans la localité de Gwaya Mambila (Commune de Mayo Darlé)
Photo 70 : Visite d'une latrine en cours de construction dans la localité de Mondial (Commune de Mayo Darlé)
Photo 71 et 72 : Visite des latrines dans la localité de Nguidouga (Commune de Mayo Darlé)
Photo 73 et 74 : Remplissage du cahier par la facilitatrice et suivi des construction des latrines avec un CLS Plan dans la localité de NKouak (Commune d'Abong Mbang)
Photo 75 et 76 : Suivi des constructions des latrines avec un CLS Plan dans la localité de Zoguembou (Commune d'Abong Mbang)

Photo 77 et 78: Porte à porte avec un CLS dans la localité d'Adouma (Commune d'Angossas)
Photo 79 et 80 : Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité Nkouak (Commune de Mindourou)
Photo 81 et 82 : Suivi des constructions des latrines dans la localité de Dioula (Commune de Mindourou)
Photo 83 : Remplissage du cahier par la facilitatrice en présence des CLS Plan dans la localité de Bagbézé 2 (Commune d'Angossas)

Sigles

AAEDC : Association des Animateurs et Encadreurs en Développement Communautaire
ACF : Action Contre la Faim
ASC : Agent de Santé Communautaire
ASFH : Association Serbowel Facilitateur Humanitaires
ATMS : Assainissement Total en Milieu Scolaire
ATPC : Assainissement Total Piloté par la Communauté
BAD : Banque Africaine de Développement
BH : Boko Haram
CAL : Comité d'Aide au Logement
CERF : Central Emergency Response Fund
CERPLE : Centre Régional de Prévention et de la Lutte contre les Epidémie
CHAST : Child Hygiene and Sanitation Training
CGPE : Comité de Gestion du Point d'Eau
CLS : Comité Local de Suivi
CNI : Carte Nationale d'Identité
CTD : Collectivité Territoriale Décentralisée
C4D : Comminication For Development
DAL : Défécation à l'Air Libre
DDEE : Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie
DLM : Dispositif lave-mains
DS : District de Santé
DREE : Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie
DS : District de Santé
DTM : Displacement Tracking Matrix
EAS : Exploitation et Abus Sexuels
ECHO : Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes
EHA : Eau, Hygiène et Assainissement
ETT : Emergency Tracking Toll
EMS : Evaluation Multisectorielle
FDAL : Fin de la Défécation à l'Aire Libre
FOSA : Formation Sanitaire
IDPs : Internally Displaced Person
GANE : Groupes Armés Non Etatiques
GHM : Gestion de l'Hygiène Menstruelle
MAS : Malnutrition Aigüe Sévère
MINEDUB : Ministère de l'Education de Base
MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINJEC : Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINSANTE : Ministère de la Santé
MSA : Multisectoral Assessment
NFIs: No Food Items
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OSC : Organisation de la Société Civile
PA : Personnes âgées
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PDIs : Populations déplacées internes
PEAS : Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PF : Point Focal
PHAST : Participatory Hygiene and Sanitation Transformation

PUI : Première Urgence Internationale
RRM : Rapid Response Mechanism
SRO : Solution de Réhydratation Orale
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VAD : Visite A Domicile
VBG : Violences Basées sur le Genre
WASH : Water Sanitation Health

1. INTRODUCTION

Depuis ces deux dernières décennies, le modèle de développement en cours en Afrique, s'appuie sur la logique de Faire-Faire. C'est-à-dire, des Projets de Développement, et certaines Institutions Nationales et Internationales agissent et mettent en œuvre leur programme à travers un dispositif léger en ressources humaines. Généralement, ceux-là ont pour mandat d'intervenir sur un espace vaste pour le compte d'un projet compartimenté en plusieurs volets et sous-programme. Leur échelle d'intervention se dimensionne à la taille d'un Etat, d'une Région ou de quelques Départements. La mise en œuvre d'un tel projet requière la contractualisation des OSC qui sont parfaitement organisés en Bureau d'Etude, en ONG pour offrir leur service. L'Association des Animateurs et Encadreurs en Développement Communautaire (AAEDC) s'inscrit dans cette logique.

l'Association des Animateurs et Encadreurs en Développement Communautaire (AAEDC) est une structure d'accompagnement qui a cumulé plusieurs années d'expériences en matière de développement. En prélude d'une évolution en ONG, elle a adopté en premier lieu un statut d'Association. Cette initiative concerne à terme, un élargissement de sa marge de manœuvre. AAEDC pourrait le moment venu intégrer des cercles plus restreints d'acteurs prenant part aux concertations en vue d'identification des itinéraires de développement.

Au cours de l'année 2023/2024, elle a contribué pour beaucoup dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions émanant des faits majeurs qui ont durement frappé la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, qui demeure sa zone cible. Il s'agit d'une suite de phénomènes qui ont également attirés l'attention des partenaires au développement avec lesquels ils ont conçu des itinéraires d'actions pertinentes au profit des populations bénéficiaires.

1.1 Contexte et justification

Dépuis 2014, le Nord-Est du Nigéria a été victime d'une recrudescence de la violence perpétrée par le groupe islamiste Boko Haram (BH), cause d'un déplacement massif des populations. Leurs actions se sont étendues au niveau des pays frontaliers du Nigeria notamment, le Niger, le Tchad et le Cameroun. La région de l'Extrême-Nord du Cameroun, a été durement frappée par ce phénomène. Elle compte 377 877 Personnes Déplacées Internes, 49 564 réfugiés hors camps Nigérians et 130 690 personnes retournées selon le Round 24 de la DTM de l'OIM. Cette situation se conjugue à une pauvreté qui affecte de manière permanente cette Région. Le Niveau du Développement de la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun demeure la moins reluisante. Les conséquences majeures dues à cet événement demeurent l'instabilité générale de la population, la désintégration des entités familiales et communautaires, la perte de l'habitat et du logement consécutive à une perte des biens matériels, gage de l'existence des acteurs concernés.

Suite à l'hivernage de 2024, les Communautés du Département du Mayo-Danay ont été victimes d'inondations. Ce phénomène a gravement affectée certaines communautés notamment de Pouss dans l'Arrondissement de Maga. Les Communautés locales ont perdu leur habitat et leurs biens.

L'EDS de 2018 menée au Cameroun, situe pour la région de l'Extrême-Nord, le pourcentage des ménages ayant accès aux sources améliorées d'approvisionnement en eau à 63,7% en 2014 à 75,7 % en 2018. Les populations n'ayant pas accès aux sources améliorées utilisent, sans la traiter, l'eau des puits non protégés, l'eau des rivières et d'autres sources non aménagées. L'assainissement dans cette région est loin d'être reluisante, avec un taux de défécation à l'air libre de 12,8% contre 5,4% pour l'ensemble du pays en 2018. Le taux de ménages disposant d'installations améliorées d'assainissement de base est passé de 14,3% en 2014 à 33,7% en 2018 pour l'Extrême-Nord.

Depuis 2010, plus de la moitié de tous les cas notifiés ainsi que des cas de décès dus au choléra signalé au Cameroun, se trouvaient dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Ce sont des zones stratégiques. Des actions préventives transfrontalières en vue de stopper la propagation de la crise du choléra dans le bassin du lac Tchad sont constamment imaginées. Cette partie du pays se définie comme une zone d'échanges commerciaux et de mouvements de population importants entre le Cameroun, le Nigeria et le Tchad.

De même, les enfants qui souffrent de la malnutrition, fréquemment aggravée aussi par les maladies associées telles que le paludisme et le VIH/SIDA, ont un risque élevé de diarrhée car selon l'EDS-2018 la prévalence de la diarrhée est de 11.4% et de 11.3% respectivement dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord. C'est ce qui nuit gravement à la croissance et au développement de l'enfant. Les interventions en matière de fourniture de services en Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA) sont importantes car elles permettent aux enfants déjà pris en charge de mieux réagir à leur traitement et de guérir plus vite ou de contribuer à la prévention de la diarrhée.

Le lien entre l'apprentissage, l'hygiène et la santé est crucial. Dans ce contexte, l'école reste un foyer d'infection pour les enfants. Les maladies se propagent rapidement lorsque les enfants sont réunis pendant plusieurs heures par jour dans des conditions hygiéniques douteuses. Cependant, leur incidence peut être réduite de façon drastique grâce à de bonnes pratiques d'hygiène et, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dans les écoles. Aussi, l'absence de latrines dans les écoles est une raison importante qui empêcherait les enfants de venir à l'école, en particulier les filles.

1.2 Les projets mis en œuvre par AAEDC

Suite à ces différentes observations, les partenaires au Développement et AAEDC ont convenu de mener des actions pertinentes afin de réduire d'avantage les différents maux qui frappent les populations de la partie septentrionale du Cameroun en particulier la Région de l'Extrême-Nord. C'est ce qui a conduit à signer des contrats notamment :

1) Prévention et réponse rapide aux besoins WASH des population déplacés internes (à la suite des conflits intercommunautaires et inondations) et à l'épidémie de choléra dans les districts de santé à risque de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.
2) Assistance d'urgence aux populations déplacées dans la région du lac Tchad : assistance en Shelter/NFIS aux déplacés de l'Extrême-Nord Cameroun, renforcement de la résilience communautaire et réduction de la violence au Cameroun pour le NEXUS, Humanitaire, Développement et Paix.
3) La mise en œuvre de l'assainissement total pilote par la communauté (ATPC) dans 200 villages/communautés des régions de l'Adamaoua et de l'EST
4) Prévention de la propagation du Choléra dans les Commune à Risque de Mokolo et de Fotokol ;
5) Lifesaving assistance to displaced populations in the far-north region of Cameroon through shelter/non-food items (NFI); (2) supporting conflict-affected communities in Cameroon's far north and north-west, south-west regions to recover through resilience building and reconciliation for the humanitarian development peace nexus;
6) Mise en œuvre des projets (1) lifesaving assistance to displaced populations in the far-north region of Cameroon through shelter/non-food items (NFI); (2)supporting conflict-affected communities in Cameroon's far north and north-west, south-west regions to recover through resilience building and reconciliation for the humanitarian development peace nexus; (3) - supporting conflict-affected populations in the far north of Cameroon through providing reliable displacement figures/trends and timely shelter/settlements support
7) Réponse rapide Wash en faveur des enfants dans les zones les plus touchées par les conflits et les crises dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun

Ce rapport est un cumul des actions mises en œuvre dans le cadre de l'exécution de ces différents projets. Il s'agit des actions conduites au cours de l'année 2023/2024.

2. PROJET N°1 : PREVENTION ET REPONSE RAPIDE AUX BESOINS WASH DES POPULATION DEPLACES INTERNES (A LA SUITE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES ET INONDATIONS) ET A L'EPIDEMIE DE CHOLERA DANS LES DISTRICTS DE SANTE A RISQUE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

Dans le cadre de l'appui à la prévention et réponse rapide aux besoins WASH des population déplacés internes (à la suite des conflits intercommunautaires et inondations) et à l'épidémie de choléra dans les districts de santé à risque de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun un HPD a été signé en juillet 2022 entre l'UNICEF et le partenaire d'implémentation AAEDC pour une durée de 03 mois.

Deux mois avant l'expiration de ce partenariat, la Région de l'Extrême-Nord fait face à une résurgence de l'épidémie de choléra. A la date du 15 octobre 2022, 64 cas ont été enregistrés dans le site PDI de Madgeme et 22 cas dont 02 décès dans le Camp des refugies de Minawao.

Afin de mettre en œuvre en urgence la stratégie bouclier-coup de poing pour faire face et stopper la propagation de l'épidémie, il a été jugé important d'amender le HPD en cours pour une durée de 3 mois supplémentaires (Octobre 2022 – Janvier 2023, de le reconduire avec le partenaire AAEDC tout en couvrants les Districts de Santé touchés de la région de l'Extrême-Nord.

2.1 Objectif global

37 500 personnes cibles des sites des PDIs du Diamaré (6000) et des district de santé de Fotokol, Mokolo et Mora en épidémie de choléra (29000) dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun utilisent des services de base d'eau, d'assainissement et d'hygiène adéquats qui répondent aux normes nationaux.

2.2 Résultats attendus durant le projet

- 221 (162 animateurs, 54 hygiénistes et 5 superviseurs)
- 37 500 personnes des communautés à risque touchées par les messages clés sur les bonnes pratiques WASH, la Covid-19, la vaccination, l'enregistrement de naissance ;
- 12 % de personnes qui ont accès à un mécanisme communautaire de rétroaction ;
- 4500 de ménages des communautés vulnérables ayant reçu des intrants WASH (COVID-19 et choléra) essentiels ;
- 140 de latrines d'urgence construites/réhabilitées dans les sites de regroupement spontané des PDI ;
- 7 000 Nombre de personnes utilisant des installations sanitaires sûres et appropriées ;
- 03 point d'eau à réhabiliter ;
- 100 % de ménages avec de cas confirmés de choléra (y compris leurs voisins immédiats) ayant été désinfectés ;
- 100 % des lieux publics (Gare routière, marché, toilettes, écoles, FOSA, caniveaux/rigoles) des communautés avec cas confirmés de choléra ayant été désinfectés.

2.3 Activités menées

Quelques activités majeures ont été réalisées à ce stade du processus d'exécution du projet. Ce sont :

- Le briefing des animateurs et hygiénistes ;
- La sensibilisation sur les bonnes pratiques Wash par le porte à porte et les causeries éducatives ;
- Le dénombrement des ménages dans les sites des PDIs ;
- Les activités wash ;
- La distribution des kits et intrants wash ;
- La désinfection des ménages et des lieux publics ;
- La réhabilitation des points d'eau

2.4 Ateliers de formation des volontaires sur les actions de mobilisation communautaire (sensibilisation sur les bonnes pratiques et surveillance communautaire).

L'objectif de ces ateliers était de former les agents de santé communautaire à la sensibilisation des communautés sur la prévention et riposte du choléra :

- Mobiliser la communauté en faveur du choléra et les bonnes pratiques Wash;
- Définir le cholera ;
- Aider la communauté à prendre en charge la diarrhée;

- Maitriser la Préparation de la SRO ;
- Maitriser la technique du lavage des mains : prévention du choléra;
- Comment potabiliser et stocker l'eau ;
- Assainir l'environnement sans risqué;
- Gestion d'un décès du choléra en communauté;
- Prévenir la stigmatisation du choléra;
- Connaitre les Pratiques familiales essentielles;
- Mener la surveillance des MEV en communauté;
- collecte et transmettre les données de la sensibilisation de proximité.

Les travaux ont été coordonnés et facilités par le DRSP EN (CERPLE) et DREE EN. On privilégiera une approche essentiellement participative intégrant des présentations, suivies d'échanges, questions, réponses, travaux de groupes et brainstorming selon les points abordés.



Photo 2 : *Photo de famille lors du briefing des animateurs des AS de Gawar/Gadala/Zamay (DS Mokolo et Hina) et des AS Magdemé, Kossa et Bondéri (DS de Mora)*



Photo N°3 et N°4 : *Facilitation de l'atelier à Minawao par Mr DIKLA, DRSP/EN et le CDS de Fookol à Fotokol*

06 ateliers de briefings tenus pour au total 221 volontaires formés/briefés sur les actions de mobilisation communautaire (sensibilisation sur les bonnes pratique et surveillance communautaire) dont 161 animateurs, 55 hygiénistes et 5 superviseurs :

- 01 atelier tenu à Maroua avec 19 ASCs briefés dont 14 animateurs et 05 hygiénistes
- 01 atelier tenu à Minawao avec 51 ASCs briefés dont 23 animateurs et 23 hygiénistes ;
- 01 atelier tenu à Gadala avec 70 ASCs briefés dont 58 animateurs et 12 hygiénistes ;
- 01 atelier tenu à Magdemé avec 41 ASCs briefés dont 34 animateurs et 07 hygiénistes ;
- 01 atelier tenu à Fotokol avec 30 ASCs briefés dont 24 animateurs et 06 hygiénistes ;
- 01 atelier tenu à Kousséri avec 10 ASCs briefés dont 08 animateurs et 02 hygiénistes.

DISTRICT DE SANTE	AIRE DE SANTE	SITUATION DES ASCs PAR ACTIVITE		
		ANIMATEURS	HYGIENISTES	TOTAL
DS DE MAROUA 1ER	CSI DE DOMAYO DJARMA	4	1	**5**
DS DE BOGO	CSI DE SIRATARE	7	3	**10**
	CSI DE BOGO GARRE	3	1	**4**

DS DE MOKOLO	CSPC ZAMAY	21	4	**25**
	CSI DE GADALA	18	4	**22**
	CSI DE MINAWAO	28	23	**51**
DS DE HINA	CSI DE GAWAR	19	4	**23**
DS DE MORA	CSI de MAGDEME	15	3	**18**
	CSI de KOSSA	12	3	**15**
	CSI DE BONDERI	7	1	**8**
DS DE FOTOKOL	CMA DE FOTOKOL	16	4	**20**
	CSI DE SAGME	8	2	**10**
DS DE KOUSSERI	CSI DE KAWADJI	5	1	**6**
	CSI DE PAGUI	3	1	**4**
TOTAL		**166**	**55**	**221**

DISTRICT DE SANTE	**AIRE DE SANTE**	**SITUATION DES ASCs PAR GENRE**		
		MASCULIN	**FEMININ**	**TOTAL**
DS DE MAROUA 1ER	CSI DE DOMAYO DJARMA	3	2	**5**
DS DE BOGO	CSI DE SIRATARE	7	3	**10**
	CSI DE BOGO GARRE	2	2	**4**
DS DE MOKOLO	CSPC ZAMAY	17	8	**25**
	CSI DE GADALA	18	4	**22**
	CSI DE MINAWAO	30	21	**51**
DS DE HINA	CSI DE GAWAR	14	9	**23**
DS DE MORA	CSI de MAGDEME	13	4	**17**
	CSI de KOSSA	9	6	**15**
	CSI DE BONDERI	7	1	**8**
DS DE FOTOKOL	CMA DE FOTOKOL	13	7	**20**
	CSI DE SAGME	7	3	**10**
DS DE KOUSSERI	CSI DE KAWADJI	6	1	**7**
	CSI DE PAGUI	4	0	**4**
TOTAL		**150**	**71**	**221**

2.5 La sensibilisation sur les bonnes pratiques Wash par le porte à porte et les causeries éducatives

Les différentes techniques d'approches utilisées ont été les visites à domicile et les causeries éducatives. Les thèmes suivants ont été utilisés à savoir :

- Utilisation et entretien des latrines et douches ;
- Hygiène et assainissement autour des ménages ;
- Potabilisation de l'eau à domicile ;
- Le programme élargi de vaccination (PEV), la malnutrition infantile et le paludisme ;
- Sensibilisation sur la prévention de choléra, la prise en charge communautaire d'un cholérique ;
- Visites à domiciles : hygiène domiciliaire (lavages des mains, balayage, potabilisation d'eau et conservation d'eau, utilisation des pots des enfants…)

DISTRICT DE SANTE	**AIRES DE SANTE**	**POPULATIONS TOTALES**	**NBRE DE VAD**	**HOM.**	**FEM.**	**GARC.**	**FILLES**	**TOTAL**
DS DE MORA	CSI de MAGDEME	15558	2 975	3 193	4 105	2 184	1 833	11 315
	CSI DE BONDERI	8433	1 044	1 025	1 254	831	776	3 886
	CSI de KOSSA	15646	1 655	1 283	1 896	1 351	1 113	5 643
DS DE MOKOLO	CSI DE MINAWAO	75532	11 544	10655	16527	20162	19281	66625
	CSI DE GADALA	9935	2 174	2 044	2 925	2 042	1 864	8 875
	CSPC ZAMAY	16982	4 610	3 188	4 669	2 594	2 193	12 644
DS DE HINA	CSI DE GAWAR	17996	3 016	2 385	2 877	2 014	1 790	9 066
DS DE FOTOKOL	CMA DE FOTOKOL	14894	793	1 202	2 158	853	998	5 211
	CSI DE SAGME	7132	424	1 145	1 322	906	1 175	4 548
DS DE KOUSSERI	CSI DE MADANA	27944	479	262	653	356	308	1 579
	CSI DE PAGUI	9778	174	129	223	153	81	586
	TOTAL	**219 830**	**28 888**	**26 511**	**38 609**	**33 446**	**31 412**	**129 978**

DISTRICT DE SANTE	AIRES DE SANTE	POPULATIONS TOTALES	NBRE CAUSERIES	HOM.	FEM.	GARC.	FILLES	TOTAL
DS DE MORA	CSI de MAGDEME	15558	410	1 373	1 765	939	788	4 866
	CSI DE BONDERI	8433	70	583	713	472	441	2 209
	CSI de KOSSA	15646	90	487	719	513	422	2 141
DS DE MOKOLO	CSI DE MINAWAO	75532	600	2 438	3 782	4 614	4 412	15 247
	CSI DE GADALA	9935	72	324	463	323	295	1 406
	CSPC ZAMAY	16982	40	324	475	264	223	1 285
DS DE HINA	CSI DE GAWAR	17996	102	1 126	1 359	951	845	4 282
DS DE FOTOKOL	CMA DE FOTOKOL	14894	91	340	610	241	998	2 188
	CSI DE SAGME	7132	83	506	585	401	520	2 011
DS DE KOUSSERI	CSI DE MADANA	27944	247	1097	1283	827	741	3 948
	CSI DE PAGUI	9778	89	627	821	913	872	3 233
	TOTAL	**219 830**	**1 894**	**9 225**	**12 575**	**10 458**	**10 558**	**42 816**



Photo N° 7 : *Causerie éducative à l'école publique de Magdemé (DS de Mora)*



Photo N° 8 et N° 9 : *Causerie éducative et VAD dans le site de Krouang (DS Kousseri)*



Photo N°10 et N° 11 : *Sensibilisation lors du marché de Zamay (DS de Mokolo)*

Le dénombrement des ménages dans les sites des PDIs

Compte tenu des mouvements des PDIs victimes d'inondation dans la ville de Kousseri, l'une des activités a été le dénombrement de ces populations pendant la mise en œuvre du projet. Une dynamique des mouvements des populations des sites de Hadjarangoubou, Kawadji et Krouang suite aux vagues des déplacements du aux nouvelles inondations. Ainsi, le tableau ci-dessous montre la population exacte au mois de Décembre 2022

SITES	MENAGE	HOMMES	FEMMES	GARCONS	FILLES	TOTAL
HADJARANGOUBOU	1248	1312	2376	3380	3588	10656
KROUWANG	1176	1270	2123	3170	3215	9778
KAWADJI	3017	3096	4644	4712	4836	17288
TOTAL	5441	5678	9143	11262	11639	37722

2.6 Les activités wash

Il a été prévu des activités dans les sites de regroupement spontané des PDIs telles que :

- La construction des latrines d'urgence ;
- La désinfection des ménages et lieux publics ;
- La désinfection des latrines d'urgences et familiales ;
- L'accompagnement à la construction des latrines familiales ;

Comme résultats obtenus nous avons :

- 20 blocs de 02 latrines et 10 douches ont été construites dans les sites de PMI, d'Ouro Dabang personnes victimes des inondations à Yagoua et le site de PDIs à Makary
- 04 blocs de 02 latrines et 4 douches ont été construites dans le site des à Yagoua ;
- 40 latrines communautaires construites par les PDIs dans les sites de Krouang, Hadjarangoubou et Kawadji ;
- L'accompagnement à la construction des latrines familiales dans les sites des PDIs. Au total 145 latrines familiales construites dont 66 à Ardjaniré, 51 à Ouro Djougoulé et 28 à Kourdaya ;
- Les latrines d'urgences sont désinfectées 2 fois par semaines et les latrines familiales sont désinfectées au moins 2 fois par mois dans les sites.





Photo N° 16 et N° 17 : *Construction des latrines d'urgence à %akary (DS Makary) et latrines communuataire par le PDIs sur le site de Krouang (DS de Kousseri))*




Photo N°18 et N° 19: *Désinfection des ménages à Magdemé (DS de Mora)*



Photo N° 22: *Désinfection de l'EP de Magdemé (DS de Mora)*

DISTRICT DE SANTE	AIRES DE SANTE	POPULATIONS TOTALES	Cas de diarrhées suspectes détectés et référé	# de Ménages sans latrines identifiées	# de Ménages ayant construit latrines	# de ménages ayant reçus Aquatabs	Total ménage désinfecté par les hygiénistes	# de lieux publics désinfectés par les hygiénistes
DS DE MORA	CSI de MAGDEME	15558	36	2 992	582	2 920	406	57
	CSI DE BONDERI	8433	18	756	490	533	0	0
	CSI de KOSSA	15646	1	805	765	427	0	0
DS DE MOKOLO	CSI DE MINAWAO	75532	12	0	0	0	2037	284
	CSI DE GADALA	9935	33	2 452	47	0	0	0
	CSPC ZAMAY	16982	40	1 420	321	0	0	0
DS DE HINA	CSI DE GAWAR	17996	0	718	89	0	0	0
DS DE FOTOKOL	CMA DE FOTOKOL	14894	11	1 182	245	0	0	0
	CSI DE SAGME	7132	28	614	474	0	0	0
DS DE KOUSSERI	CSI DE MADANA	27944	0	0	0	0	0	0
	CSI DE PAGUI	9778	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	**219 830**	**179**	**10939**	**3013**	**3880**	**2443**	**341**

2.7 La distribution des kits et intrants wash

Des distributions ont été effectuées dans les différents sites comme suit :

SITES	MENAGE	HOMMES	FEMMES	GARCONS	FILLES	TOTAL
KAWADJI	**316**	164	251	253	267	**935**
HADJARANGOUBOU	**316**	197	794	182	257	**1430**
KROUWANG	**316**	171	297	120	221	**809**
TOTAL	**948**	**532**	**1342**	**555**	**745**	**3174**



Photo N° 23 : *Distribution de l'aquatabs à un ménage sur le site de PDIs de Doublé (DS Mora)*



Photo N° 24 et N° 25: *Distribution des intrants et kits Wash en faveur des PDIS du site de Kawaadji (DS Kousseri)*

2.8 La réhabilitation des points d'eau

Apres avoir été diagnostiqués dans le Camp de Minawao par les équipes de la Délégation Régional de l'Eau et de l'Energie de l'Extrême Nord, une liste de 03 forages a été mise à disposition de notre organisation. Cette activité a été menée dans le strict respect des standards Wash sous la supervision de la Délégation Départemental de l'Eau et de l'Energie du Mayo Tsanaga. Ainsi sont concernés par nos activités les forages F19, F23 et Secteur 2.









2.9 Le suivi des indicateurs

<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Cible</th><th>Progrès sur les indicateurs/cibles</th><th>Observations</th></tr>
<tr><td>Nombre de volontaire formés/briefés sur les actions de mobilisation communautaire (sensibilisation sur les bonnes pratique et surveillance communautaire)</td><td>221 (162 animateurs, 54 hygiénistes et 5 superviseurs)</td><td>222 (161 animateurs, 55 hygiénistes et 6 superviseurs)</td><td>
<table>
<tr><th rowspan="2">AIRE DE SANTE</th><th colspan="3">SITUATION DES ASCs</th></tr>
<tr><th>MASCULIN</th><th>FEMININ</th><th>TOTAL</th></tr>
<tr><td>CSI DE DOMAYO DJARMA</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td></tr>
<tr><td>CSI DE SIRATARE</td><td>7</td><td>3</td><td>10</td></tr>
<tr><td>CSI DE BOGO GARRE</td><td>2</td><td>2</td><td>4</td></tr>
<tr><td>CSPC ZAMAY</td><td>18</td><td>8</td><td>26</td></tr>
<tr><td>CSI DE GADALA</td><td>18</td><td>4</td><td>22</td></tr>
<tr><td>CSI DE MINAWAO</td><td>29</td><td>21</td><td>50</td></tr>
<tr><td>CSI DE GAWAR</td><td>14</td><td>9</td><td>23</td></tr>
<tr><td>CSI de MAGDEME</td><td>13</td><td>4</td><td>17</td></tr>
</table>
</td></tr>
</table>

			<table><tr><td>CSI de KOSSA</td><td>9</td><td>6</td><td>15</td></tr><tr><td>CSI DE BONDERI</td><td>7</td><td>1</td><td>8</td></tr><tr><td>CMA DE FOTOKOL</td><td>13</td><td>7</td><td>20</td></tr><tr><td>CSI DE SAGME</td><td>7</td><td>3</td><td>10</td></tr><tr><td>CSI DE KAWADJI</td><td>6</td><td>1</td><td>7</td></tr><tr><td>CSI DE PAGUI</td><td>4</td><td>0</td><td>4</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>150</td><td>71</td><td>221</td></tr></table>
Nombre de personnes des communautés à risque touchées par les messages clés sur les bonnes pratiques WASH, la Covid-19, la vaccination, l'enregistrement de naissance	37,500 personnes	123,316 personnes	Au total 5267 dont 1517 hommes, 1711 femmes, 998 garçons et 1041 filles personnes les sites des PDIs du Diamaré et 119 049 dont 23986 hommes, 34610 femmes, 31429 filles et 29033 garçons dans les DS de Mokolo, Mora, Fotokol et Kousseri
Nombre de personnes qui ont accès à un mécanisme communautaire de rétroaction	4,500 (12% des cibles)	Plus de 9,623 (213% des cibles)	2,292 latrines familiales ont été construites pour afin d'atténuer la défécation à l'air libre et d'assainir les sites d'une manière générale dont 145 dans les sites des PDIs du Diamaré et 2,147 dans les DS de Mokolo, Mora, Fotokol et Kousseri. 40 latrines communautaires construites par les PDIs dans les sites de Krouang, Hadjarangoubou et Kawadji. Les comités de gestion EHA dans les sites permettent aussi d'avoir un retour des plaintes venant des communautés. La mise en place des CCCM dans les sites facilite aussi la gestion des plaintes
Nombre de ménages des communautés vulnérables ayant reçu des intrants WASH (COVID-19 et choléra) essentiels	4,500	1,279 (28,42%)	Des distributions ont été effectuées par l'UNHCR et ACF mais une action de triangulation (acteurs et communauté) a été entreprise afin de déterminer les ménages qui n'ont pas reçu et combler le GAP
Nombre de latrines d'urgence construites/réhabilitées dans les sites de regroupement spontané des PDI	140	180 (128%)	140 construits par AAEDC et 40 construites par les PDIs avec un accompagnement par les dalles en plastiques et les bâches 145 latrines familiales construites dont 66 à Ardjaniré, 51 à Ouro Djougoulé et 28 à Kourdaya
Nombre de personnes utilisant des installations sanitaires sûres et appropriées	7,000	9445 (134%)	6270 personnes dans les sites des PDIs du Diamaré, 1650 dans les sites de Makary et 510 dans les sites des PDIs de Yagoua 1015 personnes dans les sites dont 457 à Ardjaniré, 409 à Ouro Djougoulé et 149 à Kourdaya
Nombre de points d'eau en panne réhabilités	3	0	En attente des résultats des diagnostics des forages qui sont en cours de réalisation par la DREE EN dans le site de Minawao
% de ménages avec de cas confirmés de choléra (y compris leurs voisins immédiats) ayant été désinfectés	100%	100%	2443 ménages au total désinfectés dont 2037 ménages désinfectés dans le camp de Minawao et 406 ménages désinfectés dans le site de PDIs de Doublé Les 1er cas n'ont pas été désinfectés par nos équipes d'hygiénistes car nos interventions dans le camp de minawao et à Magdemé ont commencé après que l'épidémie a été declaré dans ces aires de santé
% des lieux publics (Gare routière, marché, toilettes, écoles, FOSA, caniveaux/rigoles) des	100%	100%	341 lieux publics (écoles, lieux de culte, cabarets, marché) au total désinfecté dont 284 lieux publics désinfectés dans le camp de Minawao et 57 lieux publics désinfectés dans l'aire de santé de Magdéme

communautés avec cas confirmés de choléra ayant été désinfectés			

2.10 Recommandations

Conclusions	Actions Recommandées
Faiblesse dans le mécanisme de gestion des installations par certains bénéficiaires : 2 forages en panne, DAL, etc..	Accompagner les comités de gestion des points d'eau, de suivi d'hygiène et d'assainissement dans les sites des PDIs pour une pérennité des réalisations.

2.11 Contraintes / défis / opportunités

Contraintes / Défis / Opportunités (liés à la mise en œuvre du programme et à la réalisation des résultats)	
Contraintes/Défis	Assurer le bon fonctionnement des comités de gestion pour la pérennité des installations d'eau dans le camp et sur les sites sachant que les robinets seront régulièrement fragilisés et les forages à motricité humaine tombent régulièrement en panne
Leçons tirées	L'engagement des populations sur les sites en créant des sous-comités pour la gestion de l'assainissement du site (la propreté autour des ménages, le désherbage, la propreté dans les latrines) afin de mieux assainir les sites et de faciliter l'implication de toutes les communautés ; L'engagement des populations à construire des latrines communautaires afin de réduire la défécation à l'air libre dans les sites des PDIs ;
Opportunités :	Accompagnement des PDIs à la construction des latrines communautaire et familiales

3 PROJET N° 2 : ASSISTANCE D'URGENCE AUX POPULATIONS DEPLACEES DANS LA REGION DU LAC TCHAD : ASSISTANCE EN SHELTER/NFIS AUX DEPLACES DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN, RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE ET REDUCTION DE LA VIOLENCE AU CAMEROUN POUR LE NEXUS, HUMANITAIRE, DEVELOPPEMENT ET PAIX

3.1 Contexte et justification

Dès le début de l'année 2014, le Nord-Est du Nigéria a été victime d'une augmentation de la violence et des attaques commises par le groupe islamiste Boko Haram (BH), menant à un déplacement majeur dans le pays avec un effet de contagion sur les pays voisins dont le Niger, le Tchad et le Cameroun. La région de l'Extrême-Nord du Cameroun, frontalière du Nigéria et du Tchad, compte désormais 377 877 Personnes Déplacées Internes, 49 564 réfugiés hors camps Nigérians et 130 690 personnes retournées selon le Round 24 de la DTM de l'OIM. Cette situation vient s'ajouter à des niveaux de pauvreté et de sous-développement particulièrement élevés pour cette région.

Afin d'assister les catégories de personnes mentionnées ci-dessus ayant généralement perdu la grande majorité ou la totalité de leurs biens personnels lors de leur déplacement, ces personnes ayant souvent aussi besoin de logement dans les localités d'accueil, tout comme de la reconstruction de leurs abris dans les localités de retour, l'OIM Cameroun sous financement de la German Humanitarian Assistance, a signé un contrat de partenariat avec l'Association des Animateurs et Encadreurs en Développement Communautaire (AAEDC) pour la mise en œuvre des activités d'assistance en articles ménagers essentiels, en abris d'urgence et en abris transitionnels en faveurs des populations déplacées de la région de l'Extrême-Nord Cameroun. Au terme de ce contrat test, au vu des résultats satisfaisant fournis par l'IP et du besoin urgent d'assistance sur le terrain, IOM souhaite effectuer une nouvelle extension de ce contrat pour les activités du top up de la German Humanitarian Assistance en faveur des populations déplacées et retournées du conflit intercommunautaire de Logone Birni et celles du gouvernement Japonais pour le renforcement de la résilience communautaire et la réduction de la violence au Cameroun pour le Nexus, Humanitaire, Développement et Paix

L'Objectif principal est l'amélioration des conditions de vies de déplacés dans la région du Lac Tchad (en particulier celles de l'Extrême Nord) et de communautés d'accueil.

Les objectifs spécifiques sont les suivants : les populations déplacées reçoivent des abris et les ménages les plus vulnérables reçoivent des kits NFIs.

Pour l'atteinte des objectifs un ensemble d'activités devraient être menées entre autres :

- L'information des autorités administratives et traditionnelles ;
- L'évaluation des besoins et définition des scores de vulnérabilité ;
- L'identification des bénéficiaires ;
- Distribution des kits NFIs et abris ;
- Prise en compte de l'aspect COVID 19 ;
- Suivi post distribution ;
- Formation des comités d'aide au logement (CAL) ;
- Suivi des constructions d'abris.
- Post construction

3.2 Introduction

L'Objectif principal est l'amélioration des conditions de vies de déplacés dans la région du Lac Tchad (en particulier celles de l'Extrême Nord) et de communautés d'accueil.

Le présent rapport mensuel couvre la période de 1er Octobre au 31 Décembre 2022 et relate les activités que l'AAEDC en partenariat avec ASFH ont mené sur le terrain pendant cette période. Il est structuré ainsi :

- L'information des autorités administratives et traditionnelles ;
- Evaluations des besoins ;
- L'identification des bénéficiaires ;
- Distribution des kits NFIs et abris ;
- Prise en compte de l'aspect COVID 19 ;
- Distribution des kits NFIs et abris ;
- Suivi post distribution ;

- Formation des comités d'aide au logement (CAL) ;
- Suivi des constructions d'abris

3.3 Activités prévues pour la période

Activités	Principales tâches ou approches de réalisation de l'activité
Information des autorités administratives et traditionnelles	Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles
Evaluations des besoins	Suivi des alertes
	Evaluation des besoins
Identification des bénéficiaires	Activité de ciblage
	Création des commissions de validation des listes validation des listes
	Tenue des réunions pour la validation des listes validation des listes
	Vérification des listes des bénéficiaires
Distribution des kits	Information des autorités administratives
	Aménagement du site de distribution
	Distribution proprement dite
Suivi de la construction des abris	Appui et accompagnement des bénéficiaires à la construction des abris
Prise en compte de l'aspect COVID 19	Sensibilisation des bénéficiaires sur la COVID 19 dans toutes les différentes phases des activités

3.4 Information des autorités

Lors de la mise en œuvre du projet, nous avons tour à tour rencontré les autorités administratives ainsi que les autorités traditionnelles suivantes pour une prise de contact afin de les informer sur les objectifs, le but, les attentes, les résultats et activités et le personnel intervenant du projet et la présentation globale du projet :

3.4.1 Département du Mayo Sava

- Le Préfet du Mayo Sava ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Kolofata ;
- Les Lawanes de villages des localités des Kouyapé

3.4.2 Département du Mayo Tsanaga

- Le Préfet du Mayo Tsnaga ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Mayo Moskota ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Koza ;
- Le Maire de Mozogo ;
- Les chefs de villages des déplacées et les chefs des différents quartiers.

3.4.3 Département du Logone et Chari

- Le préfet du Logone et Chari ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Logone Birni, Blangoua, Goulfey et Makary ;
- Le Sultan de Makary ;
- Les chefs de villages des localités des Makary, Biamo, Maham, Maroufa, Kekaya, Dilga Eli, Dilga Hemdane, Dougoumachi, Dabanga Abani, Koundoué, Boumbouma et Gambarou Mousgoum.

3.4.4 Département du Diamaré

- Le sous-préfet de l'arrondissement de Petté ;
- Le lawane de Fadaré.

3.5 Evaluations des besoins

De façon spécifique, l'évaluation a consisté à :

- Identifier le nombre exacte de personnes vulnérables (IDPs, rétournés, les populations hôtes vulnérables) qui se trouvent dans les localités et connaitre le niveau de vulnérabilité de ces derniers dans cette localité;
- Proposer une approche d'intervention en Shelter/NFIs en termes de réponse.

Bien plus, une prise en compte du contexte sécuritaire en lien avec l'accessibilité dans les zones concernées est recueillie grâce aux:

- Rencontres avec les personnes rencontrées à travers des focus groupe et des entretiens porte à porte à l'aide d'un questionnaire mis à notre disposition par l'OIM ;
- Entretiens et collecte des informations auprès des leaders communautaires (leaders religieux, chef de villages…), les agents de santé communautaires ainsi que les relais communautaires sur les lieux.
- Observations directes au niveau de village…

3.5.1 Evaluations des besoins dans les localités de Maham, Maroufa et Dabanga Abani dans l'arrondissement de Logone Birni

Le conflit intercommunautaire du 05 décembre 2022 dans l'arrondissement de Logone Birni entre les communautés arabes Choa et Massa/Mouzgoum et qui s'est rapidement répandu vers les villes de Kousseri et Zina dans le Logone et Chari, et aussi vers le département du Mayo Danay notamment dans les localités de Pouss et Maga a fait plusieurs pertes en vie humaine, une quarantaine de villages pillés, saccagés et incendiés laissant ainsi les familles sans abris et dépourvu de leurs biens. Cette situation a contraint les populations à se déplacer pour trouver refuge dans les arrondissements de Kousseri, Makary, Waza, Goulfey, Mora et du côté du Tchad où la sécurité semble être meilleure

L'accalmie étant revenue grâce à l'intervention des autorités administratives, tous les ménages ont déjà rejoint leurs localités de provenance le cas de MAHAM, MAROUFA et DABANGA ABANI. Toutefois, certains ménages ayant perdu leurs habitations et tous leurs biens sont restés sans abris adéquat avec un problème de promiscuité élevé.

Ainsi, dans le cadre nos activités en partenariat avec AAEDC-OIM l'équipe de Serbowel (ASFH) a réalisé une évaluation en Shelter le 10 et 11 octobre 2022 dans les localités de Maham, Maroufa et Dabanga Abani. Lors de cette mission, des échanges ont été menés avec les autorités administratives, traditionnelles, les leaders, les ménages retournés.

Selon les informations collectées par l'équipe de l'évaluation auprès des chefs des ménages, quartiers et leaders locaux et les observations directes, le nombre de la population retournés victime des incendies de ces localités tourne autour de 160 ménages (Maham 104, Maroufa et Dabanga Abani 37) soit 973 personnes parmi lesquels 40 ménages de 253 individus ont été enquêtés. **Les résultats de ces diagnostiques ont donnés un score moyen de 3.9 abris**, et 30% des personnes enquêtées sont des personnes à besoins spécifiques (Vieillard + mineurs, et Femme seule + mineurs…).

N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général	Personnes à besoins spécifiques (PBS)
			H	F	Enfant				
					G	F	T.E		
1	**Maham**	**22**	20	26	47	54	101	**147**	**30%**
2	**Dabanga Abani**	**12**	8	15	23	26	49	**72**	
3	**Maroufa**	**6**	4	7	11	12	23	**34**	
4	**Total**	**40**	**32**	**48**	**81**	**92**	**173**	**253**	

Tableau 1. *Ménage enquêté lors de l'évaluation des besoins*

Le score global moyen de vulnérabilité en NFIs des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5. Nous avons les scores suivants :

Groupe de population	Score Abris
Le tiers le plus pauvre	**3.62**
La moyenne	**3.92**
Le tiers le plus riche	**4.22**

Tableau 2. *Score ABRIS par groupe de richesse*

Recommandations : Ce score démontre à suffisance que les ménages vulnérables sont dans le besoin d'articles ménagers essentiels.

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques suivants concernant la promiscuité :

- 76% parents vivent dans le même abri avec les grands enfants ;
- 63% des abris sont occupés par plus de 5 personnes;

3.5.2 Evaluations des besoins dans la localité de Makary dans l'arrondissement de Makary

Depuis 2013, la région de l'Extrême Nord du Cameroun fait face à des multiples attaques et exactions des groupes armés non étatiques (GANE). Le département de Logone et Chari étant dans ladite région ne fait pas exception. Le mois d'octobre 2022 est marqué par des exactions des groupes armés non étatiques (GANE) notamment dans les localités de Naga, Goré Tchandi, Dororo, Katikimé et Doroliman dans l'arrondissement de Darak et Tchika, dans l'arrondissement de Hilé-Alifa, département du Logone et Chari .Dans la nuit du 09 au 10 octobre 2022, les GANE ont fait une incursion dans la localité de Katikimé 2 (Doroliman). Deux jeunes personnes y ont été enlevées, une pirogue, ainsi que 750 litres de carburant emportés. Le 12 octobre 2022, les groupes armés ont fait une nouvelle incursion dans la localité de Katikimé 2, une femme et son enfant ont été kidnappés, plusieurs boutiques cambriolées et les biens des populations emportés. Ces incidents ont provoqué le déplacement de plus mil millier de personnes vers les localités de Makary centre et Ngouma dans l'arrondissement de Makary, de Blangoua, arrondissement de Blangoua, et les localités de Hilé-alifa 1 et 2, situées dans l'arrondissement de Hilé Alifa dans le même département.

Suite à ce mouvement, **TABLEAU DE BORD N°47 DE L'OIM** donne alerte à la communauté humanitaire afin d'assurer les évaluations par acteurs dans divers secteurs. De part ces mots cités ci-dessus et l'urgence vulnérabilité accru, le consortium AAEDC-SERBOWEL décide de faire du 19 au 20 octobre 202 une évaluation des besoins en NFI/ABRI pour déterminer le nombre des ménages actuellement dans les localités de MAKARY et le niveau de vulnérabilité de ces populations

Selon les informations collectées par l'équipe de l'évaluation auprès des chefs des ménages, quartiers et leaders locaux et les observations directes, le nombre de la population déplacée sur ce site tourne autour de 150 ménages Makary soit 1266 personnes parmi lesquels 60 ménages de 518 individus ont été enquêtés. **Les résultats de ces diagnostiques ont donnés un score moyen de 4.40 en abris, en 3,9 NFIs et 40% des personnes enquêtés sont des personnes à besoins spécifiques** (Handicape physique, Vieillard + mineurs, et Femme seule + mineurs) au vu de l'aperçu des ménages des déplacés, presque tous les ménages vivent à la **belle étoile.**

NB : Il est à noter que le mouvement continu progressivement.

N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général	Personnes à besoins spécifiques (PBS)
			H	F	Enfant				
					G	F	T.E		
1.	MAKARY	60	43	69	190	216	406	518	24

Tableau 3 : *Nombres des populations déplacées enquêtés lors de l'évaluation*

Le score global moyen de vulnérabilité en NFIs des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5. Nous avons les scores suivants :

Groupe de population	Score NFI
Le tiers le plus pauvre	**4,3**
La moyenne	**3,9**
Le tiers le plus riche	**3,4**

Tableau 4. *Score NFI par groupe de richesse*

Article	Score = 0	Score = 1	Score = 2	Score 3	Score = 4	Score = 5
Score Total	**0%**	**0%**	**0%**	**20%**	**70%**	**10%**

Tableau 5. *Répartition des ménages par score*

Recommandations : Ce score démontre à suffisance que les ménages vulnérables sont dans le besoin d'articles ménagers essentiels dont il est nécessaire des assistés à 100% (150 ménages).

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5. Nous avons les scores suivants :

Groupe de population	Score ABRIS
Le tiers le plus pauvre	**4,70**
La moyenne	**4,40**
Le tiers le plus riche	**4,10**

Tableau 6. *Score ABRIS par groupe de richesse*

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques suivants concernant la promiscuité :

- 86% parents vivent dans le même abri avec les grands enfants ;
- 93% grands enfants filles et garçons vivent dans le même abri;
- Les 100% des ménages évalués vivent dans des abris non adéquats ;
- Non-assistance en abris et NFIs depuis leurs arrivés dans ces localités

Recommandation : Distribuer des Kits abris d'urgence à 150 ménages afin de répondre et résoudre le problème des promiscuités et avoir observer dans les ménages compte tenu :

3.5.3 Evaluations des besoins de la localité de DOUGOUMACHI dans l'arrondissement de Blangoua

Depuis 2013, la région de l'Extrême Nord du Cameroun fait face à des multiples attaques et exactions des groupes armés non étatiques (GANE). Le département de Logone et Chari étant dans ladite région ne fait pas exception. C'est ainsi qu'on note depuis cette année plusieurs incidents dans les différents villages du lac-Tchad dont celui de Mangalmé arrondissement de Blangoua est listé. Le village Mangalmé à enregistrer plusieurs incursions de GANE dont l'une est celle de La nuit du mardi 19 au mercredi 20 décembre 2022 pendant laquelle 04 personnes ont été enlevés et le lendemain, plusieurs personnes se sont déplacées pour retrouver déplacées à Dougoumachi dans le même arrondissement ou la sécurité semble un peu favorable.

Mardi 27 décembre 2022, une équipe du consortium Serbowel-AAEDC a effectué une mission sur le site de Dougoumachi pour une évaluation de besoins en Abris et bien non alimentaire et déterminer aussi le nombre de personnes exacte présent sur le site.

De cette évaluation, 102 ménages de 707 personnes étaient déplacés sur le site et le mouvement était en continu.

Selon les informations collectées par l'équipe de l'évaluation auprès des chefs des ménages, quartiers et leaders locaux et les observations directes, le nombre de la population déplacée sur ce site tourne autour de **161 ménages soit 1132 personnes parmi lesquels 55 ménages de 397 individus ont été enquêtés. Les résultats de ces diagnostiques ont donnés un score moyen de 4,69 en abris, en 4,4 NFIs et 36%** des personnes enquêtés sont des personnes à besoins spécifiques (Handicape physique, Vieillard + mineurs, et Femme seule + mineurs) au vu de l'aperçu des ménages des déplacés, presque tous les ménages vivent à la belle étoile.

NB : Il est à noter que le mouvement continu progressivement.

N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général	Personnes à besoins spécifiques (PBS)
			H	F	Enfant				
					G	F	Total Enfant		
1.	MANGALME	55	41	46	130	133	263	350	36%

Tableau 7 : *Nombres des populations déplacées enquêtés lors de l'évaluation*

Le score global moyen de vulnérabilité en NFIs des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5. Nous avons les scores suivants :

Groupe de population	Score NFI

Le tiers le plus pauvre	**4,8**
La moyenne	**4,6**
Le tiers le plus riche	**4,4**

Tableau 8. *Score NFI par groupe de richesse*

Article	Score = 0	Score = 1	Score = 2	Score 3	Score = 4	Score = 5
Score Total	**0%**	**0%**	**0%**	**0%**	**24%**	**76%**

Tableau 9. *Répartition des ménages par score*

Recommandations : Ce score démontre à suffisance que tous les ménages sont vulnérables en bien essentiels de ménage dont il est nécessaire d'assister cette population à 100% en kits NFIs.

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5. Nous avons les scores suivants :

Groupe de population	Score ABRIS
Le tiers le plus pauvre	**4,9**
La moyenne	**4,6**
Le tiers le plus riche	**4,3**

Tableau 10. *Score ABRIS par groupe de richesse*

Recommandation : Besoins en kits abris aux ménages retournés compte tenu du fait que 10 % des ménages enquêtés sont des retournés mais leurs modes de vie est considère comme des déplacées interne mais chacun est propriétaire d'une parcelle.

3.5.4 Evaluations des besoins de la localité de BIAMO dans l'arrondissement de Makary

Dans la nuit du 07 au 08 novembre 2022 autour de 3h du matin, la localité de Biamo dans l'arrondissement de Makary, département du Logone et Chari, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a été victimes de la montée des eaux (inondations) qui a provoqué la rupture de la digue de protection aux abords du village et causée le déplacement de plusieurs centaines de personnes. Ce déplacement a contraint les populations à laisser derrière elles leurs biens et autres objets de valeurs en se dirigeant vers un site spontané d'urgence improvisé situé à environ 300 mètres de l'ancien lieu d'agglomération de ces populations dans la même localité.

Suite à ce mouvement, **TABLEAU DE BORD N°56 DE L'OIM** donne alerte à la communauté humanitaire afin d'assurer les évaluations par acteurs dans divers secteurs. De part ces mots cités ci-dessus et vu l'urgence de vulnérabilité accru, le consortium Serbowel-AAEDC décide de faire du 10 au 11 novembre 2022 une évaluation des besoins en NFI/ABRI pour déterminer le nombre des ménages présents sur ce site et le niveau de vulnérabilité en Shelter NFI de cette population.

Selon les informations collectées par l'équipe de l'évaluation auprès des chefs des ménages, quartiers et leaders locaux et les observations directes, le nombre de la population déplacée sur ce site tourne autour de **240 ménages soit 1660 personnes** parmi lesquels 44 ménages de 315 individus ont été enquêtés. Les résultats de ces diagnostiques ont donnés **un score moyen de 5,00 en abris, en 4,4 NFIs et 17%** des personnes enquêtés sont des personnes à besoins spécifiques (Handicape physique, Vieillard + mineurs, et Femme seule + mineurs) au vu de l'aperçu des ménages des déplacés, presque tous les ménages vivent à la belle étoile.

NB : Il est à noter que le mouvement continu progressivement.

N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général	Personnes à besoins spécifiques (PBS)
			H	F	Enfant				
					G	F	Total Enfant		
1.	Biamo	**44**	**25**	**39**	**121**	**130**	**251**	**315**	**17%**

Tableau 11 : *Nombres des populations déplacées enquêtés lors de l'évaluation*

Le score global moyen de vulnérabilité en NFIs des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5. Nous avons les scores suivants :

Groupe de population	Score NFI

Le tiers le plus pauvre	**4,8**
La moyenne	**4,4**
Le tiers le plus riche	**3,5**

Tableau 11. *Score NFI par groupe de richesse*

Article	Score = 0	Score = 1	Score = 2	Score 3	Score = 4	Score = 5
Score Total	**0%**	**0%**	**0%**	**18%**	**32%**	**50%**

Tableau 13. *Répartition des ménages par score*

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques que les 100% des personnes vivent à la belle étoile.

Recommandation : Distribuer des Kits abris d'urgence et NFI à 240 ménages afin de pouvoir abriter ces sinistrés.

3.5.5 Evaluations des besoins dans les localités de Boumbouma et Koundoué dans l'arrondissement de Goulfey

Dans la nuit du 07 au 08 novembre 2022 autour de 3h du matin, la localité de boum bouma et Koundoué dans l'arrondissement de Goulfey, département du Logone et Chari, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ont été victimes de la montée des eaux (inondations) qui a provoqué la rupture de la digue de protection aux abords du village et causée le déplacement d'une centaine de personnes. Ce déplacement a contraint les populations à laisser derrière elles leurs biens et autres objets de valeurs en se dirigeant vers un site spontané d'urgence improvisé situé à environ 300 mètres de l'ancien lieu d'agglomération de ces populations dans la même localité.

Suite à ce mouvement, **TABLEAU DE BORD N°56 et 57 DE L'OIM** donne alerte à la communauté humanitaire afin d'assurer les évaluations par acteurs dans divers secteurs. De part ces mots cités ci-dessus et vu l'urgence de vulnérabilité accru, le consortium Serbowel-AAEDC décide de faire du **10 au 11 novembre 2022** une évaluation des besoins en NFI/ABRI pour déterminer le nombre des ménages présents sur ces sites et le niveau de vulnérabilité en Shelter NFI de cette population.

Selon les informations collectées par l'équipe de l'évaluation auprès des chefs des ménages, quartiers et leaders locaux et les observations directes, le nombre de la population déplacée sur ces sites tourne autour de **80 ménages soit 430 personnes parmi lesquels 25 ménages de 137 individus** ont été enquêtés dans les deux localités. Les résultats de ces diagnostiques ont donnés un score moyen de **5,00 en abris, en 4,4 NFIs et 17%** des personnes enquêtés sont des personnes à besoins spécifiques (Handicape physique, Vieillard + mineurs, et Femme seule + mineurs) au vu de l'aperçu des ménages des déplacés, presque tous les ménages vivent à la belle étoile.

NB : Il est à noter que le mouvement continu progressivement.

N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général	Personnes à besoins spécifiques (PBS)
			H	F	Enfant				
					G	F	Total Enfant		
1.	Boum bouma	**11**	**11**	**12**	**18**	**21**	**39**	**62**	**18%**
2.	koundoué	**14**	**14**	**15**	**21**	**25**	**46**	**75**	

Tableau 14 : *Nombres des populations déplacées enquêtés lors de l'évaluation*

Le score global moyen de vulnérabilité en NFIs des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à **3,5**. Nous avons les scores suivants :

Groupe de population	Score NFI
Le tiers le plus pauvre	**4,9**
La moyenne	**4,8**
Le tiers le plus riche	**3,7**

Tableau 11. *Score NFI par groupe de richesse*

Article	Score = 0	Score = 1	Score = 2	Score 3	Score = 4	Score = 5

Score Total	**0%**	**0%**	**0%**	**18%**	**32%**	**50%**

Tableau 13. *Répartition des ménages par score*

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques que les 100% des personnes vivent à la belle étoile.

Recommandation : Distribuer des Kits abris d'urgence et NFI à **80 ménages** afin de pouvoir abriter ces sinistrés.

3.5.6 Evaluations des besoins dans les localités de Louba Louba, Ouro Dandi et et Koundoué dans l'arrondissement de Pette

Le conflit intercommunautaire du 05 décembre 2022 dans l'arrondissement de Logone Birni entre les communautés arabes Choa et Massa/Mouzgoum et qui s'est rapidement répandu vers les villes de Kousseri et Zina dans le Logone et Chari, et aussi vers le département du Mayo Danay notamment dans l'arrondissement de Maga a fait plusieurs pertes en vie humaine, une quarantaine de villages pillés, saccagés et incendiés laissant ainsi les familles sans abris et dépourvu de leurs biens. Cette situation a contraint les populations de cette arrondissement à se déplacer pour trouver refuge dans le département du Diamaré plus précisement dans les arrondissements de Petté, Bogo, Maroua 1er, Maroua 2 et Maroua 3 où la sécurité semble être meilleure

Suite aux multiples appels des autorités administratives de l'arrondissement de Petté en raison de la situation de vulnérabilité des PDIs dans cet arrondissement et l'EMS du 03 au 05 Novembre 2022 dans la localité de Fadaré dans l'Arrondissement de Petté, Département du Diamaré AAEDC a décidé de mener une évaluation rapide du 19 au 22 Octobre 2022 dans les localités de Louba Louba, Ouro Dandi et Adoumer.

Au vu des différents scores moyens enregistrés lors de notre rapport en NFIs qui était de 4.2 et de l'EMS qui est de 4.88, des recommandations ont été formulées et le partenaire vu l'urgence de la situation, a approuvé l'assistance qui devrait être apportée à toutes ces personnes vulnérables.

3.6 Identification des bénéficiaires

3.6.1 Le ciblage, la création de la commission et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de MAKARY

Le ciblage à base communautaire étant une démarché qui consiste à faire participer la population au processus de sélection des bénéficiaires (auto ciblage), cette démarche retenu notre attention et après explication de la méthode aux populations un comité de ciblage constitué d'une équipe de 05 individus choisis en assemblé par la communauté elle même pour les représenter et participer au ciblage a été mis sur pied sur le site de Makary.

Les membres (05 individus) dudit comité ont été formés sur les critères de choix de bénéficiaires, la fiche de collecte d'information ménages ainsi que sur les mesures et précautions à prendre lors de l'enregistrement des ménages afin de lutter contre la propagation de la COVID 19.

Après les détails sur les nombres des ménages à assister, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

- Information la communauté sur les nombres des personnes vulnérables des déplacés et de la communauté hôte vulnérable ;
- Création d'un comité de ciblage ;
- Création une commission de validation de liste des bénéficiaires au sein de la chefferie de Nguétchewé.

Chaque chef de village est sortie de la réunion avec une date arrêtée pour réunir sa communauté, mettre sur pied un comité de ciblage, identifier les bénéficiaires vulnérables et les CAL (Comité d'aide au logement).

N°)	NOMS ET PRENOMS	CNI	CONTACT	FONCTION
1	MADJI ELI	000457004	673153339	IMAM
2	BARKA ISSEINI	105624793		LEADER
3	ABAZENE RAPPA	105624980	671550737	LEADER
4	AMADOU	109825201	673098909	LEADER
5	ABAKACHI ABAICHO	114227559	677363939	LEADER

6	LAWANA ABANA	1193833453	671189038	LEADER

Tableau N° 14 : *Liste des membres des commissions de ciblage et de validation des ménages bénéficiaires*

La communauté cible s'est engagé pour la mise en œuvre du projet. Tous les bénéficiaires des abris d'urgence se sont engagés à construire eux même leurs abris.

3.6.2 Le ciblage, Le ciblage, la création de la commission et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de BIAMO

Le ciblage à base communautaire étant une démarché qui consiste à faire participer la population au processus de sélection des bénéficiaires (auto ciblage), cette démarche retenu notre attention et après explication de la méthode aux populations un comité de ciblage constitué d'une équipe de 05 individus choisis en assemblé par la communauté elle même pour les représenter et participer au ciblage a été mis sur pied sur le site de Biamo.

Les membres (05 individus) dudit comité ont été formés sur les critères de choix de bénéficiaires, la fiche de collecte d'information ménages ainsi que sur les mesures et précautions à prendre lors de l'enregistrement des ménages afin de lutter contre la propagation de la COVID 19

A côté du comité de ciblage un comité local d'aide au logement a été mis sur pied. Les membres dudit comité ont été choisis par la communauté elle-même sur la supervision de l'équipe ASFH et ont été briffer/formé sur la construction d'abris d'urgence à l'aide de bois et de bâches.

N°	NOMS ET PRENOMS	CNI	CONTACT	FONCTION
1	DJIDDA MALA CHOA	117713103	678323550	BLAMA (Représentant chef traditionnel)
2	MISKAI ABADAM	107357	681291095	LEADER
3	EMMA ALHADJI	112157663	650612270	LEADER
4	SEINI OUSSOUMAN	110163445		LEADER
5	ABAKACHI ABOUNA	KIT239	654055478	LEADER

Tableau N° 15 : *Liste des membres du comité de ciblage*

3.6.3 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de MAHAM et MAROUFA

Le ciblage à base communautaire étant une démarché qui consiste à faire participer la population au processus de sélection des bénéficiaires (auto ciblage), cette démarche retenu notre attention et après explication de la méthode aux populations un comité de ciblage constitué d'une équipe de 04 individus choisis en assemblé par la communauté elle même pour les représenter et participer au ciblage a été mis sur pied dans les localités de Maham et Maroufa.

Les membres (10 individus) dudit comité ont été formés sur les critères de choix de bénéficiaires, la fiche de collecte d'information ménages ainsi que sur les mesures et précautions à prendre lors de l'enregistrement des ménages afin de lutter contre la propagation de la COVID 19.

A côté du comité de ciblage un comité local d'aide au logement a été mis sur pied. Les membres (14 personnes. Liste des membres du comité local d'aide au logement) dudit comité ont été choisis par la communauté elle-même sur la supervision de l'équipe ASFH et ont été briffer/formé sur la construction d'abris d'urgence à l'aide de bois et de bâches.

3.6.4 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de OURO DANDI, LOUBA LOUBA et ADOUMER

Après la validation de l'assistance à dans l'Arrondissement de Petté, Département du Diamaré, l'équipe AAEDC a organisé une descente sur le terrain. Conduite par le Coordonnateur, une réunion de concertation et d'information sur le rapport de l'évaluation de besoin avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaire desdits villages et sur les techniques de ciblage des bénéficiaires a été tenu au sein du lamidat de Fadaré.

Après les détails sur les nombres des ménages à assister, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

- Information la communauté sur les nombres des personnes vulnérables des 03 localités ;
- Création d'un comité de ciblage ;
- Création une commission de validation de liste des bénéficiaires au sein du lamidat de Fadaré.

Chaque chef de village est sortie de la réunion avec une date arrêtée pour réunir sa communauté, mettre sur pied un comité de ciblage, identifier les bénéficiaires vulnérables et les CAL (Comité d'aide au logement).

N°	NOMS ET PRENOMS	LOCALITE	FONCTION
1	YERIMA	Fadaré	Représentant du LAWANE
2	MAHAMAT ABDOULAYE	Louba Louba	Représentant de la communauté
3	SALEH MAHAMAT	Louba Louba	Représentant de la communauté
4	MOUSSA OUSMAN	Ouro Dandi	Président des IDPS
5	FATIME GOUDJA	Ouro Dandi	Representant communauté
6	OUSMANOU	Fadaré	Représentant de la communauté
7	ABALI ABAKAR 1	Fadaré	Représentant de la communauté
8	TCHARI IDRISSA	Adoumer	Representant communauté
9	ABISSO GOUDJA	Fadaré	Representant communauté
10	MARIAM YOUGOUDA	Adoumer	Représentant de la communauté

Tableau N° 16 : *Liste des membres des commissions de ciblage et de validation des ménages bénéficiaires*

Chaque village a mis les stratégies d'identification avec des membres importants de la communauté.

Les comités de ciblage villageois ont été mis sur pied par les communautés. Ces réunions ont été dirigées par les chefs des villages sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe AAEDC. Les CAL (Comité d'aide au logement) ont été identifiées, la liste des bénéficiaires est connue en annexe, de même que les autres villages.

3.6.5 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de KEKAYA

Le ciblage à base communautaire étant une démarche qui consiste à faire participer la population au processus de sélection des bénéficiaires (auto ciblage), cette démarche a notre attention et après explication de la méthode aux populations un comité de ciblage constitué d'une équipe de 05 individus choisis en assemblé par la communauté elle même pour les représenter et participer au ciblage a été mis sur pied sur le site de Kekaya.

Les membres (05 individus retenu) dudit comité nous ont remis la liste de chaque communauté présente sur le site. Ils ont été formés sur les critères de choix de bénéficiaires, la fiche de collecte d'information ménages ainsi que sur les mesures et précautions à prendre lors de l'enregistrement des ménages afin de lutter contre la propagation de la COVID 19.

NOMS ET PRENOMS	CONTACT	FONCTION
ABOUNA ADAM	654220015	BLAMA (Représentant chef traditionnel)
ABAKACHI MAMAT	653731026	LEADER Djargoudja
IDRISSA MAMAT	652583229	LEADER Mangalmé
ISSA OUMAR	651785501	LEADER Zoundouma
ALI BAGADAI	654055478	LEADER Maracha djimtilo

Tableau N° 17 : *Liste des membres des commissions de ciblage et de validation des ménages bénéficiaires*

A côté du comité de ciblage un comité local d'aide au logement composée de 08 individus a été mis sur pied par la communauté elle-même sur la supervision de l'équipe d'ASFH et ont été formé sur la technique de construction d'abri d'urgence à l'aide de bois et de bâches.

N°	NOMS ET PRENOMS	SEXE
1	ALLAWAN IDRISSA	M
2	DJIME DAIHIYE	M
3	MOUSSA ALI	M
4	ASSANA ABOUNA	M
5	DIGUIO MAYO	M
6	HASSANA ALHADJI	M
7	FILIE HAROUNA	M
8	ABICHO MAGADJI	M

Tableau N° 18 : *Liste des membres des CAL*

3.6.6 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de DABANGA ABANI, DILGA ELI, DILGA HEMDANE et GAMBAROU MOUSGOUM

Après la réception du rapport l'évaluation multisectorielle des localités, DILGA ELI ; DILGA HEMDEN ; GAMBAROU MOUSGOUM et DABAGA ABANI dans l'Arrondissement de Logone Birni, Département de Logone et Chari, l'équipe de consortium AAEDC et SERBOWEL ont organisée une descente sur le terrain. Une réunion de concertation et d'information sur le rapport de l'évaluation multisectorielle avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaire dudit villages et sur les techniques de ciblage des bénéficiaires a été tenu aux sein des chefferies de chaque localité cible.

Après les détails sur les nombres des ménages à assister, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

- Information de la communauté sur les nombres des personnes vulnérables dans les localités cible ;
- Création d'un comité de ciblage dans les localités cible ;
- Création d'une commission de validation de la liste des bénéficiaires dans les localités cible.

Les localités ont mis les stratégies d'identification avec des membres importants de la communauté.
Le comité de ciblage villageois a été mis sur pied par la communauté. Ces réunions ont été dirigées par les chefs des villages sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe de consortium AAEDC / SERBOWEL. Les CAL (Comité d'aide au logement) ont été identifié, la liste des bénéficiaires est connue et disponible.

Des résolutions ont été apportées par les chefs des villages pour la sélection des bénéficiaires en organisant des réunions avec toute la communauté. Le choix des ménages bénéficiaires vulnérables a été fait par la communauté elle-même. Les quotas des bénéficiaires sont également connus.

Les localités s'est sont engagée pour la mise en œuvre du projet. Tous les bénéficiaires des Abris transitionnels se sont engagés à construire eux même leurs abris.

3.6.7 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de KOUNDOUE et BOUMBOUMA

Après l'évaluation des besoins par l'équipe de consortium des localités, BOUMBOUMA et KOUNDOUE dans l'Arrondissement de GOULFY, Département de Logone et chari, l'équipe de consortium AAEDC/SERBOWEL ont organisée une descente sur le terrain. Une réunion de concertation et d'information sur le rapport de l'évaluation multisectorielle avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaire dudit villages et sur les techniques de ciblage des bénéficiaires a été tenu aux sein des chefferies de chaque localité cible.

Après les détails sur les nombres des ménages à assister, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

- Information de la communauté sur les nombres des personnes vulnérables dans les localités cible ;
- Création d'un comité de ciblage dans les localités cible ;
- Création d'une commission de validation de la liste des bénéficiaires dans les localités cible.

Les localités ont mis les stratégies d'identification avec des membres importants de la communauté.
Le comité de ciblage villageois a été mis sur pied par la communauté. Ces réunions ont été dirigées par les chefs des villages sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe de consortium AAEDC / SERBOWEL. Les CAL (Comité d'aide au logement) ont été identifié, la liste des bénéficiaires est connue et disponible.

Des résolutions ont été apportées par les chefs des villages pour la sélection des bénéficiaires en organisant des réunions avec toute la communauté. Le choix des ménages bénéficiaires vulnérables a été fait par la communauté elle-même. Les quotas des bénéficiaires sont également connus.

Les localités s'est sont engagée pour la mise en œuvre du projet. Tous les bénéficiaires des Abris transitionnels se sont engagés à construire eux même leurs abris.

3.6.8 La vérification des listes des bénéficiaires

Les mobilisateurs se sont rendu dans chaque localité afin de vérifier les noms, statuts et surtout la présence effective et toutes les informations sur les ménages de la liste des bénéficiaires. Ainsi, par le porte à porte, chaque chef de ménage a été rencontré. Cette approche nous a permis de faire un toilettage de la liste des bénéficiaires.

Des équipes ont été constituées et ses membres ont été formés sur le remplissage des listes d'enregistrement des ménages, les critères de sélection d'un ménage ainsi que la posture lors de l'enregistrement afin de minimiser les risques d'erreur ainsi que des erreurs d'inclusion et d'exclusion.
Le travail de sélection de potentiel bénéficiaires a préalablement été fait par les comités de ciblage mis en place par la communauté sous la supervision des agents des mobilisateurs. L'exercice consistait d'aller de maison à maison pré-identifié par les membres du comité afin de collecter les informations sur le ménage tels que décrit sur la fiche d'enregistrement ménage.
Sur la base des informations collectées lors de l'enregistrement des potentiels ménages une enquête de vérification des listes de potentiels bénéficiaires a été mener par les équipes programme afin de vérifier/confirmer la véracité des informations fournis par les ménages lors du ciblage.
A l'unanimité ces listes ont été validées et accepter par la communauté comme étant la liste des personnes vulnérable répondant aux critères de choix du projet.




Photo 2 et 3 *: Vérification de liste des bénéficiaires à Maroufa et Dabanga Abani(Logone Birni)*



Photo 4 *: Vérification de liste des bénéficiaires à Boumbouma (Goulfey)*

3.7 La distribution des kits

3.7.1 Le transport des kits

Suite à la demande de sortie introduite au niveau chef de projet Shelter/NFIs de l'OIM, des camions ont été apprêté par AAEDC pour l'enlèvement des kits. Ainsi les différents kits ont été chargés ce jour :

N°	DESCRIPTION	Unité	TOTAL
	KITS NFIS		
1	BAG 100CM X 100CM	Pièce	**835**
2	MOSQUITO NET	Pièce	**2505**
3	BLANKETS	Pièce	**2505**
4	BUCKET 14L	Pièce	**835**
5	SLEEPING MAT (NATTE)	Pièce	**2505**
6	KITCHEN SET B	Pièce	**835**
7	HOUE	Pièce	**835**
8	JERRYCAN 20L	Pièce	**835**
9	SERVIETTES HYG PACK 10	Pièce	**2505**
10	SAVON DE LESSIVE 400G	Pièce	**4175**
11	SAVON DE BAR 250G	Pièce	**4175**
	KITS ABRIS		
1	SAC DE CIMENT 50 (POUR SCELLEMENT DES POTEAUX)	Kg	**240**
2	TOLE ONDULEE DE 0.9X2M	Pièce	**2400**
3	CHEVRON 8X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6 METRES POUR POTEAUX	Pièce	**3945**
4	LATTES 4X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6METRES,	Pièce	**5140**
5	POINTE A TOLE AVEC RONDELLES EN CAOUTCHOUC	Kg	**2390**
6	BANDE METALLIQUE, POUR TENIR LA STRUCTURE (LANGUA)	Pièce	**1200**
7	CORDES	Pièce	**1146**
8	BACHES DE 6X4M	Pièce	**2030**
9	NATTE TRADITIONNELLE EN PAILLES LISSE ET PLATE, POUR PLAFOND	Pièce	**360**
10	PAILLE TISSEE (SEKO) DE DIMENSIONS 2X3M	Pièce	**1200**
11	PORTE COMPLETE DE 0.8X2M, AVEC CADRE EN BOIS,	Pièce	**120**
12	FENETRE COMPLETE DE 0.5X0.6M, AVEC CADRE EN BOIS,	Pièce	**120**
13	POINTES DE 80MM	Kg	**1075**
14	ROULEAU DE FIL D'ATTACHE POUR TENIR LE FAUX PLAFOND	Rleau	**120**
15	XYLAMON FORT	Litre	**2270**
N°	**OUTILS (01 KIT POUR 02 MENAGES)**		
1	PINCEAU DE 100MM	Pièce	**477,5**
2	PIOCHE AVEC MANCHE	Pièce	**60**
3	PELLE AVEC MANCHE	Pièce	**60**
4	SCIE A BOIS DE BONNE QUALITE	Pièce	**60**
5	MARTEAU METALLIQUE	Pièce	**60**

3.7.2 L'aménagement du site de distribution

D'un commun accord lors des rencontres de validation des listes par les différentes commissions (Makary, Biamo, Fadaré, Maham, etc …) toutes les parties prenantes ont choisi les sites de distribution. Les mobilisateurs communautaires et les CAL de chaque village se sont retrouvées pour l'aménagement des sites. Il était question de délimiter le site avec des cordes. Des espaces ont été aménagés tels que :

- Un espace de sensibilisation des bénéficiaires ;
- Un espace d'identification des bénéficiaires ;
- Une entrée du site avec un dispositif de lave main ;
- Un espace de retrait de carte de décharge de kits ;
- Un espace où ont été entreposés les kits ;
- Enfin la sortie où une dernière vérification est faite afin de s'assurer que les bénéficiaires ont effectivement reçus leurs kits.

3.7.3 La distribution de kits

L'activité de distribution suit toujours une logique et des étapes bien prédéfinies et qui consistaient pour les bénéficiaires de passer selon les étapes suivantes :

- **Etape 1 d'appel et sensibilisation** : A ce poste lecture des noms des bénéficiaires tels que mentionné sur la liste était effectué et aussi des sensibilisations sur la COVID 19 (port du masque et respect de distanciation physique), ainsi que les différentes étapes à suivre dans le site de distribution. Afin de respecter les mesures barrière contre la COVID 19 les bénéficiaires sont envoyés au poste suivant par petit vague de 05 individus ;

- **Etape 2 vérification identité des bénéficiaires** : Après lavage ou nettoyage des mains au Gel Hydro alcoolique et port du masque (cache nez) l'identité des bénéficiaires étaient vérifiées en confrontant les informations inscrites sur la liste et ceux sur la CNI ou tout autre document qui a servi à l'identification du bénéficiaire (Nom et N° de CNI etc…). Après cette étape les bénéficiaires étaient orientés vers le poste de décharge de coupon si leur information était exacte ;
- **Etape 3 Décharge coupon** : A ce poste chaque bénéficiaire identifié recevait contre décharge deux coupons (01 NFIs et 01 Abris) indiquant la quantité exacte d'article a déchargé ;
- **Etape 4 décharge des Kits** : ici chaque bénéficiaire recevait ces kits contre présentation du coupon des Kits NFIs et des Kits Abris puis il est accompagné vers la sortie par le personnel journalier ou CAL.

3.7.3.1 La distribution des kits dans les localités de Maham et Maroufa, Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari

Les distributions proprement dites ont commencé une séance de sensibilisation sur le respect des mesures barrières contre le COVID 19 et l'information par focus group des bénéficiaires sur le déroulement de la dite distribution.

La distribution proprement dite a commencé une séance de sensibilisation sur le respect des mesures barrières contre le COVID 19 et l'information par focus group des bénéficiaires sur le déroulement de ladite distribution.

Chaque bénéficiaire était informé au préalable lors de la vérification des listes par les mobilisateurs sur la date, le lieu, l'heure de distribution ainsi que sur les mesures barrières contre le covid 19 à respecter lors de la distribution.

Ils ont été informé sur les différents parcours à effectuer en commençant par :

- Le checking des listes pour l'identification des bénéficiaires ;
- La signature des documents ;
- La décharge des kits ;
- La sortie.



Photo N° 07 et 08 : Respect des mesures barrières par la désinfection des mains et le port du masque




Photo N° 09 et 10 : signature et décharge des kits par les bénéficiaires

A chaque étape des parcours étaient présent un mobilisateur et des membres des CAL pour faciliter la tâche et concourir au bon déroulement de la distribution. Il a été demandé aux membres des différentes sous commissions d'assister l'équipe afin de faciliter l'identification des bénéficiaires ne possédant pas de CNI.

Les tickets des abris disponibles portaient les mentions suivantes à savoir comme l'indique le tableau :

	ABRI TRANSITIONNELS	
01	BACHES	**03**
02	SACS DE CIMENT 50 KG	**02**
03	TOLE ONDULE (FEUILLES DE TOITURE)	**20**
04	CHEVRONS 8X8 CM EN BOIS BLANC 6 METRES POUR POTEAUX	**12**
05	LATTES 4X8CM EN BOIS BLANCS, 6 METRES POUR PANNES TRAVERSES LATERALES	**15**
06	CLOUS DE TOLE AVEC RONDELLES EN CAOUTCHOUC (KG)	**06**
07	BANDE METALLIQUE, POUR CONSTRUIRE LA STRUCTURE (LANGALANGA)	**03**
08	NATTE TRADITIONNELLE (PAILLE) COMME PLAFOND 12 M2	**04**
09	PORTE COMPLETE EN TOLE/CHARNIERE/CADENAS	**01**
10	FENETRE	**01**
11	POINTES DE 80MM (KG)	**02**
12	XYLAMON FORT (LITRE)	**05**
13	PAILLE POUR COUVRIR 15M	**02**
14	PINCEAU DE 100MM	**01**
	OUTILS	
01	PIOCHE	**01**
02	PELLE	**01**
03	SCIE	**01**
04	MARTEAU	**01**

Bénéficiaires servis en Abris transitionnels des localités de Maham et Maroufa

N°	Localités	Nbres ménages	Hom.	Fem.	Garç.	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	TOTAL
								H	F		
1	**MAHAM**	100	88	111	264	284	**747**	**7**	**1**	**4**	**759**
2	**MAROUFA**	20	16	19	35	40	**110**	**2**	**2**	**0**	**114**
TOTAL		**120**	**104**	**130**	**299**	**324**	**857**	**9**	**3**	**4**	**873**

3.7.3.2 La distribution des kits dans la localité de Biamo, Commune de Makary, Département du Logone et Chari

Débuté à 8h30, par une délimitation du périmètre de distribution à l'aide des cordes et piquets, le site de distribution a été organisé en 04 postes (Appel et sensibilisation, vérification identité par un staff et le comité de ciblage, décharge des Kits) avec une entrée et sortie disposés à des côtés opposés.

Des sensibilisations sur le respect des mesures barrières contre la COVID 19 (port du masque, lavage des mains et respect de la distance physique de 1,5m etc…) ainsi des mesures et règles à respecter sur le site de distribution ont été faites à l'endroit de l'assistance. Aussi un rappel sur composition des Kits par ménages ainsi que l'utilisation qui doit être en faire de ces Kits. De manière concrète l'exercice consistait pour les bénéficiaires de passer 03 étapes avant la décharge de leurs Kits.

Les tickets des abris disponibles portaient les mentions suivantes à savoir comme l'indique le tableau :

KITS NFIs		
01	MOSQUITO NET	**720**
02	KITS CUISINE	**240**
03	BLANKETS	**720**
04	SLEEPING MAT (NATTE)	**720**
05	HOUE	**240**
06	JERRYCAN 20L	**240**
07	SERVIETTES HYG PACK 10	**720**
08	SAVON DE LESSIVE 400G	**1200**
09	SAVON DE BAR 250G	**1200**
KITS ABRIS D'URGENCE		
01	BACHES	**480**
02	CORDE 30M	**240**
03	LATTES 4X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6METRES,	**960**
04	CHEVRON 8X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6 METRES POUR POTEAUX	**720**
05	POINTE A TOLES (KG)	**480**
06	POINTES DE 80MM (KG)	**240**
07	XYLAMON FORT (LITRE)	**480**
08	PINCEAU DE 100MM (PIECE)	**120**

Ils ont été informé sur les différents parcours à effectuer en commençant par :

- le checking des listes pour l'identification des bénéficiaires ;
- Le lavage des mains ;
- La signature des documents ;
- Le retrait du ticket ;
- La décharge des kits ;
- La sortie.

A chaque étape des parcours étaient présent un mobilisateur et des membres des CAL pour faciliter la tâche et concourir au bon déroulement de la distribution. Il a été demandé aux membres des différentes sous commissions d'assister l'équipe afin de faciliter l'identification des bénéficiaires ne possédant pas de CNI.



Photo 15 et 16: *Vérification des listes des bénéficiaires et réception des kits par un bénéficiaire*



Photo 17: *Prédis positionnement des kits*

Bénéficiaires servis en NFIs et Abris d'urgence de la localité de Biamo

N°	Localités	Nbres ménages	Hom.	Fem.	Garç.	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	TOTAL
								H	F		
1	BIAMO	240	93	153	447	406	1099	15	7	3	1124

3.7.3.3 La distribution des kits dans les localités de Louba-Louba, Adoumer et Ouro Dandi, Commune de Petté, Département du Diamaré

La distribution proprement dite a commencé une séance de sensibilisation sur le respect des mesures barrières contre le COVID 19 et l'information par focus group des bénéficiaires sur le déroulement de la dite distribution.

Chaque bénéficiaire était informé au préalable lors de la vérification des listes par les mobilisateurs sur la date, le lieu, l'heure de distribution ainsi que sur les mesures barrières contre le covid 19 à respecter lors de la distribution.

Ils ont été informé sur les différents parcours à effectuer en commençant par :

- le checking des listes pour l'identification des bénéficiaires ;
- Le lavage et désinfection des mains ;
- La signature des documents ;
- Le retrait du ticket ;
- La décharge des kits ;
- La sortie.



Photo 18 et 19: *Vérification des listes des bénéficiaires et réception des kits par un bénéficiaire*

A chaque étape des parcours étaient présent un mobilisateur et des membres des CAL pour faciliter la tâche et concourir au bon déroulement de la distribution. Il a été demandé aux membres des différentes sous commissions d'assister l'équipe afin de faciliter l'identification des bénéficiaires ne possédant pas de CNI.
Un seul ticket était disponible à savoir qui portait les mentions suivantes comme l'indique le tableau :

N°	KITS NFIS	QUANTITE
01	SAC 100CM X 100CM	70
02	MOUSTIQUAIRES	210
03	COUVERTURES	210
04	KITCHEN SET B	70
05	SEAU 14L	210
06	NATTE DE COUCHAGE	70
07	JERRYCAN 20L	70
08	HOUE	70
09	SERVIETTE HYGIENIQUE PACK 10	210
10	SAVON DE LESSIVE 400G	350
11	SAVON DE BER 250G	350
N°	KITS ABRIS D'URGENCE	QUANTITE
01	BACHES	140
02	CORDE 30M	80
03	LATTES 4X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6METRES,	320
04	CHEVRON 8X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6 METRES POUR POTEAUX	240
05	POINTE A TOLES SANS RONDELLES	160
06	POINTES DE 80MM (KG)	80
07	XYLAMON FORT (LITRE)	160
08	PINCEAU DE 100MM (PIECE)	40

Bénéficiaires servis en NFIs et Abris d'urgence des localités de Louba-Louba, Adoumer et Ouro Dandi

N°	Localités	Nbres ménages	Hom.	Fem.	Garç.	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	TOTAL
								H	F		
1	LOUBA LOUBA	10	6	8	20	25	59	0	1	0	60
2	OURO DANDI	21	14	20	29	28	91	0	0	0	91
3	ADOUMER	39	25	34	80	66	205	2	2	0	209
TOTAL		70	45	62	129	119	355	2	3	0	360

3.7.3.4 La distribution des kits dans la localité de Makary, Commune de Makary, Département du Logone et Chari

Débuté à 8h30, par une délimitation du périmètre de distribution à l'aide des cordes et piquets, le site de distribution a été organisé en 04 postes (Appel et sensibilisation, vérification identité par un staff et le comité de ciblage, décharge des Kits) avec une entrée et sortie disposés à des côtés opposés.
Des sensibilisations sur le respect des mesures barrières contre la COVID 19 (port du masque, lavage des mains et respect de la distance physique de 1,5m etc…) ainsi des mesures et règles à respecter sur le site de distribution ont été faites à l'endroit de l'assistance. Aussi un rappel sur composition des Kits par ménages ainsi que l'utilisation qui doit être en faire de ces Kits. De manière concrète l'exercice consistait pour les bénéficiaires de passer 03 étapes avant la décharge de leurs Kits :

- Le lavage et désinfection des mains ;
- La signature des documents ;
- Le retrait du ticket ;
- La décharge des kits ;
- La sortie.




Photo 23 et 24 : *Mesures barrières et, vérification de la liste des bénéficiaires et émargement*



Photo N° 25 : *Décharge et retrait du ticket et des kits par les bénéficiaires*

Les kits ont été disposés sous forme de lot sur le site de distribution par les équipes programme appuyé par les journaliers afin de facilité la circulation des bénéficiaires et avoir une maitrise et un contrôle sur le site de distribution.

Bénéficiaires servis en NFIs et Abris d'urgence de la localité de Makary

Assistance	Nbres de ménages	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	PVA		P A		TOTAL
						H	F	H	F	
ALLEMAND	40	60	65	101	78	1	1	26	30	**362**
JAPONAIS	223	205	299	205	299	3	6	76	116	**1209**
TOTAL	**263**	**265**	**364**	**306**	**377**	**4**	**7**	**102**	**146**	**1571**

3.7.3.5 La distribution des kits dans les localités de DILGA ELI, DILGA HEMDANE, GAMBAROU MOUSGOUM et DABAGA ABANI, Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari

La distribution proprement dite a commencé une séance de sensibilisation sur le respect des mesures barrières contre le COVID 19 et l'information par focus group des bénéficiaires sur le déroulement de ladite distribution.

Chaque bénéficiaire était informé au préalable lors de la vérification des listes par les mobilisateurs sur la date, le lieu, l'heure de distribution ainsi que sur les mesures barrières contre le covid 19 à respecter lors de la distribution.

Ils ont été informé sur les différents parcours à effectuer en commençant par :

- Le checking des listes pour l'identification des bénéficiaires ;
- La signature des documents ;
- La décharge des kits ;
- La sortie.



Photo N° 26 et 27 : *Respect des mesures barrières par la désinfection des mains et le port du masque*

A chaque étape des parcours étaient présent un mobilisateur et des membres des CAL pour faciliter la tâche et concourir au bon déroulement de la distribution. Il a été demandé aux membres des différentes sous commissions d'assister l'équipe afin de faciliter l'identification des bénéficiaires ne possédant pas de CNI.

	ABRI TRANSITIONNELS	
01	BACHES	**03**
02	SACS DE CIMENT 50 KG	**02**
03	TOLE ONDULE (FEUILLES DE TOITURE)	**20**
04	CHEVRONS 8X8 CM EN BOIS BLANC 6 METRES POUR POTEAUX	**12**
05	LATTES 4X8CM EN BOIS BLANCS, 6 METRES POUR PANNES TRAVERSES LATERALES	**15**
06	CLOUS DE TOLE AVEC RONDELLES EN CAOUTCHOUC (KG)	**06**
07	BANDE METALLIQUE, POUR CONSTRUIRE LA STRUCTURE (LANGALANGA)	**10**
08	NATTE TRADITIONNELLE (PAILLE) COMME PLAFOND 12 M2	**03**
09	PORTE COMPLETE EN TOLE/CHARNIERE/CADENAS	**01**
10	FENETRE	**01**
11	POINTES DE 80MM (KG)	**02**
12	XYLAMON FORT (LITRE)	**05**
13	PAILLE POUR COUVRIR 15M	**10**
14	PINCEAU DE 100MM	**0,5**
	OUTILS	
01	PIOCHE	**0,5**
02	PELLE	**0,5**
03	SCIE	**0,5**
04	MARTEAU	**0,5**

Bénéficiaires servis en Abris transitionnels des localités de Dilga Eli, Dilga Hemdane, Gambarou Mousgoum et Dabanga Abani

N°	Localités	Total des ménages	Taille des ménages				
			Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
01	DILGA ELI	18	11	21	29	48	109
02	DILGA HEMDANE	17	7	19	41	31	98
03	GAMBAROU MOUSGOUM	15	14	26	51	46	137
04	DABANGA ABANI	50	50	82	87	118	337
TOTAL		**100**	**82**	**148**	**208**	**243**	**681**

3.7.3.6 La distribution des kits dans la localité de KEKAYA, Commune de Blangoua, Département du Logone et Chari

Débuté à 8h30, par une délimitation du périmètre de distribution à l'aide des cordes et piquets, le site de distribution a été organisé en 04 postes (Appel et sensibilisation, vérification identité par un staff et le comité de ciblage, décharge des Kits) avec une entrée et sortie disposés à des côtés opposés.

Des sensibilisations sur le respect des mesures barrières contre la COVID 19 (port du masque, lavage des mains et respect de la distance physique de 1,5m etc…) ainsi des mesures et règles à respecter sur le site de distribution ont été faites à l'endroit de l'assistance. Aussi un rappel sur composition des Kits par ménages ainsi que l'utilisation qui doit être en faire de ces Kits. De manière concrète l'exercice consistait pour les bénéficiaires de passer 03 étapes avant la décharge de leurs Kits. Ils ont été informés sur les différents parcours à effectuer en commençant par :

- Le checking des listes pour l'identification des bénéficiaires ;
- La signature des documents ;
- La décharge des kits ;
- La sortie.

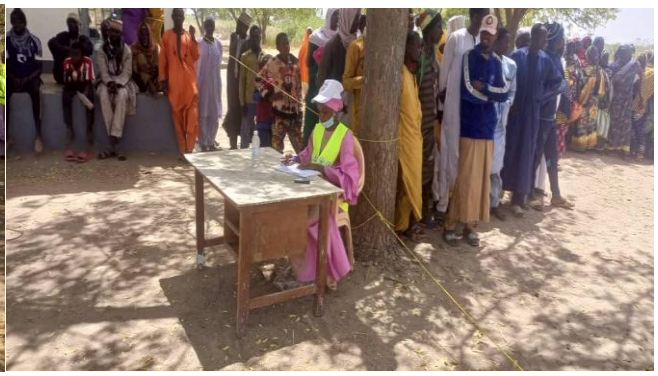



Photo 32 et 33 : *Sensibilisation sur l'utilisation de kits, vérification de la liste des bénéficiaires et émargement*



Photo 34 : *Décharge de Kits par les bénéficiaires*

Les kits ont été disposés sous forme de lot sur le site de distribution par les équipes programme appuyé par les journaliers afin de facilité la circulation des bénéficiaires et avoir une maitrise et un contrôle sur le site de distribution.

N°	KITS NFIS	QUANTITE
01	SAC 100CM X 100CM	**182**
02	MOUSTIQUAIRES	**546**
03	COUVERTURES	**546**
04	KITCHEN SET B	**182**
05	SEAU 14L	**546**
06	NATTE DE COUCHAGE	**182**
07	JERRYCAN 20L	**182**
08	HOUE	**182**
09	SERVIETTE HYGIENIQUE PACK 10	**546**
10	SAVON DE LESSIVE 400G	**910**

11	SAVON DE BER 250G	**910**
N°	KITS ABRIS D'URGENCE	**QUANTITE**
01	BACHES	**364**
02	CORDE 30M	**182**
03	LATTES 4X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6METRES,	**728**
04	CHEVRON 8X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6 METRES POUR POTEAUX	**546**
05	POINTE A TOLES SANS RONDELLES	**364**
06	POINTES DE 80MM (KG)	**182**
07	XYLAMON FORT (LITRE)	**364**
08	PINCEAU DE 100MM (PIECE)	**91**



Photo 35 : *Disposition de kits*

Bénéficiaires servis en NFIs et Abris d'urgence de la localité de Kékaya

Assistance	Nbres de ménages	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	PVA		P A		TOTAL
						H	F	H	F	
GANE	75	76	89	189	226	2	1	18	13	**614**
INONDATIONS	107	184	186	222	205	6	2	12	28	**845**
TOTAL	**182**	**260**	**275**	**411**	**431**	**8**	**3**	**30**	**41**	**1459**

3.7.3.7 La distribution des kits dans les localités de KOUNDOUE et BOUMBOUMA, Commune de Goulfey, Département du Logone et Chari

La distribution proprement dite a commencé une séance de sensibilisation sur le respect des mesures barrières contre le COVID 19 et l'information par focus group des bénéficiaires sur le déroulement de ladite distribution.

Chaque bénéficiaire était informé au préalable lors de la vérification des listes par les mobilisateurs sur la date, le lieu, l'heure de distribution ainsi que sur les mesures barrières contre le covid 19 à respecter lors de la distribution.

Ils ont été informé sur les différents parcours à effectuer en commençant par :

- Le checking des listes pour l'identification des bénéficiaires ;
- La signature des documents ;
- La décharge des kits ;
- La sortie.



Photo N° 36 : *Prédis positionnement des kits Abris et NFIs*



Photo N° 37 et 38 : *signature et décharge des kits par les bénéficiaires*

N°	KITS NFIS	QUANTITE
01	SAC 100CM X 100CM	80
02	MOUSTIQUAIRES	240
03	COUVERTURES	240
04	KITCHEN SET B	80
05	SEAU 14L	240
06	NATTE DE COUCHAGE	80
07	JERRYCAN 20L	80
08	HOUE	80
09	SERVIETTE HYGIENIQUE PACK 10	240
10	SAVON DE LESSIVE 400G	400
11	SAVON DE BER 250G	400
N°	KITS ABRIS D'URGENCE	QUANTITE
01	BACHES	160
02	CORDE 30M	80
03	LATTES 4X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6METRES,	320
04	CHEVRON 8X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6 METRES POUR POTEAUX	240
05	POINTE A TOLES SANS RONDELLES	160
06	POINTES DE 80MM (KG)	80
07	XYLAMON FORT (LITRE)	160
08	PINCEAU DE 100MM (PIECE)	40

A chaque étape des parcours étaient présents un mobilisateur et des membres des CAL pour faciliter la tâche et concourir au bon déroulement de la distribution. Il a été demandé aux membres des différentes

sous commissions d'assister l'équipe afin de faciliter l'identification des bénéficiaires ne possédant pas de CNI.

Bénéficiaires servis en NFIs et Abris d'urgence des localités de Koundoué et Boumbouma

N°	Localités	Nombre ménages	Taille des ménages				Personnes âgées		PVA		TOT.
			Hom.	Fem.	Gar.	Fille	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	
01	BOUMBOUMA	58	79	104	160	154	21	3	2	3	**526**
02	KOUNDOUE	22	20	25	63	61	9	2	0	0	**180**
		80	**99**	**129**	**223**	**215**	**30**	**5**	**2**	**3**	**706**

3.8 Suivi post-distribution et de la construction des abris

Apres la distribution, les bénéficiaires sont appuyés techniquement dans la construction de leurs abris à travers le comité d'aide au logement qui est composé des jeunes volontaires de la communauté locale, sélectionnés et formés à cet effet.




Photo N° 41 et 42 : *Suivi des constructions des abris transitionnels par l'éauipe du projet à Maham (Logone Birni)*




Photo 45 et 46 : *Suivi des activités sur le site des PDIsl à Makary (Makary)*




Photo 47 et 48: *Suivi de la construction des abris transitionnels à Gambarou Mousgoum (Logone Birni)*

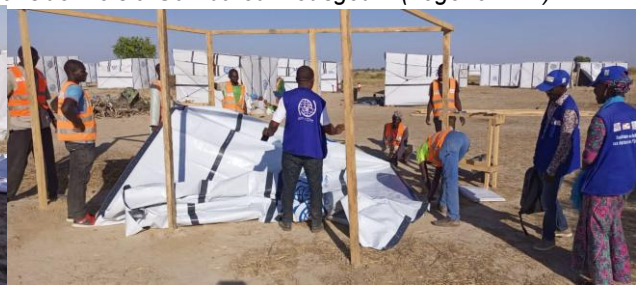



Photo 49 et 50: *Suivi de la construction des abris d'urgence à Makary (Makary)*




Photo 51 et 52: *Site des PDIs de Biamo (Makary) et abris transitionnel à maham*




Photo 53 et 54: *Echange entre les bénéficiaires et le chef de projet à Makary et Maham(Makary, Logone Birni)*




Photo 55 et 56: *Site des PDIs à Boumbouma (Goulfey)*

3.9 Prise en compte de l'aspect covid 19

Tout au long de la mise en œuvre du projet, la prise en compte de l'aspect COVID 19 a été respectée. Ceci a été implémenté par le respect des mesures barrières dans le déroulement de toutes les activités, que ce soit lors des réunions en focus group ou par le porte à porte.
Des sensibilisations ont été menées lors des rencontres en focus group, porte à porte et lors de la distribution. Des causeries ont été tenues sur l'importance sur le port du masque, la distanciation sociale, le lavage des mains au savon et de l'eau, la désinfection au gel hydro alcoolique et enfin de se faire vacciner si l'on a l'opportunité.

3.10 Résultats obtenus

Pour l'atteinte des objectifs, des activités ont été menées pour les résultats suivants :

ACTIVITES	PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS
Information des autorités administratives et traditionnelles	- Les préfectures du Mayo Tsanaga, Mayo Sava et du Logone et Chari sont informées sur les déroulements des activités ; - Les sous-préfectures du Mayo Moskota, Mora, Makary, Logone Birni, Blangoua, Goulfey et Petté sont informées sur les déroulements des activités ; - Les Communes du Mozogo, Goulfey et Logone Birni, est informé sur les déroulements des activités ; - 10 lettres d'information adressées aux autorités administratives ; - Des réunions d'informations tenues avec les chefs traditionnels

Evaluations des besoins	- 04 évaluations des besoins conduites à Makary, Maham-Maroufa-dabanga Abani, Biamo, Kekaya et Dougoumachi
Identification des bénéficiaires	- 14 activités de ciblage menées (Makary, Biamo, Maham, Maroufa, Kekaya, Dilga Eli, Dilga Hemdane, Dabanga Abani, Koundoué, Boumbouma, Gambarou Mousgoum, Louba-louba, Ouro Dandi et à Adoumer) - 14 commissions locales de sélection des bénéficiaires créées (Makary, Biamo, Maham, Maroufa, Kekaya, Dilga Eli, Dilga Hemdane, Dabanga Abani, Koundoué, Boumbouma, Gambarou Mousgoum, Louba-louba, Ouro Dandi et à Adoumer) - 08 listes des bénéficiaires de Kits NFIs disponibles (Makary, Biamo, Kekaya, Koundoué, Boumbouma, Louba Louba, Adoumer et Ouro Dandi) ; - 06 listes des bénéficiaires de Kits abris transitionnels disponibles (Maroufa, Dilga Eli, Dilga Hemdane, Dabanga Abani, Gambarou Mousgoum et à Maham) ; - 08 listes des bénéficiaires de Kits abris d'urgence disponibles (Makary, Biamo, Kekaya, Koundoué, Boumbouma, Louba Louba, Adoumer et Ouro Dandi)
Distribution des kits	- 15 distributions des kits NFIs et Abris tenue à Makary, Biamo, Maham, Maroufa, Kekaya, Dilga Eli, Dilga Hemdane, Dabanga Abani, Koundoué, Boumbouma, Gambarou Mousgoum, Louba-louba, Ouro Dandi et à Adoumer; - 835 ménages ont reçu des Kits NFIs ; - 220 ménages ont reçu des Kits abris transitionnels ; - 835 ménages ont reçu des Kits abris d'urgence ; - 5 220 personnes bénéficiaires des NFIs dont 958 hommes, 1 198 femmes, 1 516 garçons et 1 548 filles ; - 1 554 personnes bénéficiaires des abris transitionnels dont 198 hommes, 282 femmes, 507 garçons et 567 filles ; - 5 220 personnes bénéficiaires des abris d'urgence dont 958 hommes, 1 198 femmes, 1 516 garçons et 1 548 filles;
Suivi de la construction des abris	- 220 abris transitionnels en cours de construction à Maroufa, Dilga Eli, Dilga Hemdane, Dabanga Abani, Gambarou Mousgoum et à Maham ; - 835 abris d'urgence construits à Makary, Biamo, Kekaya, Koundoué, Boumbouma, Louba Louba, Adoumer et Ouro Dandi
Prise en compte de l'aspect COVID 19	- Respect des mesures barrières contre le COVID 19 lors des distributions avec la mise en place d'un dispositif de lavage de mains et le port obligatoire du port de masque à tous les bénéficiaires qui ont déchargé des kits.

10.1.1 Bénéficiaires des kits abris transitionnels de la localité de MAKARY

Assistance	Nbres de ménages	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	PVA		P A		TOTAL
						H	F	H	F	
ALLEMAND	40	60	65	101	78	1	1	26	30	**362**
JAPONAIS	223	205	299	205	299	3	6	76	116	**1209**
TOTAL	**263**	**265**	**364**	**306**	**377**	**4**	**7**	**102**	**146**	**1571**

10.1.2. Bénéficiaires des abris transitionnels des localités de Maham et Maroufa

N°	Localités	Nbres ménages	Hom.	Fem.	Garç.	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	TOTAL
								H	F		
1	**MAHAM**	100	88	111	264	284	**747**	**7**	**1**	**4**	**759**
2	**MAROUFA**	20	16	19	35	40	**110**	**2**	**2**	**0**	**114**
TOTAL		**120**	**104**	**130**	**299**	**324**	**857**	**9**	**3**	**4**	**873**

10.1.3 Bénéficiaires des kits NFIs et Abris de la localité de BIAMO

N°	Localités	Nbres ménages	Hom.	Fem.	Garç.	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	TOTAL
								H	F		
1	**BIAMO**	**240**	**93**	**153**	**447**	**406**	**1099**	**15**	**7**	**3**	**1124**

10.1.4 Bénéficiaires des kits NFIs et Abris des localités de LOUBA LOUBA, OURO DANDI et ADOUMER

N°	Localités	Nbres ménages	Hom.	Fem.	Garç.	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	TOTAL
								H	F		
1	**LOUBA LOUBA**	10	6	8	20	25	**59**	0	1	0	**60**
2	**OURO DANDI**	21	14	20	29	28	**91**	0	0	0	**91**
3	**ADOUMER**	39	25	34	80	66	**205**	2	2	0	**209**
TOTAL		**70**	**45**	**62**	**129**	**119**	**355**	**2**	**3**	**0**	**360**

10.1.5 Bénéficiaires des Abris transitionnels des localités de Dilga Eli, Dilga Hemdane, Gambarou Mousgoum et Dabaga Abani

N°	Localités	Total des ménages	Taille des ménages				
			Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
01	DILGA ELI	18	11	21	29	48	109
02	DILGA HEMDANE	17	7	19	41	31	98
03	GAMBAROU MOUSGOUM	15	14	26	51	46	137
04	DABANGA ABANI	50	50	82	87	118	337
TOTAL		**100**	**82**	**148**	**208**	**243**	**681**

10.1.6 Bénéficiaires des kits NFIs et Abris d'urgence de la localité de Kékaya

Assistance	Nbres de ménages	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	PVA		P A		TOTAL
						H	F	H	F	
GANE	75	76	89	189	226	2	1	18	13	**614**
INONDATIONS	107	184	186	222	205	6	2	12	28	**845**
TOTAL	**182**	**260**	**275**	**411**	**431**	**8**	**3**	**30**	**41**	**1459**

10.1.7 Bénéficiaires des NFIs et Abris d'urgence des localités de Koundoué et Boumbouma

N°	Localités	Nombre ménages	Taille des ménages				Personnes âgées		PVA		TOT.
			Hom	Fem.	Gar.	Filles	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	
01	**BOUMBOUMA**	58	79	104	160	154	21	3	2	3	526
02	**KOUNDOUE**	22	20	25	63	61	9	2	0	0	180

10.1.8 Tableau récapitulatif du nombre de bénéficiaires en fonction des projets

N°	PROJETS	Nombre ménages	Taille des ménages				Personnes âgées		PVA		TOT.
			Hom	Fem.	Gar.	Filles	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	
01	**ALLEMAND**	230	209	257	529	521	1213	12	32	34	1595
02	**JAPONAIS**	825	739	1004	1494	1594	15	13	151	169	6004
TOTAUX		**1055**	**948**	**1261**	**2023**	**2115**	**1228**	**25**	**183**	**203**	**7599**

3.11 Indicateurs de la période

Tableau des indicateurs			
Résultats globaux attendus du projet	**Indicateurs de performance**	**Objectifs pour la période**	**Résultats atteints**
835 Kits NFIs à distribuer	Nombre des Kits NKIs distribués aux populations vulnérables	835 Kits NFIs à distribuer	- 835 Kits NFIs distribués ;

	comforment Procédures Opérationnelles Standard (SOP)		- 100 %
835 Kits abris d'urgence à distribuer	Nombre des Kits des abris d'urgence distribués aux populations vulnérables comforment Procédures Opérationnelles Standard (SOP)	835 Kits abris d'urgence à distribuer	- 835 Kits abris d'urgence distribués ; - 100 %
220 Kits abris transitionnels à distribuer	Nombre des Kits des abris transitionnels distribués aux populations vulnérables comforment Procédures Opérationnelles Standard (SOP)	220 Kits abris transitionnels à distribuer	- 220 Kits abris transitionnels distribués ; - 100 %

3.12 Difficultés rencontrées

Quelques difficultés ont été rencontrées entre autres :

- L'une des difficultés rencontrées est que la plupart des bénéficiaires ne disposent pas de CNI ;
- L'absence de certains hommes dans les ménages compte tenu du début des saisons des pluies qui riment avec les travaux champêtres ;
- La destruction par le feu de deux (02) abris transitonnels dont un à Maham et l'autre à Gambarou Mousgoum dans le Logone Birni
- Les inondations dans le Logone et Chari plus précisément dans les communes de Makary et Goulfey qui ont rendu l'accessibilité très difficile et aussi le report ou retard des assistances.

Quelques solutions proposées telles que:

- La vérification et l'identification des bénéficiaires ne disposant pas de CNI par les sous-commissions des différentes localités présentes à la distribution ;
- Sensibilisation des populations sur les risques des incendies des abris ;
- Faire des petites séances d'entretien en groupe ;
- L'utilisation d'autres moyens de transports (pirogue) et la reprogrammation des activités




Photo 58 et 59 : *Un abri totalement consumé par le feu et un autre partiellement touché à Gambourou (Logone Birni)*

3.13 Conclusion

Tous les chefs des villages et les communautés des villages concernés ainsi que les CAL ont manifesté leurs joies et ont promis de s'impliquer fortement dans la mise en œuvre de ce projet afin que ce soit un succès. Ils ont tenu à remercier les bailleurs de fond et le partenaire de mise en œuvre pour l'assistance en faveur de leurs populations.

Etant donné que c'est la première assistance du genre selon les populations, les bénéficiaires feront bon usage des kits reçu. Les bénéficiaires des kits abri transitionnel se sont engagé à construire eux même leurs abris avec l'appui des CAL.

4 PROJET N° 3 : LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE (ATPC) DANS 200 VILLAGES/COMMUNAUTES DES REGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EST

4.1 Contexte et justification

L'assainissement dans toutes ses dimensions constitue un aspect fondamental du bien-être social, économique et sanitaire des populations. Ce caractère a été reconnu en 2010 par l'Assemblée générale des Nations Unies qui a déclaré que le droit à l'assainissement fait partie des droits fondamentaux de l'être humain. Garantir ce droit est aussi l'une des cibles du sixième Objectif de Développement Durable (ODD): « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable. »

Au Cameroun, les résultats de l'enquête EDS1 2018, montrent qu'en dépit des efforts du gouvernement et ses partenaires, 12 % des ménages en milieu rural contre 5% dans l'ensemble des zones urbaines et rurales, pratiquent encore la défécation à l'air libre qui constitue le plus bas niveau de 'pratique' d'assainissement. Ce même document de référence présente encore un bilan peu élogieux en révélant que dans le quintile de bien-être économique le plus bas, 24 % des ménages n'utilisent pas de toilettes et défèquent en plein air. A travers sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le Gouvernement est conscient du problème et reconnait que la situation de l'assainissement est préoccupante aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Il s'est ainsi fixé l'objectif d'atteindre un taux d'assainissement de 60% à l'horizon 2035.

Une stratégie nationale d'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) accompagnée d'un guide harmonisé de mise en œuvre de l'ATPC a été élaborée en 2017. La vision du Gouvernement dans le secteur de l'assainissement telle que stipulée dans ce guide étant de faire du Cameroun, « Un pays émergent, débarrassé de la défécation à l'air libre, avec un accès de tous à un assainissement équitable et durable, un des leviers essentiels de sa transformation socio-économique. ». L'objectif de changement stratégique adopté pour la mise en œuvre de l'ATPC au Cameroun est de 'mettre fin à la défécation d'ici 2035, palier essentiel vers l'accroissement du taux d'accès à l'hygiène et à l'assainissement des ménages et écoles en milieu rural de 15% à 50% en 2025 et 60% en 2035.

C'est dans ce contexte que s'inscrira la mission de l'ONG qui sera retenue pour la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté dans 200 villages/communautés des régions de l'Adamaoua et de l'Est.

4.2 Introduction

4.2.1 L'objectif principal

L'objectif visé par la présente activité consiste à affranchir les populations de 200 villages/communautés ciblées (y compris dans les écoles, formations sanitaires et autres lieux publics des localités concernées) dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est de la pratique de la défécation à l'air libre à travers la mise en œuvre de l'approche « ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE(ATPC)

4.2.2 Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, il s'agit de :

- Identifier parmi les communautés/villages ciblées dans la liste ci-jointe, celles qui sont éligibles conformément aux indications du guide méthodologique de l'ATPC ;
- Renforcer les capacités de toutes les CTD locales ainsi que des associations à base communautaire à l'appropriation de l'Approche ATPC ;

[1] Enquête Démographique et de Santé 2018, Institut National de la Statistique (INS), Ministère de la Santé Publique Yaoundé, Cameroun (2018)

- Mettre en œuvre toutes les étapes de l'ATPC conformément aux directives de la stratégie et du guide méthodologique ;
- Porter au moins 80% des communautés déclenchées au statut FDAL (marqué par leur certification) au terme de la mission ;
- Accompagner les populations pour la santé et l'hygiène menstruelles dans les communautés, écoles et formations sanitaires concernées ;
- Assurer en collaboration avec les collectivités territoriales décentralisée, la pérennisation des résultats en élaborant des mécanismes de durabilité ;

Il est attendu de l'ONG de :

- Entreprendre la prospection des villages/communautés :
- Organiser 5 ateliers (en regroupant certaines communes) de formation à l'ATPC des personnels en charge des questions d'assainissement et d'hygiène, auprès des communes, des districts de santé, des services déconcentrés du MINEE, des Associations à base communautaires ;
- Déclencher l'ATPC dans 200 Communautés des régions de l'Adamaoua et de l'Est
- Mettre en place et renforcer les capacités des membres des comités locaux de suivi
- Elaborer et signer avec les Communes respectives les plans d'actions communales relatifs au suivi-évaluation post-déclenchement et post-FDAL qui intègre les plans d'action communautaires;
- Suivre les Communautés déclenchés jusqu'à l'organisation des campagnes de certification FDAL au profit d'au moins 80% des Villages/communautés déclenchés.

4.2.3 Résultats attendus de l'activité

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les 200 villages/communautés éligibles à l'ATPC sont identifiées selon les règles de l'art ;
- Les ateliers d'appropriation de l'approche ATPC sont organisés à l'attention des personnels des CTD ainsi que des associations à base communautaires;
- Toutes les étapes de l'ATPC sont mises en œuvres dans les communautés identifiées.
- 80% au moins des communautés déclenchées ont acquis le statut FDAL (marqué par leur certification) au terme de la mission

4.2.4 La méthodologie de travail

La réalisation de l'ATPC suit un phasage et des tâches globalement bien arrêtées. Toute la différence tient dans la cohérence de la description méthodologique du consultant. Ainsi, il est attendu du consultant une méthodologie présentant des activités/tâches bien structurées, cohérentes avec les résultats attendus, les périodes de mise en œuvre et le budget. Il décrira les mesures pratiques pour prendre en considération le genre, l'équité et la durabilité.

Ce projet entre en droite ligne de :

- **Des Objectifs de l'ATPC** : Ce projet contribue directement à **l'objectif 6** (Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau) et indicateur 6.2 (D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable)

- **Des objectifs et résultats fixés pour la composante Eau, Assainissement et Hygiène** dans le cadre du Programme de Coopération gouvernement du Cameroun et Banque d'Afrique de Développement. Il s'intègre dans **l'effet 01** (D'ici 2022, les populations vulnérables des zones cibles (y compris celles affectées par les situations d'urgence) utilisent les points d'eau et infrastructures d'assainissement de base et adoptent de bonnes pratiques d'hygiène) Plus spécifiquement, les activités du projet contribueront au produit 01-01 (Les infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de base sont disponibles pour les populations vulnérables des zones

cibles). Les résultats atteints dans la mise en œuvre de ce projet permettront de renseigner l'indicateur 1-4 du produit 1 : Nombre de communautés ayant atteint le statut de Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL)

- **Au Plan Communal de Développement des communes** concernées qui présente comme principaux problèmes :

  - Difficultés d'accès à l'eau potable ;
  - Difficultés liées lié à la protection de l'environnement dont l'absence de latrine et Absence de point de dépôt d'ordure et Insalubrité publique (ordures, toilettes publiques et privées, abattoirs) avec pour effet entre autres la présence des matières fécales à l'air libre et la perte des biens et des vies

4.2.5 Partenariat

Pour la mise en œuvre de ce projet, les différents partenariats seront noués ou mobilisés :

- Le MINEE qui a signé un partenariat avec AAEDC pour la mise en œuvre du projet dans la région de l'Est et l'Adamaoua.
- Les acteurs gouvernementaux : MINEE, MINSANTE, MINJEC et MINEDUB seront également partie prenante de la mise en œuvre de ce projet.
- Les districts des santés, les communes et les aires de santé de la zone cible serons au centre du projet.
- Les ONG intervenant dans les localités. Des synergies seront établies et noués entre AAEDC et les interventions des autres acteurs dans le domaine qui sont présents dans les communes. Des discussions seront entamées pour une collaboration dans le cadre de la mise en place des comités de gestion des points d'eau basé sur les outils développés et sur un modèle d'auto-détermination communautaire

4.2.6 Durabilité et qualité

Pour la qualité des résultats, un accent particulier sera mis sur la maitrise des objectifs visés par le projet et le renforcement des capacités de l'ONG dans la mise en œuvre des interventions. Le projet mettra les communes au cœur des interventions non seulement pour une meilleure appropriation mais surtout pour assurer la durabilité des résultats du projet. Un processus d'accompagnement dans les communes sera mis en place pour permettre à cette dernière de jouer efficacement son rôle. Tenant compte des leçons tirées des précédents programmes, les ressources pour le suivi seront allouées aux services déconcentrés du MINEE à temps afin de leur permettre de mieux assumer leurs fonctions de lead des comités de suivi composés du MINEE, MINSANTE et MINEDUB.

4.2.7 Responsabilité des parties prenantes

Les différentes parties prenantes (BANQUE D'AFRIQUE de DEVELOPPEMENT, ONG, Gouvernement, Communes, communautés) collaboreront de manière étroite et constructive pour l'atteinte des résultats du projet.

- **Commune** Les communes seront chargées de la mobilisation des conseillers municipaux et autorités traditionnelles dans les différentes phases de mise en œuvre du projet. Elle mettra à la disposition de l'ONG le personnel en charge des questions d'hygiène et d'assainissement pour un accompagnement permanent. Elle mobilisera les ressources financières requises pour s'acquitter de ses responsabilités convenues dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;

- **MINEE/MINSANTE/MINEDUB/ MINJEC et services déconcentrés**
  - Appui technique à la mise en œuvre du projet ;
  - Renforcement des capacités de l'ONG ;
  - Facilitation des activités ;
  - Mise en œuvre des activités spécifiques ;
  - Suivi et évaluation des activités ;
  - Evaluations du projet ;
  - Suivi et supervision des activités ;
  - Capitalisation du projet.

- **AAEDC :** Responsabilité de la mise en œuvre complète des activités telle que décrites dans les TRDs du document de projet. Elle bénéficiera de l'assistance technique et appui institutionnel des gouvernementaux (MINEE et MINSANTE). Elle assurera une mobilisation des structures locales et une collaboration étroite avec les communes. Elle assurera la Co-facilitation de la coordination du projet sous le lead du MINEE.

4.2.8 Visibilité du projet

Pour assurer une plus grande visibilité du projet,

- Une réunion de présentation du projet sera organisée en présence des acteurs locaux.
- De même, le matériel de visibilité produit comportera le logo des organisations partenaires clefs et le titre du projet.
- Une équipe de communication effectuera des descentes dans les localités en mi-parcours du projet afin de présenter les résultats du projet.
- Il sera en plus demandé aux ONG partenaire de produire en moyenne une ‘’Human Interest story’’ relative au projet chaque mois accompagné de photos.

4.2.9 Genre

Dans les comités locaux de suivi, un comité ne sera valide que si la proportion des femmes est au moins de 1/3. Dans les comités de gestion des points d'eau, selon les modèles de gestion choisies, les femmes seront encouragées à prendre une part active. Des thématiques spécifiques liées aux problèmes spécifiques aux femmes notamment la gestion de l'hygiène menstruelle sera abordée.

4.2.10 Lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et autres exploitations et abus sexuels (EAS)

Toutes les formes d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) constituent une violation des droits de l'homme et un abus de pouvoir sur une population vulnérable que les Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires et de développement se sont engagés à protéger. L'EAS et les VBG peuvent entraîner des conséquences néfastes graves, parfois permanentes, pour les survivants, en particulier les enfants survivants. En outre, cela porte atteinte à l'intégrité et à la réputation des nations Unies et des autres acteurs humanitaires et de développement et peut menacer la sécurité de leur personnel et de leurs opérations.

Promouvoir une politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) pour tous les employés de l'ONG et le personnel concerné et veiller à ce que les rôles, les responsabilités et les normes de conduite attendues en matière d'EAS soient connus au sein d'AAEDC. Créer et maintenir un environnement sûr, exempt d'ESE, en prenant des mesures appropriées à cette fin, en interne et dans les communautés où l'ONG opère, par un travail de prévention et de réponse solide.

4.2.11 Leçons apprises dans la mise en œuvre de l'ATPC

L'expérience acquise par le programme dans la mise en œuvre de l'ATPC a relevé :

- ✓ **Importance du suivi** : le suivi des bénéficiaires (communauté, CLS) aussi par les ONG que les services déconcentrés du Gouvernement est un élément important pour assurer le respect des engagements pris par les communautés lors des déclenchements de l'ATPC.
- ✓ **Nécessité d'implication des communes et autorités locales** : dans le cadre de la mise en œuvre de l'ATPC, il est important pour une plus grande durabilité et un meilleur suivi et appropriation des résultats de l'ATPC d'assurer une meilleure implication des communes et autorités administratives (sous-Préfet et Préfet). L'implication des communes doit être matérialisée en début du projet.
- ✓ **ATPC** : Porte d'entrée du paquet d'interventions WASH au niveau communautaires. La mise en œuvre de l'ATPC dans le précédent cycle du programme de coopération BANQUE D'AFRIQUE DE Développement Gouvernement du Cameroun a prouvé que l'ATPC est une opportunité de promotion d'un ensemble des bonnes pratiques liée à l'eau l'hygiène et l'assainissement. Cette approche offre également un mécanisme pour assurer une synergie avec les secteurs de Santé, Nutrition, Education et Hygiène menstruelle.
- ✓ **Motivation des animateurs/membres des comités locaux de suivi**. Les membres du comité local de suivi jouent un rôle très important dans la mise en œuvre du projet et l'atteinte des

résultats. Pour ce faire, comme éléments de motivations, les membres du comité local de suivi seront équipés en matériel de visibilité (T-shirt, casquette, sacs). Chaque membre du comité local recevra 5 morceaux de savon une fois sa latrine achevée ou mise en conformité. Et dès ce moment un total de 5 morceaux de savons lui sera remis mensuellement par l'ONG durant toute la durée du projet.

- ✓ **Durée du projet** : la durée de mise en œuvre des projets est de 12 mois. Il permettra d'assurer un suivi minimum Post FDAL. Il est important d'assurer la durabilité des résultats obtenus d'accompagner les communes pendant une période pour un meilleur ancrage du suivi post FDAL dans ses activités.

4.2.12 Organisation du travail

Les activités suivantes seront mises en œuvre en étroite collaboration avec les autorités administratives et communales. Ces activités comprennent :

a. Formation de l'ONG

Au total 02 sessions de formation seront organisées au profit des ONG

- ✓ **Session #1 : formation de l'ONG sur l'Etat de lieu**

Une session de formation de l'ONG sur la réalisation des enquêtes rapides sera organisée. Les formulaires et méthodologie d'enquêtes couvriront les thématiques sur l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la nutrition, hygiène menstruelle, le VIH-SIDA et la santé. Les participants à cet atelier de formation comprendront :

- Les représentants des ONG de mise en œuvre (Chef de mission, facilitateurs, co-facilitateurs, agents de santé, agents d'éducation et agents d'ambiance,)
- Les responsables des formations sanitaires de la zone du projet
- Les Représentants des services déconcentrés du MINEE (DDEE, Chef service Régional de l'Eau,) ;
- Les chefs services hygiène des communes

- ✓ **Session #2 : Recyclage de l'ONG sur l'ATPC**

Un atelier de recyclage du personnel de mise en œuvre de l'ONG sera organisé sur l'ATPC. Cet atelier sera basé sur le guide de mise en œuvre de l'ATPC au Cameroun. Un rappel des outils du PHAST sera également présenté. L'accent sera mis au cours de cet atelier de formation sur les outils de suivi et module de formation des communautés. Cet atelier de formation sera organisé à l'intention du personnel (agent de terrain, superviseur, assistant, coordinateur) et des chefs services hygiène des communes couvertes. Cet atelier participatif sera facilité par le personnel du MINEE et MINSANTE avec l'assistance des points focaux régionaux.

b. Réalisation des enquêtes sur l'Etat de lieu

Deux enquêtes d'état de lieu seront réalisées durant la période de mise en œuvre du projet. Cette enquête couvrira les domaines de l'eau et l'assainissement mais également quelques indicateurs clefs des secteurs tels que la protection, la santé, l'hygiène menstruelle et nutrition. Avoir une base de donner des District des santés de la zone d'intervention dans les Délégation Région de la santé de l'EST et L'Adamaoua.

- ✓ Une enquête rapide initiale qui sera réalisée dans les communes concerner avant le démarrage des activités de promotion des bonnes pratiques sur l'eau l'hygiène et l'assainissement et cela permettra aussi d'avoir la situation de départ. Lors de l'enquête d'état de lieu rapide initiale, la situation de l'assainissement sera également examinée et permettra d'identifier les communautés remplissant les critères pour le déclenchement de l'ATPC. La consultation des sources secondaires (commune et des projets, programme et organismes) complètera cette collecte d'information pour la connaissance des différents groupes existants.
- ✓ Une enquête finale réalisée au terme du projet. Celle-ci permettra de mesurer les changements survenus dans le niveau de connaissance, aptitude et pratiques des populations en relation avec l'eau l'hygiène et l'assainissement, le VIH, la nutrition, hygiène menstruelle et la santé. Cette enquête sera également l'occasion de collecter les informations sur les associations de jeunes, de femmes et autres groupes existant au sein des communes, pour la pérennisation du projet

c. Présentation du Projet, déclenchement institutionnel et validation des villages

Une réunion sera organisée avec l'ensemble des parties prenantes des communes cibles avec un triple objectif :

- ✓ Présenter et valider les résultats de l'enquête rapide d'état de lieu menée dans les communes cibles
- ✓ Procéder au déclenchement institutionnel de l'ATPC
- ✓ Présenter et assurer le cadrage du projet.

Cette réunion de voir les villages remplissant les critères minimums pour le déclenchement de l'ATPC.

- Au moins 50 ménages dans le village ou une population de plus de 250 personnes ;
- Plusieurs cas de DAL sont observés et observables dans le village ou la communauté,
- Au moins 50% des ménages ne disposent pas de latrines avant le déclenchement de l'ATPC ;
- Pas de projet sur l'assainissement en cours dans la zone (ATPC, Projet subventionné).

Ce sera également l'occasion d'identifier les pratiques et connaissances néfastes les plus présentes et à accorder une importance dans le cours du projet.

d. Déclenchement de l'ATPC

Au terme de la formation, des équipes de facilitateurs de déclenchement seront constituées. Chaque équipe sera responsable d'un nombre pré déterminé de villages et procédera au déclenchement de l'ATPC en 3-4 jours tenant compte des réalités de terrain. Dans le respect du processus de déclenchement de qualité, aucune équipe ne devra déclencher plus de 4 villages en une journée et ce, quelle que soit la distance séparant deux villages. L'équipe sera accompagnée de l'agent Communal d'Hygiène, d'un conseilleur municipal dans la mesure du possible, du Superviseur, et du Chef de l'aire de Santé. Au terme de chaque déclenchement, un comité local de suivi volontaire sera mis en place et composé de trois membres dont au moins une femme. Le guide de déclenchement servira d'outil principal à l'animation des déclenchements. Chaque déclenchement sera matérialisé par le remplissage d'une fiche de déclenchement signé par le chef du village ou de la communauté.

e. Formation des comités locaux de suivi (CLS)

Pour les villages ayant été déclenchés : les leaders naturels identifiés dans les villages participeront à une formation visant à leur transmettre les connaissances et aptitudes requises pour mener à bien le suivi de la mise œuvre du plan d'action élaboré par la communauté. La formation portera sur les mesures de prévention et de lutte contre le choléra, les techniques de construction des latrines, le suivi des activités de promotion des bonnes pratiques, sensibilisation sur la prévention de Covd 19 et la protection sur le PEAS. Cette formation sera animée par les animateurs terrain et le superviseur avec l'appui des points focaux régionaux.

Dans les villages non déclenchés et possédant des relais/animateurs communautaires, ceux-ci seront invités à prendre part aux sessions de formation. Pour les communautés situées en zone urbaine ou semi urbaine, 2 représentants au moins de chaque association (formelle ou non formelle) de femmes ou de jeunes seront invités à la formation. Cet atelier portera sur la définition d'un mécanisme de collecte de données, la formation sur les bonnes pratiques et l'élaboration d'un plan d'action de chaque entité.

f. Suivi de comités de gestion des points d'eau de la zone

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le personnel de l'ONG devra assurer le suivi des comités de gestion des points d'eau situés dans la zone d'implémentation du projet. A cet effet, il devra : (i) recenser et géo référencer l'ensemble des points d'eau existant dans la commune et le statut de leur comité de gestion (i) Mobiliser les communautés pour la mise en place/redynamisation du comite de gestion de points d'eau ; (ii) Former et Accompagner les comités pour la mobilisation des ressources financières nécessaire à l'entretien et la réparation des points d'eau en panne. L'artisan réparateur de la commune concerné sera chargé du suivi technique des points d'eau de la zone (forage). Le modèle de gestion sera laissé à l'appréciation des communautés. L'ONG facilitera le choix du mécanisme de gestion le mieux adapté par et pour chaque communauté. A cet effet, il effectuera des descentes pour le suivi technique une fois chaque deux mois dans les communautés. L'outil de mise en place des comités de gestion des points d'eau sera l'outil principal d'animation de cette formation.

g. Mise en œuvre des interventions intégrées (WASH, Education, Santé, Nutrition et l'hygiène menstruelle) au niveau communautaire

Les séances de sensibilisation porteront sur différents thèmes. Celles-ci seront conduites à l'aide des différents outils.

- **Intervention WASH et Nutrition**

Les membres du comité local de suivi de l'ATPC seront en charge de la mise en œuvre du paquet intégré d'activités WASH, hygiène menstruelle et Nutrition au niveau communautaire. Leurs interventions seront renforcées par les animateurs de l'ONG et responsables des aires de santé en charge du suivi des membres du CLS. Ces interventions comprennent :

- Le dépistage des enfants notamment la mesure du périmètre brachial par les mères/donneurs de soins d'enfants MAS (malnutrition sévère) et leur référencement pour prise en charge (y compris la sensibilisation sur le respect des rendez-vous dans les centres nutritionnels) ;
- La sensibilisation sur les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.
- Le suivi de la qualité de l'eau. Il sera assuré autant par les membres du CLS que par les animateurs de l'ONG et responsables des formations sanitaires en charge du suivi.
- Participer aux séances de sensibilisation de groupe du programme de fortification alimentaire à domicile pour renforcer la sensibilisation sur les pratiques WASH ;
- Une séance de sensibilisation sera organisée sur l'hygiène menstruelle de la jeune fille.

Les kits WASH doivent être fournis aux enfants MAS via le centre de santé. Cependant le suivi de l'utilisation de ces kits se fera au niveau familial par les membres du CLS avec l'appui des animateurs de l'ONG.

- **Intervention WASH et Santé**

Les ménages seront sensibilisés sur les pratiques familiales essentielles notamment la prise en charge à domicile des cas de diarrhée simple. Les interventions WASH viseront également à s'assurer que les formations sanitaires disposent du minimum de services WASH. De ce fait un point de formation des communautés sur les prototypes de lavage des mains et la potabilisation de l'eau à domicile sera assuré dans l'ensemble des communautés

- **Intervention WASH, Education, Covid 19, ATMS (Assainissement Total en Milieu scolaire)**

Afin de s'assurer de la durabilité des interventions, les enfants et la communauté éducative (enseignants, directeurs, Associations des Parents d'Elevés, des Enseignants et des Mères d'Elèves, le comité de Gestion des centres Préscolaires communautaires) seront ciblés au travers l'assainissement total en milieu scolaire. L'ONG assurera la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement au sein des écoles et leurs édifier sur la prévention de Covid 19. A cet effet, chaque animateur sera responsable du suivi des écoles se trouvant dans sa zone d'intervention. Il favorisera l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'action scolaire pour la promotion et l'adoption des bonnes pratiques sur l'eau l'hygiène et l'assainissement. Les manuels CHAST, hygiène et assainissement en milieu scolaire serviront d'outil pour la mise en œuvre de cette formation. Ceci devra se faire en étroite collaboration avec les comités de suivi des points d'eau alimentant l'école, les APEE/AME et les gouvernements d'enfants ou autre club existant au sein desdites écoles.

Un plaidoyer sera fait par l'ONG pour la prise en compte des problématiques liées au changement climatique dans le choix des options d'ouvrages (latrine, point d'eau, aménagement des espaces vert) à mettre en place.

Le tableau ci-dessous récapitule pour chaque thématique, les outils d'animation minimum recommandés

Thèmes	Outils	Observations
Technique et moment clé de lavage des mains	Boite à Image Choléra, autocollant lavages des mains	Version revue
Prévention et lutte contre le Choléra :	Boite à Image Choléra	UNICEF
Prévention et lutte contre le Covid 19	Boite à image Choléra	UNICEF/MINASANTE
Technique simple de potabilisation de l'eau	Affiches	UNICEF
Conservation et transport de l'eau	Manuel WASH	
Hygiène Menstruelle	Manuel/Guide GHM	
ATMS	Manuel CHAST	UNICEF
Gestion des points d'eau	Guide d'animation des COGES	Version revue par le groupe standard Wash National
Malnutrition	Stratégie WASH in Nut	

Ces séances seront animées par les animateurs de l'ONG.

h. Suivi des activités du projet

Le suivi des activités sera assuré par différents acteurs selon la périodicité ci-dessous :

- ✓ Les relais communautaires: effectuent des descentes régulières au sein de leurs communautés selon un programme convenu et adapté à leur occupation.
- ✓ Les Animateurs terrain/responsable des associations locales : effectuent 1 descente de suivi minimum dans chaque village par semaine. Les descentes de suivi seront l'occasion d'échanger avec les membres du comité local de suivi sur l'évolution des travaux de construction des latrines et d'équipement en lave-mains et les difficultés rencontrées tant par les membres de la communauté que par les membres du comité de suivi dans l'exercice de leur fonction. Les animateurs de terrain effectueront à cette occasion une visite des ménages avec un accent pour les ménages qui adhèrent faiblement au projet et ceux qui ont achevé leurs latrines entre deux visites. Au moins une fois toutes les deux semaines, des séances de sensibilisations sur les bonnes pratiques liées à l'eau l'hygiène et l'assainissement et la nutrition seront animées par les animateurs de terrain.
- ✓ Chaque superviseur effectuera 3 missions de suivi par semaine dans les zones d'activités des animateurs terrain sous sa responsabilité. Il les appuiera à cet effet dans une visite de suivi au niveau communautaire. Ces descentes seront également l'occasion pour chaque superviseur de collecter les données de suivi des indicateurs auprès des animateurs communautaires.
- ✓ Le Coordonnateur du projet effectuera des descentes de suivi une fois par mois dans l'ensemble des zones du projet.
- ✓ La Direction de l'ONG effectuera une descente en début, mi-parcours et fin de projet afin d'apprécier le début, la mise en œuvre et les résultats du projet. Chaque descente de suivi sera accompagnée d'une descente de terrain dans une aire de santé/commune. Elle sera également l'occasion d'échanger avec les autorités administratives et communales sur le projet, les difficultés et identifier les actions d'atténuation. Les principaux obstacles, les mesures de mitigations et propositions d'amélioration. Ces descentes de la direction feront l'objet d'un rapport spécifique (5 pages maximum) qui sera partagé avec le MINEE.

i. Réunions de coordination

Une réunion mensuelle de suivi des indicateurs du projet sera tenue entre l'ONG (coordonnateur du projet, superviseurs, animateur), MINEE (Staff WASH, hygiène menstruelle, Nutrition, C4D, Education), les communes, les partenaires gouvernementaux. Cette réunion sera présidée par le communes et co-facilitée par le MINEE. Le rapport de cette séance de travail (maximum 5 pages) sera envoyé par le coordonnateur du projet aux autres participants qui se chargeront d'assurer la transmission dudit rapport à leur équipe du niveau central. Cette réunion sera élargie à quelques membres des CLS et relais communautaires. Le choix sera porté sur les relais les plus engagés.

j. Evaluation continue du statut FDAL

Afin de déterminer le statut des villages, des évaluations périodiques seront conduites sous le leadership du MINEE.

- ✓ Evaluation à mi-parcours : Elle aura lieu 3 mois après les déclenchements et formation des CLS. L'évaluation mi-parcours sera conduite par les points focaux régionaux des Délégations Régionales de l'Eau et de la santé et le coordonnateur du projet. Il sera question au cours de cette mission d'évaluer le niveau de mise en œuvre des activités et la réponse des communautés encadrées et de formuler des observations et recommandations pour la suite du projet. La seconde évaluation mi-parcours sera combinée à l'évaluation finale.
- ✓ Evaluation finale : Elle aura lieu 6 mois après le déclenchement du projet, elle sera menée par MINEE et MINSANTE, les évaluateurs nationaux, les Point Focaux du MINEE, MINEDUB, MINJEC et MINSANTÉ, et du partenaire de mise en œuvre. Elle permettra d'identifier les villages ayant atteint le statut FDAL. Un rapport d'évaluation sanctionnera cette mission et précisera l'ensemble des villages déclarés FDAL.

k. Réunion de restitution des évaluations

Au terme de l'évaluation à mi-parcours une réunion de restitution des résultats de la mission sera tenue en présence des chefs de villages de l'ensemble de la commune. Cette réunion sera placée sous le guide du Sous-préfet de la localité et avec la présence du maire de la commune. L'ONG de mise en œuvre facilitera la préparation logistique de cet atelier.
Au terme de l'évaluation finale, les résultats seront présentés au Sous-préfet et à l'exécutif communal de la localité. Ces derniers pourront également être présentés au conseil municipal peut également.

l. Célébration

Après l'évaluation finale, une cérémonie sera organisée afin de célébrer le statut FDAL des villages retenus. Seront invités à ces cérémonies le MINEE, les Autorités Administratives, Municipales, traditionnelles, les PF (MINEE, MINEDUB, MINSANTÉ), les communautés bénéficiaires. Ces célébrations seront organisées par la commune avec l'appui de l'ONG de mise en œuvre.

m. Suivi Post FDAL

Il sera effectué par le Chef de mission, les facilitateurs, les animateurs et les agents communaux pendant 6 mois, afin de veiller au maintien de la FDAL dans les villages concernés. Un système de veille et d'alerte sera mis en place pour que le MINEE et le MINSANTE soient automatiquement saisis de tout cas de reprise de la défécation à l'aire libre dans un village. La commune assurera le leadership dans le suivi Post FDAL. L'ONG sera chargée d'accompagner les communes dans la mise en œuvre de son Plan d'action. Ce Plan d'action inclura une réunion trimestrielle de suivi de la situation des bonnes pratiques avec l'ensemble des conseillers municipaux.

4.3 Information des autorités

Lors de la mise en œuvre du projet, nous avons tour à tour rencontré les autorités administratives ainsi que les autorités traditionnelles suivantes pour une prise de contact afin de les informer sur les objectifs, le but, les attentes, les résultats et activités et le personnel intervenant du projet et la présentation globale du projet :

4.3.1 La Région de l'Adamaoua

- Le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua ;
- Le Délégué régional du MINEE de l'Adamaoua ;
- Le Préfet du Djérem ;
- Le Préfet du Mayo Banyo ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Tibati ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Ngaoundal ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Banyo ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Mayo Darlé ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Bankim ;
- Le Maire de la commune de Tibati ;
- Le Maire de la commune de Ngaoundal ;
- Le Maire de la commune de Banyo ;
- Le Maire de la commune de Mayo Darlé ;

- Le Maire de la commune de Bankim ;
- Le délégué départemental MINEE du Djerem ;
- Le délégué départemental MINEE du Mayo Banyo ;
- Le chef de district de sante de TIBATI ;
- Les chefs des aires de santé de DJOMBI, NGAOUBELLA, MEIDJAMBA, LIBOUM, MBAKAOU, NGATT, ALLAT MANGACK ET TONGO dans le DS de Tibati ;
- Le chef de district de sante de Ngaoundal ;
- Les chefs des aires de santé de BEKA GOTTO, DANFILI, BAGODO, BETARA, NGAOUNDAL CATHOLIQUE ET DJOUNDE dans le DS de Ngaoundal ;
- Le chef de district de sante de Banyo ;
- Les chefs des aires de sante d'ALLAT, BANYO-FADA, BANYO-TICKET, MBAMTI KATARKO, TARAM YABAM, NDI WAWA, SAMBO LABO, BOUMDO, RIBAO dans le DS de Banyo
- Le chef de district de sante de Bankim ;
- Les chefs des aires de sante de DIEKI, NGATTI, MAPE SONEL, BANDAM, NYAMBOYA, SARKI BAKA SONKOLONG, ATTA, SOMIE/TCHAMBA dans le DS de Bankim
- Les chefs des localités concernées et les chefs des différents quartiers.

4.3.2. La Région de l'Est

- Le Gouverneur de la Région de l'Est ;
- Le Délégué régional du MINEE de l'Est ;
- Le Préfet du Haut Nyong ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement d'Abong Mbang ;
- Le sous-préfet de l'arrondissement de Mindourou ;
- Le Maire de de Tibati ;
- Le Maire de la commune d'Abong Mbang ;
- Le Maire de la commune de Mindourou ;
- Le délégué départemental MINEE du Haut Nyong ;
- Le délégué départemental MINEE du Mayo Banyo ;
- Le chef de district de sante d'Abong Mbang ;
- Les chefs des aires de sante de : ABONG MBANG SUD, ABONG MBANG OUEST, ABONG MBANG EST, DJAPOSTEN, NKOUAK;
- Les chefs des localités concernées et les chefs des différents quartiers.

4.3.3 Programme d'activités et calendrier des livrables

N°	Livrables (D…)	MOIS														TOTAL
		2022								2023						
		Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	
D-1	Livrable N°1 : **Rapport de premier établissement et de démarrage**																***1***
	Collecte des données																
	Rédaction du Rapport																
	Rapport préliminaire																
	Finalisations des commentaires																
	Remise du rapport final au client																
D-2	Livrable N°2 : **Rapport sur l'état des lieux**																***2***
	Collecte des données																
	Rédaction du Rapport																
	Rapport préliminaire																
	Finalisations des commentaires																
	Remise du rapport final au client																
D-3	Livrable N°3 : **Rapport des déclenchements**																***3***
	Collecte des données																
	Rédaction du Rapport																
	Rapport préliminaire																
	Finalisations des commentaires																
	Remise du rapport final au client																
D-4	Livrable N°4 : **Rapport de suivi-évaluation des communautés**																***5***
	Collecte des données																
	Rédaction du Rapport																

	Rapport préliminaire																	
	Finalisations des commentaires																	
	Remise du rapport final au client																	
D-5	Livrable N°5 : **Rapport final**																	***1***
	Collecte des données																	
	Rédaction du Rapport																	
	Rapport préliminaire																	
	Finalisations des commentaires																	
	Remise du rapport final au client																	

3.4 Planning d'activités

N°	**Activités**	**2022**								**2023**						
		Mai	**Juin**	**Juil.**	**Août**	**Sept.**	**Oct.**	**Nov.**	**Déc.**	**Janv.**	**Fév.**	**Mars**	**Avril**	**Mai**	**Juin**	**Juil.**
1	Formation des ONG															
2	Réalisation des enquêtes d'état de lieu et évaluation rapide															
3	Déclenchement institutionnel et validation des villages ATPC															
4	Déclenchement de l'ATPC															
5	Formation des comités locaux de suivi (CLS)															
6	Formation et sensibilisation communautaire															
7	Suivi des comités de gestion des points d'eau de la zone															
8	Distribution de kits WASH															
9	Suivi du projet															
10	Suivi Communal															
11	Suivi Départemental															
12	Réunions de coordination															
13	Evaluation continue du statut FDAL															
14	Evaluation régionale															
15	Evaluation Nationale															
16	Réunion de restitution des évaluations															
17	Célébration															

18	Suivi Post FDAL															
19	ATMS (Assainissement Total en Milieu scolaire)															

4.4 Etats des lieux

4.4.1 Introduction

La mission de l'AAEDC se décline en plusieurs étapes dont la première concerne le pré-déclenchement. Ce pré-déclenchement consistera à faire l'état des lieux en choisissant les communautés/villages éligibles, en établissement un climat de confiance et enfin en collectant les informations requises sur la communauté. C'est à partir de cette phase que les CTD, les Districts de santé, les services déconcentrés du MINEE et les leaders communautaires devront s'approprier la pertinence et les enjeux de la mission pour leur adhésion efficace et efficiente à l'atteinte des résultats escomptés

C'est dans ce contexte que s'inscrira la mission de l'ONG pour la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté dans 200 villages/communautés des régions de l'Adamaoua et de l'Est.

4.4.2 L'objectif principal

L'objectif visé par la présente activité consiste à faire un état des lieux pour pouvoir avoir une situation de départ des communautés en ce qui concerne l'eau et l'assainissement dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est.

Ce présent rapport fera également l'objet de l'identification des 200 villages/communautés ciblés dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est devant bénéficier de la stratégie d'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE (ATPC).

4.4.3 Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, il s'agit de :

- Identifier parmi les communautés/villages ciblées dans la liste ci-jointe, celles qui sont éligibles conformément aux indications du guide méthodologique de l'ATPC ;
- Restituer les listes pour validation par les experts et les parties prenantes.
- Consolider les listes définitives des communautés retenues pour bénéficier des interventions d'ATPC.

Il est attendu de l'ONG d'organiser les séances de restitution de la prospection.

4.4.4 Résultats attendus de l'activité

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les 200 villages/communautés éligibles à l'ATPC sont identifiées selon les règles de l'art ;
- 200 localités validées par la commission des recettes.

4.4.5 La méthodologie de travail

La réalisation de l'ATPC suit un phasage et des tâches globalement bien arrêtées. La méthodologie de l'activité dite « états de lieux » va être axée sur :

- La rencontre avec les différentes autorités pour l'obtention des listes des localités concernées par l'activité ;
- La prospection proprement dite ;
- La validation de la liste des 200 localités à déclencher.

✓ **La rencontre avec les différentes autorités**

Lors de la phase de négociation entre l'équipe du projet et l'ONG, la discussion a porté sur l'identification des zones potentielles d'intervention. Il s'agit des départements du Djerem, Mayo Banyo et le Faro et Déo dans la Région de l'Adamaoua ainsi que du Haut Nyong et de la Boumba et Ngoko dans la Région de l'Est.

✓ **Prospection des localités**

Une prospection des localités concernera l'accès des populations à l'eau et l'assainissement mais également quelques indicateurs clefs afin d'avoir une base de données des différentes communes de la

zone d'intervention. Une enquête rapide initiale sera réalisée dans les communes concernées avant le démarrage des activités de promotion des bonnes pratiques sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement permettra aussi d'avoir la situation de départ. Cette prospection permettra également d'identifier les communautés remplissant les critères pour le déclenchement de l'ATPC. La consultation des sources secondaires (communes et des projets, programme et organismes) complètera cette collecte d'information pour la connaissance des différents groupes existants.

- ✓ **Réunion de validation des villages**

Une réunion sera organisée avec l'ensemble des parties prenantes à l'effet de valider les résultats de l'enquête rapide d'état de lieu des 200 localités remplissant les critères minimums pour le déclenchement de l'ATPC.

- Au moins 50 ménages dans le village ou une population de plus de 200 personnes ;
- Plusieurs cas de DAL sont observés et observables dans le village ou la communauté,
- Au moins 40% des ménages ne disposent pas de latrines avant le déclenchement de l'ATPC ;
- Pas de projet sur l'assainissement en cours dans la zone (ATPC, Projet subventionné) ;
- Regroupement des localités qui ne remplisse les critères en termes de populations ;
- Diviser les localités à forte populations en plusieurs communautés.

Ce sera également l'occasion d'identifier les pratiques et connaissances néfastes les plus présentes et à accorder une importance dans le cours du projet.

4.4.6 Activités menées pour la période

4. 4.6.1 La rencontre avec les différentes autorités

Lors de la phase de négociation entre l'équipe du projet et l'ONG, la discussion a aussi porté sur les zones d'intervention. Il est ressorti de ces échanges sur la lecture des TDRs que globalement cinq départements ont été peu touchés ou n'ont jamais bénéficiés de l'approche de l'ATPC. Il s'agissait des départements du Djerem, Mayo Banyo et le Faro et Déo dans la Région de l'Adamaoua ainsi que des départements du Haut Nyong et de la Boumba et Ngoko dans la Région de l'Est.

De part ces échanges la première action menée par l'ONG après l'obtention de l'ordre de service de démarrage a été la rencontre des délégués régionaux du MINEE respectivement de l'Adamaoua puis de l'Est.

- ✓ **Rencontre avec le Délégué Régional du MINEE de l'Adamaoua**

Une session de travail a eu lieu entre le Délégué Régional du MINEE et l'ONG dans les services de la DREE de l'Adamaoua. Il a été question de :

- La prise de contact ;
- La présentation des TDRs ;
- Le choix de la zone d'intervention du projet concernant l'ATPC dans la région de l'Adamaoua;
- L'introduction auprès des autorités administratives des zones concernées.

Après un aperçu général par le DREE de la situation de l'assainissement dans la région de l'Adamaoua, il est ressorti que les zones non couvertes ou peu couvertes étaient les départements du Djerem, Mayo Banyo et le Faro et Déo. D'un commun accord le choix a été fait sur la prospection des départements du Djerem et Mayo Banyo dans un premier temps compte tenu des objectifs à atteindre et le souci de la couverture maximale des communes dans ces départements.

Ainsi des lettres d'introduction (lettres en annexe) ont été adressées par le DREE de l'Adamaoua aux différentes autorités (Gouverneur, Préfets, Sous-préfets, DDEE, Districts de santé, communes) pour un meilleur accompagnement et la diligence des actions à entreprendre par l'ONG.

- ✓ **Rencontre avec le Délégué Régional du MINEE de l'Est**

Une session de travail a eu lieu entre le Délégué Régional du MINEE et l'ONG dans les services de la DREE de l'Est. Il a été question de :

- La prise de contact ;
- La présentation des TDRs ;

- Le choix de la zone d'intervention du projet concernant l'ATPC dans la région de l'Est ;
- L'introduction auprès des autorités administratives des zones concernées.

Après un aperçu général par le DREE de la situation de l'assainissement dans la région de l'EST, il est ressorti que les zones non couvertes ou peu couvertes étaient les Départements du Haut Nyong et de la Boumba et Ngoko. D'un commun accord le choix a été fait sur la prospection dans le département du Haut Nyong dans un premier temps compte tenu des objectifs à atteindre et le souci de la couverture maximale des communes dans ce département.

Ainsi le DREE de l'Est a mis l'ONG en contact avec la DDEE du Haut Nyong afin de faciliter l'introduction auprès des autorités administratives dans ce département (Préfet, Sous-préfets, Districts de santé, communes).

✓ **Rencontre avec les maires des communes.**

Des sessions de travail ont eu lieu avec les Maires des communes suivantes :

- Tibati et Ngaoundal dans le département du Djérem, Région de l'Adamaoua ;
- Banyo, Mayo Darlé et Bankim dans le département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua ;
- Abong Mbang, Mindourou et Angossas dans le département du Haut Nyong, Région de l'Est.

Il a été question de :

- La prise de contact ;
- La présentation des TDRs ;
- La mise à la disposition de l'ONG de la liste des potentielles localités à prospecter ;
- La mise à la disposition de l'ONG d'une personne ressource.

Des listes (en annexe) ont été mises à la disposition de l'ONG et les différents maires lui ont proposé de se rapprocher des districts de santé pour obtenir les données socio-économiques actualisées des différentes localités.



Photo 1 *: Entretien avec l'Adjoint au Maire de la commune de Ngaoundal*

✓ **Les chefs des localités concernées et les chefs des différents quartiers**

Des rencontres ont été organisées avec les différents chefs traditionnelles. Ces rencontres avaient pour but d'informer ces derniers sur les objectifs et buts du projet et avoir leurs accords et rendez-vous avec leurs communautés sur le déroulement de l'activité.

4. 4.6.2 La prospection des localités

Afin d'atteindre l'objectif de 200 villages à déclencher, l'une des activités majeures dans le cadre de l'APTC est l'identification des villages répondant aux critères de sélection. Dans le cadre de cette activité, sont prioritaires les localités des zones rurales. Les grandes agglomérations et les zones urbaines ne seront pas touchées lors de cette phase. C'est dans cette optique que AAEDC a tenu d'abord des rencontres préparatoires avec :

- L'équipe du projet ;
- Les Délégués régionaux du MINEE de l'Adamaoua et de l'Est ;
- Les Délégués départementaux du MINEE du DJEREM, MAYO BANYO ET DU HAUT NYONG ;
- Les chefs de district de sante de TIBATI, de NGAOUNDAL, DE BANYO ET D'ABONG MBANG ;
- Les chefs des aires de santé pour avoir une base de données en ce qui concerne la liste des ONGs présentes et villages déjà déclenchés,
- Entretiens et collecte des informations auprès des leaders communautaires (leaders religieux, chefs de villages…), les agents de santé communautaires ainsi que les relais communautaires sur les lieux.
- Observations directes au niveau de village…

Une enquête rapide initiale a été réalisée dans les communes concernées avant le démarrage des activités de promotion des bonnes pratiques sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement et cela nous a permis aussi d'avoir la situation de départ. Lors de l'enquête d'état de lieu rapide initiale, la situation de l'assainissement a été également examinée et a permis d'identifier les communautés remplissant les critères pour le déclenchement de l'ATPC. Les consultations des sources secondaires (communes et des projets, programmes et organismes) complèteront surement cette collecte d'informations pour la connaissance des différents groupes existants.

Cette activité sera également un tremplin qui nous permettra d'identifier les communautés remplissant les critères pour le déclenchement de l'ATPC et le niveau de vulnérabilité de ces populations.

4.4.6.3 Etat des lieux dans le département du DJEREM

Pendant cette période allant du 11 Mai au 30 juin 2022, AAEDC a mené des séances d'entretiens avec les autorités dans les communes de TIBATI et de NGAOUNDAL département du Djerem région de l'Adamaoua, pour mener des activités dans les communautés des deux communes sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. Deux types d'activités ont été menés :

- La prise de contacts avec les autorités administratives, municipales, sanitaires et traditionnelles des deux communes, puis la présentation du projet dans sa globalité et les objectifs spécifiques.
- La prise de contacts avec les chefs des aires de santé sanitaire et l'état des lieux dans les différents villages que couvre chaque aire de santé.

✓ **Principaux résultats attendus au cours de cette période**

Les principaux résultats attendus au cours de cette période sont :

- Les chefs traditionnels sont informés par les autorités Administratives, sanitaires et municipales pour la participation massive au projet dans leurs localités ;
- La liste des villages que couvrent les communes de Tibati et de Ngaoundal et les listes détaillées du district de santé par aire de santé ont été mises à la disposition de l'équipe de mise en œuvre du projet (AAEDC).

Une réunion a été organisée avec l'équipe de terrain sur l'avancement des activités.

✓ **Activités menées durant la période**

Pendant cette période, les activités ci-dessous ont été menées:

- Le suivi du planning de l'organisation ;
- La prise de contacts avec les autorités administratives, municipales, sanitaires et traditionnelles des communes Tibati et Ngaoundal a été respectée ;

- La collecte des données par aire de santé dans les villages a été effective selon le planning qui a été établi par la structure de mise en œuvre.

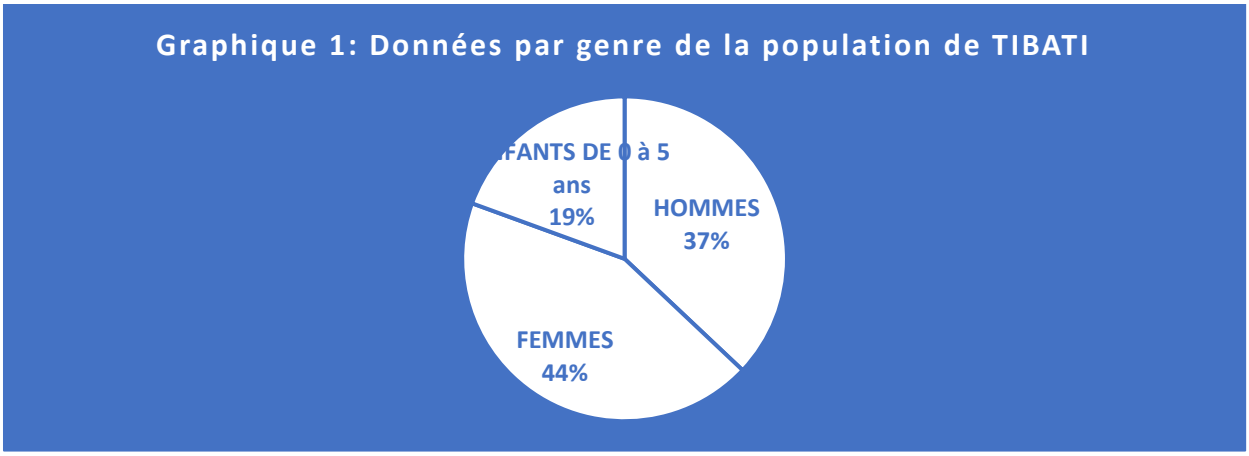
✓ Activités dans la Commune de TIBATI

➢ Données démographiques

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 09 aires de santé sur les 15 que compte le DS de TIBATI. 53 villages ont été touchés dans cette commune;

Tableau N° 1 : *Récapitulatif du nombre de ménages et population par aire de santé de TIBATI*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre Ménages	Population Total	Enfants de 0 à 5 ans	Hommes	Femmes
1-	TIBATI	DJOMDI	434	6135	1077	2088	2970
2-		NGAOUBELA	1219	8031	1048	3096	3887
3-		MEIDJAMBA	608	4041	752	1420	1869
4-		LIBOUM	463	3760	935	1297	1528
5-		MBAKAOU	192	1342	281	484	577
6-		NGATT	1440	12380	1410	4851	6119
7-		TIBATI	200	1388	262	591	535
8-		ALLAT MENGACK	616	7413	2897	2658	1858
9-		TONGO	376	2643	502	956	1185
	TOTAL TIBATI		**5548**	**47133**	**9164**	**17441**	**20528**



➢ Situation de l'assainissement (latrine)

Concernant la situation des latrines, Six (06) aires de santé sur les neuf (09) visitées ont un pourcentage d'au moins 50% des ménages qui défèquent à l'air libre.

Tableau N° 2 : *Situation des latrines par aire de santé de Tibati.*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de latrines	Ménages avec latrines	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nombre des latrines avec dispositif	Nombre des latrines avec du savon	Propreté de l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture
1-	TIBATI	DJOMBI	434	6135	162	110	324	75%	0	0	0	34	115
2-		NGAOUBELA	1219	8031	562	514	705	58%	0	10	37	303	392
3-		MEIDJAMBA	608	4041	268	177	431	71%	9	0	15	15	83
4-		LIBOUM	463	3760	242	237	226	49%	0	0	83	63	137
5-		MBAKAOU	192	1342	60	53	139	72%	0	0	0	0	60
6-		NGATT	1440	12380	560	560	880	61%	0	0	5	286	422
7-		TIBATI	200	1388	120	120	80	40%	0	0	0	37	78
8-		ALLAT MENGACK	616	7413	466	422	194	31%	0	0	0	283	299
9-		TONGO	376	2643	287	274	102	27%	0	0	0	159	204
	TOTAL TIBATI		**5548**	**47133**	**2727**	**2467**	**3081**	**56%**	**9**	**10**	**140**	**1180**	**1790**




Photo N° 5 et N° 6 *: latrine traditionnelle et espace de défécation d'un ménage sans latrine*

Il faudra aussi signaler que parmi les ménages disposant d'une latrine :

- 05% des alentours sont propres ;
- 47% des latrines possèdent un rideau ou une porte ;
- 72% possèdent une clôture.

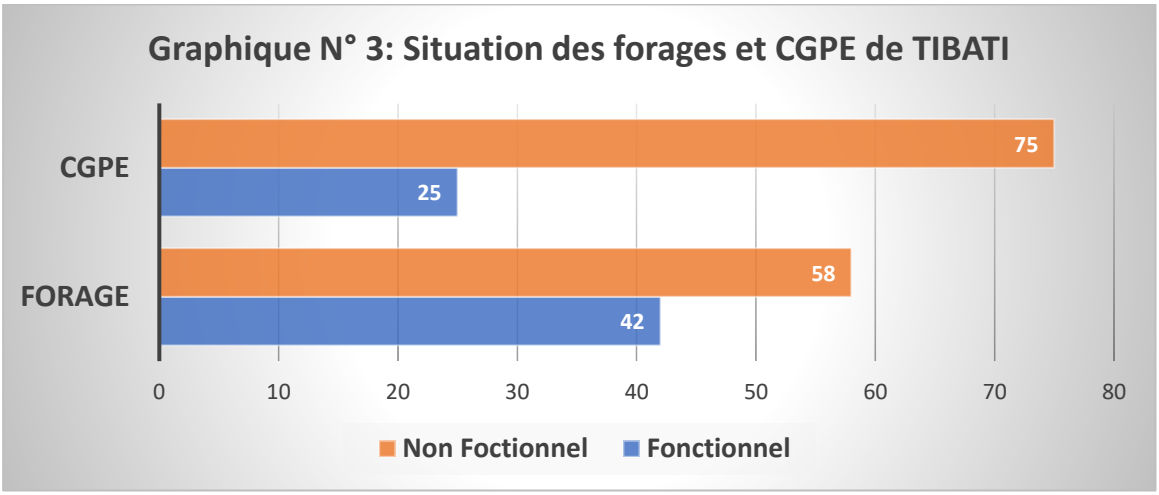
- **Situation des points d'eau**

Il est noté que dans les 53 villages cibles pour une population de 43 646 personnes, nous avons enregistré 74 forages pour un total de 31 fonctionnels (42%) et 43 non fonctionnels (58%) et 75 puits à ciel ouvert et soixante-quatre 64 mares d'eau.

Sur les 53 localités visitées, 17 localités n'ont jamais bénéficié d'un forage (31%), ce qui indique que la majorité des populations consomment soit de l'eau des puits à ciel ouvert soit de l'eau des mares.

Tableau N° 3 : *Situation des points d'eau par aire de santé de Tibati*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de mares	Nombre de forages fonctionnels	Nombre de forages non fonctionnels	Nombre de puits	Nombre de CGPE Fonctionnel	Nombre de CGPE non Fonctionnel
1	TIBATI	**DJOMBI**	434	6135	**16**	**6**	**3**	**4**	**1**	**3**
2		**NGAOUBELA**	1219	8031	**19**	**3**	**15**	**62**	**1**	**15**
3		**MEIDJAMBA**	608	4041	**34**	**5**	**6**	**13**	**3**	**6**
4		**LIBOUM**	463	3760	**6**	**4**	**5**	**20**	**3**	**9**
5		**MBAKAOU**	192	1342	**6**	**0**	**2**	**4**	**0**	**2**
6		**NGATT**	1440	12380	**15**	**4**	**3**	**24**	**1**	**0**
7		**TIBATI**	200	1388	**7**	**0**	**1**	**16**	**0**	**0**
8		**ALLAT MENGACK**	616	7413	**6**	**4**	**3**	**35**	**3**	**4**
9		**TONGO**	376	2643	**4**	**1**	**1**	**6**	**0**	**0**
	TOTAL TIBATI		5548	**47133**	**117**	**31**	**43**	**201**	**15**	**44**



Par ailleurs, nous avons enregistré l'existence de 59 CGPE dont 15 sont actifs (25%) et 44 inactifs (75%) sans oublier que 15 points d'eau n'ont jamais eu à créer ou mettre en place un CGPE (20%).

- **Situation dans les infrastructures collectives**

En ce qui concerne les infrastructures collectives, nous avons entre autres les données suivantes :

- Nous avons enregistré 48 écoles parmi lesquelles 31 disposent des latrines et 17 n'en disposent pas ;
- 14 marchés enregistrés dont 02 ont des latrines publiques et 12 n'en n'ont pas ;
- 62 mosquées enregistrées dont 14 ont des latrines et 48 n'en n'ont pas ;
- 45 églises enregistrées dont 07 ont des latrines publiques et 38 n'en disposent pas ;
- nous avons également enregistré 56 comités de gestion de point d'eau dont seulement 14 Comités de gestion de point d'eau sont fonctionnelles.

Par ailleurs il est noté que toutes ces structures qui disposent des latrines ne respectent pas les règles de bonne pratique d'hygiène et d'assainissement.

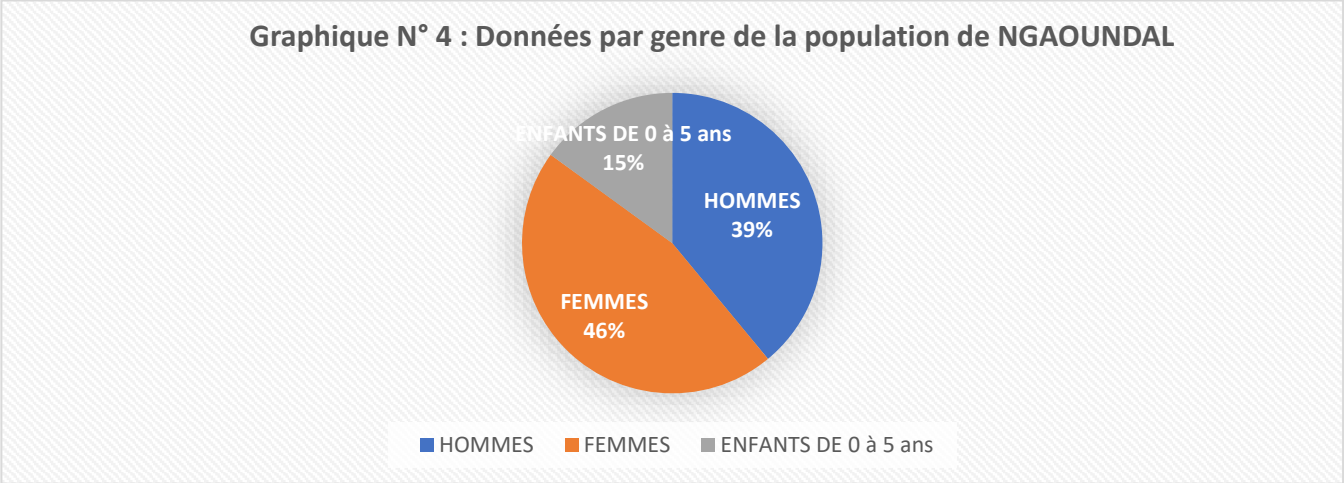
- ✓ **Activités dans la Commune de NGAOUNDAL**

- **Données démographiques**

Il sera noté que 06 aires de santé sur un total de 11 que compte le DS ont été couvertes par l'équipe du projet dans la commune de Ngaoundal. 41 villages ont été touchés dont :

Tableau N° 4 : *Récapitulatif du nombre de ménages et population par aire de santé de NGAOUNDAL*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre deMénages	Population Totale	Enfants de 0 à 5 ans	Hommes	Femmes
1-	NGAOUNDAL	BEKA GOTTO	344	2029	159	847	1023
2-		DENFILI	651	4948	544	1869	2535
3-		BAGODO	774	5384	884	2221	2279
4-		BETARA	680	4573	690	1656	2227
5-		NGAOUNDAL CATHOLIQUE	348	2409	509	909	991
6-		DJOUNDE	576	4020	743	1599	1678
TOTAL NGOUNDAL			**3373**	**23363**	**3529**	**9101**	**10733**



➢ Situation de l'assainissement (latrine)

Dans la commune de Ngaoundal, sur les 06 aires de santé ciblées pour41 villages enquêtés, nous avons les données suivantes : 3373 ménages enregistrés avec une population totale de 23363, 1156 ménages sans latrine soit un taux de 34%.

Tableau N° 5: *Situation des latrines par aire de santé de NGAOUNDAL*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de latrines	Ménages avec latrines	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nombre des latrines avec dispositif	Nombre des latrines avec du	Propreté de l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture
1	NGOUNDAL	BEKA GOTTO	344	2029	238	238	106	31%	9	0	0	120	238
2		DENFILI	651	4948	554	423	228	35%	0	0	0	225	400
3		BAGODO	774	5384	523	481	293	38%	0	0	0	271	449
4		BETARA	680	4573	538	538	142	21%	0	0	0	165	508
5		NGAOUNDAL CATHOLIQUE	348	2409	202	202	146	42%	0	0	0	117	157
6		DJOUNDE	576	4020	335	335	241	42%	0	0	0	140	251
	TOTAL NGOUNDAL		**3373**	**23363**	**2390**	**2217**	**1156**	**34%**	**0**	**0**	**0**	**1038**	**2003**

Il faudra aussi signaler que parmi les ménages disposant d'une latrine :

- 43% des latrines possèdent un rideau ou une porte ;
- 83% possèdent une clôture.

➢ Situation des points d'eau

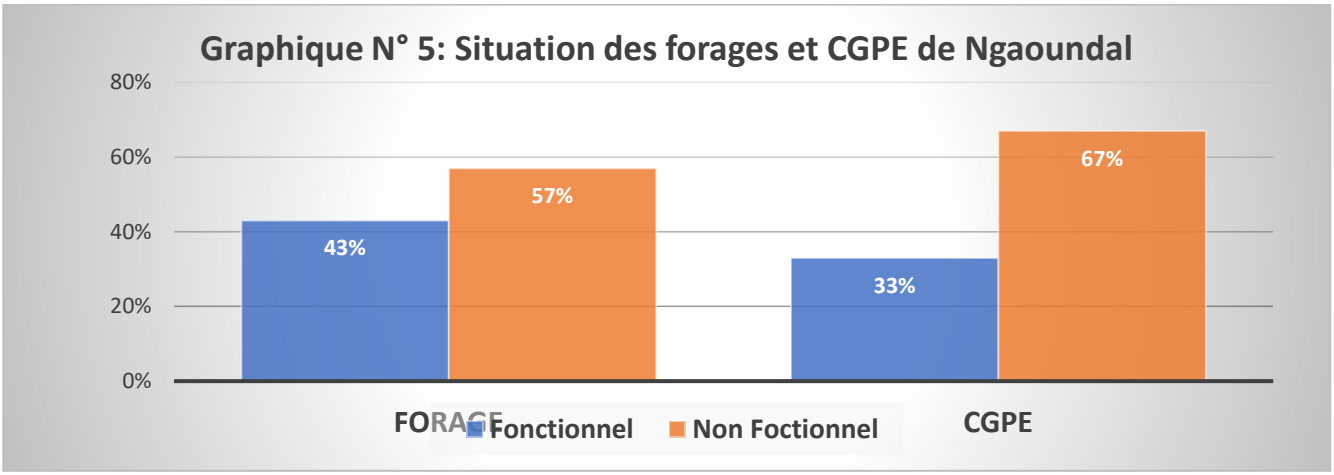
Il est noté que dans les 41 villages visités pour une population de 23363 personnes, nous avons enregistré 139 forages pour un total de 60 fonctionnels (43%) et 79 non fonctionnels (57%), 386 puits à ciel ouvert et 205 mares d'eau.

Sur les 41 localités visitées, 08 localités n'ont jamais bénéficié d'un forage (20%), ce qui indique que la majorité des populations consomment soit de l'eau des puits à ciel ouvert soit de l'eau des mares.

Tableau N° 6 : *Situation des points d'eau par aire de santé de NGAOUNDAL*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre des mares	Nombre de forage fonctionnel	Nombre de forage non fonctionnel	Nombre des puits	Nombre de CGPE Fonctionnel	Nombre de CGPE non Fonctionnel
1-		BEKA GOTTO	344	2029	124	34	48	203	18	44
2-		DENFILI	651	4948	14	4	6	16	4	1

3-	**NGAOUNDAL**	BAGODO	774	5384	26	6	8	11	4	0
4-		BETARA	680	4573	13	8	6	16	2	4
5-		NGAOUNDAL CATHOLIQUE	348	2409	10	6	3	37	2	3
6-		DJOUNDE	576	4020	18	2	8	103	0	8
	TOTAL NGAOUNDAL		**3373**	**23363**	**205**	**60**	**79**	**386**	**30**	**60**



Par ailleurs, nous avons enregistré l'existence de 90 CGPE dont 30 sont actifs (33%) et 60 inactifs (67%) sans oublier que 49 points d'eau n'ont jamais eu à créer ou mettre en place un CGPE (35%).

Il est aussi noté que la population ne maitrise pas les différentes techniques de potabilisation et traitement à domicile.



Photo N° 9: *qualité d'eau d'un puits à ciel ouvert dans la communauté Commune de Ngaoundal*

- **Situation dans les infrastructures collectives**

Selon les autres structures enquêtées, nous avons 30 écoles avec des latrines, 11 marchés ne disposent pas des latrines publiques ; 88 mares ; 08 mosquées avec des latrines et 54 ne disposent pas de latrine publique ; 15 églises avec des latrines publiques et 17 n'en disposent pas.

- **Liste des villages à déclencher dans les Communes deTibati et de NGAOUNDAL**

Il est noté que dans les villages des communes enquêtées, selon les critères de sélection ATPC, le village est sélectionné selon le nombre de ménages qui est de 50 ménages ou moins des ménages avec la population totale de 200 plus.

A cet effet, nous pouvons recommander 65 villages qui répondent aux critères de l'APTC et qui sont susceptibles d'être déclenchés dans les 14 aires de santé enquêtées dont 35 localités dans la commune de Tibati et 30 localités dans la commune de Ngaoundal.

➢ LISTE DES LOCALITES A DECLENCHER DANS LE DEPARTEMENT DU DJEREM

	COMMUENE	AIRE DE SANTE	VILLAGE	Nombre de Ménages	Population Totale	Enfants de 0 à 5 ans	Homme	femme	Nombre de latine	Ménages avec latrine	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nombre des latrine avec dispositif lave	Nombre des latrines avec du savon	Propreté l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture	Nombre d'École avec latrine	Nombre d'écoles sans	Nombre des marches avec des latrines	Nombre de marches	Nombre des mares	Nombre de Mosquée	Nombre de mosquée sans latrine	Nombre d'église avec latrine	Nombres d'église sans latrine	Nombre deforage fonctionnelle	Nombre de forage non fonctionnelle	Nombre des puis	Nombre de CGPE Fonctionnelle	Nombre de CGPE Non Fonctionnelle
1	TIBATI	DJOMBI	DJOMBI II	105	1343	380	560	841	30	20	85	81%	0	0	0	10	30	0	0	0	1	2	0	2	0	0	1	1	1	0	1
2			MAFO	86	1250	200	600	702	35	20	66	77%	0	0	0	0	20	0	1	0	0	2	0	1	0	0	2	0	1	0	0
3			DJOMBI I	82	1334	305	520	814	42	30	52	63%	0	0	0	12	30	1	0	0	0	2	0	1	0	1	1	1	0	1	1
4			HOSSERE KOBA	63	500	70	210	220	25	15	48	76%	0	0	0	7	15	0	2	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	1
5			BANANA	35	200	27	70	130	20	15	20	57%	0	0	0	5	15	0	1	0	0	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0
6			MAHOR	30	237	40	95	142	10	10	20	67%	0	0	0	0	5	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
7		NGAOUBELA	NGAOUBELA	433	2025	367	835	1190	195	195	238	55%	0	10	37	126	195	2	0	0	1	4	0	1	0	1	1	3	12	0	3
8			BANTAI	381	2286	185	996	1105	200	195	186	49%	0	0	0	115	115	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	4	5	0	4
9			MALABBA II	126	1008	78	435	495	42	23	103	82%	0	0	0	12	12	2	1	0	1	2	0	10	0	4	1	5	25	1	5
10			MENG	120	519	180	120	200	50	32	88	73%	0	0	0	20	20	4	0	0	0	5	1	0	0	2	0	2	15	0	2
11			TICHE I	54	432	35	195	203	15	12	42	78%	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
12			MAKOUP	30	855	55	315	485	10	7	23	77%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	3	0	1	0	0	1
13			ALLAMISSA	45	297	90	100	107	25	25	20	44%	0	0	0	15	35	1	0	1	0	2	0	1	1	0	1	0	5	0	0
14		MEIDJAMBA	NGONGONTOU	95	730	196	246	288	23	23	72	76%	0	0	5	5	5	1	0	0	1	4	1	0	0	1	1	1	0	1	1
15			DANG HAOUSSA	85	460	60	198	202	30	20	65	76%	0	0	0	0	20	0	0	0	0	5	0	1	1	0	0	0	2	0	0
16			MEIDJAMBA I	80	657	84	253	320	25	20	60	75%	0	0	0	0	10	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	5	0	0
17			MBITOM	80	605	115	230	260	35	30	50	63%	0	0	6	3	13	0	1	0	1	4	2	0	0	1	2	1	0	0	1
18			NYDJIDA	80	215	25	90	100	22	22	58	73%	0	0	0	0	4	0	1	0	0	5	0	1	0	0	1	0	0	1	0
19			MEIDJAMBA II	70	534	76	179	279	20	20	50	71%	0	0	0	7	7	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	3	0	2

20	NGAOUNDAL		SOLLA	35	280	48	90	142	14	12	23	66%	0	0	0	0	12	1	0	0	0	2	1	0	0	1	0	1	2	0	1
21		LIBOUM	LIBOUM	135	630	165	205	260	60	60	75	56%	0	0	21	15	35	1	0	0	1	1	1	0	1	1	2	1	1	1	2
22			BONINTING	120	965	250	350	365	60	60	60	50%	0	0	20	0	25	1	0	0	0	1	1	0	0	2	1	2	5	1	2
23			SAXON	55	475	75	185	215	25	25	30	55%	0	0	0	15	15	0	1	0	0	1	0	1	0	2	0	1	10	0	1
24			SISSIMI	49	413	90	142	181	15	15	34	69%	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0
25		MBAKAOU	GANGTANG	65	455	96	163	196	20	20	45	69%	0	0	0	0	20	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	3	0	0
26			DJOURO KOMBO	55	385	75	143	167	25	25	30	55%	0	0	0	0	25	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	1	0	0	1
27			CARRIERE	42	294	62	110	120	0	0	42	100 %	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	1	0	2	0	0	0	0	0
28			NDATAL	30	210	48	68	94	15	8	22	73%	0	0	0	0	15	0	0	0	0	2	0	1	0	2	0	1	1	0	1
29		NGATT	NGATT II	1300	6150	1150	2250	2750	500	500	800	62%	0	0	0	265	380	0	0	0	0	4	0	3	0	1	1	0	10	1	0
30			NGATT I	72	5376	107	2264	3005	20	20	52	72%	0		0	12	15	1	0	0	1	4	0	3	0	1	0	1	10	0	0
31		TIBATI	MAMNI	66	468	110	220	138	25	25	41	62%	0	0	0	10	15	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	1	8	0	0
32		ALLAT MENGACK	SALASSA	69	485	96	178	211	45	34	35	51%	0	0	0	30	30	0	1	0	0	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0
33		TONGO	DABER	109	767	164	239	364	85	72	37	34%	0	0	0	45	47	0	1	0	1	1	1	3	1	0	1	0	7	1	0
34		BEKA GOTTO	MBIWORE	90	310	50	113	142	20	20	70	78%	0	0	0	0	20	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
35			BANIMYANGA	43	269	39	100	130	23	23	20	47%	0	0	0	10	23	1	0	0	0	2	1	3	0	0	3	0	0	3	0
36		DENFILI	DANFILI BLOC 5	87	692	78	222	390	67	52	35	40%	0	0	0	35	50	1	0	0	0	2	0	1	0	0	0	1	4	0	0
37			DANFILI BLOC 4	81	647	92	270	285	63	50	31	38%	0	0	0	30	48	1	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	4	0	0
38		BAGODO	BAGODO IV	82	571	75	240	256	44	44	38	46%	0	0	0	30	35	0	0	0	0	2	0	1	0	1	0	1	1	0	0
39			BAGODO III	68	478	65	203	210	30	30	38	56%	0	0	0	20	20	0	0	0	0	2	0	1	0	1	1	1	2	0	0
40			BAGODO II	61	426	80	163	170	26	26	35	57%	0	0	0	16	25	0	0	0	0	2	0	1	0	1	0	1	2	0	0
41			WENDOOKA	37	253	25	110	118	25	20	17	46%	0	0	0	10	25	1	0	0	0	3	0	0	1	0	1	0	0	1	0
42			KOFA	35	245	40	94	110	20	18	17	49%	0	0	0	12	18	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	3	0	0
43		BETARA	MALARBA BEKA	166	996	115	410	471	100	100	66	40%	0	0	0	30	100	2	0	0	1	2	0	1	0	4	3	0	0	0	0
44			MBANDOUA	70	490	96	134	260	35	35	35	50%	0	0	0	15	35	1	0	0	0	3	1	7	1	0	4	2	2	1	3

45		NGAOUNDAL CATHOLIQUE	GALAGALA	72	487	120	189	178	35	35	37	51%	0	0	0	20	30	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	18	0	0
46			MBARNANG FOULBE	47	324	98	100	126	28	28	19	40%	0	0	0	11	20	1	0	0	0	4	1	0	0	0	2	1	15	1	2
47			MBARNANG GBAYA	43	296	85	100	119	20	20	23	53%	0	0	0	10	16	0	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0
48			NOGBAYA	39	270	75	90	105	18	18	21	54%	0	0	0	11	15	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0
49		DJOUNDE	DJOUNDE	379	2653	380	1130	1143	210	210	169	45%	0	0	0	90	126	1	0	0	3	10	0	5	2	0	1	6	100	0	7
50			GADA VINA	112	779	215	279	285	70	70	42	38%	0	0	0	30	70	1	0	0	0	3	0	1	0	0	0	1	3	0	1
				8921	66950	12693	26542	31261	5117	4684	4236	47%	9	10	140	2218	3793	62	19	3	23	205	22	106	23	56	60	79	386	30	60

4.4.6.4 Etat des lieux dans le département du MAYO BANYO

Pendant cette période allant du 11 Mai au 30 juin 2022, AAEDC a mené des séances d'entretien avec les autorités dans les communes de BANYO, BANKIM ET MAYO DARLE département de Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua, pour mener des activités dans les communautés de deux communes sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement. Deux types d'activités ont été menées dont :

- La prise de contacts avec les autorités administratives, municipales, sanitaires et traditionnelles des communes, et la présentation du projet dans sa globalité et ses objectifs spécifiques.
- La prise de contacts avec les chefs des aires de santé, et l'état des lieux dans les différents villages que couvre chaque aire de santé.

✓ **Principaux résultats attendus au cours de la période**

Les principaux résultats attendus au cours de cette période sont :

- Les chefs traditionnels sont informés par les autorités Administratives, sanitaires et municipales pour la participation massive au projet dans leurs localités ;
- La liste des villages que couvrent les communes de Banyo, Bankim et Mayo darlé et les listes détaillées du district de santé par aire de santé ont été mises à la disposition de l'équipe de mise en œuvre du projet (AAEDC).

✓ **Activités menées durant la période**

Pendant la période du mois de mai à juin 2022, les activités ci-dessous ont été menées à savoir :

- Le suivi du planning d'organisation ;
- La prise de contacts avec les autorités administratives, municipales, sanitaires et traditionnelles des communes de Banyo, Bankim et Mayo Darlé ;
- La collecte des données par aire de santé dans les villages a été effective selon le planning qui a été établi par la structure de mise en œuvre.

✓ **Activités dans la Commune de BANYO**

➢ **Données démographiques**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 07 aires de santé sur les11 que compte la commune de Banyo. Ainsi cinquante-quatre (54) localités ont été visitées. Les données démographiques sont indiquées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 7 : *Récapitulatif du nombre de ménages et population par aire de santé de BANYO.*

COMMUNE	AIRE DE SANTE	Population Totale	Nombre de Ménages	Hommes	Femmes	Enfants de 0 à 5 ans
BANYO	ALLAT	8144	834	3452	3594	1098
	BANYO-FADA	3718	433	1573	1696	449
	BANYO-TICKET	3404	363	1454	1528	422
	MBAMTI KATARKO	1262	122	546	560	156
	TARAM YABAM	1596	125	811	623	162
	NDI WAWA	6350	823	2686	2897	767
	SAMBO LABO	2371	293	984	1053	334
TOTAL BANYO		26845	2993	11506	11951	3388

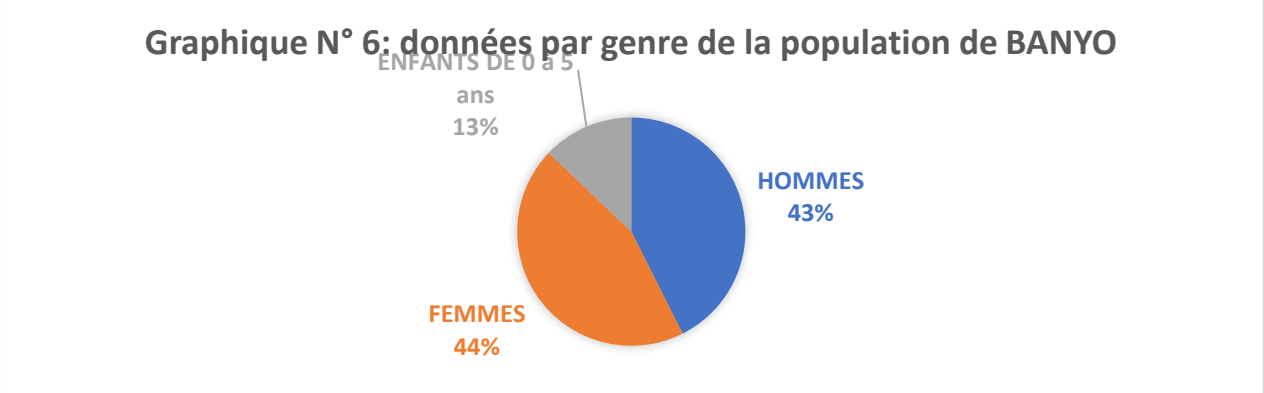




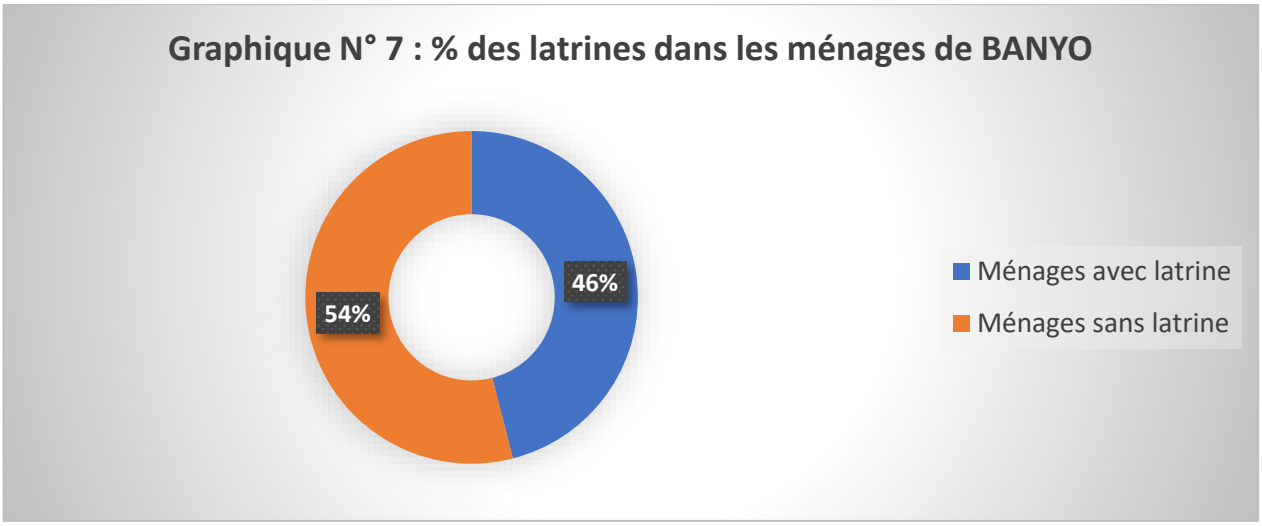
Photo N° 12 : Echange avec les bénéficiaires dans la localité de Labaré Baya (Banyo)

- **Situation de l'assainissement (latrines)**

Concernant la situation des latrines, Six (06) aires de santé sur les sept (07) visitées ont un pourcentage de plus de 40% des ménages qui défèquent à l'air libre.

Tableau N° 8: *Situation des latines par aire de santé de BANYO*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre des latines	Ménages avec latrine	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nombre des latrine avec dispositif lave main	Nombre des latrines avec du savon	Propreté l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture
1-	BANYO	ALLAT	8144	834	435	426	408	49%	27	29	39	27	47
2-		BANYO-FADA	3718	433	239	237	196	45%	2	0	64	58	44
3-		BANYO-TICKET	3404	363	199	193	170	47%	2	0	2	1	1
4-		MBAMTI KATARKO	1262	122	64	64	58	48%	0	2	19	4	12
5-		TARAM YABAM	1596	125	62	60	65	1,5	0	0	26	0	15
6-		NDI WAWA	6350	823	488	474	349	42%	79	79	76	63	69
7-		SAMBO LABO	2371	293	171	168	125	43%	30	19	15	13	13
	TOTAL BANYO		26845	2993	1658	1622	1371	46%	140	129	241	166	201



Il faudra aussi signaler que parmi les ménages disposant d'une latrine :

- 08% possèdent un dispositif de lave main ;
- 07% ont du savon ;
- 14% ont des alentours propres ;
- 10% des latrines possèdent un rideau ou une porte ;
- 12% possèdent une clôture.



Photo N° 13 et 14 : Visite d'une latrine dans un ménage dans la localité de Mayo Bantay (Banyo)

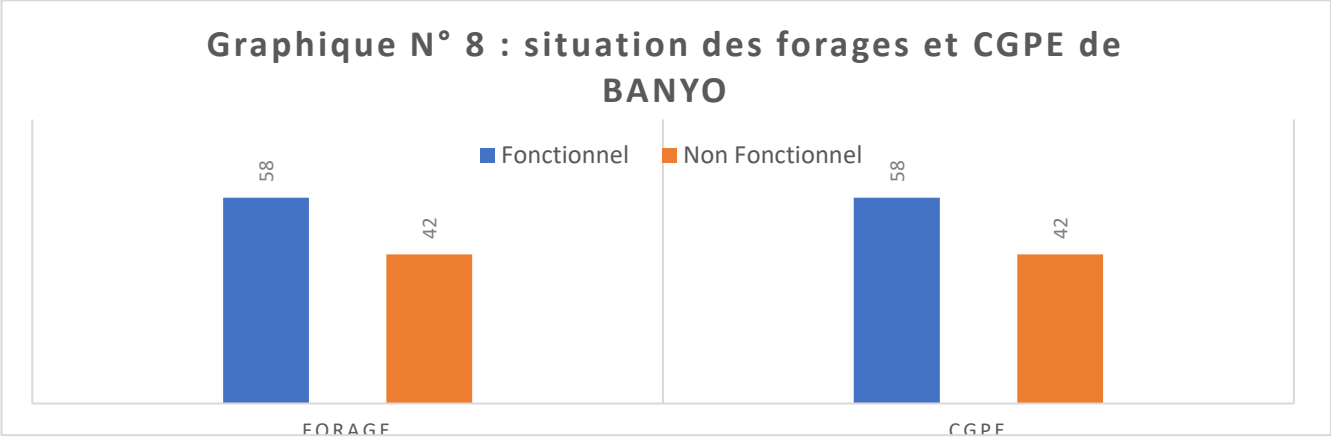
➢ **Situation des points d'eau**

Il est noté que dans les 54 villages visités, nous avons enregistré 36 forages pour un total de 21 fonctionnels (58%) et 15 non fonctionnels (42%), 75 puits à ciel ouvert et 64 mares d'eau.

Sur les 54 localités visitées, 29 localités n'ont jamais bénéficié d'un forage (54%), ce qui indique que la majorité des populations consomment soit de l'eau des puits à ciel ouvert soit de l'eau des mares.

Tableau N° 9 : *Situation des points d'eau par aire de santé de BANYO*

COMMUNE	AIRE DE SANTE	Population Totale	Nombre de Ménages	Nombre des mares	Nombre de forage fonctionnel	Nombre de forage non fonctionnel	Nombre de puits fonctionnels	Nombre de CGPE Fonctionnel	Nombre de CGPE non Fonctionnel
BANYO	ALLAT	8144	834	12	4	4	10	1	1
	BANYO-FADA	3718	433	12	4	0	16	0	0
	BANYO-TICKET	3404	363	7	2	2	11	0	1
	MBAMTI KATARKO	1262	122	4	2	0	8	1	0
	TARAM YABAM	1596	125	1	2	2	3	0	0
	NDI WAWA	6350	823	20	4	6	24	3	2
	SAMBO LABO	2371	293	8	3	1	3	2	1
TOTAL BANYO		26845	2993	64	21	15	75	7	5



Par ailleurs, nous avons enregistré l'existence de 12 COGES dont 07 sont actifs (58%) et 05 inactifs (42%) sans oublier que 24 points d'eau n'ont jamais eu à créer ou mettre en place un COGES (66%).

➢ **Situation dans les infrastructures collectives**

En ce qui concerne les infrastructures collectives, nous avons les données suivantes :

- Nous avons enregistré 35 écoles parmi lesquelles 18 disposent des latrines (52%) et 17 n'en disposent pas (48%);
- 15 marché enregistrés dont 04 ont de latrine publique (26%) et 11 n'en n'ont pas (74%);
- 117 mosquée enregistrées dont 43 ont des latrines (37%) et 74 n'en n'ont pas (63%);
- 17 églises enregistrées dont 09 ont des latrines publiques (53%) et 08 n'en disposent pas (47%);

Par ailleurs il est noté que toutes ces structures qui disposent des latrines ne respectent pas les règles de bonne pratique d'hygiène et d'assainissement.

Tableau N° 10: *Situation des infrastructures par aire de santé de BANYO*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Population Totale	Nombre de Ménages	Nombre d'École avec latrine	Nombre d'école sans latrine	Nombre des marches avec des latrines	Nombre de marches sans latrine publique	Nombre de Mosquée avec latrine publique	Nombre de mosquée sans latrine	Nombre d'église avec latrine	Nombres d'église sans latrine
1-	BANYO	ALLAT	8144	834	5	6	1	5	9	19	2	4
2-		BANYO-FADA	3718	433	3	0	1	1	16	8	2	0
3-		BANYO-TICKET	3404	363	2	4	0	0	4	13	1	2
4-		MBAMTI KATARKO	1262	122	1	1	0	1	3	1	0	0
5-		TARAM YABAM	1596	125	0	2	0	0	0	5	0	0
6-		NDI WAWA	6350	823	6	3	2	2	8	22	4	0
7-		SAMBO LABO	2371	293	1	1	0	2	3	6	0	2
	TOTAL BANYO		26845	2993	18	17	4	11	43	74	9	8

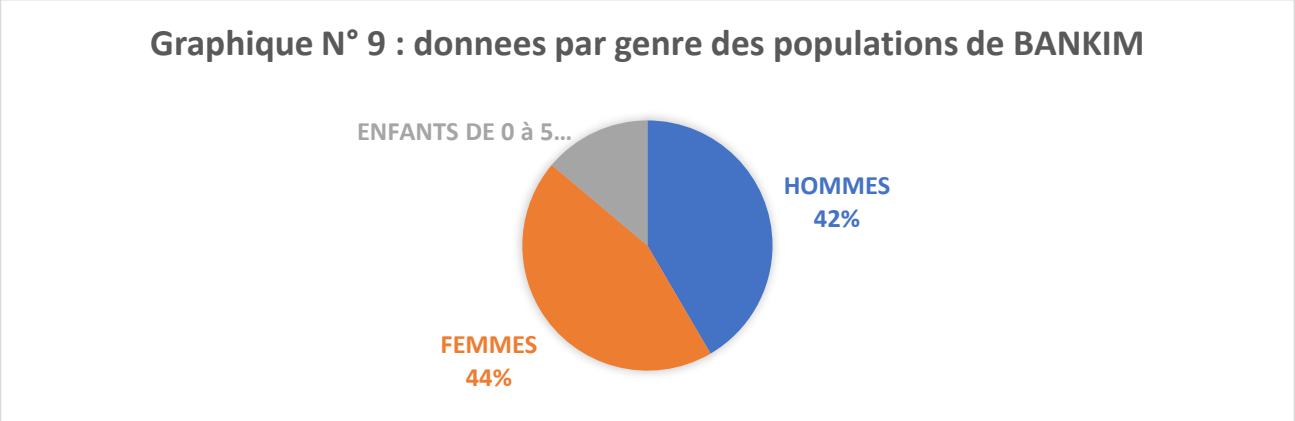
✓ **Activités dans la Commune de BANKIM**

➢ **Données démographiques**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 09 aires de santé sur les14 que compte la commune de BANKIM. Ainsi quarante-quatre (44) localités ont été visitées. Les données démographiques sont indiquées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 11 *: Récapitulatif du nombre de ménages et populations par aire de santé de BANKIM*

COMMUNE	AIRE DE SANTE	Population Totale	Nombre de Ménages	Hommes	Femmes	Enfants de 0 à 5 ans
BANKIM	DIEKI	13616	1865	5762	6077	1777
	NGATTI	4937	654	2077	2178	682
	MAPE SONEL	7719	1060	3165	3444	1110
	BANDAM	8484	1166	3498	3782	1204
	NYAMBOYA	17912	910	7346	7941	2625
	SARKI BAKA	5109	698	2088	2270	751
	SONKOLONG	7234	995	2952	3225	1057
	ATTA	2749	374	1135	1210	404
	SOMIE/TCHAMBA	29626	3776	12671	12784	4171
TOTAL BANKIM		97386	11498	40694	42911	13781

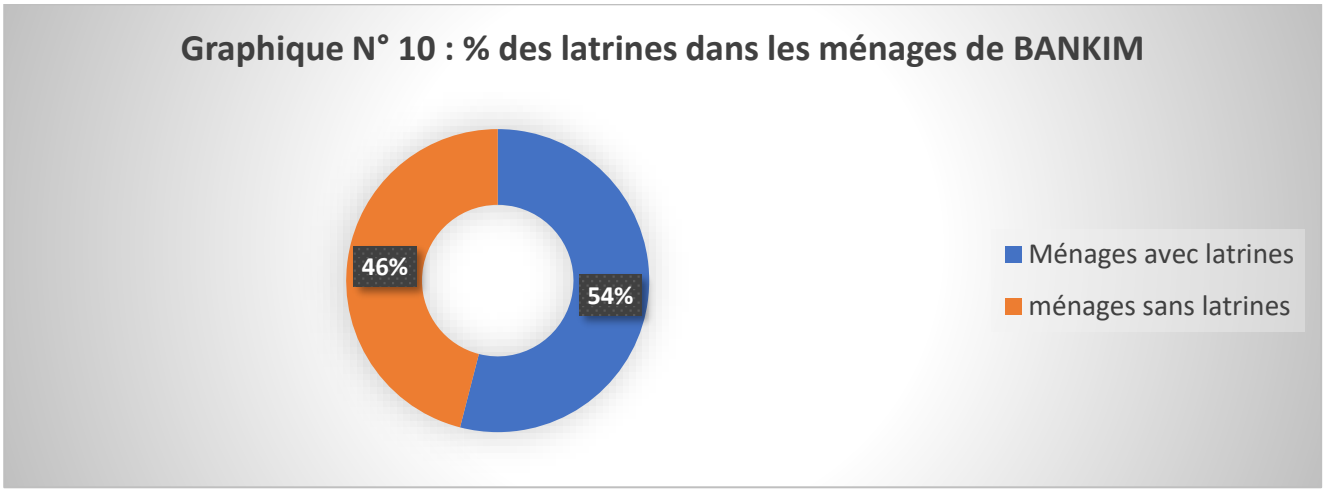


- **Situation de l'assainissement (latrine)**

Concernant la situation des latrines, 07 aires de santé sur les 09 visitées ont un pourcentage de plus de 45% des ménages qui défèquent à l'air libre. 6233 ménages sur les 11498 des localités visitées ne disposent pas de latrines soit un taux de 54%.

Tableau N° 12: *Situation des latrines par aire de santé de BANKIM*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de latrines	Ménages avec latrines	Ménages sans latrine	% Ménages sans	Nombre de latrines avec	Nombre de latrines avec du	Propreté de l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture
1	BANKIM	DIEKI	13616	1865	993	970	895	48%	186	173	177	155	163
2		NGATTI	4937	654	342	333	321	49%	35	22	29	28	28
3		MAPE SONEL	7719	1060	567	550	510	48%	210	51	41	41	41
4		BANDAM	8484	1166	761	629	537	46%	205	32	35	34	33
5		NYAMBOYA	17912	910	486	464	446	49%	98	16	66	66	46
6		SARKI BAKA	5109	698	311	304	394	56%	23	11	25	25	20
7		SONKOLONG	7234	995	718	162	833	84%	6	8	8	8	7
8		ATTA	2749	374	153	143	231	62%	0	0	8	13	13
9		SOMIE/TCHAMBA	29626	3776	2035	1710	2066	55%	397	347	215	196	137
	TOTAL BANKIM		97386	11498	6366	5265	6233	54%	1160	660	604	566	488



Il faudra aussi signaler que parmi les ménages disposant d'une latrine :

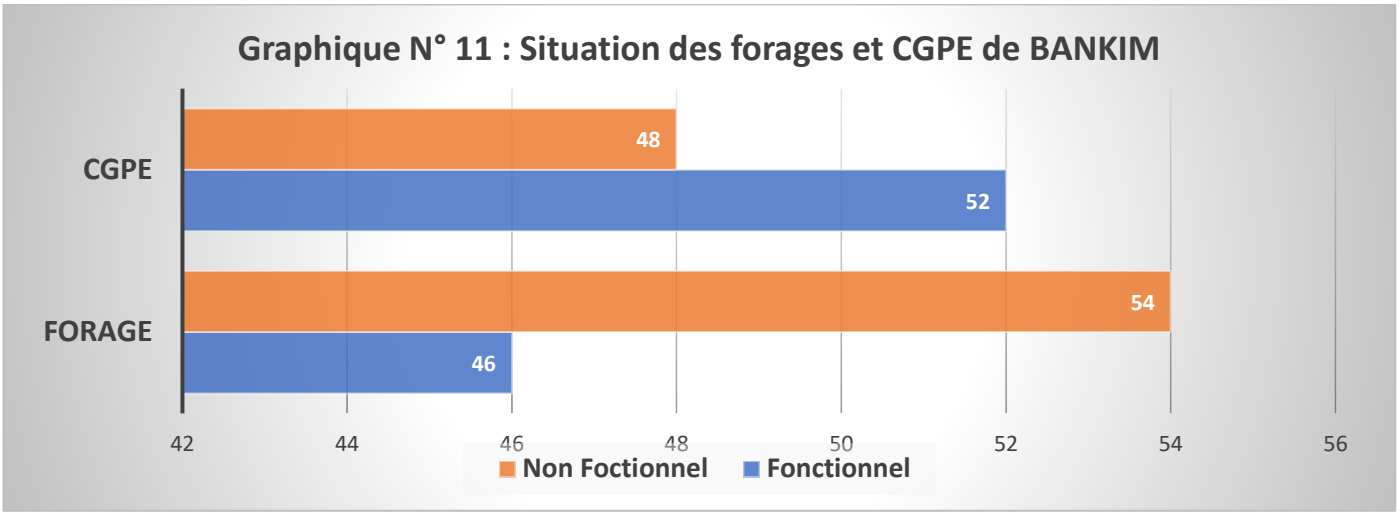
- 18% possèdent un dispositif de lave main ;
- 10% ont du savon ;
- 09% ont des alentours propres ;
- 08% des latrines possèdent un rideau ou une porte ;
- 07% possèdent une clôture.

➢ **Situation des points d'eau**

Il est noté que dans les 44 villages visités pour une population de 11 498 personnes, nous avons enregistré 83 forages pour un total de 38 fonctionnels (46%) et 45 non fonctionnels (54%) , 521 puits à ciel ouvert et 134 mares d'eau.
Sur les 44 localités visitées, 24 localités n'ont jamais bénéficié d'un forage (54%), ce qui indique que la majorité des populations consomment soit de l'eau des puits à ciel ouvert soit de l'eau des mares.

Tableau N° 13 : *Situation des points d'eau par aire de santé de BANKIM*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de mares	Nombre de forages fonctionnels	Nombre de forages non fonctionnels	Nombre de puits	Nombre de CGPE Fonctionnel	Nombre de CGPE non Fonctionnel
1-	BANKIM	DIEKI	13616	1865	36	8	11	62	3	3
2-		NGATTI	4937	654	18	6	5	11	6	2
3-		MAPE SONEL	7719	1060	14	3	3	15	1	6
4-		BANDAM	8484	1166	10	6	9	49	3	2
5-		NYAMBOYA	17912	910	10	9	5	103	7	3
6-		SARKI BAKA	5109	698	10	0	4	58	1	2
7-		SONKOLONG	7234	995	4	2	3	157	0	1
8-		ATTA	2749	374	11	2	2	3	1	0
9-		SOMIE/TCHAMBA	29626	3776	21	2	3	63	2	3
	TOTAL BANKIM		97386	11498	134	38	45	521	24	22



Par ailleurs, nous avons enregistré l'existence de 46 CGPE dont 24 sont actifs (52%) et 22 inactifs (48%) sans oublier que 37 points d'eau n'ont jamais eu à créer ou mettre en place un CGPE (45%).

Il est aussi noté que la population ne maitrise pas les différentes techniques de potabilisation et traitement à domicile.

- **Situation dans les infrastructures collectives**

Selon les autres structures enquêtées, nous avons 53 écoles avec des latrines, 17 marchés ne disposent pas des latrines publiques ;; 25 mosquées avec des latrines et 45 ne disposent pas de latrine publique ; 38 églises avec des latrines publiques et 50 n'en disposent pas.

Tableau N° 14: *Situation des infrastructures par aire de santé de BANKIM*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre d'Ecoles avec latrines	Nombre d'écoles sans latrine	Nombre des marches	Nombre de marches sans latrine publique	Nombre de Mosquée avec latrine publique	Nombre de mosquée sans latrine	Nombre d'église avec latrine	Nombres d'église sans latrine
1-	DIEKI	13616	1865	13	6	3	4	2	22	9	8
2-	NGATTI	4937	654	7	0	1	1	3	4	2	6
3-	MAPE SONEL	7719	1060	4	0	0	1	3	1	6	1
4-	BANDAM	8484	1166	4	6	0	2	4	1	2	8
5-	NYAMBOYA	17912	910	8	2	2	1	8	8	6	4
6-	SARKI BAKA	5109	698	4	0	0	2	2	1	3	1
7-	SONKOLONG	7234	995	7	0	0	1	3	1	8	3
8-	ATTA	2749	374	2	1	0	0	0	0	1	4
9-	SOMIE/TCHAMBA	29626	3776	4	6	0	5	0	7	1	15
TOTAL BANKIM		97386	11498	53	21	6	17	25	45	38	50

- ✓ **Activités dans la Commune de MAYO DARLE**

- **Données démographiques**

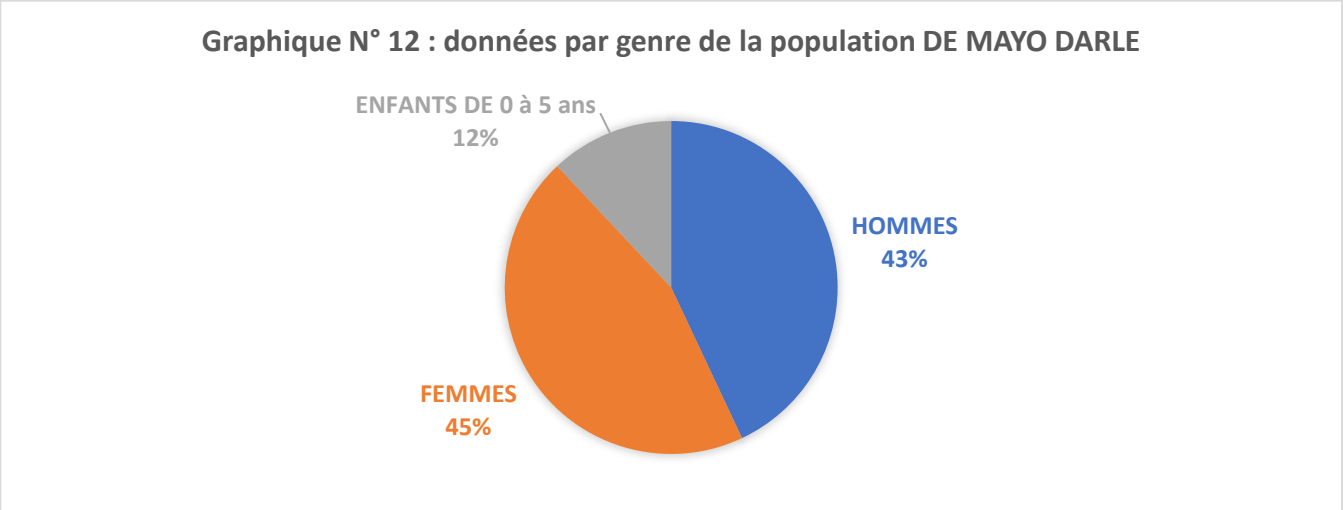
L'activité dans la commune a été menée globalement dans 02 aires de santé sur les 05 que compte la commune de Mayo Darlé. Ainsi dix (10) localités ont été visitées. Les données démographiques sont indiquées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 15 : *Récapitulatif du nombre de ménages et de population par aire de santé de MAYO DARLE*

COMMUNE	AIRE DE SANTE	Population Totale	Nombre de Ménages	Hommes	Femmes	Enfants de 0 à 5 ans

MAYO DARLE	BOUMDO	1309	137	567	591	151
	RIBAO	6660	887	2856	2979	825
TOTAL MAYO DARLE		7969	1024	3423	3570	976

.

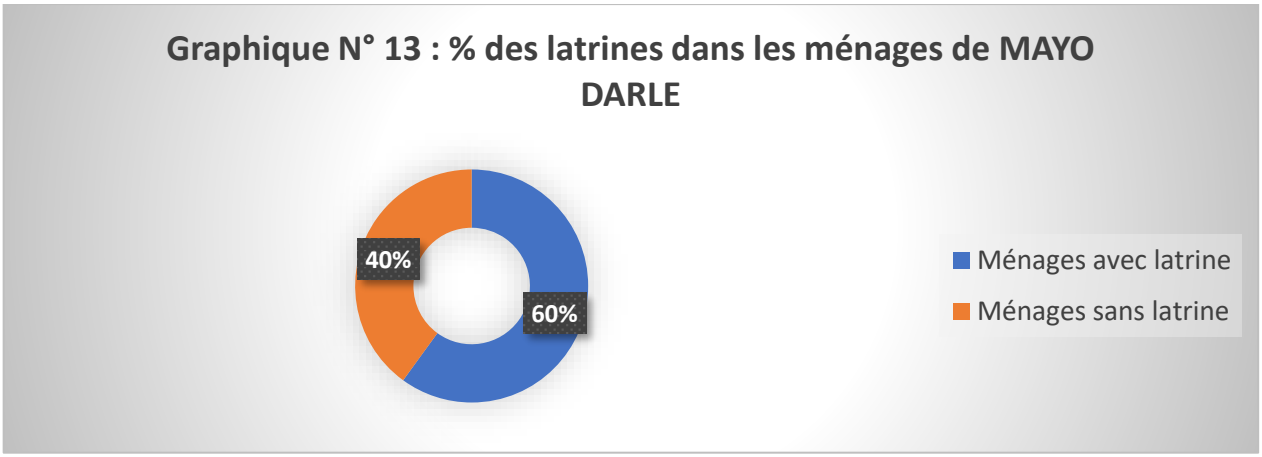


- **Situation de l'assainissement (latrines)**

Concernant la situation des latrines, deux (02) aires de santé ont été visitées pour un pourcentage de 40% des ménages qui défèquent à l'air libre.

Tableau N° 16: *Situation des latrines par aire de santé de MAYO DARLE*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de latines	Ménages avec latrines	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nombre de latrines avec dispositif de lave main	Nombre de latrines avec du savon	Propreté de l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture
1-	BOUMDO	137	1309	71	69	68	50%	0	0	24	13	21
2-	RIBAO	887	6660	564	550	337	38%	127	106	105	94	94
TOTAL MAYO DARLE		1024	7969	635	619	405	40%	127	106	129	107	115



Il faudra aussi signaler que parmi les ménages disposant d'une latrine :

- 20% possèdent un dispositif de lave main ;
- 16% ont du savon ;
- 20% ont des alentours propres ;
- 16% des latrines possèdent un rideau ou une porte ;

- 18% possèdent une clôture.

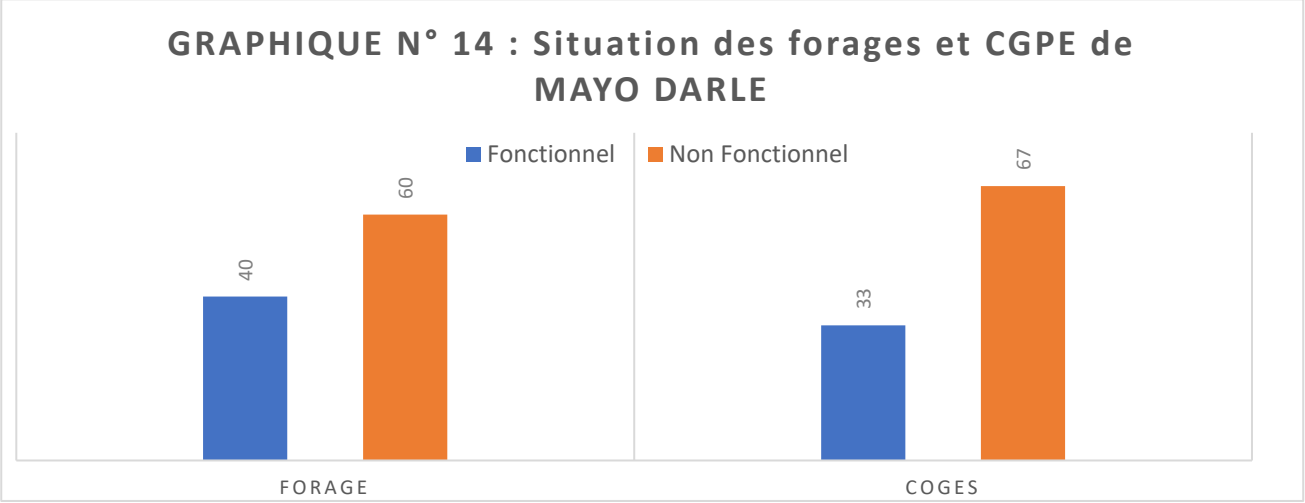
➢ Situation des points d'eau

Il est noté que dans les 10 villages visités, nous avons enregistré 10 forages pour un total de 04 fonctionnels (40%) et 06 non fonctionnels (60%), 14 puits à ciel ouvert et 18 mares d'eau.

Sur les 10 localités visitées, 05 localités n'ont jamais bénéficié d'un forage (50%), ce qui indique que la majorité des populations consomment soit de l'eau des puits à ciel ouvert soit de l'eau des mares.

Tableau N° 17 : *Situation des points d'eau par aire de santé de MAYO DARLE*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de mare	Nombre de forages fonctionnels	Nombre de forages non fonctionnels	Nombre de puits fonctionnels	Nombre de CGPE Fonctionnel	Nombre de CGPE non Fonctionnel
1-	MAYO DARLE	BOUMDO	137	1309	6	2	1	9	0	0
2-		RIBAO	887	6660	12	2	5	5	1	2
	TOTAL MAYO DARLE		1024	7969	18	4	6	14	1	2



Par ailleurs, nous avons enregistré l'existence de 03 CGPE dont 01 est actif (33%) et 02 inactifs (67%) sans oublier que 07 points d'eau n'ont jamais eu à créer ou mettre en place un CGPE (70%).

➢ Situation dans les infrastructures collectives

En ce qui concerne les autres aspects, nous avons entre autres les données suivantes :

- Nous avons enregistré 11 écoles parmi lesquelles 06 disposent des latrines (54%) et 05 n'en disposent pas (46%);
- 05 marchés enregistrés dont 03 ont des latrines publiques (60%) et 02 n'en n'ont pas (40%);
- 18 mosquées enregistrées dont 02 ont des latrines (12%) et 16 n'en n'ont pas (88%);
- 09 églises enregistrées dont 06 ont des latrines publiques (66%) et 03 n'en disposent pas (34%);

Par ailleurs il est noté que toutes ces structures qui disposent des latrines ne respectent pas les règles de bonne pratique d'hygiène et d'assainissement.

Tableau N° 18: *Situation des infrastructures par aire de santé de MAYO DARLE*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre d'Écoles avec latrines	Nombre d'écoles sans latrines	Nombre de marchés avec des latrines	Nombre de marchés sans latrine publique	Nombre de Mosquées avec latrines	Nombre de mosquées sans latrine	Nombre d'églises avec latrines	Nombres d'églises sans latrine
1-	MAYO DARLE	BOUMDO	137	1309	1	2	1	0	0	10	0	2
2-		RIBAO	887	6660	5	3	2	2	2	6	6	1

	TOTAL MAYO DARLE	**1024**	**7969**	**6**	**5**	**3**	**2**	**2**	**16**	**6**	**3**

➢ LISTE DES LOCALITES A DECLENCHER DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO BANYO

N°	COMMUENE	AIRE DE SANTE	VILLAGE	Population Totale	Nombre de Ménages	Hommes	Femmes	Enfants de 0 à 5 ans	Nombre de latrine	Ménages avec latrine	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nombre des latrine avec dispositif lave main	Nombre des latrines avec du savon	Propreté l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture	Nombre d'École avec latrine	Nombre d'école sans latrine	Nombre des marches avec des latrines	Nombre de marches sans latrine publique	Nombre des mares	Nombre de Mosquée avec latrine publique	Nombre de mosquée sans latrine	Nombre d'église avec latrine	Nombres d'église sans latrine	Nombre de Points d'eau fonctionnelle	Nombre de Points d'eau non fonctionnelle	Nombre de puits fonctionnels	Nombre de CGPE Fonctionnelle	Nombre de CGPE Fonctionnelle
1	BANYO	ALLAT	MAYO DJANTANG	220	26	92	100	28	9	9	17	65%	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2			SANGUERE DJAORO ABBA	305	27	132	134	39	13	13	14	52%	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
3			BANDA LINGAM	333	34	144	146	43	10	9	25	74%	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
4			NYAWA KATARKO	1088	136	459	477	152	67	64	72	53%	0	9	16	16	16	0	1	0	1	1	0	5	0	1	1	1	1	1	0
5			BON MARCHE	187	17	67	69	51	9	9	8	47%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6			MAYO BOTALI K	407	39	174	180	53	12	12	27	69%	0	0	0	0	4	1	0	0	0	1	0	2	0	0	0	2	0	0	0
7			MBENGUEDJI W	1491	189	628	670	195	99	99	90	48%	10	9	0	0	0	0	1	1	0	1	0	2	0	1	0	0	1	0	0
8			NGOUM GASSIRI/F	132	15	59	56	17	7	7	8	53%	0	0	0	0	2	0	0		1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
9			NGOUM KATARKO	687	46	293	304	90	22	22	24	52%	0	0	4	0	8	0	1	0	0	1	0	2	0	0	1	0	0	0	0
10			TOUKOUROUA	467	38	198	208	61	17	17	21	55%	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	2	0	0
11		BANYO-FADA	SANGOL SO'O	537	61	229	247	61	31	30	31	51%	0	0	20	14	14	1	0	0	0	2	1	1	0	0	0	0	5	0	0
12			MAYO-NGORDI	567	63	242	262	63	33	33	30	48%	0	0	20	20	12	0	0	0	0	1	4	2	0	0	0	0	0	0	0
13			MAYO FOOROU DO	158	19	66	70	22	9	9	10	53%	2	0	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	1	0	2	0	2	0	0
14			MAYO FOOROU LAISSE	758	96	313	339	106	49	49	47	49%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	0	0	0	2	0	0
15			MAYO BANYO BARIKI I	662	87	276	311	75	49	49	38	44%	0	0	14	14	10	1	0	0	0	1	4	2	1	0	1	0	7	0	0
16		BANYO-TICKET	TARAM KATARKO	1035	115	443	458	134	61	60	55	48%	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	5	1	0	0	0	6	0	1
17			TARAM-SIRI	935	85	394	410	131	46	43	42	49%	2	0	2	1	1	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1	3	0	0
18			MBOUNDJI	220	28	97	104	19	16	16	12	43%	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2	0	1	0	0	0	0	0
19			NYATI-RANCH	249	26	106	114	29	17	16	10	38%	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
20			ILLANGA	299	27	131	134	34	11	11	16	59%	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0
21			MBOUBOU	290	35	127	132	31	19	18	17	49%	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
22		MBAMTI KATARKO	LABARE BAYA	501	51	214	222	65	26	26	25	49%	0	0	8	0	9	1	0	0	1	3	1	0	0	0	1	0	3	0	0
23			MINGUEM	486	44	213	218	55	20	20	24	55%	0	0	11	0	2	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	3	0	0
24		TARAM YABAM	TARAM YABAM	626	56	271	273	82	26	24	32	57%	0	0	14	0	11	0	1	0	0	1	0	3	0	0	1	1	0	0	0
25			BANTAY	470	42	414	215	41	20	20	22	52%	0	0	9	0	4	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
26			TARAM BADJAM	300	27	126	135	39	16	16	11	41%	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	3	0	0
27		NDI WA	MBASSEWA	1092	141	453	489	150	66	64	77	55%	12	45	45	21	21	1	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	0	0	0

28			WOUMYARI II	1101	136	466	492	143	74	72	64	47%	23	23	23	23	23	1	0	0	1	3	0	8	0	0	2	1	0	1	0
29			WOUMYARI I	250	33	107	115	28	14	14	19	58%	1	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	1	0	0	0	2	0	0	1
30			NBENKE	813	113	340	362	111	71	69	44	39%	10	6	4	9	9	1	0	0	1	2	0	2	1	0	0	0	5	0	0
31			TAPAWA DO	144	18	62	63	19	10	9	9	50%	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0
32			BOUDJOUNKOURA	770	100	317	344	10	63	61	39	39%	12	5	0	8	8	1	0	1	0	2	1	1	1	0	1	1	5	1	1
33		SAMBO LABO	MBAMTI DJOUMBARE I	535	70	234	226	75	42	40	30	43%	11	7	8	6	6	0	0	0	0	2	1	0	0	1	1	1	1	1	0
34			MBAMTI DJOUMBARE II	746	97	305	337	104	49	49	48	49%	11	4	3	3	3	0	1	0	1	2	0	4	0	0	1	0	1	1	0
35			MBAH	836	95	336	378	122	61	60	35	37%	8	8	4	4	4	1	0	0	1	2	2	1	0	1	1	0	1	0	1
36	MAYO DARLE	BOUMDO	MAYO-BADJI FOULBE	599	55	254	275	70	29	29	26	47%	0	0	9	0	10	0	2	0	0	1	0	4	0	1	0	0	5	0	0
37			YOLI	366	39	162	164	40	20	20	19	49%	0	0	8	6	4	1	0	0	0	4	0	4	0	1	1	1	1	0	0
38			MODIAL	344	43	151	152	41	22	20	23	53%	0	0	7	7	7	0	0	1	0	1	0	2	0	0	1	0	3	0	0
39		RIBAO	NGOUWA MAMBILA	527	70	223	241	63	38	38	32	46%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
40			NGOUWA YAMBA	472	59	198	213	61	27	24	35	59%	0	0	21	12	12	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	0	1
41			HOURO YOBI	672	82	289	298	85	49	47	35	43%	5	3	4	2	2	2	0	0	1	3	1	0	1	0	1	2	0	0	1
42			MAYO GNIDONGA	400	50	170	177	53	26	26	24	48%	1	4	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0
43	BANKIM	DIEKI	QUARTIER BAMOUN	1072	230	459	472	141	100	100	130	57%	15	32	15	15	15	1	0	0	0	2	0	1	0	2	0	1	8	0	0
44			MBAMBOUAH	714	94	294	318	102	44	44	50	53%	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	2	0	0	1	13	1	0
45			DIEKI	1003	132	413	448	142	71	70	62	47%	21	12	12	12	12	3	0	0	1	10	0	3	1	2	3	1	20	1	0
46			MOINKOING	2775	375	1138	1232	405	136	130	245	65%	23	23	21	21	21	1	1	0	1	3	0	2	0	1	1	2	6	0	1
47		NGATTI	MIBELONG	796	102	335	353	108	61	60	42	41%	2	3	11	10	10	1	0	0	0	4	0	1	0	1	2	1	0	1	0
48			NGLORY	182	23	78	80	24	14	12	11	48%	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	0	1	1	1	1	1	0
49			NGATTI	623	82	261	276	87	48	48	34	41%	11	8	8	8	8	1	0	0	1	2	1	0	0	2	1	2	1	1	1
50			MBOUGAM	1573	207	658	711	206	99	96	111	54%	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3	0	2	1	1	1	1	1	0	1
51			MBOUGAM CHEFFERIE	1498	208	636	641	221	101	98	110	53%	22	11	10	10	10	1	0	0	0	5	1	1	1	0	1	0	8	3	0
52		MAPE SONEL	NYAKONG MAPE	237	30	98	106	33	14	14	16	53%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	5	0	0
53			MBADJI	1480	200	619	660	201	88	84	116	58%	10	9	9	9	9	2	0	0	0	3	0	0	3	0	0	2	3	0	1
54			CITE MAPE	5040	700	2048	2246	746	377	370	330	47%	187	29	19	19	19	2	0	0	1	5	1	1	3	0	1	1	2	0	5
55		BANDAM	TCHIM	2232	310	922	1002	308	288	167	143	46%	162	12	12	12	11	0	1	0	0	3	1	0	1	2	1	0	27	0	1
56			KONGUI DJOM	646	84	266	288	92	46	46	38	45%	0	0	2	2	2	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	7	0	0
57			BANDAM	2923	406	1207	1290	426	201	198	208	51%	22	10	9	9	9	3	0	0	1	4	1	0	1	2	3	5	6	3	0
58			NYAKONG	2372	325	974	1062	336	198	190	135	42%	21	10	9	9	9	1	3	0	1	1	1	0	0	3	2	3	5	0	1
59		NYAMBOYA	YIMBERE	2250	300	927	1015	308	167	161	139	46%	0	0	19	19	9	1	1	0	0	2	1	0	1	0	1	2	8	1	1
60			NDOUMDJANDI	1341	172	548	595	198	99	93	79	46%	0	0	14	14	14	1	0	0	0	2	1	2	0	3	1	1	15	1	0
61			BARRAGE LUNDI	849	118	350	373	126	41	41	77	65%	0	0	17	17	7	0	1	1	0	1	1	2	0	1	0	0	4	0	0

62			ZINA	152	20	62	68	22	9	9	11	55%	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
63			NYAMBOYA	13320	300	5459	5890	1971	170	160	140	47%	98	16	16	16	16	5	0	1	1	4	4	4	5	0	7	2	75	5	2
64		SARKI BAKA	MAGNAM	61	8	25	27	9	4	4	4	50%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	1	1	1	0
65			KOUROUM	1260	175	512	568	180	61	60	115	66%	0	0	0	0	0	1	0	0	1	5	1	0	1	0	0	2	25	0	1
66			NASSARAO	828	115	339	368	121	48	48	67	58%	0	0	14	14	9	2	0	0	0	2	0	0	1	0	0	1	4	0	1
67			SARKI BAKA	2960	400	1212	1307	441	198	192	208	52%	23	11	11	11	11	1	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	28	0	0
68		SONKOLONG	LOUMDE	1480	200	607	657	216	81	80	120	60%	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	3	0	0	1	0	0
69			FINGANG II	390	50	159	173	58	22	22	28	56%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	6	0	0
70			LINGAM	5364	745	2186	2395	783	615	60	685	92%	6	8	8	8	7	6	0	0	1	3	3	0	6	0	2	3	150	0	1
71		ATTA	PETIT ATTA	1821	253	752	800	269	101	93	160	63%	0	0	0	9	9	0	1	0	0	3	0	0	0	1	0	2	3	0	0
72			FIYOURI	280	36	118	121	41	17	17	19	53%	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	1	1	0	0	0	0
73			KILA	456	60	185	205	66	24	23	37	62%	0	0	4	4	2	1	0	0	0	3	0	0	1	1	0	0	0	0	0
74			MELEM	192	25	80	84	28	11	10	15	60%	0	0	2	0	2	1	0	0	0	2	0	0	0	1	1	0	0	1	0
75		SOMIE/TCHAMBA	NDJOUM DJUM	1168	160	478	523	167	67	67	93	58%	1	2	12	12	9	1	0	0	1	2	0	1	0	2	0	1	0	0	1
76			NDEM NDEM	429	58	176	192	61	21	20	38	66%	0	0	2	3	2	0	1	0	1	3	0	1	0	2	1	0	5	1	0
77			TCHAMBA	18750	2500	7616	8416	2718	1500	1200	1300	52%	198	198	123	111	76	0	2	0	1	3	0	1	0	4	1	0	15	1	0
78			NKWI	729	96	302	321	106	40	36	60	63%	12	12	8	7	7	0	2	0	0	1	0	1	0	1	0	0	22	0	0
79			KONGUI DOUOH	2425	315	1000	1069	356	120	110	205	65%	28	16	16	11	11	2	0	0	1	4	0	1	1	3	0	1	6	0	1
80			NEW GROUP	600	77	247	265	88	33	30	47	61%	13	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	7	0	0
81			MBONDJANGA	2765	350	2133	1221	411	151	150	200	57%	111	98	43	43	23	1	0	0	1	1	0	1	0	1	0	1	5	0	1
82			YOKOSSALA	1760	220	719	777	264	103	97	123	56%	34	21	11	9	9	0	1	0	0	5	0	1	0	1	0	0	3	0	0
TOTAL				123125	14491	52200	54862	17169	8024	6887	7604	52%	1300	789	845	732	689	71	38	10	28	198	68	119	47	58	59	60	596	31	27

4.4.6.5 Etat des lieux dans le département du HAUT-NYONG

Pendant la période allant du11 Mai au 30 Juin 2022, AAEDC a mené des séances d'entretien avec les autorités dans les communes d'ABONG MBANG, MINDOUROU et ANGOSSAS ; Département de Haut Nyong, Région de l'Est, pour mener des activités dans les communautés desdites communes sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. Deux types d'activités ont été menés :

- La prise de contacts avec les autorités administratives, municipales, sanitaires et traditionnelles des communes et la présentation du projet dans sa globalité et ses objectifs spécifiques.
- La prise de contacts avec les chefs des aires de santé et l'état des lieux dans les différents villages que couvre chaque aire de santé.

✓ **Principaux résultats attendus au cours du cette période**

Les principaux résultats attendus au cours de cette période sont :

- Les chefs traditionnels sont informés par les autorités Administratives, sanitaires et municipales pour la participation massive au projet dans leurs localités ;
- La liste des villages que couvrent les communes d'ABONG MBANG, MINDOUROU et ANGOSSAS et les listes détaillées du district de santé par aire de santé ont été mises à la disposition de l'équipe de mise en œuvre du projet (AAEDC).

✓ **Activités menées durant la période**

Pendant la période du mois de Mai à juin 2022, les activités ci-dessous ont été menées à savoir :

- Le suivi du planning de l'organisation ;
- La prise de contacts avec les autorités administratives, municipales, sanitaires et traditionnelles des communes d'Abong Mbang, Mindourou et Angossas a été effectuée ;
- La collecte des données par aire de santé dans les villages a été effective selon le planning qui a été établi par la structure de mise en œuvre.



Photo N° 19 : Entretien avec le chef de la localité d'Anzié dans la commune d'Abong Mbang

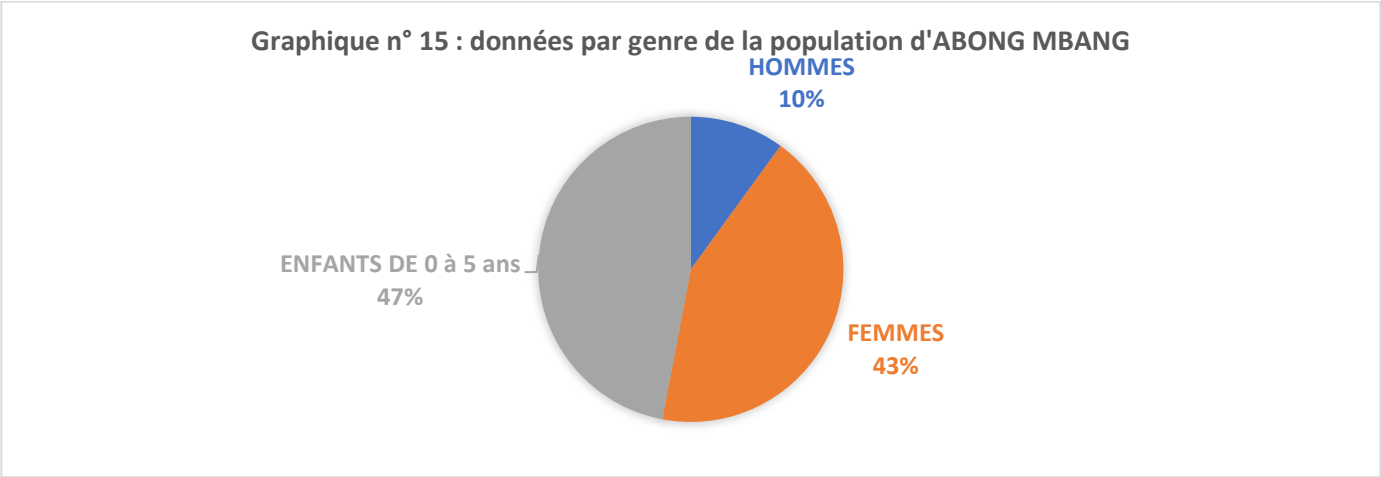
✓ **Activités dans la Commune d'ABONG MBANG**

➢ **Données démographiques**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 03 aires de santé sur les 04 que compte la commune d'Abong Mbang. Ainsi 23 localités ont été visitées. Les données démographiques sont indiquées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 19 : *Récapitulatif du nombre de ménages et populations par aire de santé d'Abong Mbang*

COMMUNE	AIRE DE SANTE	Population Totale	Nombre de Ménages	Hommes	Femmes	Enfants de 0 à 5 ans
ABONG MBANG	ABONG MBANG SUD	3356	629	499	1412	1445
	ABONG MBANG OUEST	7203	1094	869	2528	3806
	ABONG MBANG EST	5954	414	293	3168	2493
TOTAL ABONG MBANG		16513	2137	1661	7108	7744

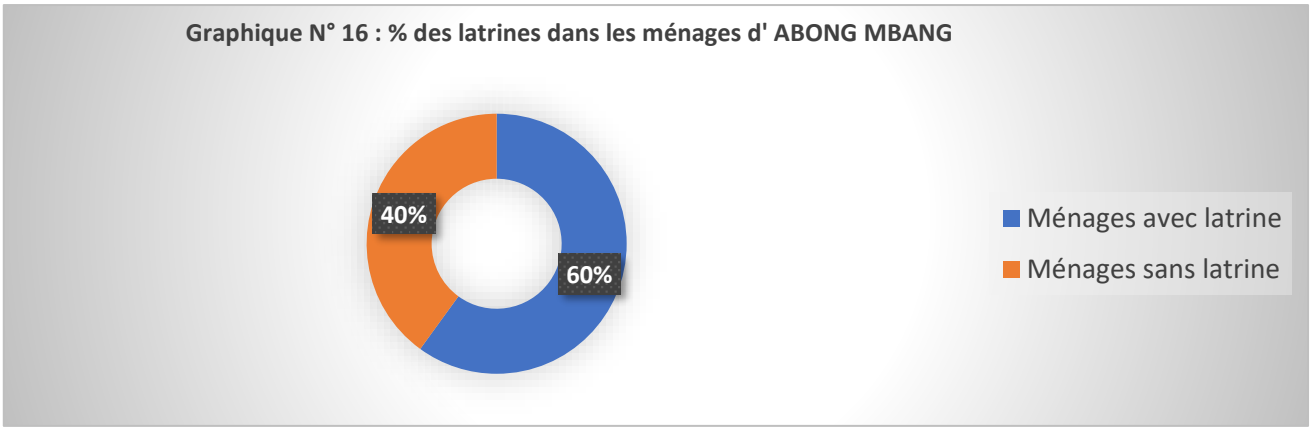


- **Situation de l'assainissement (latrines)**

Concernant la situation des latrines, 03 aires de santé visitées ont un pourcentage de plus de 45% des ménages qui défèquent à l'air libre

Tableau N° 20: *Situation des latrines par aire de santé d'ABONG MBANG*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de latrines	Ménages avec latrines	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nbre de latrines avec dispositif de lave main	Nombre de latrines avec du savon	Propreté de l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture
1-	ABONG MBANG SUD	629	3356	248	248	381	61%	5	5	55	17	2
2-	ABONG MBANG OUEST	1094	7203	714	712	382	35%	3	1	39	26	10
3-	ABONG MBANG EST	414	5954	201	201	213	51%	0	0	80	70	0
TOTAL ABONG MBANG		2137	16513	1163	1161	976	46%	8	6	174	113	12



Il faudra aussi signaler que parmi les ménages disposant d'une latrine :

- 0,70% possèdent un dispositif de lave main ;
- 0,50% ont du savon ;
- 15% ont des alentours propres ;
- 10% des latrines possèdent un rideau ou une porte ;
- 01% possèdent une clôture.




Photo N° 20 et 21 : Latrines dans les localités d'Oboul et Mpenzock dans la commune d'Abong Mbang

- **Situation des points d'eau**

Il est noté que dans les 23 localités visitées, nous avons enregistré 35 forages pour un total de 20 fonctionnels (57%) et 15 non fonctionnels (43%), 59 puits à ciel ouvert et 37 mares d'eau.

Sur les 23 localités visitées, 03 localités n'ont jamais bénéficié d'un forage (13%), ce qui indique que ces populations consomment soit de l'eau des puits à ciel ouvert soit de l'eau des mares.

Tableau N° 21 : *Situation des points d'eau par aire de santé d'ABONG MBANG*

N°	COMMUNE	AIRE DE SANTE	Population Totale	Nombre de Ménages	Nombre de mares	Nombre de forages fonctionnels	Nombre de forages non fonctionnels	Nombre de puits fonctionnels	Nombre de CGPE Fonctionnel	Nombre de CGPE non Fonctionnel
1-	ABONG MBANG	ABONG MBANG SUD	3356	629	23	7	5	19	3	4
2-		ABONG MBANG OUEST	7203	1094	0	8	6	30	5	4
3-		ABONG MBANG EST	5954	414	14	5	4	10	4	3
	TOTAL ABONG MBANG		16513	2137	37	20	15	59	12	11

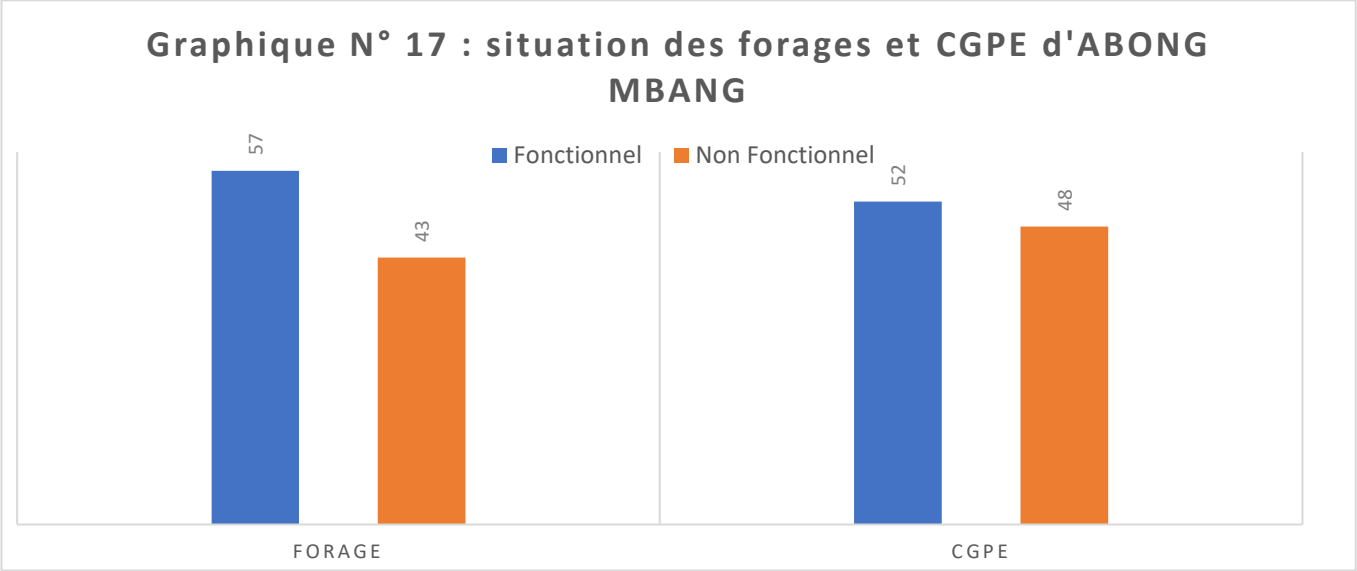




Photo N° 22 et 23 : Forage fonctionnel à Nkoual et puits à ciel ouvert à Anzié dans la commune d'Abong Mbang

Par ailleurs, nous avons enregistré l'existence de 23 CGPE dont 12 sont actifs (52%) et 11 inactifs (48%) sans oublier que 12 points d'eau n'ont jamais eu à créer ou mettre en place un CGPE (34%).

- **Situation dans les infrastructures collectives**

En ce qui concerne les infrastructures collectives, nous avons les données suivantes :

- Nous avons enregistré 29 écoles parmi lesquelles 13disposent des latrines (45%) et 16 n'en disposent pas (55%);
- 01 marché enregistré qui n'a pas de latrine (100%);
- 04 mosquées enregistrées dont 02 ont des latrines (50%) et 02 n'en n'ont pas (50%);
- 51 églises enregistrées dont 14 ont des latrines publiques (27%) et 37 n'en disposent pas (73%);

Par ailleurs il est noté que la majorité de ces structures qui disposent des latrines ne respectent pas les règles de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

Tableau N° 22: *Situation des infrastructures par aire de santé d'ABONG MBANG*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre d'Écoles avec latrine	Nombre d'école sans latrine	Nombre des marches avec des	Nombre de marches sans latrine publique	Nombre de Mosquée avec latrine publique	Nombre de mosquée sans latrine	Nombre d'église avec latrine	Nombres d'église sans latrine

1-	ABONG MBANG SUD	629	3356	5	2	0	0	0	0	2	21
2-	ABONG MBANG OUEST	1094	7203	3	12	0	0	1	2	5	12
3-	ABONG MBANG EST	414	5954	5	2	0	1	1	0	7	4
TOTAL ABONG MBANG		2137	16513	13	16	0	1	2	2	14	37

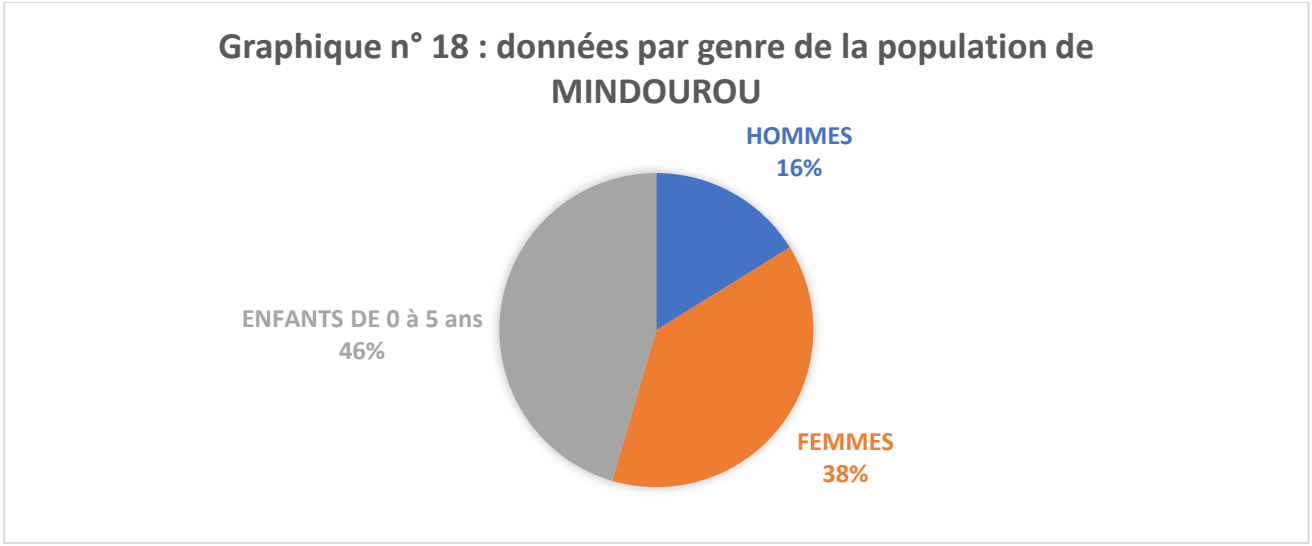
✓ **Activités dans la Commune de MINDOUROU**

➢ **Données démographiques**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 02 aires de santé sur les 04 que compte la commune de Mindourou. Ainsi 16 localités ont été visitées. Les données démographiques sont indiquées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 23 : *Récapitulatif du nombre de personnes par sexe, âge et ménages par aire de santé de Mindourou*

COMMUNE	AIRE DE SANTE	Population Totale	Nombre de Ménages	Hommes	Femmes	Enfants de 0 à 5 ans
MINDOUROU	DJAPOSTEN	3101	494	317	1229	1555
	NKOUAK	12460	1100	2258	4766	5436
TOTAL MINDOUROU		15561	1594	2575	5995	6991

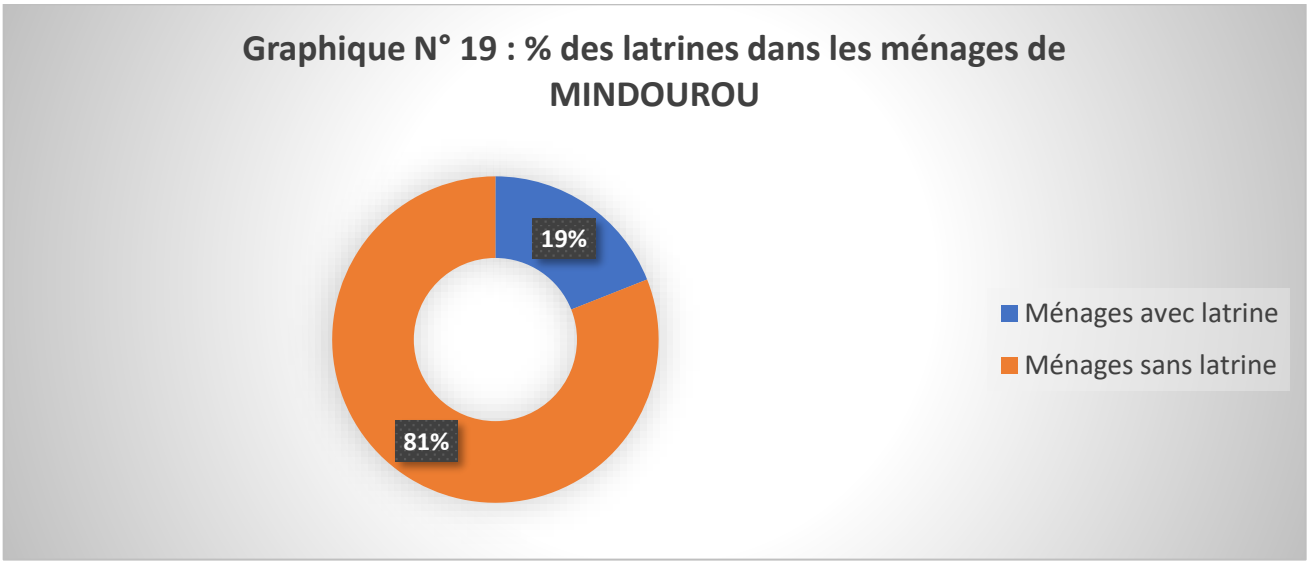


➢ **Situation de l'assainissement (latrines)**

Concernant la situation des latrines, dans les 02 aires de santé visitées nous avons eu un pourcentage de plus de 80% des ménages qui défèquent à l'air libre

Tableau N° 24: *Récapitulatif des nombre des ménages et nombres des latines par aire de santé de MINDOUROU*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de latrines	Ménages avec latrines	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nombre de latrines avec dispositif	Nombre de latrines avec du	Propreté de l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture
1-	DJAPOSTEN	494	3101	92	88	406	82%	2	4	29	21	1
2-	NKOUAK	1100	12460	236	222	878	80%	4	8	98	57	1
TOTAL MINDOUROU		1594	15561	328	310	1284	81%	6	12	127	78	2



Il faudra aussi signaler que parmi les ménages disposant d'une latrine :

- 02% possèdent un dispositif de lave main ;
- 04% ont du savon ;
- 38% ont des alentours propres ;
- 23% des latrines possèdent un rideau ou une porte ;
- 0,6% possèdent une clôture.

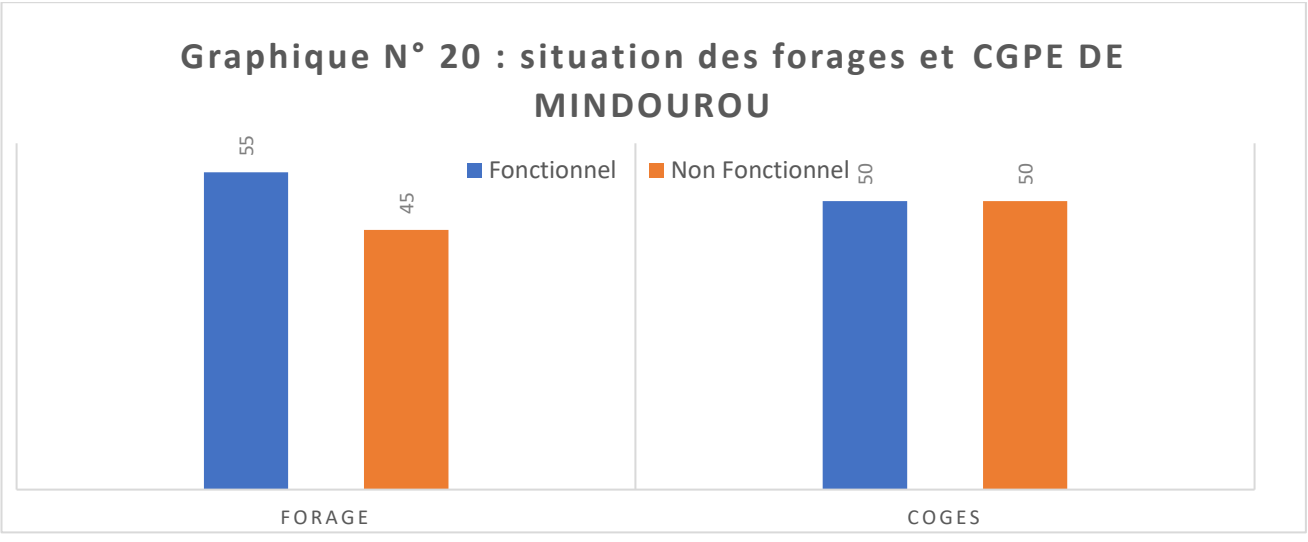
➢ **Situation des points d'eau**

Il est noté que dans les 16 localités visitées, nous avons enregistré 53 forages pour un total de 29 fonctionnels (55%) et 24 non fonctionnels (45%), 29 puits à ciel ouvert et 47 sources d'eau.

Tableau N° 25 : *Situation des points d'eau par aire de santé de MINDOUROU*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de mares	Nombre de forages fonctionnels	Nombre de forages non fonctionnels	Nombre de puits fonctionnels	Nombre de CGPE Fonctionnel	Nombre de CGPE non Fonctionnel
1-	DJAPOSTEN	494	3101	13	4	12	1	5	5
2-	NKOUAK	1100	12460	34	25	12	28	9	9
TOTAL MINDOUROU		1594	15561	47	29	24	29	14	14

Sur les 16 localités visitées, 01 localité n'a jamais bénéficié d'un forage (06%).



Par ailleurs, nous avons enregistré l'existence de 28 CGPE dont 14 sont actifs (50%) et 14 inactifs (50%) sans oublier que 25 points d'eau n'ont jamais eu à créer ou mettre en place un CGPE (47%).

➢ **Situation dans les infrastructures collectives**

En ce qui concerne les infrastructures collectives, nous avons les données suivantes :

- Nous avons enregistré 27 écoles parmi lesquelles 18 disposent des latrines (66%) et 09 n'en disposent pas (34%);
- 03 marchés enregistrés dont 03 ne disposent pas de latrines publiques (100%);
- 27 églises enregistrées dont 01 a des latrines publiques (04%) et 26 n'en disposent pas (96%);

Par ailleurs il est noté que toutes ces structures qui disposent des latrines ne respectent pas les règles de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

Tableau N° 26: *Situation des infrastructures par aire de santé de MINDOUROU*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre Ménages	Population Total	Nombre d'École avec latrine	Nombre d'école sans latrine	Nombre des marches avec des latrines	Nombre de marches sans latrine publique	Nombre de Mosquée avec latrine publique	Nombre de mosquée sans latrine	Nombre d'église avec latrine	Nombres d'église sans latrine
1-	DJAPOSTEN	494	3101	3	4	0	0	0	0	1	7
2-	NKOUAK	1100	12460	15	5	0	3	0	0	0	19
TOTAL		1594	15561	18	9	0	3	0	0	1	26

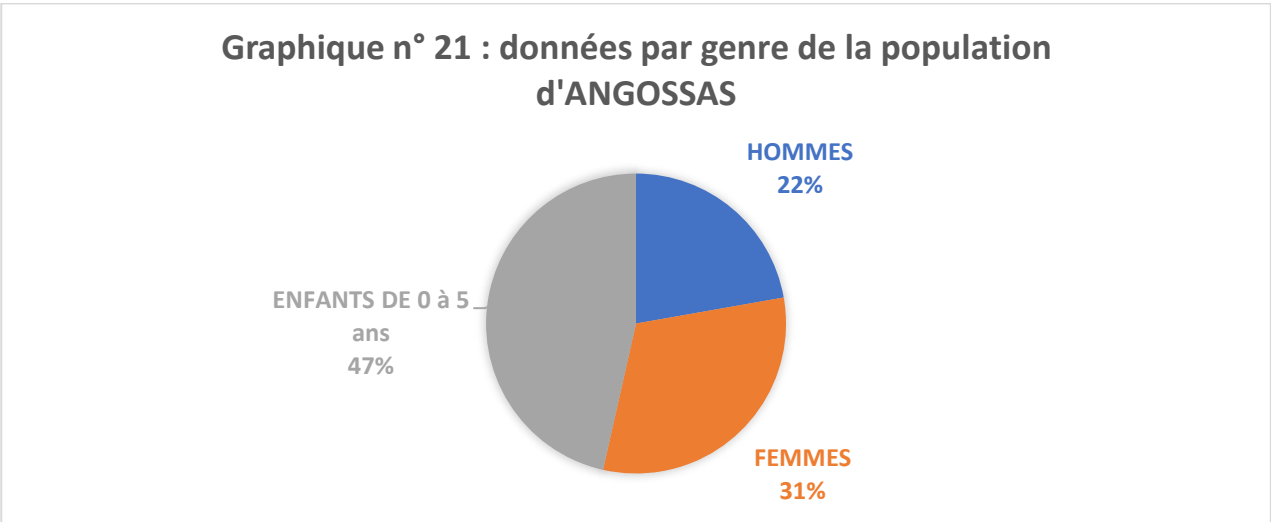
✓ **Activités dans la Commune d'ANGOSSAS**

➢ **Données démographiques**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 01 aire de santé sur les 05 que compte la commune. Ainsi 15 localités ont été visitées. Les données démographiques sont indiquées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 27 : *Récapitulatif du nombre de personnes par sexe, âge et ménages par aire de santé d'ANGOSSAS*

COMMUNE	Population Totale	Nombre de Ménages	Hommes	Femmes	Enfants de 0 à 5 ans
ANGOSSAS	9843	1710	2233	3049	4561
TOTAL	9843	1710	2233	3049	4561

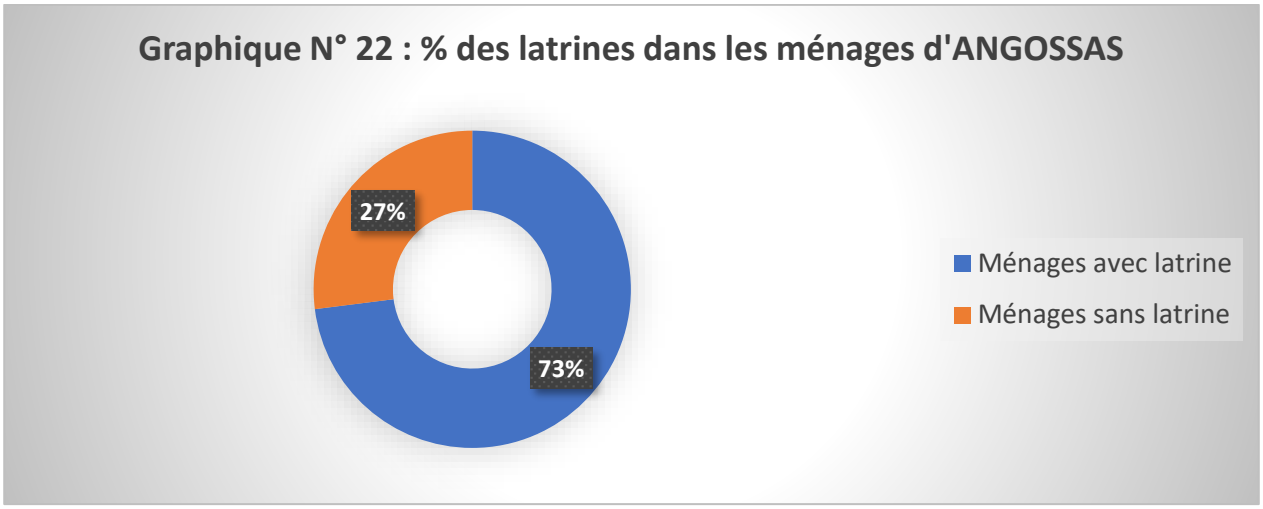


➢ **Situation de l'assainissement (latrines)**

Concernant la situation des latrines dans l'aire de santé visitée nous avons eu un pourcentage de 50% des ménages qui défèquent à l'air libre dans plus de 10 localités.

Tableau N° 28: *Situation des latrines par aire de santé d'ANGOSSAS*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de latrines	Ménages avec latrines	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nombre de latrines avec dispositif	Nombre de latrines avec du savon	Propreté de l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture
1-	ANGOSSAS	1710	9843	1446	1248	462	27%	16	16	470	246	359
TOTAL ANGOSSAS		1710	9843	1446	1248	462	27%	16	16	470	246	359



Il faudra aussi signaler que parmi les ménages disposant d'une latrine :

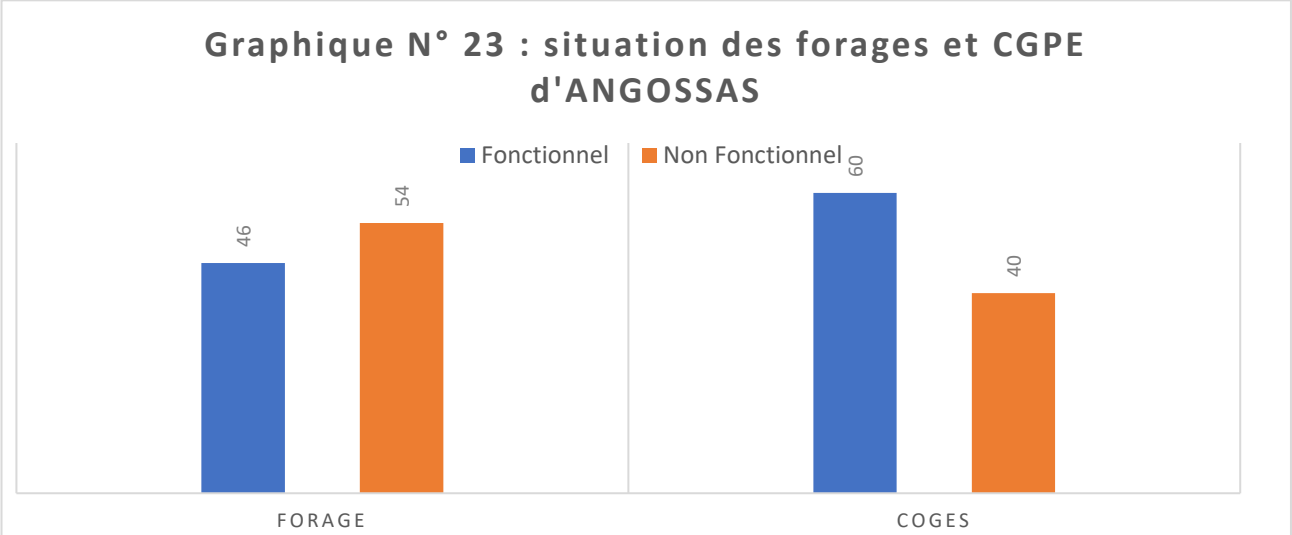
- 0,9% possèdent un dispositif de lave main ;
- 0,9% ont du savon ;
- 27% ont des alentours propres ;
- 14% des latrines possèdent un rideau ou une porte ;
- 20% possèdent une clôture.

➢ Situation des points d'eau

Il est noté que dans les 15 localités visitées, nous avons enregistré 50 forages pour un total de 23 fonctionnels (46%) et 27 non fonctionnels (54%), 26 puits à ciel ouvert et 85 sources d'eau.

Tableau N° 29 : *Situation des points d'eau par aire de santé d'ANGOSSAS*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre de mares	Nombre de forages fonctionnel	Nombre de forages non fonctionnel	Nombre de puits fonctionnels	Nombre de CGPE Fonctionnel	Nombre de CGPE non Fonctionnel
1-	ANGOSSAS	1710	9843	85	23	27	26	12	8
TOTAL ANGOSSAS		1710	9843	85	23	27	26	12	8



Par ailleurs, nous avons enregistré l'existence de 20 CGPE dont 12 sont actifs (60%) et 08 inactifs (40%) sans oublier que 30 points d'eau n'ont jamais eu à créer ou mettre en place un CGPE (60%).

- **Situation dans les infrastructures collectives**

En ce qui concerne les infrastructures collectives, nous avons les données suivantes :

- Nous avons enregistré 25 écoles parmi lesquelles 15 disposent des latrines (60%) et 10 n'en disposent pas (40%);
- 04 marchés enregistrés dont 02 ne disposent pas de latrines publiques (50%);
- 39 églises enregistrées dont 04 disposent des latrines publiques (10%) et 35 n'en disposent pas (90%);

Par ailleurs il est noté que toutes ces structures qui disposent des latrines ne respectent pas les règles de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

Tableau N° 30: *Situation des infrastructures par aire de santé d'ANGOSSAS*

N°	AIRE DE SANTE	Nombre de Ménages	Population Totale	Nombre d'Ecoles avec latrines	Nombre d'écoles sans latrine	Nombre de marchés avec des	Nombre de marchés sans latrine publique	Nombre de Mosquées avec latrines publiques	Nombre de mosquées sans latrine	Nombre d'églises avec latrines	Nombres d'églises sans latrine
1-	ANGOSSAS	1710	9843	15	10	2	2	0	0	4	35
TOTAL ANGOSSAS		1710	9843	15	10	2	2	0	0	4	35

➢ LISTE DES LOCALITES A DECLENCHER DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NYONG

N°	COMMUENE	AIRE DE SANTE	VILLAGE	Nombre Ménages	Population Total	Enfants de 0 à 5 ans	Homme	femme	Nombre de latrine	Ménages avec latrine	Ménages sans latrine	% Ménages sans latrine	Nombre des latrine avec dispositif lave main	Nombre des latrines avec du savon	Propreté l'alentour	Porte rideau	Présence de clôture	Nombre d'École avec latrine	Nombre d'école sans latrine	Nombre des marches avec des latrines	Nombre de marches sans latrine publique	Nombre de mares	Nombre de Mosquée avec latrine publique	Nombre de mosquée sans latrine	Nombre d'église avec latrine	Nombres d'église sans latrine	Nombre de forage fonctionnelle	Nombre deforage non fonctionnelle	Nombre des puis	Nombre de CGPE Fonctionnelle	Nombre de CGPE Non Fonctionnelle
1	ABONG MBANG	ABONG MBANG SUD	NTANKUIMB	84	296	41	117	138	27	27	57	79%	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	0	0	0	2	1	0	0	1	1
2			DJENASSOUME	106	806	120	317	459	72	72	34	67%	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2	0	0	0	3	1	0	6	1	1
3			ZOGUEMBOU	52	378	37	159	182	21	21	31	60%	0	0	8	0	1	0	0	0	0	3	0	0	0	2	2	0	0	0	0
4			ANKOUAMB	51	216	43	78	95	38	38	13	25%	0	0	13	5	0	1	0	0	0	2	0	0	0	4	1	0	4	1	1
5			NKOUOLE	62	375	58	121	196	36	36	26	42%	0	0	3	1	0	1	1	0	0	2	0	0	1	2	0	1	4	0	0
6			OBOUL I	191	573	113	371	89	23	23	168	88%	5	5	7	9	0	1	0	0	0	5	0	0	0	6	1	3	2	2	2
7			NTIMBE I	83	622	87	249	286	31	31	52	63%	0	0	24	2	0	1	0	0	0	3	0	0	1	2	1	1	3	1	1
8		ABONG MBANG OUEST	ADOUMA	273	1382	167	405	810	29	29	244	89%	0	0	22	13	1	0	2	0	0	0	0	0	0	3	1	0	3	1	1
9			BAGOFIT	92	714	64	268	382	89	87	5	5%	1	1	12	13	4	2	1	0	0	0	1	0	2	0	5	0	4	2	2
10			BAMAKO	98	620	99	239	282	82	82	16	16%	0	0	4	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	2	7	1	1
11			MAZABE	98	710	74	363	273	81	81	17	17%	0	0	1	0	3	1	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	6	3	3
12			BIDANANG	103	687	90	199	398	97	97	6	6%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13			ANKOUNG	69	605	115	205	285	69	69	0	0%	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	0	0
14			NKOUAL	99	768	36	244	488	87	87	12	12%	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	1	2	1	1
15			DJONDJOCK	97	636	95	212	329	83	83	14	14%	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
16			NDJIBE	72	520	45	206	269	8	8	64	89%	2	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	2	1	1	0	6	1	1
17		ABONG MBANG EST	SOKAMALAM	110	3000	93	1958	949	67	67	43	39%	0	0	0	11	0	2	0	0	0	2	0	0	3	1	0	0	2	1	1
18			MPEMZOCK I	101	1500	90	600	810	25	25	76	75%	0	0	40	50	0	1	1	0	0	2	0	0	3	0	2	0	3	1	1
19			MPEMZOCK II	46	412	26	199	187	20	20	26	57%	0	0	5	0	0	1	1	0	0	5	0	0	1	0	1	0	0	1	1
20			NTIMBE II	122	860	45	358	463	73	73	49	40%	0	0	35	5	0	1	0	0	0	1	0	0	0	3	1	2	5	1	1
21	MIN DO	DJ AP OS TE	MEDJOH	297	1686	126	733	827	48	47	250	84%	0	2	19	4	0	1	3	0	0	5	0	0	0	4	2	5	0	1	1

22			TONKLA	59	258	39	88	131	16	16	43	73%	0	0	7	6	0	0	0	0	0	5	0	0	0	2	1	3	1	1	1
23			NKOUL	39	319	49	117	153	9	9	30	77%	2	2	0	4	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0
24			DIOULA	76	635	71	212	352	19	16	60	79%	0	0	3	7	1	2	1	0	0	1	0	0	1	1	1	2	0	3	3
25			EDEN	23	203	32	79	92	0	0	23	100%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26		NKOUAK	NKOUAK	302	5111	1075	2009	2027	22	22	280	93%	0	1	8	7	0	0	3	0	0	5	0	0	0	2	8	0	2	0	0
27			NONGBWALA	58	426	118	181	187	13	12	46	79%	0	0	4	3	0	2	0	0	1	4	0	0	0	3	2	0	4	2	2
28			DJOUYAYA	154	1378	171	566	641	42	40	114	74%	0	0	16	0	0	2	0	0	1	1	0	0	0	1	2	2	1	1	1
29			ETSIEK	78	362	57	116	189	16	15	63	81%	0	0	10	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	1	1	1	3	0	0
30			KAGNOL	38	108	53	42	33	9	7	31	82%	0	0	4	6	1	1	0	0	0	2	0	0	0	1	2	0	3	0	0
31			DJOLEMPOUM	71	518	102	164	252	28	26	45	63%	0	0	11	4	0	2	0	0	0	5	0	0	0	2	1	1	3	0	0
32			MALENE	79	814	74	318	422	26	24	55	70%	0	0	13	8	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	2	0	0
33			BEDOUMO	92	1487	105	693	794	28	26	66	72%	0	0	13	8	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	1	4	2	1	1
34			MAYENE	86	446	109	152	185	16	15	71	83%	2	4	6	6	0	1	0	0	1	3	0	0	0	1	1	1	4	1	1
35			AMPEL	114	1412	348	446	618	31	30	84	74%	2	3	13	9	0	1	1	0	0	5	0	0	0	4	1	3	3	1	1
36			NEMEYONG	28	213	46	79	88	5	5	23	82%	0	0	0	6	0	1	1	0	0	7	0	0	0	0	3	0	1	3	3
37	ANGOSSAS	ANGOSSAS	DJOKOUNDE	76	610	195	230	185	40	40	36	47%	0	0	20	0	2	1	1	0	0	5	0	0	0	3	1	1	6	1	1
38			KEK	46	656	128	328	200	203	20	26	57%	0	0	5	3	3	1	1	0	0	4	0	0	0	3	1	1	1	0	0
39			BAKBEZE II	189	475	138	145	192	102	100	89	47%	0	0	23	19	21	1	1	0	0	8	0	0	1	2	0	4	3	0	1
40			BAGOLOUL	118	809	156	289	364	57	56	62	53%	0	0	29	11	11	1	1	0	0	12	0	0	0	2	1	0	3	1	0
41			BONIS	110	550	150	220	180	65	65	45	41%	0	0	41	17	50	0	1	0	0	3	0	0	0	2	1	0	1	1	0
TOTAL GENERAL				5441	41636	6469	16152	19296	2937	2719	2722	50%	30	34	771	437	373	46	35	2	6	169	2	2	19	98	72	66	114	46	42

4.5 Le déclenchement des communautés

4.5.1 Introduction

La mission de l'AAEDC se décline en plusieurs étapes dont le déclenchement. Le déclenchement représente le moment le plus important du processus. Il se déroule en plusieurs étapes adaptables selon le contexte.

C'est dans ce contexte que s'inscrira la mission de l'ONG pour la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté dans 200 villages/communautés des régions de l'Adamaoua et de l'Est.

4.5.2 L'objectif principal

L'objectif visé par la présente activité consiste à analyser de manière participative le profil sanitaire de la communauté. Il sera fondé sur la stimulation d'un sentiment collectif de dégoût et de honte chez les membres de la communauté en les confrontant à la réalité crue de la Défécation à l'Air Libre (DAL) et ses conséquences sur la santé de la communauté. On partira ainsi de l'hypothèse selon laquelle, aucun être humain ne peut rester indifférent au fait qu'il ingère les excrétas des autres.

Ce présent rapport fera l'objet du déclenchement des 200 villages/communautés ciblés dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est bénéficiaires de la stratégie d'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE (ATPC).

4.5.3 Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, il s'agit de :

- Déclencher l'ATPC dans 200 Communautés des régions de l'Adamaoua et de l'Est;
- Mettre en place les membres des comités locaux de suivi.

Il est attendu de l'ONG de :

- Organiser les séances de déclenchement dans les différentes communautés ;
- Mettre en place des CLS dans chaque communauté déclenchée.

4.5.4 Résultats attendus de l'activité

Les résultats attendus sont les suivants :

- 200 villages/communautés déclenchés à l'ATPC selon les règles de l'art ;
- 200 comités locaux de suivi mis sur pied.

4.5.5 La méthodologie de travail

Le déclenchement de l'ATPC suit un phasage et des tâches globalement bien arrêtées. La méthodologie de l'activité dite « déclenchement » va être axée sur :

- Le Recyclage du personnel du terrain sur l'approche ATPC ;
- La rencontre avec les différentes autorités pour la validation des listes des communautés à déclencher ;
- Le déclenchement proprement dit ;
- La mise en place des comités locaux de suivi (CLS).

✓ **Recyclage du personnel du terrain sur l'approche ATPC et IEC/C4D**

Des ateliers de recyclage du personnel sur l'approche de l'ATPC ont été organisés. Ces ateliers se sont basés sur le guide de mise en œuvre de l'ATPC au Cameroun. Un rappel des outils de l'IEC/C4D a été également présenté. L'accent a été mis au cours de ces ateliers de formation sur les outils de suivi et modules de formation des communautés. Ces ateliers participatifs avec le concours des délégations régionales du MINEE, ont été facilités par les points focaux régionaux.

✓ **La rencontre avec les différentes autorités**

Des listes ont été validées lors de la phase de l'état des lieux par la commission. Il s'agira lors de ces différentes rencontres de diviser certaines localités à forte populations en communautés et de valider à la fin la liste des communautés à déclencher par les communes.

- ✓ **Déclenchement de l'ATPC**

Des réunions de causeries éducatives sont organisées dans les différentes communautés en utilisant des techniques de sensibilisation et de communication basées sur le dégout et la honte, les communautés sont amenées à prendre la décision de mettre fin à la défécation à l'air libre en construisant elles-mêmes des latrines. Cette décision de la communauté de mettre fin à la défécation à l'air libre est absolument essentielle pour garantir l'utilisation des latrines et leur maintenance par les populations. Une fois que les communautés arrivent à cette prise de conscience, il devient plus facile d'adopter, de façon collective ou individuelle, de nouveaux comportements comme le lavage des mains à l'eau et au savon. Dans cette optique, la promotion du lavage des mains est associée à l'ATPC.
Cette activité consiste à dérouler plusieurs étapes afin de stimuler la prise de conscience pour le changement de comportement des communautés. Les étapes proprement dites sont :

- Introduction et établissement d'une relation de confiance : cette étape du processus est premièrement d'expliquer la raison de la visite afin d'établir le contact avec la communauté lorsque nous arrivons dans la localité ;
- Facilitation de l'analyse sanitaire : cette étape permet de faciliter une analyse compréhensive par la communauté de la situation sanitaire dans leur propre localité ; une fois que la confiance a été établie ou du moins si l'on a l'attention d'au moins une bonne partie de la communauté ;
- Cartographie des aires de défécation. Cela consiste, avec l'ensemble de la communauté, à réaliser une carte du village avec des cailloux, des bâtons, du sable et à identifier les habitations, les rues principales, les écoles, les points d'eau et surtout les points de défécation à l'air libre. Les villageois sont souvent gênés au moment d'identifier géographiquement ces lieux, car ce sont des « choses qu'on fait mais qu'on ne dit pas » ;
- Marche transversale dans les zones de défécation : Une promenade dans le village implique de marcher avec les bénéficiaires d'une extrémité à l'autre de la localité, d'observer, de poser des questions et d'écouter. cette marche permet de localiser les endroits de défécation à l'air libre et de visiter les différents types de latrine sur le chemin. Il est important de s'arrêter dans les endroits où il y a eu défécation à l'air libre et de passer beaucoup de temps là à poser des questions et faire des calculs (décrits plus bas) tout en respirant l'odeur désagréable et en regardant les endroits où il y a beaucoup de défécation à l'air libre. Si les gens vous incitent à continuer la marche et quitter ces endroits, insistez pour rester là malgré leur embarras. Sentir cette odeur d'une nouvelle façon et avoir cette vision dégoutante à travers le regard d'un visiteur peut être un facteur clé pour déclencher la mobilisation communautaire ;
- Le Calcul des matières fécales consiste à faire calculer la quantité de caca produite par la communauté par jour, par semaine, et par an. Calculer la quantité d'excréments produits peut aider à illustrer l'ampleur du problème d'hygiène. Combien d'excréments humains sont produits par chaque personne dans un ménage, par jour ? Les ménages peuvent utiliser leurs propres méthodes de mesure pour calculer combien ils ajoutent au problème. La somme des ménages peut ensuite être calculée pour trouver un chiffre pour la communauté en entier. Une valeur quotidienne peut être mesurée pour déterminer combien de caca est produit dans une semaine, un mois ou même une année. Ces quantités peuvent s'additionner jusqu'à ce qu'on atteigne même des tonnes, ce qui va surprendre la communauté.
- Le calcul des dépenses médicales, consiste à demander aux gens combien ils dépensent en traitement de santé suite aux maladies liées au péril fécal (diarrhée, fièvre typhoïde, dysenterie...) ;
- L'exercice du verre d'eau ;
- Voies de contamination fécale ;
- Engagement communautaire.

Ainsi à la fin, soit le déclenchement prend tout de suite et on assiste à un mouvement généralisé qui suit son cours les mois suivants, soit cela ne prend pas et rien n'est fait.

- ✓ **La mise en place des comités locaux de suivi**

Lors des séances de déclenchement qui font office d'assemblée générale, il est demande à chaque communauté de choisir des comités locaux de suivi qui est maillon important dans le suivi des plans d'action communautaire.

4.5.6 Activités menées pour la période

4.5.6.1 Le recyclage du personnel du terrain sur l'approche ATPC et l'IEC/C4D

Le recyclage des intervenants sur le terrain est primordial quant à la maitrise des différentes étapes du processus des déclenchements et aussi important sur toute l'approche de l'ATPC.

Ainsi 02 ateliers se sont tenus dont l'un à Tibati et l'autre à Bertoua. Ont été conviés à ces ateliers les animateurs, superviseurs et les points focaux des communes.

La méthodologie était la suivante : Le 1^{ier} jour est réservé aux cours théoriques sur les méthodes ATPC et l'IEC/C4D et le 2^{ieme} jour est réservé à la démonstration pratique sur le terrain.



Photo 27 et 27 *: Renforcement des capacités des animateurs de l'Adamaoua sur l'approche ATPC*

4.5.6.2 La rencontre avec les différentes autorités

Lors de la réunion de validation du rapport d'état des lieux par la commission de recette, il a été recommandé à l'ONG par le Projet, de tenir des rencontres avec les autorités locales (Maire, délégation départementale de l'eau de l'énergie, le district de santé, etc. …) afin d'arrêter la liste des communautés à déclencher.

Des assises ont été tenues dans les différentes communes. Ces différentes assises avaient aussi pour but de diviser les localités à forte populations en plusieurs communautés comme indiqué dans l'ordre de service adressé à l'ONG par le projet pour la circonstance. Ces différentes rencontres ont été entérinées par des procès-verbaux



Photo 28*: Validation de la liste des localités à déclencher de Tibati*

4.5.7 Le déclenchement de l'ATPC

Suite à la réunion de validation des villages, une liste des villages a été arrêtée. Cette liste a permis à l'ONG de planifier un programme de déclenchement des villages par aire de santé.

Le but du déclenchement est purement d'aider les membres de la communauté à voir par eux-mêmes que la défécation à l'air libre a des conséquences dégoutantes et créé un environnement où il ne fait pas bon vivre. À partir de ce point, il revient aux membres de la communauté de décider de comment gérer ce problème et passer à l'action. C'est dans cette optique que l'AAEDC a tenu d'abord à renforcer les capacités du personnel de terrain sur l'approche de l'ATPC et du PHAST.

C'est ainsi que deux (02) ateliers ont été tenu ; l'un à TIBATI facilité par la délégation régionale de l'eau et de l'énergie de l'Adamaoua et l'autre à Bertoua facilité par la délégation régionale de l'eau et de l'énergie de l'Est.

La méthodologie a été basée sur la méthode théorique (déroulement des étapes de l'ATPC) et la pratique avec les descentes sur le terrain pour un déclenchement en équipe.

C'est alors qu'avec les démonstrations pratiques, les campagnes de déclenchement furent lancées dans les deux (02) régions.

4.5.7.1 Les déclenchements dans le département du DJEREM

Compte tenu du contexte de la zone du projet (distance entre les localités et insécurité), l'ONG a d'abord opté pour un travail d'équipe concernant le déclenchement. Chaque équipe était composée de 02 facilitateurs accompagnés soit du superviseur, de l'agent communal d'hygiène et parfois des chefs de aires de santé.

- ✓ **Principaux résultats attendus au cours de cette période**

Les principaux résultats attendus au cours de cette période sont :

- Toutes les localités de la liste sont déclenchées à l'ATPC;
- Un comité local de suivi est créé dans chaque communauté.

- ✓ **Activités menées durant la période**

Pendant cette période, les activités ci-dessous ont été menées:

- La prise de rendez-vous avec les autorités traditionnelles des localités/communautés pour les dates et les heures de déclenchement ;
- Le déclenchement de l'ATPC dans les localités/communautés.

Les activités de déclenchement se sont tenues simultanément dans chaque commune. Les équipes couvraient une moyenne de 6 villages déclenchés par jour.

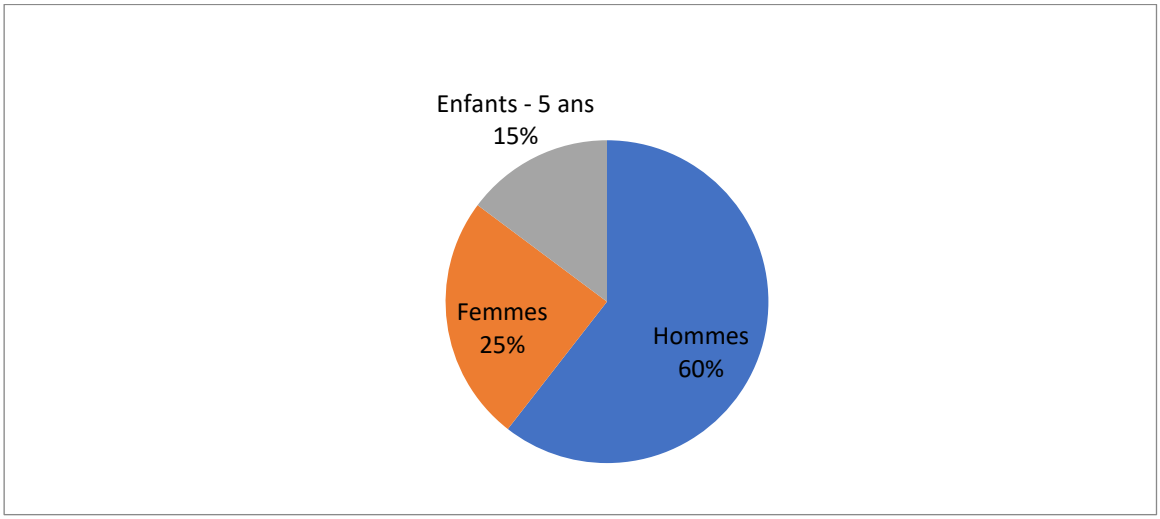
L'implication des populations dans toutes les étapes du déclenchement telles que :

- Introduction et établissement d'une relation de confiance ;
- Cartographie des aires de défécation ;
- Marche transversale dans les zones de défécation ;
- Le Calcul des matières fécales ;
- L'exercice du verre d'eau ;
- Voies de contamination fécale ;
- Engagement communautaire

- ✓ **Activités dans la Commune de TIBATI**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 09 aires de santé sur les 15 que compte le DS de TIBATI. 48 communautés ont été déclenchées dans cette commune;

Le total des déclenchements a permis de réaliser, 9 aires de santé ont été touchées, 47 communautés déclenchées pour un total de 3860 personnes présentes, dont 2334 hommes, 960 femmes et 566 enfants.



Graphique 24 *: Participation par genre lors des déclenchements dans la Commune de TIBATI*



Photo 29 *: Cartographie lors du déclenchement dans la localité de Maidjamba 1 (Commune de Tibati)*



Photo 30 *: Mobilisation lors du déclenchement dans la localité de Dan Haoussa (Commune de Tibati)*

➢ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA COMMUNE DE TIBATI

Tableau 31 : *Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune de TIBATI*

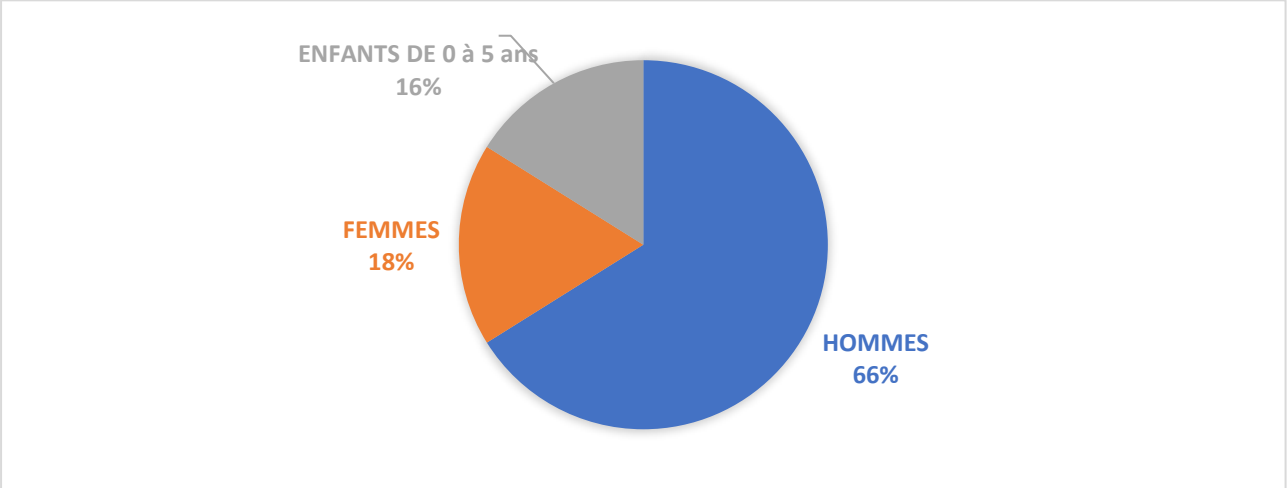
District de santé : TIBATI **Commune** : TIBATI										
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Population totale pendant le déclenchement**	**Nbre des Hommes**	**Nbre des femmes**	**Nbre des jeunes enfants**	**Nbre de ménages**	**Engagement en termes de construction (oui/non)**	**Date de déclenchement**	**Date prévisionnelle de la FDAL**
1	MEIDJAMBA	DAN HAOUSSA	64	24	24	16	60	OUI	15/09/2022	20/11/2022
2		MEIDJAMBA I	100	37	35	28	84	OUI	15/09/2022	30/10/2022
3		GONGONTOUA	108	47	35	26	95	OUI	19/09/2022	20/11/2022
4		NYADJIDA	77	54	18	05	55	OUI	19/09/2022	30/10/2022
5		SOLA	82	37	26	19	32	OUI	22/09/2022	15/11/2022
6		MBITOM C	167	87	45	35	80	OUI	22/09/2022	01/11/2022
7		MANGLE	77	22	12	43	52	OUI	11/10/2023	01/12/2022
8		MEIDJAMBA 1	59	37	18	04	59	OUI	05/11/2022	01/01/2023
9	MBAKAOU	GANTANG	125	72	43	10	52	OUI	21/09/2022	--/01/2023
10		DJAORO KOMBO	63	42	14	07	55	OUI	26/09/2022	01/01/2023
11		NDATAL	62	35	23	04	52	OUI	26/09/2022	01/12/2022
12		MADJOSSI	62	35	23	04	51	OUI	26/09/2022	01/12/2022
13		CARRIERE	41	26	12	03	42	OUI	26/09/2022	01/01/2023
14	LIBOUM	LIBOUM	104	62	24	18	104	OUI	20/09/2022	10/12/2022
15		SAXON	85	47	26	12	55	OUI	20/09/2022	01/10/2022
16		SISSIMI	96	51	32	13	49	OUI	21/09/2022	20/12/2022
17		BONINTING	148	83	36	29	120	OUI	21/09/2022	01/01/2023
18	NGAOUBELA	GAOUBELA I	124	63	57	04	124	OUI	27/09/2022	01/01/2023
19		GAOUBELA II	132	83	37	12	132	OUI	27/09/2022	01/01/2023
20		MENG	80	53	18	09	80	OUI	27/09/2022	01/01/2023
21		MALARBA II A	69	42	23	04	42	OUI	29/09/2022	01/01/2023
22		MALARBA II B	106	58	37	11	46	OUI	28/09/2022	01/01/2023
23		MALARABA II C	76	46	17	13	40	OUI	28/09/2022	01/01/2023
24		MACOUP	117	87	13	17	51	OUI	05/10/2022	01/12/2022
25		MAHOR	75	47	21	07	31	OUI	05/10/2022	01/12/2022
26		TICHE I (DJALINGO)	68	61	04	03	54	OUI	05/10/2022	01/12/2022

27		BANTAI I	55	45	09	01	55	OUI	24/10/2022	18/11/2022
28		BANTAI II	41	35	06	00	41	OUI	24/10/2022	18/11/2022
29		ALHAMISSA	52	33	17	02	52	OUI	24/10/2022	19/11/2022
30	NGATT	KANDJE	64	35	17	12	35	OUI	04/10/2022	01/12/2022
31		NGATT I	94	70	10	14	72	OUI	04/10/2022	01/12/2022
32		NGATT II	66	53	09	04	66	OUI	04/10/2022	01/12/2022
33		DJAORO GARGA	31	23	01	07	31	OUI	03/10/2022	01/12/2022
34		WANDJOCK	74	36	13	25	74	OUI	03/10/2022	01/12/2022
35		ARDO PALANGUEL	96	36	48	12	35	OUI	03/10/2022	12/12/2022
36	TONGO	DABER I	74	35	22	17	74	OUI	12/10/2022	01/01/2023
37		DABER II	102	42	36	24	98	OUI	12/10/2022	01/01/2023
38	ALLAT MEGAT	SALASSA	96	53	36	07	69	OUI	13/10/2022	01/12/2022
39	DJOMBI	HOSSERE KOBA	67	66	01	00	63	OUI	18/10/2022	18/11/2022
40		BANANA	47	40	00	07	47	OUI	18/10/2022	18/11/2022
41		DJOMBI II A	89	67	15	07	62	OUI	19/10/2022	19/11/2022
42		DJOMBI II B	109	70	25	14	81	OUI	19/11/2922	19/11/2022
43		DJOMBI I B	69	63	00	06	62	OUI	20/10/2022	20/11/2022
44		DJOMBI I A	61	51	03	07	61	OUI	20/10/2022	20/11/2022
45		MAFO II	55	47	06	02	52	OUI	26/10/2022	01/12/2022
46		MAFO I	64	53	04	07	51	OUI	26/10/2022	26/11/2022
47	TIBATI	MAKANDAO I	44	17	05	22	45	OUI	27/10/2022	01/12/2022
48		MAKANDAO II	43	26	04	13	44	OUI	27/10/2022	01/12/2022
	09	**47**	**3860**	**2334**	**960**	**566**	**2967**			

Nous notons qu'il y a une moyenne de plus de 80 personnes présentes lors des déclenchements tout en soulignant une forte présence des hommes.

- ✓ **Activités dans la Commune de NGAOUNDAL**

Il sera noté que 06 aires de santé sur un total de 11 que compte le DS ont été couvertes par l'équipe du projet dans la commune de Ngaoundal, au total 30 communautés déclenchées pour un total de 2062 personnes présentes, dont 1363 hommes, 367 femmes et 332 enfants.



Graphique 25 *: Participation par genre lors des déclenchements dans la Commune de NGAOUNDAL*




Photo 32 et 33 *: Engagement et cartographie lors du déclenchement dans la localité de Djoundé (Commune de Ngaoundal)*



Photo 34 *: Séance de déclenchement dans la localité de Mazouin (Commune de Ngaoundal)*

➢ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA COMMUNE DE NGOUNDAL

Tableau 32 : *Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune de NGAOUNDAL*

District de santé : NGAOUNDAL **Commune** : NGAOUNDAL										
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Population totale pendant le déclenchement**	**Nbre des Hommes**	**Nbre des femmes**	**Nbre des jeunes enfants**	**Nbre de ménages**	**Engagement en termes de construction**	**Date de déclenchement**	**Date prévisionnelle de la FDAL**
1	**NGAOUNDAL CATHOLIQUE**	NOGBAYA	52	13	18	21	38	OUI	03/11/2022	01/01/2023
2		MBARNANG BAYA	43	26	7	10	33	OUI	03/11/2022	30/11/2022
3		GALA	51	26	13	12	39	OUI	03/11/2022	03/12/2022
4		MBARNANG FOULBE	39	30	5	4	34	OUI	25/11/2022	16/12/2022
5	**DJOUNDE**	DJOUNDE TIGO	54	25	17	12	45	OUI	04/11/2022	01/01/2023
6		DJOUNDE CCENTRE I	104	83	0	21	88	OUI	04/11/2022	01/01/2023
7		DJOUNDE CENTRE II	115	92	0	23	89	OUI	04/11/2022	01/01/2023
8		DJOUNDE NDOKO	99	75	0	24	77	OUI	01/11/2022	01/01/2023
9		KASSA MBERE	73	19	18	36	52	OUI	05/11/2022	01/12/2022
10	**DANFILI**	DANFILI BLOC5 I	76	70	3	3	53	OUI	08/11/2022	08/12/2022
11		DANFILI BLOC4 II	84	66	14	4	62	OUI	08/11/2022	08/12/2022
12		DANFILI BLOC5 I	76	53	17	6	51	OUI	08/11/2022	08/12/2022
13		DANFILI BLOC5 II	65	41	19	5	45	OUI	08/11/2022	08/12/2022
14		GONMANA	55	27	13	15	41	OUI	08/11/2022	08/12/2022
15	**BETARA CONGO**	BELLA FOKOU	68	40	19	9	49	OUI	09/11/2022	09/12/2022
16		BETARA CONGO	94	58	21	15	87	OUI	09/11/2022	09/12/2022
17		FEBADI I	59	40	9	10	47	OUI	11/11/2022	11/12/2022
18		FEBADI II	47	37	8	2	39	OUI	11/11/2022	11/12/2022
19		MBANDOUA	64	50	9	5	57	OUI	12/11/2022	12/12/2022
20		MAZOUIN	37	30	5	2	29	OUI	16/11/2022	16/12/2022
21		KASSA I	115	75	30	10	88	OUI	17/11/2022	10/12/2022
22		KASSA II	93	60	20	13	79	OUI	17/11/2022	17/12/2022
23		KASSA III	70	48	16	6	58	OUI	17/11/2022	10/12/2022

24	**CMA NGAOUNDAL**	NGALBIZE I	55	45	7	3	47	OUI	15/11/2022	15/12/2022
25		NGALBIZE II	45	36	8	1	39	OUI	15/11/2022	15/12/2022
26		MASSIF PLATEAU	39	29	4	6	33	OUI	15/11/2022	01/12/2022
27		BOULAMA PANGAR I	60	40	10	10	57	OUI	16/11/2022	16/12/2022
28	BEKA GOTTO	MBIWOROU	68	30	25	13	46	OUI	21/11/2022	15/12/2022
29		MBAMIYANGA I	86	45	18	23	80	OUI	23/11/2022	15/12/2022
30		MBAMIYANGA II	76	54	14	8	70	OUI	23/11/2022	01/12/2022
	06	**30**	**2062**	**1363**	**367**	**332**	**1652**			

4.5.7.2 Les déclenchement dans le département du MAYO BANYO

Pendant cette période et compte tenu du contexte de la zone du projet (distance entre les localités et insécurité), l'ONG a opté pour un travail d'équipe concernant le déclenchement. Chaque équipe était composée de 02 facilitateurs accompagnés soit du superviseur, de l'agent communal d'hygiène et parfois des chefs de aires de santé.

- ✓ **Principaux résultats attendus au cours de cette période**

Les principaux résultats attendus au cours de cette période sont :

- Toutes les localités de la liste sont déclencher à l'ATPC;
- Un comité local de suivi est créé dans chaque communauté.

- ✓ **Activités menées durant la période**

Pendant cette période, les activités ci-dessous ont été menées:

- La prise de rendez-vous avec les autorités traditionnelles des localités/communautés pour les dates et les heures de déclenchement ;
- Le déclenchement de l'ATPC dans les localités/communautés.

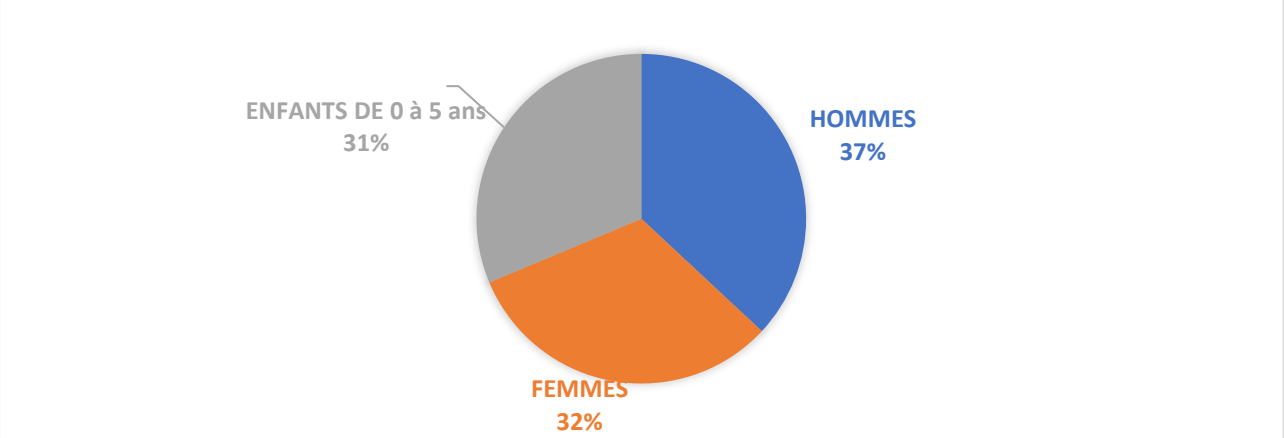
Les activités de déclenchement se sont tenues simultanément dans chaque commune. Les équipes couvraient une moyenne de 6 villages déclenchés par jour.

L'implication des populations dans toutes les étapes du déclenchement telles que :

- Introduction et établissement d'une relation de confiance ;
- Cartographie des aires de défécation ;
- Marche transversale dans les zones de défécation ;
- Le Calcul des matières fécales ;
- L'exercice du verre d'eau ;
- Voies de contamination fécale ;
- Engagement communautaire

- ✓ **Activités dans la Commune de BANYO**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 07 aires de santé sur les 11 que compte la commune de Banyo. Ainsi 38 communautés ont été déclenchées pour un total de 2 877 personnes présentes, dont 1057 hommes, 913 femmes et 907 enfants.



Graphique 26 *: Participation par genre lors des déclenchements dans la Commune de BANYO*



Photo 37 *: Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité d'Alarba (Commune de Banyo)*



Photo 39 *: Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Taram Siri (Commune de Banyo)*



Photo 40 *: Marche transversale lors du déclenchement dans la localité de Bantay (Commune de Banyo)*

➢ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA COMMUNE DE BANYO

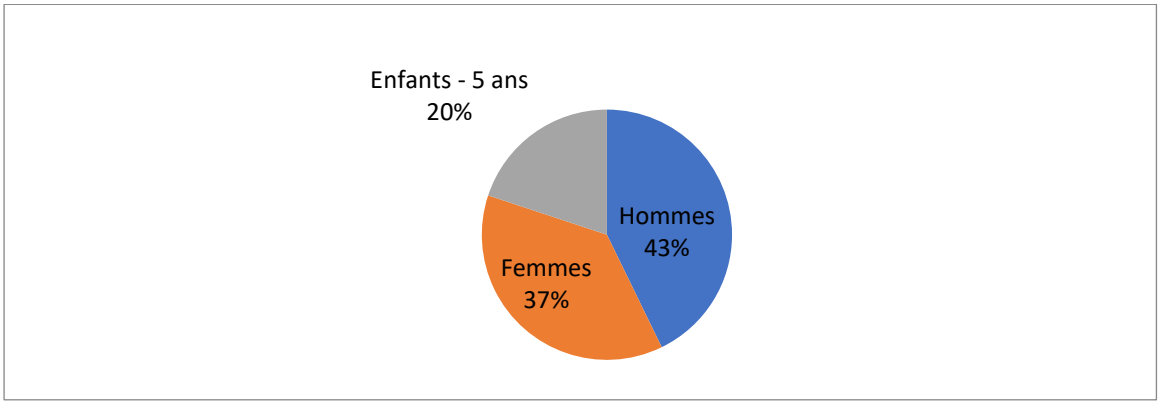
Tableau 33 *: Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune de BANYO*

District de santé : BANYO **Commune** : BANYO										
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Population totale pendant le déclanchement**	**Nbre des Hommes**	**Nbre des femmes**	**Nbre des jeunes enfants**	**Nbre de ménages**	**Engagement en termes de construction (oui/non)**	**Date de déclanchement**	**Date prévisionnelle de la FDAL**
1	ALLAT	NYAWA KATARKO I	63	18	26	19	59	OUI	24/09/2022	24/10/2022
2		NYAWA KATARKO II	60	20	23	17	56	OUI	24/09/2022	24/10/2022
3		NGUM KATARKO	73	8	25	40	46	OUI	24/09/2022	15/10/2022
4		TOUKOURWA	77	18	21	38	38	OUI	23/09/2022	10/10/2022
5		MAYO-DJANTANG	52	10	21	21	26	OUI	01/10/2022	01/12/2022
6		BENGUEDJI WAWA I	117	52	29	36	100	OUI	04/10/2022	05/11/2022
7		BENGUEDJI WAWA II	88	38	22	28	79	OUI	04/10/2022	05/11/2022
8		ALARBA BANDA	72	26	19	27	40	OUI	04/10/2022	31/10/2022
9		SANGUERE DJAORO ABBO	41	16	14	11	27	OUI	05/10/2022	01/11/2022
10		MAYO BOUTALI	81	9	35	37	47	OUI	05/10/2022	01/12/2022
11		BON MARCHE	52	10	21	21	26	OUI	05/10/2022	01/12/2022
12		NGUM GASSIRI	94	38	40	16	48	OUI	25/11/2022	22/12/2022
13		MAYO BADJI	71	42	12	17	47	OUI	24/11/2022	27/12/2022
14	SAMBO LABO	MBAMTI-DJOUMBARE I	92	45	20	27	70	OUI	14/10/2022	14/12/2022
15		MBAMTI-DJOUMBERE II	79	30	26	23	49	OUI	14/10/2022	01/01/2023
16		MBAH	87	45	17	25	65	OUI	17/10/2022	17/11/2022
17	BANYO-FADA	MAYO-FOROU LAISSE	67	29	26	12	46	OUI	12/10/2022	12/11/2022
18		OURO-GORDI	95	40	30	25	63	OUI	12/10/2022	05/11/2022
19		MAYO FOROU DO	59	29	18	12	39	OUI	20/10/2022	10/11/2022
20		MAYO-BANYO BARIKI A	152	70	32	50	51	OUI	17/10/2022	17/11/2022
21		MAYO-BANYO BARIKI B	70	30	20	20	39	OUI	17/10/2022	17/11/2022
22	NDI WAWA	YOUKSA TAPAWA	68	22	22	24	46	OUI	18/10/2022	18/12/2022
23		MBASSEWA	52	25	16	11	43	OUI	24/11/2022	17/11/2022

24		OUMYARI A	97	26	36	35	87	OUI	24/10/2022	18/12/2022
25		OUMYARI B	61	29	20	12	51	OUI	24/10/2022	18/11/2022
26		BOUDJOUNKOURA A	115	70	15	30	50	OUI	26/10/2022	01/12/2022
27		BOUDJOUNKOURA B	65	30	20	15	50	OUI	26/10/2022	22/11/2022
28	BANYO-TICKET	ILLANGA	67	17	30	20	44	OUI	18/10/2022	18/11/2022
29		BENKE	52	10	25	17	50	OUI	18/10/2022	01/12/2022
30		TARAM KATARKO	63	23	14	26	45	OUI	21/09/2022	21/10/2022
31		MBOUBOU	104	32	37	35	35	OUI	26/09/2022	01/11/2022
32		TARAM SIRI	117	35	27	55	85	OUI	26/09/2022	01/12/2022
33		NYATI RANCH	43	20	16	7	36	OUI	25/11/2022	22/12/2022
34	MBAMTI KATARKO	LABARE BAYA	54	21	18	15	51	OUI	27/10/2022	17/11/2022
35		LABARE SEINI	62	17	25	20	47	OUI	27/10/2022	17/11/2022
36	TARAM-YABAM	TARAM-YABAM	62	22	31	9	56	OUI	01/10/2022	01/12/2022
37		BANTAY	72	26	29	17	42	OUI	02/10/2022	01/12/2022
38		TARAM-BADJAM	81	9	35	37	27	OUI	01/10/2022	01/11/2022
	07	**38**	**2877**	**1057**	**913**	**907**	**1906**			

✓ **Activités dans la Commune de BANKIM**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 10 aires de santé sur les 14 que compte la commune de BANKIM. Ainsi quarante-huit (48) communautés ont été déclenchées pour un total de 4214 personnes présentes, dont 1803 hommes, 1570 femmes et 841 enfants.



Graphique 27 *: Participation par genre lors des déclenchements dans la Commune de BANKIM*



Photo 41 *: Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Mbetock (Commune de Bankim)*





Photo 42 et 43 *: Exercice du verre d'eau et Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Yimberé (Commune de Bankim)*

➢ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA COMMUNE DE BANKIM

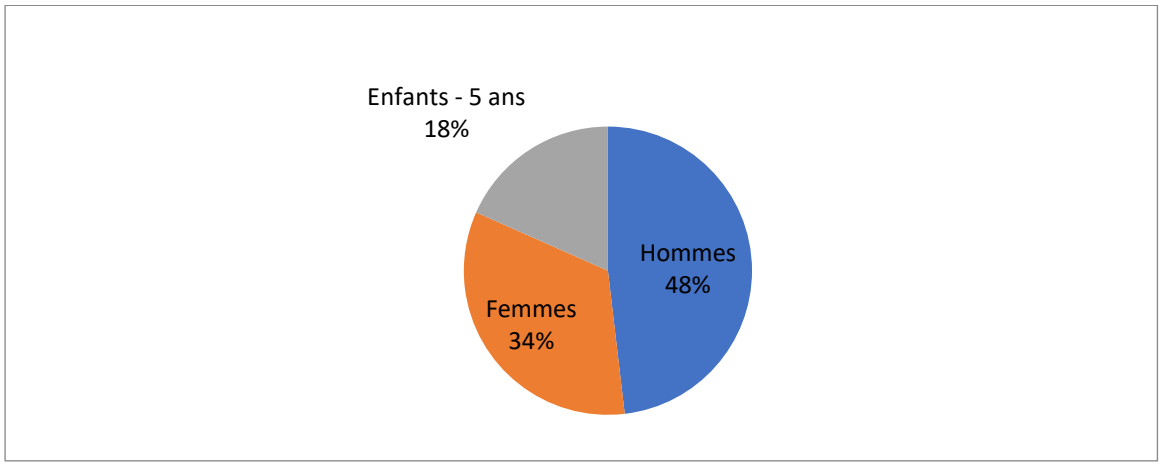
Tableau 34 *: Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune de BANKIM*

District de santé : BANKIM **Commune** : BANKIM										
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Population totale pendant le déclenchement**	**Nbre des Hommes**	**Nbre des femmes**	**Nbre des jeunes enfants**	**Nbre de ménages**	**Engagement en termes de construction (oui/non)**	**Date de déclanchement**	**Date prévisionnelle de la FDAL**
1	NGATTI	NYAKONG MAPE	84	31	32	21	30	OUI	04/11/2022	17/11/2022
2		MBADJI I	67	35	5	27	43	OUI	05/11/2022	18/11/2022
3		MBADJI II	73	37	7	29	55	OUI	05/11/2022	18/11/2022
4		MBOUGAM CHEFFERIE	66	27	26	13	46	OUI	05/11/2022	17/11/2022
5		MBAMBOUAH	55	35	15	5	39	OUI	05/11/2022	17/11/2022
6		GLORY	54	21	26	7	46	OUI	13/11/2022	15/12/2022
7		MBETOCK	40	20	15	5	32	OUI	10/11/2022	15/12/2022
8		NGATTI	83	34	32	17	53	OUI	13/11/2022	15/12/2022
9		MIBELONG	134	59	47	28	97	OUI	10/11/2022	15/12/2022
10	BANKIM RURAL	CITE MAPE I	84	31	32	21	68	OUI	07/11/2022	17/11/2022
11		CITE MAPE II	72	43	15	14	58	OUI	07/11/2022	18/11/2022
12		MBOUGAM CARREFOUR	97	58	27	12	79	OUI	07/11/2022	18/11/2022
13	DIEKI	QUARTIER BAMOUN I	66	27	26	13	57	OUI	08/11/2022	17/11/2022
14		QUARTIER BAMOUN II	74	45	25	4	56	OUI	08/11/2022	17/11/2022
15	BANDAM	KONGUI DJOM	107	46	52	9	84	OUI	14/11/2022	17/11/2022
16		TCHIM I	153	53	75	25	121	OUI	14/11/2022	18/11/2022
17		TCHIM II	100	33	50	17	75	OUI	14/11/2022	18/11/2022
18		NYAKONG I	91	41	33	17	67	OUI	15/11/2022	25/11/2022
19		NYAKONG II	92	43	28	21	73	OUI	15/11/2022	25/11/2022
20		BANDAM I	67	29	31	7	49	OUI	17/11/2022	31/11/2022
21		BANDAM II	79	33	34	12	62	OUI	17/11/2022	31/11/2022
22		MVOUH	89	32	40	17	41	OUI	16/11/2022	20/11/2022
23	NYAMBOYA	YIMBERE	88	42	35	11	70	OUI	16/11/2022	30/11/2022
24		BARRAGE LUNDI	79	35	2	42	54	OUI	19/11/2022	27/11/2022
25		NDOUMDJANDI I	90	33	32	25	64	OUI	19/11/2022	27/11/2022
26		NDOUMDJANDJI II	107	35	42	30	92	OUI	19/11/2022	27/11/2022
27	TCHAMBA	NDEM	32	18	9	5	29	OUI	24/11/2022	24/12/2022

28		NDUM DJUM	60	35	18	7	56	OUI	24/11/2022	24/12/2022
29		TCHAMBA I	121	32	71	18	65	OUI	24/11/2022	24/12/2022
30		TCHAMBA II	91	41	33	17	59	OUI	24/11/2022	24/12/2022
31		TCHAMBA II	92	43	28	21	70	OUI	24/11/2022	24/12/2022
32		TCHAMBA IV	99	39	31	29	71	OUI	24/11/2022	24/12/2022
33		TCHAMBA V	89	32	40	17	55	OUI	24/11/2022	24/12/2022
34	ATTA	KILA et MELEM	88	42	35	11	75	OUI	22/11/2022	30/12/2022
35		PETIT ATTA	79	35	2	42	67	OUI	22/11/2022	23/12/2022
36		FIVOURI	90	33	32	25	36	OUI	22/11/2022	23/12/2022
37	SOMIE	NEW GROUP	115	49	61	5	78	OUI	22/11/2022	15/12/2022
38		MBONDJANGA	142	61	48	33	89	OUI	25/11/2022	25/12/2022
39		NKUI	151	49	69	33	96	OUI	25/11/2022	25/12/2022
40		KONGUI DOUOH I	68	30	25	13	46	OUI	26/11/2022	18/12/2022
41		KONGUI DOUOH II	86	45	18	23	80	OUI	26/11/2022	18/12/2022
42		KONGUI DOUOH III	76	54	14	8	70	OUI	26/11/2022	18/12/2022
43		SARKI BAKA I	121	32	71	18	102	OUI	27/11/2022	15/12/2022
44		SARKI BAKA II	91	41	33	17	67	OUI	27/11/2022	15/12/2022
45		KOUROUM I	72	38	28	6	63	OUI	28/11/2022	31/12/2022
46		KOUROUM II	69	33	24	12	41	OUI	28/11/2022	31/12/2022
47	SONKOLONG	LOUMDE (KOLOK)	39	7	24	8	33	OUI	28/11/2022	30/12/2022
48		FINGONG II	152	56	72	24	50	OUI	29/11/2022	25/12/2022
	08	**46**	**4214**	**1803**	**1570**	**841**	**3009**			

✓ **Activités dans la Commune de MAYO DARLE**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 02 aires de santé sur les 05 que compte la commune de Mayo Darlé. Ainsi dix 10 communautés ont été déclenchées pour un total de 833 personnes présentes, dont 401 hommes, 279 femmes et 153 enfants.



Graphique 28 *: Participation par genre lors des déclenchements dans la Commune de MAYO DARLE*



Photo 44 *: Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Gwaya Mambila (Commune de Mayo Darlé)*



Photo 45 *: Marche transversale lors du déclenchement dans la localité de Yoli (Commune de Mayo Darlé)*

➢ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE

Tableau 35 *: Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune de MAYO DARLE*

District de santé : BANYO **Commune** : MAYO-DARLE										
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Population totale pendant le déclanchement**	**Nbre des Hommes**	**Nbre des femmes**	**Nbre des jeunes enfants**	**Nbre de ménages**	**Engagement en termes de construction (oui/non)**	**Date de déclenchement**	**Date prévisionnelle de la FDAL**
1	RIBAO	GWAYA MAMBILA	59	30	17	12	43	OUI	17/11/2022	17/12/2022
2		OURO YOBI I	88	38	27	23	67	OUI	17/11/2022	15/12/2022
3		OUURO YOBI II	97	58	27	12	74	OUI	17/11/2022	15/12/2022
4		GWAYA YAMBA	81	40	25	16	59	OUI	18/11/2022	18/12/2022
5		MAYO-BOUNWA	38	19	11	8	32	OUI	18/11/2022	17/12/2022
6		MAYO NGUIDOUNGA	40	25	10	5	36	OUI	22/11/2022	15/12/2022
7	BOUMDO	YOLI	130	50	60	20	76	OUI	14/10/2022	12/12/2022
8		YOLI II	65	25	30	10	46	OUI	24/11/2022	12/12/2022
9		MONDIAL I	94	38	40	16	48	OUI	24/11/2022	22/12/2022
10		MONDIAL II	70	30	20	20	51	OUI	24/11/2022	22/12/2022
11		MAYO BADJI	71	48	12	11	54	OUI	24/11/2022	12/12/2022
	02	**11**	**833**	**401**	**279**	**153**	**586**			

✓ **COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA**

Région de l'ADAMAOUA Cameroun										
Communes : TIBATI - NAGOUNDAL - BANYO - BANKIM - MAYO DARLE										
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Population totale pendant le déclenchement**	**Nbre des Hommes**	**Nbre des femmes**	**Nbre des jeunes enfants**	**Nbre de ménages**	**Engagement en termes de construction (oui/non)**	**Date de déclenchement**	**Date prévisionnelle de la FDAL**
1	MEIDJAMBA	DAN HAOUSSA	64	24	24	16	60	OUI	15/09/2022	20/11/2022
2		MEIDJAMBA I	100	37	35	28	84	OUI	15/09/2022	30/10/2022
3		GONGONTOUA	108	47	35	26	95	OUI	19/09/2022	20/11/2022
4		NYADJIDA	77	54	18	5	55	OUI	19/09/2022	30/10/2022
5		SOLA	82	37	26	19	32	OUI	22/09/2022	15/11/2022
6		MBITOM C	167	87	45	35	80	OUI	22/09/2022	01/11/2022
7		MANGLE	77	22	12	43	52	OUI	11/10/2023	01/12/2022
8		MEIDJAMBA 1	59	37	18	4	59	OUI	05/11/2022	01/01/2023
9	MBAKAOU	GANTANG	125	72	43	10	52	OUI	21/09/2022	--/01/2023
10		DJAORO KOMBO	63	42	14	7	55	OUI	26/09/2022	01/01/2023
11		NDATAL	62	35	23	4	52	OUI	26/09/2022	01/12/2022
12		MADJOSSI	62	35	23	4	51	OUI	26/09/2022	01/12/2022
13		CARRIERE	41	26	12	3	42	OUI	26/09/2022	01/01/2023
14	LIBOUM	LIBOUM	104	62	24	18	104	OUI	20/09/2022	10/12/2022
15		SAXON	85	47	26	12	55	OUI	20/09/2022	01/10/2022
16		SISSIMI	96	51	32	13	49	OUI	21/09/2022	20/12/2022
17		BONINTING	148	83	36	29	120	OUI	21/09/2022	01/01/2023
18	NGAOUBELA	GAOUBELA I	124	63	57	4	124	OUI	27/09/2022	01/01/2023
19		GAOUBELA II	132	83	37	12	132	OUI	27/09/2022	01/01/2023

20		MENG	80	53	18	9	80	OUI	27/09/2022	01/01/2023
21		MALARBA II A	69	42	23	4	42	OUI	29/09/2022	01/01/2023
22		MALARBA II B	106	58	37	11	46	OUI	28/09/2022	01/01/2023
23		MALARABA II C	76	46	17	13	40	OUI	28/09/2022	01/01/2023
24		MACOUP	117	87	13	17	51	OUI	05/10/2022	01/12/2022
25		MAHOR	75	47	21	7	31	OUI	05/10/2022	01/12/2022
26		TICHE I (DJALINGO)	68	61	4	3	54	OUI	05/10/2022	01/12/2022
27		BANTAI I	55	45	9	1	55	OUI	24/10/2022	18/11/2022
28		BANTAI II	41	35	6	0	41	OUI	24/10/2022	18/11/2022
29		ALHAMISSA	52	33	17	2	52	OUI	24/10/2022	19/11/2022
30	NGATT	KANDJE	64	35	17	12	35	OUI	04/10/2022	01/12/2022
31		NGATT I	94	70	10	14	72	OUI	04/10/2022	01/12/2022
32		NGATT II	66	53	9	4	66	OUI	04/10/2022	01/12/2022
33		DJAORO GARGA	31	23	1	7	31	OUI	03/10/2022	01/12/2022
34		WANDJOCK	74	36	13	25	74	OUI	03/10/2022	01/12/2022
35		ARDO PALANGUEL	96	36	48	12	35	OUI	03/10/2022	12/12/2022
36	TONGO	DABER I	74	35	22	17	74	OUI	12/10/2022	01/01/2023
37		DABER II	102	42	36	24	98	OUI	12/10/2022	01/01/2023
38	ALLAT MEGAT	SALASSA	96	53	36	7	69	OUI	13/10/2022	01/12/2022
39	DJOMBI	HOSSERE KOBA	67	66	1	0	63	OUI	18/10/2022	18/11/2022
40		BANANA	47	40	0	7	47	OUI	18/10/2022	18/11/2022
41		DJOMBI II A	89	67	15	7	62	OUI	19/10/2022	19/11/2022
42		DJOMBI II B	109	70	25	14	81	OUI	19/11/2922	19/11/2022
43		DJOMBI I B	69	63	0	6	62	OUI	20/10/2022	20/11/2022
44		DJOMBI I A	61	51	3	7	61	OUI	20/10/2022	20/11/2022
45		MAFO II	55	47	6	2	52	OUI	26/10/2022	01/12/2022
46		MAFO I	64	53	4	7	51	OUI	26/10/2022	26/11/2022
47	TIBATI	MAKANDAO I	44	17	5	22	45	OUI	27/10/2022	01/12/2022
48		MAKANDAO II	43	26	4	13	44	OUI	27/10/2022	01/12/2022
49		NOGBAYA	52	13	18	21	38	OUI	03/11/2022	01/01/2023

50	**NGAOUNDAL CATHOLIQUE**	MBARNANG BAYA	43	26	7	10	33	OUI	03/11/2022	30/11/2022
51		GALA	51	26	13	12	39	OUI	03/11/2022	03/12/2022
52		MBARNANG FOULBE	39	30	5	4	34	OUI	25/11/2022	16/12/2022
53	**DJOUNDE**	DJOUNDE TIGO	54	25	17	12	45	OUI	04/11/2022	01/01/2023
54		DJOUNDE CCENTRE I	104	83	0	21	88	OUI	04/11/2022	01/01/2023
55		DJOUNDE CENTRE II	115	92	0	23	89	OUI	04/11/2022	01/01/2023
56		DJOUNDE NDOKO	99	75	0	24	77	OUI	01/11/2022	01/01/2023
57		KASSA MBERE	73	19	18	36	52	OUI	05/11/2022	01/12/2022
58	**DANFILI**	DANFILI BLOC5 I	76	70	3	3	53	OUI	08/11/2022	08/12/2022
59		DANFILI BLOC4 II	84	66	14	4	62	OUI	08/11/2022	08/12/2022
60		DANFILI BLOC5 I	76	53	17	6	51	OUI	08/11/2022	08/12/2022
61		DANFILI BLOC5 II	65	41	19	5	45	OUI	08/11/2022	08/12/2022
62		GONMANA	55	27	13	15	41	OUI	08/11/2022	08/12/2022
63	**BETARA CONGO**	BELLA FOKOU	68	40	19	9	49	OUI	09/11/2022	09/12/2022
64		BETARA CONGO	94	58	21	15	87	OUI	09/11/2022	09/12/2022
65		FEBADI I	59	40	9	10	47	OUI	11/11/2022	11/12/2022
66		FEBADI II	47	37	8	2	39	OUI	11/11/2022	11/12/2022
67		MBANDOUA	64	50	9	5	57	OUI	12/11/2022	12/12/2022
68		MAZOUIN	37	30	5	2	29	OUI	16/11/2022	16/12/2022
69		KASSA I	115	75	30	10	88	OUI	17/11/2022	10/12/2022
70		KASSA II	93	60	20	13	79	OUI	17/11/2022	17/12/2022
71		KASSA III	70	48	16	6	58	OUI	17/11/2022	10/12/2022
72	**CMA NGAOUNDAL**	NGALBIZE I	55	45	7	3	47	OUI	15/11/2022	15/12/2022
73		NGALBIZE II	45	36	8	1	39	OUI	15/11/2022	15/12/2022
74		MASSIF PLATEAU	39	29	4	6	33	OUI	15/11/2022	01/12/2022
75		BOULAMA PANGAR I	60	40	10	10	57	OUI	16/11/2022	16/12/2022
76	**BEKA GOTTO**	MBIWOROU	68	30	25	13	46	OUI	21/11/2022	15/12/2022
77		MBAMIYANGA I	86	45	18	23	80	OUI	23/11/2022	15/12/2022
78		MBAMIYANGA II	76	54	14	8	70	OUI	23/11/2022	01/12/2022
79	ALLAT	NYAWA KATARKO I	63	18	26	19	59	OUI	24/09/2022	24/10/2022

80		NYAWA KATARKO II	60	20	23	17	56	OUI	24/09/2022	24/10/2022
81		NGUM KATARKO	73	8	25	40	46	OUI	24/09/2022	15/10/2022
82		TOUKOURWA	77	18	21	38	38	OUI	23/09/2022	10/10/2022
83		MAYO-DJANTANG	52	10	21	21	26	OUI	01/10/2022	01/12/2022
84		BENGUEDJI WAWA I	117	52	29	36	100	OUI	04/10/2022	05/11/2022
85		BENGUEDJI WAWA II	88	38	22	28	79	OUI	04/10/2022	05/11/2022
86		ALARBA BANDA	72	26	19	27	40	OUI	04/10/2022	31/10/2022
87		SANGUERE DJAORO ABBO	41	16	14	11	27	OUI	05/10/2022	01/11/2022
88		MAYO BOUTALI	81	9	35	37	47	OUI	05/10/2022	01/12/2022
89		BON MARCHE	52	10	21	21	26	OUI	05/10/2022	01/12/2022
90		NGUM GASSIRI	94	38	40	16	48	OUI	25/11/2022	22/12/2022
91		MAYO BADJI	71	42	12	17	47	OUI	24/11/2022	27/12/2022
92	SAMBO LABO	MBAMTI-DJOUMBARE I	92	45	20	27	70	OUI	14/10/2022	14/12/2022
93		MBAMTI-DJOUMBERE II	79	30	26	23	49	OUI	14/10/2022	01/01/2023
94		MBAH	87	45	17	25	65	OUI	17/10/2022	17/11/2022
95	BANYO-FADA	MAYO-FOROU LAISSE	67	29	26	12	46	OUI	12/10/2022	12/11/2022
96		OURO-GORDI	95	40	30	25	63	OUI	12/10/2022	05/11/2022
97		MAYO FOROU DO	59	29	18	12	39	OUI	20/10/2022	10/11/2022
98		MAYO-BANYO BARIKI A	152	70	32	50	51	OUI	17/10/2022	17/11/2022
99		MAYO-BANYO BARIKI B	70	30	20	20	39	OUI	17/10/2022	17/11/2022
100	NDI WAWA	YOUKSA TAPAWA	68	22	22	24	46	OUI	18/10/2022	18/12/2022
101		MBASSEWA	52	25	16	11	43	OUI	24/11/2022	17/11/2022
102		OUMYARI A	97	26	36	35	87	OUI	24/10/2022	18/12/2022
103		OUMYARI B	61	29	20	12	51	OUI	24/10/2022	18/11/2022
104		BOUDJOUNKOURA A	115	70	15	30	50	OUI	26/10/2022	01/12/2022
105		BOUDJOUNKOURA B	65	30	20	15	50	OUI	26/10/2022	22/11/2022
106	BANYO-TICKET	ILLANGA	67	17	30	20	44	OUI	18/10/2022	18/11/2022
107		BENKE	52	10	25	17	50	OUI	18/10/2022	01/12/2022
108		TARAM KATARKO	63	23	14	26	45	OUI	21/09/2022	21/10/2022
109		MBOUBOU	104	32	37	35	35	OUI	26/09/2022	01/11/2022

110		TARAM SIRI	117	35	27	55	85	OUI	26/09/2022	01/12/2022
111		NYATI RANCH	43	20	16	7	36	OUI	25/11/2022	22/12/2022
112	MBAMTI KATARKO	LABARE BAYA	54	21	18	15	51	OUI	27/10/2022	17/11/2022
113		LABARE SEINI	62	17	25	20	47	OUI	27/10/2022	17/11/2022
114	TARAM-YABAM	TARAM-YABAM	62	22	31	9	56	OUI	01/10/2022	01/12/2022
115		BANTAY	72	26	29	17	42	OUI	02/10/2022	01/12/2022
116		TARAM-BADJAM	81	9	35	37	27	OUI	01/10/2022	01/11/2022
117	NGATTI	NYAKONG MAPE	84	31	32	21	30	OUI	04/11/2022	17/11/2022
118		MBADJI I	67	35	5	27	43	OUI	05/11/2022	18/11/2022
119		MBADJI II	73	37	7	29	55	OUI	05/11/2022	18/11/2022
120		MBOUGAM CHEFFERIE	66	27	26	13	46	OUI	05/11/2022	17/11/2022
121		MBAMBOUAH	55	35	15	5	39	OUI	05/11/2022	17/11/2022
122		GLORY	54	21	26	7	46	OUI	13/11/2022	15/12/2022
123		MBETOCK	40	20	15	5	32	OUI	10/11/2022	15/12/2022
124		NGATTI	83	34	32	17	53	OUI	13/11/2022	15/12/2022
125		MIBELONG	134	59	47	28	97	OUI	10/11/2022	15/12/2022
126	BANKIM RURAL	CITE MAPE I	84	31	32	21	68	OUI	07/11/2022	17/11/2022
127		CITE MAPE II	72	43	15	14	58	OUI	07/11/2022	18/11/2022
128		MBOUGAM CARREFOUR	97	58	27	12	79	OUI	07/11/2022	18/11/2022
129	DIEKI	QUARTIER BAMOUN I	66	27	26	13	57	OUI	08/11/2022	17/11/2022
130		QUARTIER BAMOUN II	74	45	25	4	56	OUI	08/11/2022	17/11/2022
131	BANDAM	KONGUI DJOM	107	46	52	9	84	OUI	14/11/2022	17/11/2022
132		TCHIM I	153	53	75	25	121	OUI	14/11/2022	18/11/2022
133		TCHIM II	100	33	50	17	75	OUI	14/11/2022	18/11/2022
134		NYAKONG I	91	41	33	17	67	OUI	15/11/2022	25/11/2022
135		NYAKONG II	92	43	28	21	73	OUI	15/11/2022	25/11/2022
136		BANDAM I	67	29	31	7	49	OUI	17/11/2022	31/11/2022
137		BANDAM II	79	33	34	12	62	OUI	17/11/2022	31/11/2022
138		MVOUH	89	32	40	17	41	OUI	16/11/2022	20/11/2022
139	NYAMBOYA	YIMBERE	88	42	35	11	70	OUI	16/11/2022	30/11/2022

140		BARRAGE LUNDI	79	35	2	42	54	OUI	19/11/2022	27/11/2022
141		NDOUMDJANDI I	90	33	32	25	64	OUI	19/11/2022	27/11/2022
142		NDOUMDJANDJI II	107	35	42	30	92	OUI	19/11/2022	27/11/2022
143	TCHAMBA	NDEM	32	18	9	5	29	OUI	24/11/2022	24/12/2022
144		NDUM DJUM	60	35	18	7	56	OUI	24/11/2022	24/12/2022
145		TCHAMBA I	121	32	71	18	65	OUI	24/11/2022	24/12/2022
146		TCHAMBA II	91	41	33	17	59	OUI	24/11/2022	24/12/2022
147		TCHAMBA II	92	43	28	21	70	OUI	24/11/2022	24/12/2022
148		TCHAMBA IV	99	39	31	29	71	OUI	24/11/2022	24/12/2022
149		TCHAMBA V	89	32	40	17	55	OUI	24/11/2022	24/12/2022
150	ATTA	KILA et MELEM	88	42	35	11	75	OUI	22/11/2022	30/12/2022
151		PETIT ATTA	79	35	2	42	67	OUI	22/11/2022	23/12/2022
152		FIVOURI	90	33	32	25	36	OUI	22/11/2022	23/12/2022
153	SOMIE	NEW GROUP	115	49	61	5	78	OUI	22/11/2022	15/12/2022
154		MBONDJANGA	142	61	48	33	89	OUI	25/11/2022	25/12/2022
155		NKUI	151	49	69	33	96	OUI	25/11/2022	25/12/2022
156		KONGUI DOUOH I	68	30	25	13	46	OUI	26/11/2022	18/12/2022
157		KONGUI DOUOH II	86	45	18	23	80	OUI	26/11/2022	18/12/2022
158		KONGUI DOUOH III	76	54	14	8	70	OUI	26/11/2022	18/12/2022
159		SARKI BAKA I	121	32	71	18	102	OUI	27/11/2022	15/12/2022
160		SARKI BAKA II	91	41	33	17	67	OUI	27/11/2022	15/12/2022
161		KOUROUM I	72	38	28	6	63	OUI	28/11/2022	31/12/2022
162		KOUROUM II	69	33	24	12	41	OUI	28/11/2022	31/12/2022
163	SONKOLONG	LOUMDE (KOLOK)	39	7	24	8	33	OUI	28/11/2022	30/12/2022
164		FINGONG II	152	56	72	24	50	OUI	29/11/2022	25/12/2022
165	RIBAO	GWAYA MAMBILA	59	30	17	12	43	OUI	17/11/2022	17/12/2022
166		OURO YOBI I	88	38	27	23	67	OUI	17/11/2022	15/12/2022
167		OUURO YOBI II	97	58	27	12	74	OUI	17/11/2022	15/12/2022
168		GWAYA YAMBA	81	40	25	16	59	OUI	18/11/2022	18/12/2022
169		MAYO-BOUNWA	38	19	11	8	32	OUI	18/11/2022	17/12/2022

170		MAYO NGUIDOUNGA	40	25	10	5	36	OUI	22/11/2022	15/12/2022
171	BOUMDO	YOLI	130	50	60	20	76	OUI	14/10/2022	12/12/2022
172		YOLI II	65	25	30	10	46	OUI	24/11/2022	12/12/2022
173		MONDIAL I	94	38	40	16	48	OUI	24/11/2022	22/12/2022
174		MONDIAL II	70	30	20	20	51	OUI	24/11/2022	22/12/2022
175		MAYO BADJI	71	48	12	11	54	OUI	24/11/2022	12/12/2022
	33	**175**	**13846**	**6958**	**4089**	**2799**	**10120**			

4.5.7.3 Les déclenchements dans le département du HAUT-NYONG

Pendant la période, l'ONG a mené des séances de déclenchement dans les communes d'ABONG MBANG, MINDOUROU et ANGOSSAS ; Département de Haut Nyong, Région de l'Est.

- ✓ **Principaux résultats attendus au cours de cette période**

Les principaux résultats attendus au cours de cette période sont :

- Toutes les localités de la liste sont déclencher à l'ATPC;
- Un comité local de suivi est créé dans chaque communauté.

- ✓ **Activités menées durant la période**

Pendant cette période, les activités ci-dessous ont été menées:

- La prise de rendez-vous avec les autorités traditionnelles des localités/communautés pour les dates et les heures de déclenchement ;
- Le déclenchement de l'ATPC dans les localités/communautés.

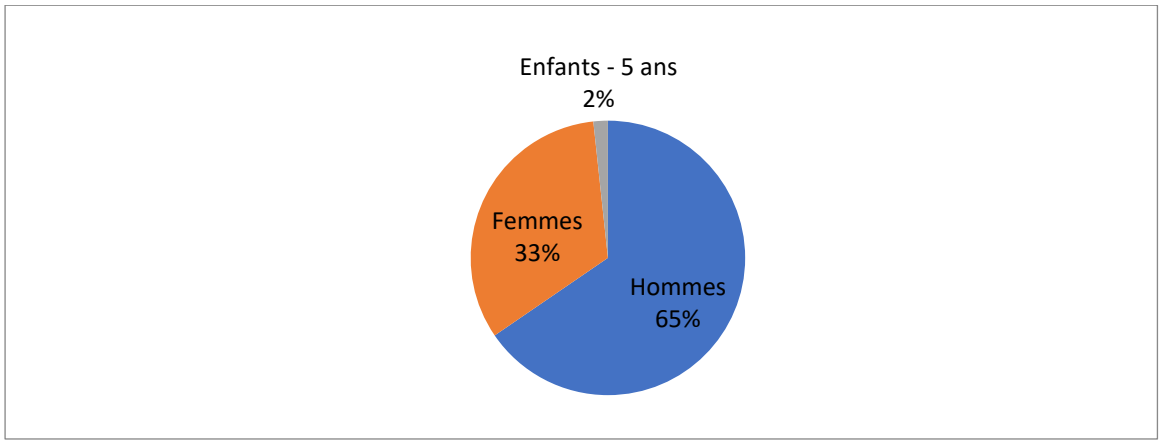
Les activités de déclenchement se sont tenues simultanément dans chaque commune.

L'implication des populations dans toutes les étapes du déclenchement telles que :

- Introduction et établissement d'une relation de confiance ;
- Cartographie des aires de défécation ;
- Marche transversale dans les zones de défécation ;
- Le Calcul des matières fécales ;
- L'exercice du verre d'eau ;
- Voies de contamination fécale ;
- Engagement communautaire

- ✓ **Activités dans la Commune d'ABONG MBANG**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 04 aires de santé, 19 communautés ont été déclenchées pour un total de 764 personnes présentes, dont 500 hommes, 251 femmes et 13 enfants.



Graphique 29 *: Participation par genre lors des déclenchements dans la Commune d'ABONG MBANG*



Photo 48 *: Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Mpenzock (Commune d'Abong Mbang)*



Photo 49 *: Plan de localisation de la localité de NKoual (Commune d'Abong Mbang)*



Photo 50 *: Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité d'Adouma(Commune d'Abong Mbang)*

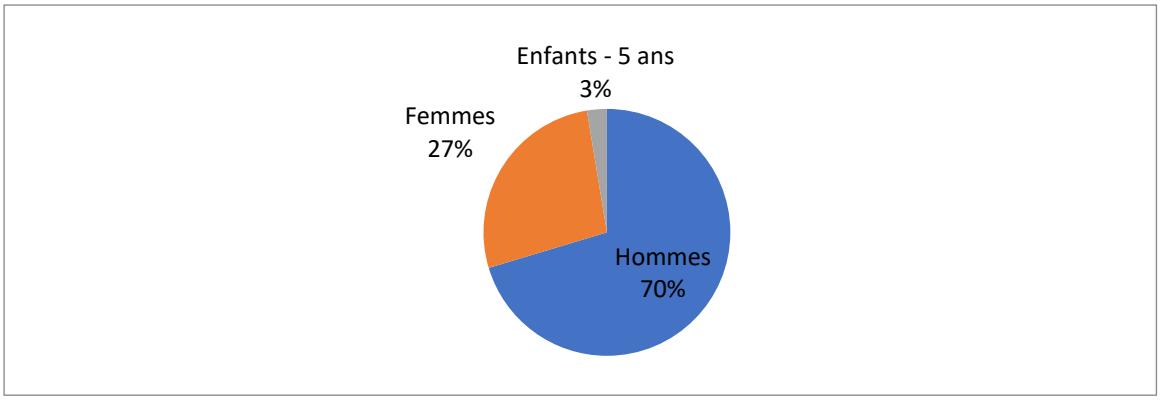
➢ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA COMMUNE D'ABONG MBANG

Tableau 36 *: Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune d'ABONG MBANG*

District de santé : ABONG-MBANG **Commune** : ABONG-MBANG										
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Population totale pendant le déclenchement**	**Nombre d' hommes**	**Nombre de femmes**	**Nombre de jeunes/ enfants**	**Nombre de ménages**	**Engagement en termes de construction Oui/Non**	**Date de déclenchement**	**Date prévisionnelle de la FDAL**
1	**ABONG MBANG SUD**	DJENASSOUME	45	22	23	0	12	OUI	17/11/2022	15/02/2023
2		ANZIE	33	17	12	4	7	OUI	17/11/2022	15/02/2023
3		ANKOAMBOM	33	24	9	0	9	OUI	24/11/2022	30/02/2023
4		ZOGUEMBOU	75	52	23	0	18	OUI	17/11/2022	15/02/2023
5		NKOUOLOU	60	39	21	0	24	OUI	18/11/2022	30/02/2023
6		OBOUL I	17	13	4	0	8	OUI	23/11/2022	05/03/2023
7		NTIMBE I	28	17	9	2	9	OUI	19/11/2022	30/02/2023
8	**ABONG MBANG OUEST**	ADOUMA	30	24	6	0	12	OUI	19/11/2022	30/02/2023
9		BAGOFIT	28	26	2	0	11	OUI	20/11/2022	30/02/2023
10		ANKOUNG	65	46	19	0	24	OUI	21/11/2022	30/02/2023
11		NKOUAL	33	26	7	0	16	OUI	21/11/2022	05/03/2023
12		NDJODJOCK	23	21	2	0	8	OUI	21/11/2022	05/03/2023
13		DJIBE	30	26	4	0	13	OUI	22/11/2022	05/03/2023
14		MAZABE	55	42	13	0	14	OUI	20/11/2022	30/03/2023
15	**ABONG MBANG EST**	OBOUL II	26	16	10	0	9	OUI	23/11/2022	05/03/2023
16		MPEMZOCK I	73	24	46	3	14	OUI	22/11/2022	05/03/2023
17		MPEMZOCK II	39	21	16	2	12	OUI	23/11/2022	05/03/2023
18		BAMAKO	35	18	15	2	7	OUI	19/11/2022	05/03/2023
19	**NKOUACK**	SOKAMALAM	36	26	10	0	11	OUI	22/11/2022	05/03/2023
TOTAL			**764**	**500**	**251**	**13**	**238**			

✓ **Activités dans la Commune de MINDOUROU**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 02 aires de santé sur les 04 que compte la commune de Mindourou. Ainsi 15 communautés ont été déclenchées pour un total de 887 personnes présentes, dont 624 hommes, 240 femmes et 23 enfants.



Graphique 30 *: Participation par genre lors des déclenchements dans la Commune de MINDOUROU*



Photo 53 *: Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Medjoh (Commune de Mindourou)*

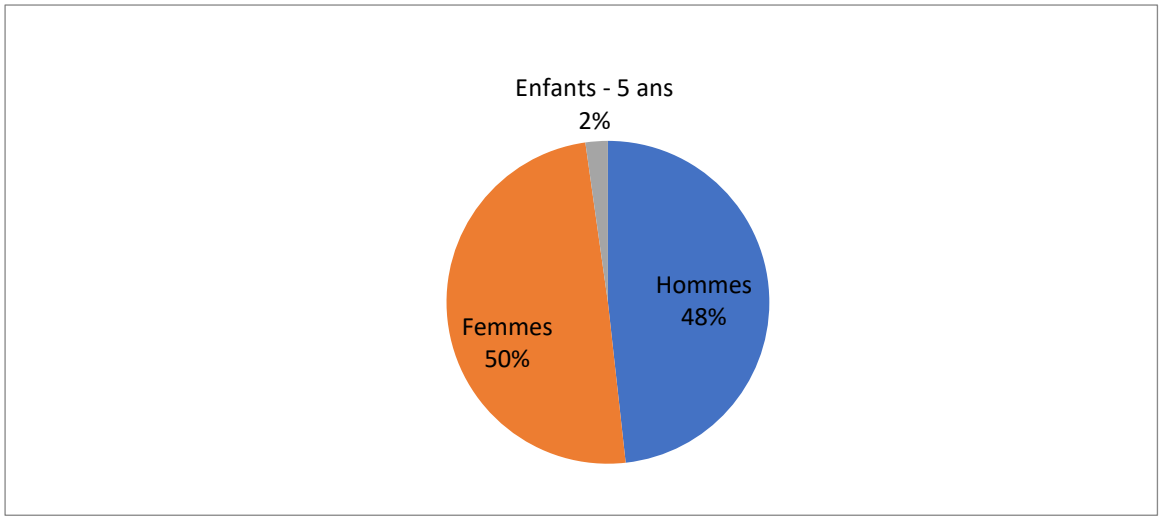
➢ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU

Tableau 37 *: Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune de MINDOUROU*

District de santé : MINDOUROU **Commune** : MINDOUROU										
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Population totale pendant le déclenchement**	**Nombre d' hommes**	**Nombre de femmes**	**Nombre de jeunes/ enfants**	**Nombre de ménages**	**Engagement en termes de construction Oui/Non**	**Date de déclenchement**	**Date prévisionnelle de la FDAL**
1	NKOUAK	NKOUAK	70	62	8	0	13	OUI	30/11/2022	30/02/2023
2		NONGBWALA	36	28	8	0	9	OUI	05/12/2022	30/02/2023
3		DJOUYAYA	57	47	10	0	11	OUI	05/12/2022	30/02/2023
4		ETSIEK	83	52	21	10	14	OUI	01/12/2022	30/02/2023
5		KAGNOL	42	27	15	0	11	OUI	01/12/2022	15/03/2023
6		DJOLEMPOUM	74	41	31	2	16	OUI	01/12/2022	20/03/2023
7		MALENE	50	37	13	0	13	OUI	02/12/2022	05/03/2023
8		BEDOUMO	77	62	15	0	18	OUI	03/12/2022	15/03/2023
9		MAYANG	39	30	9	0	12	OUI	02/12/2022	30/03/2023
11		AMPEL	37	19	14	4	9	OUI	08/12/2022	30/03/2023
12		MEDJOH	73	31	40	2	16	OUI	03/12/2022	30/03/2023
13		EDEN	86	54	30	2	14	OUI	04/12/2022	30/03/2023
14	DJAPOSTEN	TONKLA	12	9	3	0	4	OUI	04/12/2022	30/03/2023
15		DIOULA	83	71	9	3	8	OUI	04/12/2022	30/03/2023
16		NKOUL	68	54	14	0	13	OUI	04/12/2022	30/03/2023
TOTAL			**887**	**624**	**240**	**23**	**181**			

✓ **Activités dans la Commune d'ANGOSSAS**

L'activité dans la commune a été menée globalement dans 01 aire de santé sur les 05 que compte la commune. Ainsi 05 communautés ont été déclenchées pour un total de 433 personnes présentes, dont 211 hommes, 190 femmes et 32 enfants.



Graphique 31 *: Participation par genre lors des déclenchements dans la Commune d'ANGOSSAS*



Photo 54 *: Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité de Nkek (Commune d'Angossas)*

➢ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS

Tableau 38 : *Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune d'ANGOSSAS*

District de santé : ANGOSSAS **Commune** : ANGOSSAS										
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Population totale pendant le déclenchement**	**Nombre d'hommes**	**Nombre de femmes**	**Nombre de jeunes/ enfants**	**Nombre de ménages**	**Engagement en termes de construction Oui/Non**	**Date de déclenchement**	**Date prévisionnelle de la FDAL**
1	ANGOSSAS	BAGOLOUL	96	52	42	02	25	OUI	01/11/2022	15/12/2022
2		DJIKOUNDJI	89	38	48	03	18	OUI	02/11/2022	09/12/2022
3		ABONIS	63	29	34	00	13	OUI	03/11/2022	19/12/2022
4		BAGBEZE 2	65	32	31	2	19	OUI	04/11/2022	14/12/2022
5		NKEK	120	60	35	25	53	OUI	01/10/2022	15/12/2022
TOTAL			**433**	**211**	**190**	**32**	**128**			

✓ COMMUNAUTES DECLENCHEES DANS LA REGION DE L'EST

Région de l'EST Cameroun										
Communes : ABONG-MBANG - MINDOUROU - ANGOSSAS										
N°	Aire de santé	Villages	Population totale pendant le déclenchement	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre de jeunes/ enfants	Nombre de ménages	Engagement en termes de construction Oui/Non	Date de déclenche ment	Date prévisionnelle de la FDAL
1	ABONG MBANG SUD	DJENASSOUME	45	22	23	0	12	OUI	17/11/2022	15/02/2023
2		ANZIE	33	17	12	4	7	OUI	17/11/2022	15/02/2023
3		ANKOAMBOM	33	24	9	0	9	OUI	24/11/2022	30/02/2023
4		ZOGUEMBOU	75	52	23	0	18	OUI	17/11/2022	15/02/2023
5		NKOUOLOU	60	39	21	0	24	OUI	18/11/2022	30/02/2023
6		OBOUL I	17	13	4	0	8	OUI	23/11/2022	05/03/2023
7		NTIMBE I	28	17	9	2	9	OUI	19/11/2022	30/02/2023
8	ABONG MBANG OUEST	ADOUMA	30	24	6	0	12	OUI	19/11/2022	30/02/2023
9		BAGOFIT	28	26	2	0	11	OUI	20/11/2022	30/02/2023
10		ANKOUNG	65	46	19	0	24	OUI	21/11/2022	30/02/2023
11		NKOUAL	33	26	7	0	16	OUI	21/11/2022	05/03/2023
12		NDJODJOCK	23	21	2	0	8	OUI	21/11/2022	05/03/2023
13		DJIBE	30	26	4	0	13	OUI	22/11/2022	05/03/2023
14		MAZABE	55	42	13	0	14	OUI	20/11/2022	30/03/2023
15	ABONG MBANG EST	OBOUL II	26	16	10	0	9	OUI	23/11/2022	05/03/2023
16		MPEMZOCK I	73	24	46	3	14	OUI	22/11/2022	05/03/2023
17		MPEMZOCK II	39	21	16	2	12	OUI	23/11/2022	05/03/2023
18		BAMAKO	35	18	15	2	7	OUI	19/11/2022	05/03/2023
19	NKOUAK	SOKAMALAM	36	26	10	0	11	OUI	22/11/2022	05/03/2023
20	NKOUAK	NKOUAK	70	62	8	0	13	OUI	30/11/2022	30/02/2023
21		NONGBWALA	36	28	8	0	9	OUI	05/12/2022	30/02/2023
22		DJOUYAYA	57	47	10	0	11	OUI	05/12/2022	30/02/2023
23		ETSIEK	83	52	21	10	14	OUI	01/12/2022	30/02/2023

24		KAGNOL	42	27	15	0	11	OUI	01/12/2022	15/03/2023
25		DJOLEMPOUM	74	41	31	2	16	OUI	01/12/2022	20/03/2023
26		MALENE	50	37	13	0	13	OUI	02/12/2022	05/03/2023
27		BEDOUMO	77	62	15	0	18	OUI	03/12/2022	15/03/2023
28		MAYANG	39	30	9	0	12	OUI	02/12/2022	30/03/2023
29		AMPEL	37	19	14	4	9	OUI	08/12/2022	30/03/2023
30		MEDJOH	73	31	40	2	16	OUI	03/12/2022	30/03/2023
31		EDEN	86	54	30	2	14	OUI	04/12/2022	30/03/2023
32	**DJAPOSTEN**	TONKLA	12	9	3	0	4	OUI	04/12/2022	30/03/2023
33		DIOULA	83	71	9	3	8	OUI	04/12/2022	30/03/2023
34		NKOUL	68	54	14	0	13	OUI	04/12/2022	30/03/2023
35	**ANGOSSAS**	BAGOLOUL	96	52	42	2	25	OUI	01/11/2022	15/12/2022
36		DJIKOUNDJI	89	38	48	3	18	OUI	02/11/2022	09/12/2022
37		ABONIS	63	29	34	0	13	OUI	03/11/2022	19/12/2022
38		BAGBEZÉ 2	65	32	31	2	19	OUI	04/11/2022	14/12/2022
39		NKEK	120	60	35	25	53	OUI	01/10/2022	15/12/2022
			2084	**1335**	**681**	**68**	**547**			

4.5.8 La mise en place des CLS et des plans d'action communautaire

Pour la réussite de ces activités, AAEDC a d'abord dans la mise en œuvre de l'ATPC, suscité chez les populations bénéficiaires la méthode participative et le bénévolat. Ceci amena chaque personne à se présenter comme candidat au poste de CLS ou à la communauté de le désigner sans difficulté. Ainsi les CLS assureront suivi des plans d'action communautaires.

La plupart de ces comités sont formés de trois (03) personnes dont deux (02) hommes et d'une femme. Bien que la place de la femme dans la prise des décisions dans ces zones reste encore combattre, AAEDC par l'approche ATPC, a sensibilisé les populations afin d'approuver la présence d'une femme dans ces comités.

Les activités des CLS porteront essentiellement sur l'effectivité des décisions prises par les populations lors du déclenchement. Les participants sont édifiés sur le travail qui est le leur et l'intérêt de la tâche noble qu'est celle du CLS malgré le sacrifice énorme. En définitive, les CLS témoignent de leur volonté dans les engagements qu'ils prennent lors de l'élaboration du plan d'action général qui interpelle la participation de chaque comité. La remarque est la volonté unanime et partagée par tous qui s'exprime généralement par des acclamations.

Après la mise en place des CLS, il a été simplement demandé à chaque communauté de mettre en place son plan communautaire d'action. C'est ainsi que chaque communauté présenta sommairement ce qu'il a programmé de faire juste après les déclenchements. La plupart des plans d'action ressortait clairement qu'il fallait tous mettre en œuvre pour creuser avant l'arrivée des grandes pluies, tout en concentrant un peu de leurs temps aux travaux champêtres et aux marchés périodiques qui sont nécessaires pour la survie des familles.

4.6 Le suivi des plans d'action communautaire

4.6.1 Contexte de la mission

La mission de l'AAEDC se décline en plusieurs étapes dont le suivi post déclenchement. Après le déclenchement, les communautés prennent des mesures appropriées à travers la mise en œuvre d'un plan d'action, puis la construction de latrines pour tous les membres de la communauté. Différentes actions sont menées pour entretenir les dynamiques communautaires créées après le déclenchement de l'ATPC. Des visites régulières sont ainsi effectuées afin d'assister les communautés dans la mise en œuvre de leur plan d'action.

C'est dans ce contexte que s'inscrira la mission de l'ONG pour la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté dans 200 villages/communautés des régions de l'Adamaoua et de l'Est.

4.6.2 L'objectif principal

L'objectif visé par la présente phase d'activité consiste à mesurer et à harmoniser l'état d'avancement de la construction des latrines dans les communautés.

Ce présent rapport fera l'objet du suivi des 214 communautés déclenchées dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est bénéficiaires de la stratégie d'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE (ATPC).

4.6.3 Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, il s'agit de :

- Organiser et faire le suivi des plans d'action communautaire en mettant à contribution les leaders communautaires et les leaders naturels ;
- Organiser la mise en œuvre du suivi des plans d'action communautaire ;

4.6.4 Résultat attendu de l'activité

Le résultat attendu est le suivant :

- Les ménages des 214 villages/communautés déclenchés ont changé de comportement.

4.6.5 La méthodologie de travail

Le suivi post déclenchement est une étape fondamentale dans la mise en œuvre de l'ATPC, en ce sens qu'il permet de réaliser les engagements pris par les communautés à l'issue du déclenchement. Pour que le suivi soit efficace, il faut au moins une visite par semaine dans chaque village déclenché. Cette fréquence peut être doublée voire triplée pour les villages n'ayant pas affiché une ferme détermination à mettre fin à la DAL à l'issue du déclenchement. Pour ces types de villages, la stratégie de suivi doit être davantage affinée et l'animateur responsable de la zone pourrait passer au moins une nuit par semaine dans le village jusqu'à ce que tous les ménages du village construisent leurs latrines. La méthodologie de l'activité axée sur :

a) Le Renforcement des capacités des comités locaux de suivi de l'ATPC

Des séances de renforcement des capacités ont été organisées dans chaque localité avec les CLS. Ces séances se sont basées sur le guide de mise en œuvre de l'ATPC au Cameroun. L'accent a été mis au cours de ces séances sur les outils de suivi des plans d'action tel que le cahier de suivi.

b) L'organisation de la mise en œuvre du suivi post déclenchement

Ceci se caractérise par les visites à domiciles ainsi que le suivi de construction des latrines. Cette activité doit être menée par les animateurs, CLS, les agents communaux, les sectoriels (MINEE et MINSANTE).

Chaque acteur joue un rôle très important dans le changement de comportement des communautés. Cela commence par les CLS qui jouent le rôle d'interface entre les communautés et les autres acteurs. Il est chargé du suivi des activités au niveau du village.

Les municipalités occupent une place de choix pour la pérennisation des acquis de l'ATPC, car ils ont la charge de promouvoir le développement au niveau local.

Le suivi de terrain doit être des occasions d'échanges avec les communautés pour briser les réticences quant à l'abandon des normes sociales traditionnelles inappropriées.

c) L'apport d'un appui technique aux CLS

Les techniques utilisées sont notamment les visites dans les villages et dans les ménages, les techniques de collecte de données et les techniques de coaching pour amener les communautés à réaliser ce qu'elles-mêmes ont décidé. Ces techniques sont basées sur un style de communication non interventionniste et participatif qui se fait à travers des questionnements entre le facilitateur et les comités villageois de suivi en vue de la mise en œuvre efficiente du plan d'action. Ces échanges permettent aux communautés de renouveler leurs engagements pour l'atteinte de l'état FDAL.

d) Consolidation des données de suivi

Nous avons opté par l'organisation des focus groupe et le suivi par le porte à porte des ménages. Pour les localités qui trainent encore dans les constructions, la stratégie adoptée était de faire au moins un passage par semaine.

4.6.6 Activités menées

4.6.6.1 Le renforcement des capacités des CLS

Le renforcement des capacités des CLS est primordial pour la maitrise du processus des plans d'actions communautaires et le suivi des constructions des latrines par les communautés. C'est ainsi que chaque CLS a été doter d'un registre ou cahier de suivi.

4.6.6.2 Le suivi des plans d'action communautaire dans les Régions de l'Adamaoua et de l'Est

Le suivi post déclenchement est une étape importante pour la consolidation des acquis et la vérification de mise en œuvre effective des engagements pris par les communautés lors des phases des déclenchements.

L'ATPC a été mise en œuvre dans les départements de Mayo Banyo, Djerem et Abong Mbang. Pour les villages de grande taille, il a été adopté la même stratégie de suivi pour que le délai moyen de trois mois entre le déclenchement et l'atteinte du statut FDAL soit respecté

La méthodologie a été basée sur les visites à domicile (VAD) et le remplissage des outils de collecte.

4.6.6.2.1 Le suivi post-déclenchement dans le département du DJEREM

Compte tenu du contexte de la zone du projet (distance entre les localités et insécurité), l'ONG a d'abord opté pour un travail d'équipe concernant le déclenchement. Chaque équipe était composée de 02 facilitateurs accompagnés soit du superviseur ou de l'agent communal d'hygiène.

Des sensibilisations sur certains thèmes tels que la potabilisation de l'eau à domicile, le lavage des mains, l'hygiène environnementale et corporelle et le choléra ont été abordés.

L'organisation des focus groupe avec les bénéficiaires pour avoir un aperçu général de la situation de l'avancée des constructions et de l'implication des communautés ainsi que des CLS dans le déroulement de l'activité. Une revue du remplissage des cahiers avec les CLS est effectuée pour apprécier leurs compréhensions des différents cahiers et aussi la tenue/remplissage de ces cahiers. Enfin le porte à porte pour la vérification effective de l'engagement des ménages dans la construction de sa latrine.

Un regard sur la situation des points d'eau et l'existence des comités de gestion des points d'eau ainsi que leurs fonctionnements a été aussi fait.

a) Principal résultat attendu au cours de cette période

Le principal résultat attendu au cours de cette période est :

- Toutes les localités déclenchées à l'ATPC sont suivi.

b) Activités menées

Pendant cette période, les activités ci-dessous ont été menées:

- Le suivi des plans d'action ;
- Les visites à domicile et la collecte des données ;
- La sensibilisation des communautés sur les bonnes pratiques Wash.

Les activités se sont tenues simultanément dans chaque commune.

L'implication des populations dans toutes les étapes du suivi telles que :

- Introduction et établissement d'une relation de confiance ;
- La conduite des visites à domiciles ;
- La construction des latrines ;
- Les séances de sensibilisation.

c) Activités dans la Commune de TIBATI

L'activité dans cette commune a été menée globalement dans 09 aires de santé sur les 15 que compte le DS de TIBATI. 48 communautés ont été suivi dans cette commune;

Le suivi a permis de toucher 3 146 ménages pour un résultat de 805 nouvelles latrines et 1 415 latrines réhabilités. 37 ménages sans latrines et 58 autres latrines en cours de construction, ainsi 97 % de ménages possédant de latrines pour 46 localités sur les 48 suivies avec un statut FDAL.



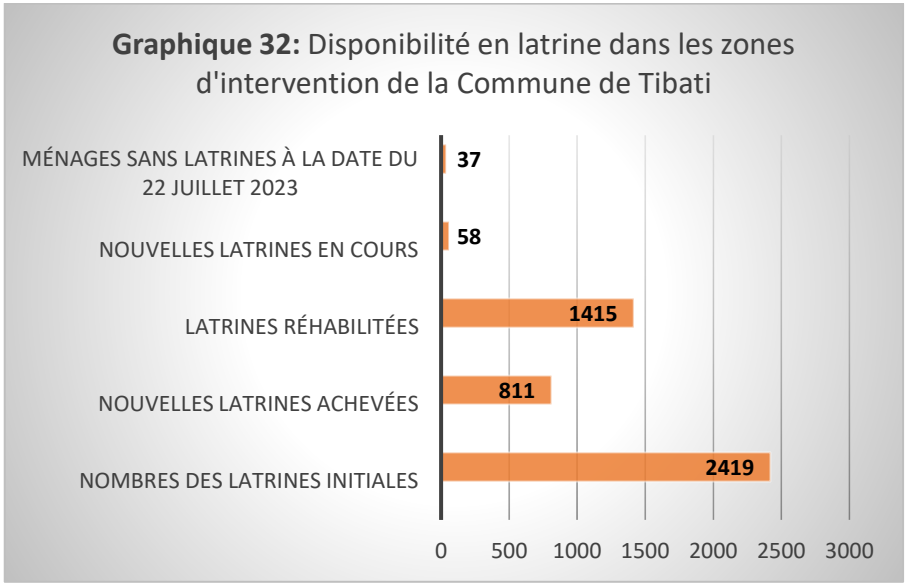

Photo 55 et 56: *Visite d'une latrine avec un CLS dans la localité de Dan Haoussa (Commune de Tibati)*

➢ COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA COMMUNE DE TIBATI

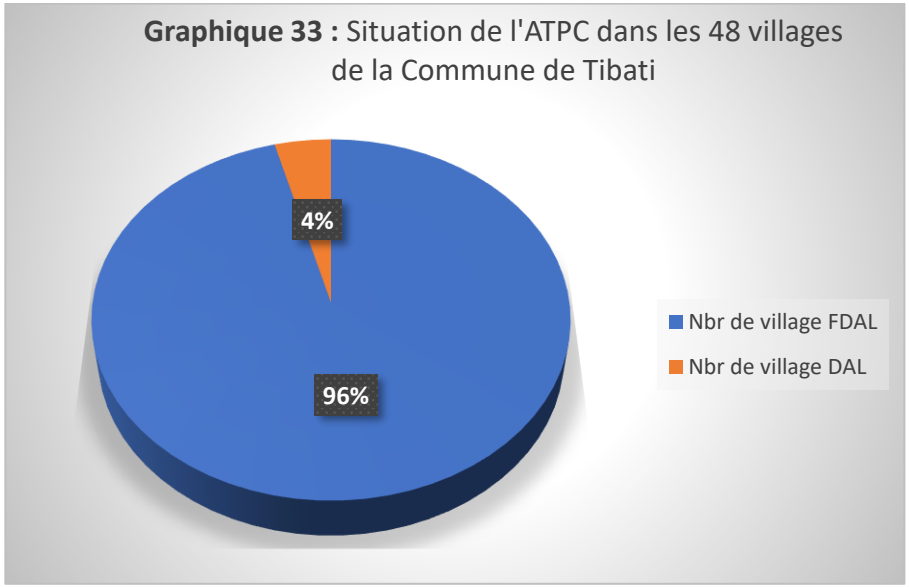
Tableau 39 : *Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de TIBATI*

District de santé : TIBATI **Commune** : TIBATI												
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Nbre de ménage/ Concession**	**Engagement en termes de construction de latrines**	**Date Déclenchement**	**Nombres des latrines initiales**	**Nouvelles latrines achevées**	**Latrines réhabilitées**	**Nouvelles latrines en cours**	**Ménages sans latrines à date du 31 Juillet 2023**	**Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des enfants**	**Observations**
1	MEIDJAMBA	DAN HAOUSSA	47	OUI	15/09/2022	27	14	17	01	00	30	FDAL
2		MEIDJAMBA I	98	OUI	15/09/2022	96	17	43	01	00	23	FDAL
3		GONGONTOUA	63	OUI	19/09/2022	49	22	23	00	00	60	FDAL
4		NYADJIDA	32	OUI	19/09/2022	15	17	08	01	00	18	FDAL
5		SOLA	22	OUI	22/09/2022	12	10	07	00	00	19	FDAL
6		MBITOM C	46	OUI	22/09/2022	30	19	11	00	00	47	FDAL
7		MANGLE	21	OUI	11/10/2023	12	10	06	00	00	19	FDAL
8		MEIDJAMBA 2	96	OUI	05/11/2022	92	08	53	00	00	45	FDAL
9	MBAKAOU	GANTANG	58	OUI	21/09/2022	47	17	31	00	00	26	FDAL
11		NDATAL	40	OUI	26/09/2022	21	16	10	01	00	15	FDAL
13		CARRIERE	13	OUI	26/09/2022	10	02	06	00	00	04	FDAL
14	LIBOUM	LIBOUM	28	OUI	20/09/2022	12	09	07	01	01	92	FDAL
15		SAXON	92	OUI	20/09/2022	63	40	28	10	11	30	DAL
16		SISSIMI	69	OUI	21/09/2022	59	22	30	01	00	29	FDAL
17		BONINTING	46	OUI	21/09/2022	38	10	27	02	08	50	FDAL
18	NGAOUBELA	GAOUBELA I	95	OUI	27/09/2022	79	25	43	00	00	123	FDAL
19		GAOUBELA II	211	OUI	27/09/2022	170	30	100	04	01	157	FDAL
20		MENG	222	OUI	27/09/2022	185	25	97	00	00	86	FDAL
21		MALARBA II A	73	OUI	29/09/2022	59	14	32	02	01	56	FDAL
22		MALARBA II B	80	OUI	28/09/2022	93	04	60	02	00	49	FDAL
23		MALARABA II C	51	OUI	28/09/2022	38	26	25	06	00	56	FDAL
24		MACOUP	58	OUI	05/10/2022	32	36	27	00	00	36	FDAL
25		MAHOR	36	OUI	05/10/2022	22	11	10	02	00	21	FDAL
26		TICHE I (DJALINGO)	36	OUI	05/10/2022	22	12	16	04	00	81	FDAL
27		BANTAI I	102	OUI	24/10/2022	76	33	39	00	00	56	FDAL
28		BANTAI II	69	OUI	24/10/2022	40	29	19	00	00	67	FDAL
29		ALHAMISSA	112	OUI	24/10/2022	85	37	33	01	00	23	FDAL
30	NGATT	KANDJE	49	OUI	04/10/2022	21	13	21	01	00	30	FDAL
31		NGATT I	132	OUI	04/10/2022	120	18	79	00	00	62	FDAL
32		NGATT II	120	OUI	04/10/2022	114	26	97	00	00	96	FDAL

33		DJAORO GARGA	132	OUI	03/10/2022	120	19	83	00	00	20	FDAL
34		WANDJOCK	35	OUI	03/10/2022	20	07	13	00	00	62	FDAL
35		ARDO PALANGUEL	117	OUI	03/10/2022	71	26	34	04	00	25	FDAL
36	TONGO	DABER I	62	OUI	12/10/2022	49	13	24	00	00	29	FDAL
37		DABER II	50	OUI	12/10/2022	42	10	37	00	00	19	FDAL
38	ALLAT MEGAT	SALASSA	42	OUI	13/10/2022	33	11	21	00	00	36	FDAL
39	DJOMBI	HOSSERE KOBA	62	OUI	18/10/2022	32	12	19	05	10	45	DAL
40		BANANA	52	OUI	18/10/2022	31	14	21	02	05	25	FDAL
41		DJOMBI II A	29	OUI	19/10/2022	13	16	06	00	00	32	FDAL
42		DJOMBI II B	36	OUI	19/11/2922	18	18	11	01	00	26	FDAL
43		DJOMBI I A	45	OUI	20/10/2022	36	19	18	00	00	33	FDAL
44		DJOMBI I B	62	OUI	20/10/2022	34	30	18	01	00	41	FDAL
45		MAFO I	58	OUI	26/10/2022	56	07	29	00	00	37	FDAL
46		MAFO II	59	OUI	26/10/2022	52	09	33	00	00	32	FDAL
47	TIBATI	MAKANDAO I	42	OUI	27/10/2022	37	12	21	03	00	24	FDAL
48		MAKANDAO II	46	OUI	27/10/2022	36	16	22	02	00	16	FDAL
	09	**48**	**3146**			**2419**	**811**	**1415**	**58**	**37**	**2008**	



Graphique 32: Disponibilité en latrine dans les zones d'intervention de la Commune de Tibati



Graphique 33 : Situation de l'ATPC dans les 48 villages de la Commune de Tibati

➢ SITUATION DES POINTS D'EAU DANS LA COMMUNES DE TIBATI

Tableau 40 *: Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de TIBATI*

N°	Villages	Nbe. De forages dans les localités		Existence de COGES	COGES fonctionnel	COGES reçu la formation	Structure ayant formé le COGES
		Forages fonctionnels	Forages non fonctionnels				
1	DANHAOUSSA	0	1	NON			
2	MEIDJAMBA	2	3	NON			
3	GONGONTOUA	1	1	NON			
4	NYADJIDA	0	1	NON			
5	SOLA	1	1	NON			
6	MBITOMC	2	1	NON			
7	MANGLE	O	1	NON			
8	GANTANG	0	0	NON			
9	DJAORO KOMBO			NON			
10	NDATAL	0	01	NON			
11	CARRIERE	0	0	NON			
12	LIBOUM	2	0	NON			
13	SAXON	1	0	NON			
14	SISSIMI	0	0	NON			
15	BONINTING	1	1	OUI	NON	NON	
16	GAOUBELA	1	2	OUI	OUI	OUI	ADDRA
17	MENG	0	2	NON			
18	MALARBAII	1	1	OUI	OUI	OUI	ADDRA
19	MACOUP	1	0	OUI	OUI	OUI	ADDRA
20	MAHOR	1	0	NON			
21	TICHE I (DJALINGO)	1	0	NON			
22	BANTA II	0	4	OUI,1COGES	OUI	OUI	ADDRA
23	ALHAMISSA	1	0	NON			
24	KANDJE	2	0	OUI	OUI	OUI	ADDRA
25	NGATT	2	0	OUI	OUI	OUI	ADDRA
26	DJAOROGARGA	1	0	NON			
27	WANDJOCK	1	1	OUI	OUI	OUI	ADDRA
28	ARDO PALANGUEL	0	0	NON			
29	DABER	1	1	OUI	OUI	OUI	
30	SALASSA	0	0	NON			

31	HOSSEREKOBA	1	1	NON			
32	BANANA	1	0	NON			
33	DJOMBI	1	3	NON			
34	MAFO	1	1	NON			
35	MAKANDAO	1	0	OUI	OUI	OUI	ADDRA
		28	27				

d) Activités dans la Commune de NGAOUNDAL

Il sera noté que les 30 localités déclenchées dans les 06 aires de santé ont été complètement couvertes lors de cette activité.

Le suivi a permis de toucher 1 501 ménages pour un résultat de 395 nouvelles latrines et 946 latrines réhabilités. 29 ménages sans latrines et 13 autres latrines en cours de construction, ainsi 97 % de ménages possédant de latrines pour 28 localités sur les 30 suivies avec un statut FDAL.



Photo 58 *: Visite d'un ménage dans la Commune de Ngaoundal*



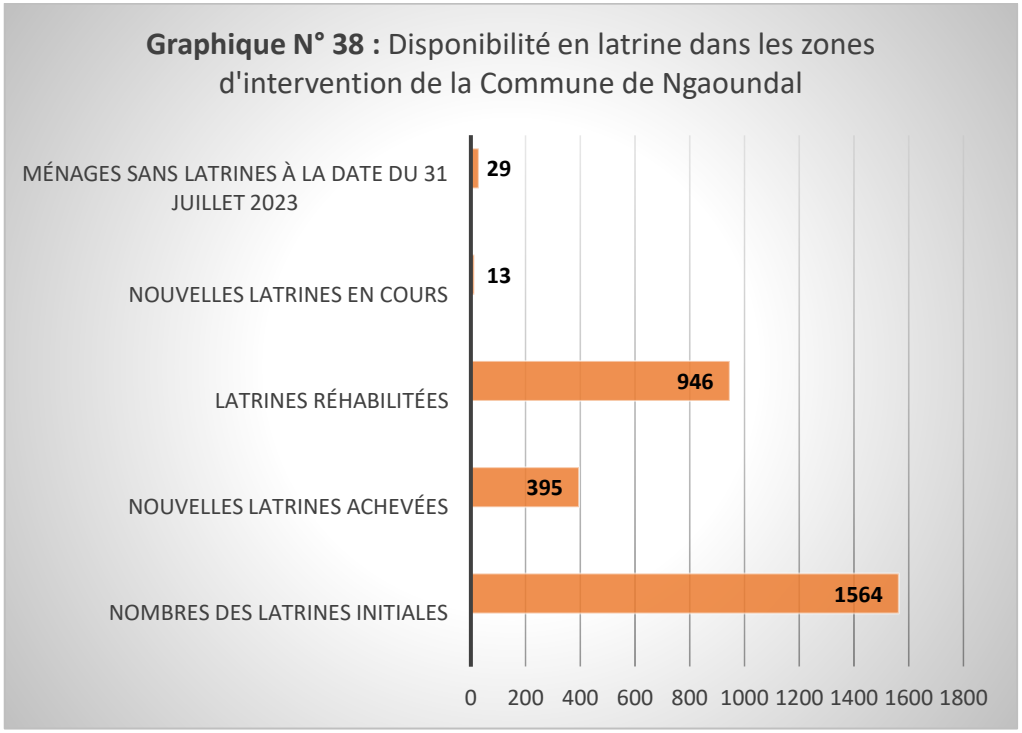
Photo 59 et 60 *: Visite des latrines dans les localités de Djoundé (Commune de Ngaoundal)*

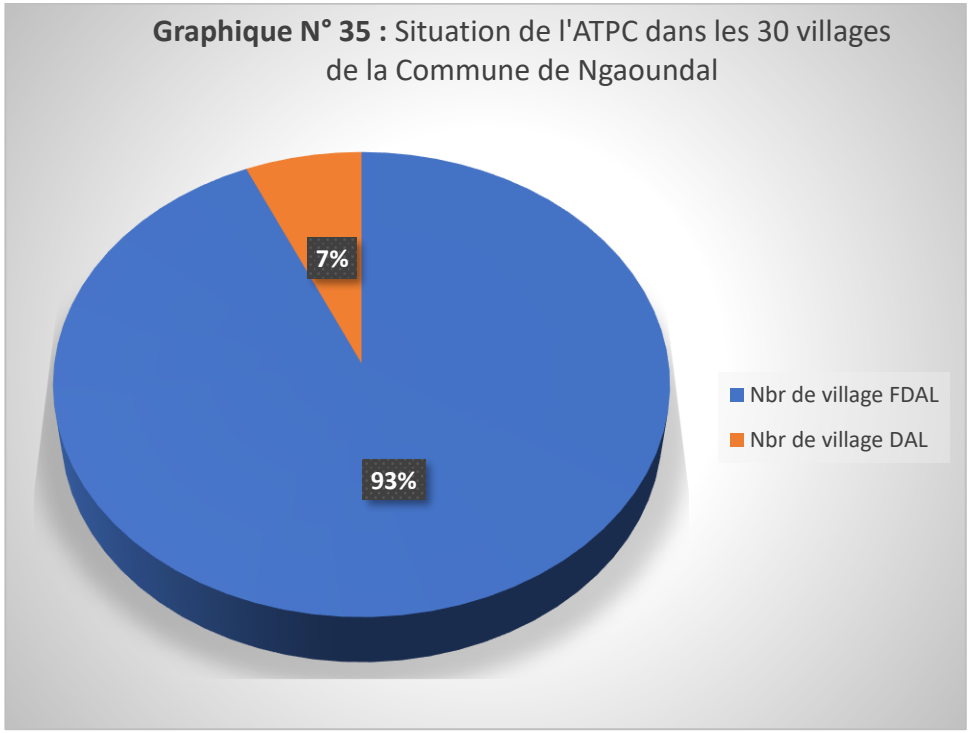
➢ COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA COMMUNE DE NGOUNDAL

Tableau 41*: Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de NGAOUNDAL*

District de santé : NGAOUNDAL **Commune** : NGAOUNDAL												
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Nbre de ménage/ Concession**	**Engagement construction de latrines**	**Date Déclenchement**	**Nombres des latrines initiales**	**Nouvelles latrines achevées**	**Latrines réhabilitées**	**Nouvelles latrines en cours**	**Ménages sans latrines à la date du 31 Juillet 2023**	**Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des enfants**	**Observations**
1	**NGAOUNDAL CATHOLIQUE**	NOGBAYA	20	OUI	03/11/2022	14	08	08	00	00	09	FDAL
2		MBARNANG BAYA	41	OUI	03/11/2022	37	06	21	00	00	01	FDAL
3		GALAGALA	28	OUI	03/11/2022	27	12	11	00	00	25	FDAL
4		MBARNANG FOULBE	27	OUI	25/11/2022	17	11	10	00	00	07	FDAL
5	**DJOUNDE**	DJOUNDE TIGO	57	OUI	04/11/2022	61	11	36	02	00	17	FDAL
6		DJOUNDE CENTRE I	39	OUI	04/11/2022	40	09	28	00	00	35	FDAL
7		DJOUNDE CENTRE II	27	OUI	04/11/2022	31	12	17	01	00	14	FDAL
8		DJOUNDE NDOKO	168	OUI	01/11/2022	197	50	88	02	00	16	FDAL
9		KASSA MBERE	28	OUI	05/11/2022	26	10	19	01	00	14	FDAL
10	**DANFILI**	DANFILI BLOC5 I	42	OUI	08/11/2022	45	11	30	00	00	15	FDAL
11		DANFILI BLOC4 II	59	OUI	08/11/2022	75	16	48	00	00	07	FDAL
12		DANFILI BLOC5 I	52	OUI	08/11/2022	73	11	47	00	00	10	FDAL
13		DANFILI BLOC5 II	51	OUI	09/11/2022	65	01	55	00	00	16	FDAL
14		GONMANA	62	OUI	09/11/2022	74	18	40	01	00	37	FDAL
15	**BETARA CONGO**	BELLA FOKOU	68	OUI	11/11/2022	47	17	23	02	00	18	FDAL
16		BETARA CONGO	75	OUI	11/11/2022	51	13	23	03	06	19	DAL
17		FEBADI I	67	OUI	12/11/2022	53	21	33	00	00	30	FDAL
18		FEBADI II	44	OUI	16/11/2022	34	22	25	00	00	01	FDAL
19		MBANDOUA	19	OUI	17/11/2022	15	07	09	00	00	02	FDAL
20		MAZOUING	112	OUI	17/11/2022	118	20	77	00	23	04	DAL
21		KASSA 1	27	OUI	17/11/2022	29	09	20	00	00	01	FDAL
22		KASSA II	23	OUI	17/11/2022	20	05	17	00	00	06	FDAL
23		KASSA III	19	OUI	17/11/2022	20	03	17	00	00	04	FDAL
24	**CMA NGAOUNDAL**	NGALBIZE I	81	OUI	15/11/2022	67	18	50	00	00	08	FDAL
25		NGALBIZE II	45	OUI	16/11/2022	75	02	30	00	00	04	FDAL
26		MASSIF PLATEAU	29	OUI	21/11/2022	25	12	14	01	00	05	FDAL
27		BOULAMA PANGAR II	15	OUI	23/11/2022	18	04	12	00	00	09	FDAL

28	**BEKA GOTTO**	MBIWOROU	49	OUI	23/11/2022	52	29	31	00	00	04	FDAL
29		MBAMIYANGA I	80	OUI	23/11/2022	80	13	58	00	00	9	FDAL
30		MBAMIYANGA II	47	OUI	23/11/2022	78	14	49	00	00	4	FDAL
	06	**30**	**1 501**			**1564**	**395**	**946**	**13**	**29**	**351**	





➢ SITUATION DES POINTS D'EAU DANS LA COMMUNES DE NGAOUNDAL

Tableau 42 *: Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de NGAOUNDAL*

N°	Villages	Nbe. De forages dans les localités		Existence de COGES	COGES fonctionnel	COGES reçu la formation	Structure ayant formé le COGES
		Forages fonctionnels	Forages non fonctionnels				
1	NOGBAYA	00	00				
2	MBARNANG BAYA	00	00				
3	GALA GALA	00	00				
4	MBARNANG FOULBE	01	00	OUI	OUI	NON	
5	DJOUNDE TIGO	01	00	OUI	OUI	NON	
6	DJOUNDE CCENTRE I	00	01	OUI	NON	NON	
7	DJOUNDE CENTRE II	01	02	OUI	OUI	NON	
8	DJOUNDE NDOKO	00	00				
9	KASSA MBERE	01	00	NON			
10	DANFILI BLOC5 I	00	00				
11	DANFILI BLOC4 II	00	00				
12	DANFILI BLOC5 I	00	00				
13	DANFILI BLOC5 II	00	00				
14	GONMANA	01	01	OUI	OUI	NON	
15	BELLA FOKOU	01	01	NON			
16	BETARA CONGO	03	01	OUI	OUI	NON	
17	FEBADI I	01	02	OUI	OUI	NON	
18	FEBADI II	01	02	OUI	OUI	NON	
19	MBANDOUA	00	00				
20	MAZOUIN	01	00	OUI	OUI	NON	
21	KASSA I	01	00	OUI	OUI	NON	
22	KASSA II	00	00				
23	KASSA III	00	00				
24	NGALBIZE I	00	01				
25	NGALBIZE II	00	00				
26	MASSIF PLATEAU	01	00	OUI	OUI	NON	
27	BOULAMA PANGAR I	02	00	OUI	01	NON	
28	MBIWOROU	01	00	NON			
29	MBAMIYANGA I	01	01	OUI	OUI	NON	
30	MBAMIYANGA II	01	00	OUI	OUI	NON	
		19	12				

4.6.6.2. Le suivi post-déclenchement dans le département du MAYO BANYO

Compte tenu du contexte de la zone du projet (distance entre les localités et insécurité), l'ONG a d'abord opté pour un travail d'équipe concernant le déclenchement. Chaque équipe était composée de 02 facilitateurs accompagnés soit du superviseur ou de l'agent communal d'hygiène.

Des sensibilisations sur certains thèmes tels que la potabilisation de l'eau à domicile, le lavage des mains, l'hygiène environnementale et corporelle et le choléra ont été abordés.

Un regard sur la situation des points d'eau et l'existence des comités de gestion des points d'eau ainsi que leurs fonctionnements a été aussi fait.

a) Activités dans la Commune de BANYO

L'activité dans la commune de Banyo a été menée globalement dans 07 aires de santé sur les 11 que compte la commune de Banyo. Ainsi les plans d'action des 38 communautés déclenchées ont été suivis.

Le suivi a permis de toucher 2 848 ménages pour un résultat de 478 nouvelles latrines et 1 510 latrines réhabilités. 12 ménages ne possédant pas de latrines et 09 autres latrines en cours de construction et 15, ainsi 99 % de ménages possédant de latrines pour 37 localités sur les 38 suivies avec un statut FDAL.



Photo 61 *: Sensibilisation dans la localité de Mbassewa (Commune de Banyo)*





Photo 62 et 63 *: Visite des latrines dans les localités Bon marché et Bariki (Commune de Banyo)*

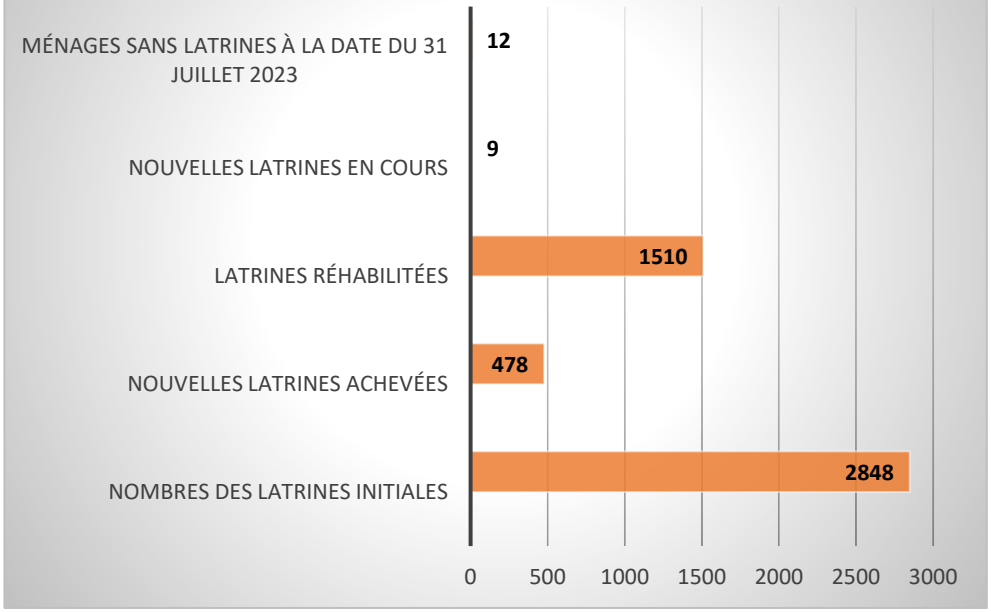
➢ COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA COMMUNE DE BANYO

Tableau 43 *: Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de BANYO*

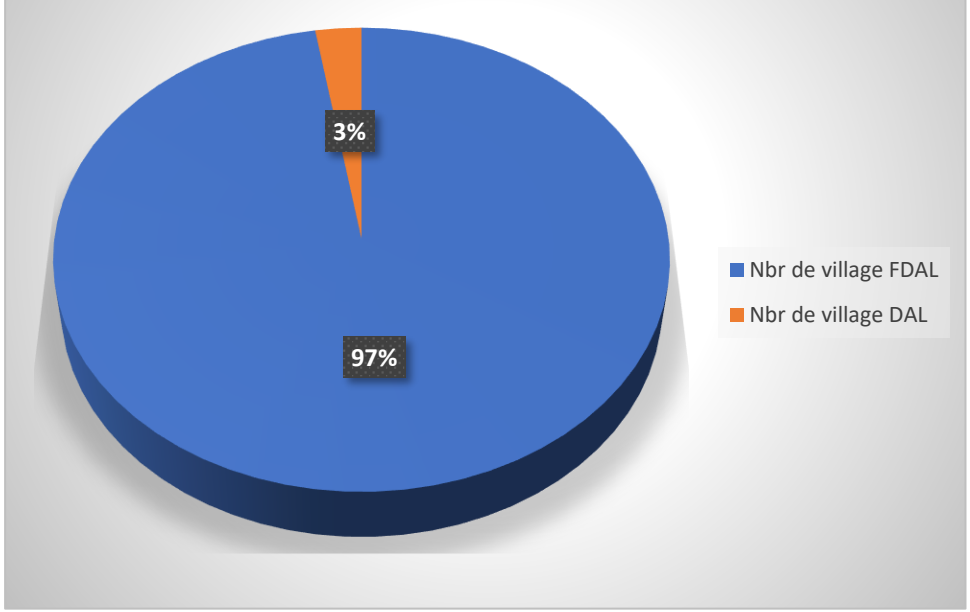
➢ **District de santé** : BANYO ➢ **Commune** : BANYO												
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Nbre de ménage/ Concession**	**Engagement en termes de construction de latrines**	**Date Déclenchement**	**Nombres des latrines initiales**	**Nouvelles latrines achevées**	**Latrines réhabilitées**	**Nouvelles latrines en cours**	**Ménages sans latrines à la date du 31 Juillet 2023**	**Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des enfants**	**Observations**
1	**ALLAT**	NYAWA KATARKO I	60	OUI	24/09/2022	82	09	53	00	00	16	FDAL
2		NYAWA KATARKO II	41	OUI	24/09/2022	50	07	25	00	00	11	FDAL
3		NGUM KATARKO	45	OUI	24/09/2022	92	03	42	00	00	38	FDAL
4		TOUKOURWA	37	OUI	23/09/2022	38	05	27	00	00	12	FDAL
5		MAYO-DJANTANG	28	OUI	01/10/2022	44	06	21	00	00	04	FDAL
6		BENGUEDJI WAWA I	110	OUI	04/10/2022	127	20	58	00	00	20	FDAL
7		BENGUEDJI WAWA II	69	OUI	04/10/2022	80	13	40	00	00	17	FDAL
8		ALARBA BANDA	25	OUI	04/10/2022	18	10	17	00	00	06	FDAL
9		SANGUERE DJAORO ABBO	27	OUI	05/10/2022	31	04	20	00	00	06	FDAL
10		MAYO BOUTALI	87	OUI	05/10/2022	92	10	30	00	00	34	FDAL
11		BON MARCHE	21	OUI	05/10/2022	19	09	11	00	00	07	FDAL
12		NGUM GASSIRI	58	OUI	25/11/2022	72	06	27	00	00	16	FDAL
13		MAYO BADJI	33	OUI	24/11/2022	29	12	10	00	00	21	FDAL
14	**SAMBO LABO**	MBAMTI-DJOUMBARE I	70	OUI	14/10/2022	97	26	33	00	00	49	FDAL
15		MBAMTI-DJOUMBERE II	97	OUI	14/10/2022	124	20	54	00	00	27	FDAL
16		MBAH	97	OUI	17/10/2022	103	13	66	00	00	16	FDAL
17	**BANYO-FADA**	MAYO-FOROU LAISSE	96	OUI	12/10/2022	121	30	65	00	00	29	FDAL
18		OURO-GORDI	54	OUI	12/10/2022	70	11	40	00	00	19	FDAL
19		MAYO FOROU DO	19	OUI	20/10/2022	23	02	11	00	00	10	FDAL
20		MAYO-BANYO BARIKI A	48	OUI	17/10/2022	80	14	30	00	00	09	FDAL
21		MAYO-BANYO BARIKI B	39	OUI	17/10/2022	51	08	16	00	00	06	FDAL
22	**NDI WAWA**	GASSOL TAPAWA	50	OUI	18/10/2022	66	27	10	00	00	36	FDAL
23		MBASSEWA	142	OUI	24/11/2022	144	26	97	00	00	24	FDAL
24		OUMYARI A	119	OUI	24/10/2022	109	13	97	00	00	14	FDAL
25		OUMYARI B	43	OUI	24/10/2022	47	13	33	00	00	09	FDAL
26		BOUDJOUNKOURA A	62	OUI	26/10/2022	109	13	77	00	00	10	FDAL
27		BOUDJOUNKOURA B	75	OUI	26/10/2022	78	10	42	00	00	06	FDAL

28	**BANYO-TICKET**	GAOULA ILLANGA	102	OUI	18/10/2022	144	17	79	09	12	12	DAL
29		BENKE	13	OUI	18/10/2022	21	13	10	00	00	05	FDAL
30		TARAM KATARKO	105	OUI	21/09/2022	163	09	76	00	00	38	FDAL
31		MBOUBOU	39	OUI	26/09/2022	47	16	21	00	00	17	FDAL
32		TARAM SIRI	62	OUI	26/09/2022	88	15	43	00	00	62	FDAL
33		NYATI RANCH	45	OUI	25/11/2022	58	14	39	00	00	10	FDAL
34	**MBAMTI KATARKO**	LABARE BAYA	57	OUI	27/10/2022	70	02	48	00	00	14	FDAL
35		LABARE SEINI	30	OUI	27/10/2022	47	15	22	00	00	11	FDAL
36	**TARAM-YABAM**	TARAM-YABAM	24	OUI	01/10/2022	41	04	32	00	00	10	FDAL
37		BANTAY (TARAM)	112	OUI	02/10/2022	141	27	72	00	00	63	FDAL
38		TARAM-BADJAM	21	OUI	01/10/2022	32	06	16	00	00	04	FDAL
	07	**38**	**2262**			**2848**	**478**	**1510**	**9**	**12**	**718**	

Graphique N° 36 : Disponibilité en latrine dans les zones d'intervention de la Commune de Banyo



Graphique N° 37 : Situation de l'ATPC dans les 38 villages de la Commune de Banyo



➢ SITUATION DES POINTS D'EAU DANS LA COMMUNES DE BANYO

Tableau 44 *: Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de BANYO*

N°	Villages	Nbe. De forages dans les localités		Existence de COGES	COGES fonctionnel	COGES reçu la formation	Structure ayant formé le COGES
		Forages fonctionnels	Forages non fonctionnels				
1	NYAWA KATARKO I	01	01	NON			
2	NGUM KATARKO	0	01	NON			
3	TOUKOURWA	1	0	OUI	NON	NON	
4	MAYO-DJANTANG	0	0				
5	BENGUEDJI WAWA I	01	01	NON			
6	ALARBA BANDA	0	0				
7	SANGUERE DJAORO ABBO	0	0				
8	MAYO BOUTALI	0	01	NON			
9	BON MARCHE	0	0				
10	NGUM GASSIRI	0	01	OUI	NON		
11	MAYO BADJI	0	0				
12	MBAMTI-DJOUMBARE I	0	1	OUI	NON		
13	MBAMTI-DJOUMBERE II	0	1	OUI	NON		
14	MBAH	1	0	NON			
15	MAYO-FOROU LAISSE	1	0	NON			
16	OURO-GORDI	0	0				
17	MAYO FOROU DO	0	0				
18	MAYO-BANYO BARIKI A	0	0				
19	MAYO-BANYO BARIKI B	0	0				
20	YOUKSA TAPAWA	0	0				
21	MBASSEWA	0	1	NON			
22	OUMYARI A	0	2	NON			
23	OUMYARI B	1	1	OUI	OUI	NON	
24	BOUDJOUNKOURA A	1	0	NON			
25	ILLANGA	0	0				
26	BENKE	0	0				

27	TARAM KATARKO	Un château d'eau avec abreuvoir en construction par PRODEL	1	NON			
28	MBOUBOU	0	0				
29	TARAM SIRI	Un château d'eau avec abreuvoir	1				
30	NYATI RANCH	0	0				
31	LABARE BAYA	1	0	NON			
32	LABARE SEINI	2	0	OUI	OUI	NON	
33	TARAM-YABAM	1	1	OUI	NON		
34	BANTAY	0	1	OUI	NON		
35	TARAM-BADJAM	01	0	OUI	NON		
		14	15				

b) Activités dans la Commune de BANKIM

L'activité dans la commune de Bankim a été menée globalement dans 10 aires de santé sur les 14 que compte la commune de Bankim. Ainsi les plans d'action des 48 communautés déclenchées ont été suivis.

Le suivi a permis de toucher 2 498 ménages pour un résultat de 389 nouvelles latrines et 1 212 latrines réhabilités. 178 ménages sans latrines et 87 autres latrines en cours de construction, ainsi 97% de ménages possédant de latrines pour 34 localités sur les 48 suivies avec un statut FDAL.



Photo 65 *: Sensibilisation dans la localité de Mbetock (Commune de Bankim)*





Photo 66 et 67 *: Visite des latrines dans la localité de Yimberé (Commune de Bankim)*

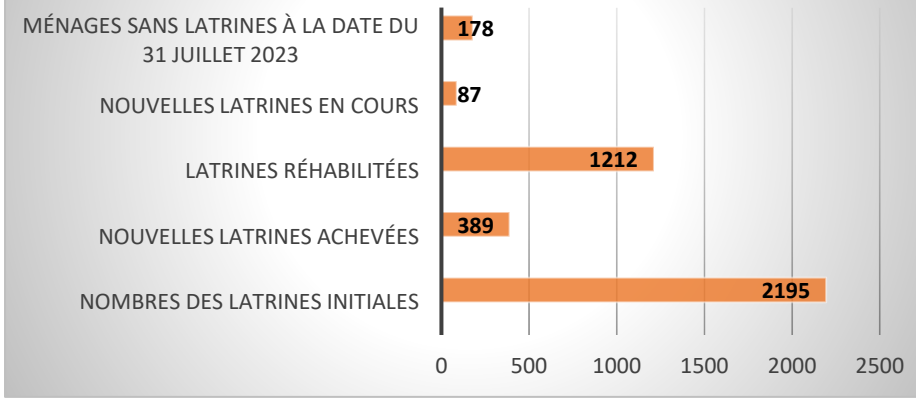
➢ COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA COMMUNE DE BANKIM

Tableau 45 *: Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de BANKIM*

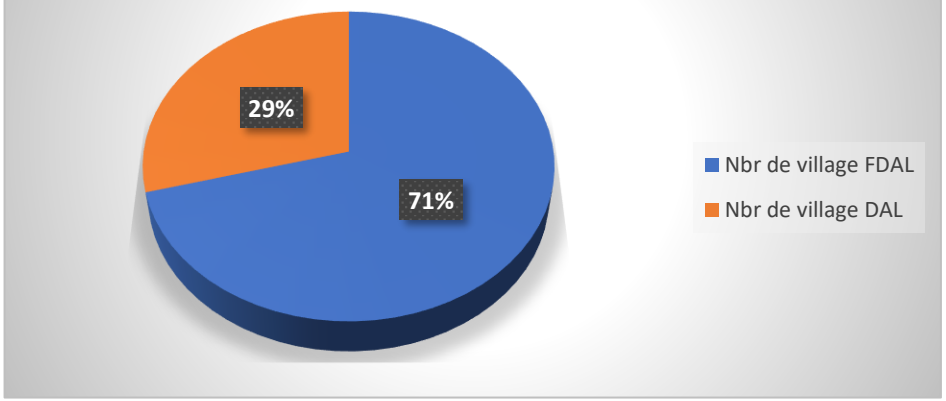
District de santé : BANKIM **Commune** : BANKIM												
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Nbre de ménage/ Concession**	**Engagement en termes de construction de latrines**	**Date Déclenchement**	**Nombres des latrines initiales**	**Nouvelles latrines achevées**	**Latrines réhabilitées**	**Nouvelles latrines en cours**	**Ménages sans latrines à la date du 31 Juillet 2023**	**Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des enfants**	**Observations**
1	**NGATTI**	NYAKONG MAPE	47	OUI	04/11/2022	19	10	09	04	00	17	FDAL
2		MBADJI I	39	OUI	04/11/2022	26	02	20	01	10	29	DAL
3		MBADJI II	31	OUI	04/11/2022	10	11	19	01	00	18	FDAL
4		MBOUNGAM FIDELE	60	OUI	05/11/2022	49	12	13	02	00	97	FDAL
5		MBAMBOUAH	40	OUI	05/11/2022	29	03	10	01	11	100	DAL
6		GLORY	75	OUI	05/11/2022	50	23	32	02	00	27	FDAL
7		MBEUTOCK	23	OUI	05/11/2022	17	04	11	03	00	29	FDAL
8		MIBELONG	81	OUI	13/11/2022	69	03	49	02	10	28	DAL
9		NGATTI	93	OUI	17/11/2022	69	10	28	06	14	19	DAL
10	**BANKIM RURAL**	CITE MAPE I	50	OUI	07/11/2022	36	06	30	00	14	19	DAL
11		CITE MAPE II	39	OUI	07/11/2022	28	07	17	02	00	42	FDAL
12		MBOUGAM CARREFOUR	48	OUI	07/11/2022	30	02	18	00	16	70	DAL
13	**DIEKI**	QUARTIER BAMOUN I	36	OUI	08/11/2022	31	15	29	01	00	30	FDAL
14		QUARTIER BAMOUN II	42	OUI	08/11/2022	39	07	11	02	00	20	FDAL
15	**BANDAM**	KONGUI DJOM	50	OUI	14/11/2022	39	02	19	02	14	28	DAL
16		TCHIM I	50	OUI	14/11/2022	37	01	29	00	12	39	DAL
17		TCHIM II	29	OUI	14/11/2022	14	11	19	02	00	43	FDAL
18		NYAKONG I	52	OUI	15/11/2022	30	04	31	00	18	52	DAL
19		NYAKONG II	30	OUI	15/11/2022	23	06	19	01	00	39	FDAL
20		BANDAM I	155	OUI	17/11/2022	138	12	26	03	00	40	FDAL
21		BANDAM II	205	OUI	17/11/2022	199	12	10	00	00	29	FDAL
22		MVOUH	56	OUI	16/11/2022	50	04	37	00	00	10	FDAL
23	**NYAMBOYA**	YIMBERE	145	OUI	16/11/2022	127	10	98	03	11	46	DAL
24		BARRAGE LUNDI	40	OUI	19/11/2022	32	07	20	02	00	29	FDAL
25		NDOUMDJANDI I	57	OUI	19/11/2022	44	06	28	01	11	28	DAL
26		NDOUMDJANDJI II	23	OUI	19/11/2022	19	06	10	03	00	26	FDAL
27	**TCHAMBA**	NEM NDEM	72	OUI	24/11/2022	63	11	44	00	00	17	FDAL

28		NDUM DJUM	214	OUI	24/11/2022	198	10	130	03	14	37	DAL
29		TCHAMBA I	51	OUI	24/11/2022	43	04	17	02	00	12	FDAL
30		TCHAMBA II	45	OUI	24/11/2022	35	02	14	01	11	08	DAL
31		TCHAMBA II	59	OUI	24/11/2022	51	04	20	00	00	10	FDAL
32		TCHAMBA IV	41	OUI	24/11/2022	39	06	17	02	00	18	FDAL
33		TCHAMBA V	35	OUI	24/11/2022	34	02	21	00	00	18	FDAL
34	**ATTA**	KILA et MELEM	52	OUI	22/11/2022	33	11	28	04	00	22	FDAL
35		PETIT ATTA	60	OUI	22/11/2022	39	10	22	02	00	29	FDAL
36		FIVOURI	20	OUI	22/11/2022	14	11	07	02	00	14	FDAL
37	**SOMIE**	NEW GROUP	40	OUI	22/11/2022	30	16	17	04	00	27	FDAL
38		MBONDJANGA	50	OUI	25/11/2022	30	09	17	06	00	37	FDAL
39		NKUI	118	OUI	25/11/2022	89	16	67	00	00	33	FDAL
40		KONGUI DOUOH I	32	OUI	26/11/2022	25	09	17	02	00	16	FDAL
41		KONGUI DOUOH II	34	OUI	26/11/2022	22	03	10	00	12	18	DAL
42		KONGUI DOUOH III	19	OUI	26/11/2022	17	06	10	01	00	28	FDAL
43		SARKI BAKA I	50	OUI	27/11/2022	37	15	33	03	00	26	FDAL
44		SARKI BAKA II	36	OUI	27/11/2022	29	11	16	04	00	33	FDAL
45		KOUROUM I	30	OUI	28/11/2022	35	11	16	02	00	24	FDAL
46		KOUROUM II	21	OUI	28/11/2022	20	06	10	00	00	18	FDAL
47	**SONKOLONG**	LOUMDE (KOLOK)	35	OUI	28/11/2022	26	09	19	03	00	13	FDAL
48		FINGONG II	46	OUI	29/11/2022	32	11	18	02	00	12	FDAL
	08	**48**	**2756**			**2195**	**389**	**1212**	**87**	**178**	**1424**	

Graphique N° 38 : Disponibilité en latrine dans les zones d'intervention de la Commune de Bankim



Graphique N° 39 : Situation de l'ATPC dans les 48 villages de la Commune de Bankim



➢ SITUATION DES POINTS D'EAU DANS LA COMMUNES DE BANKIM

Tableau 46 *: Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de BANKIM*

N°	Villages	Nbe. De forages dans les localités		Existence de COGES	COGES fonctionnel	COGES reçu la formation	Structure ayant formé le COGES
		Forages fonctionnels	Forages non fonctionnels				
1	NYAKONG MAPE	0	0				
2	NGATTI	2	2	OUI	NON		
3	MBADJI I	0	2	NON			
4	MBOUGAM CHEFFERIE	1	0	1'artisan réparateur qui existe			
5	MBAMBOUAH	1	0	NON			
6	MIBELONG	1	1	OUI	NON		
7	GLORY	2	1	OUI	NON		
8	MBETOCK						
9	CITE MAPE I						
10	MBOUGAM CARREFOUR	1	0	1 artisan réparateur qui existe			
11	QUARTIER BAMOUN I	1	0	OUI	NON		
12	KONGUI DJOM	0	0				
13	TCHIM I	1	0	OUI	NON		
14	NYAKONG I	0	2	OUI	NON		
15	NYAKONG II						
16	BANDAM I	1	5	OUI	NON		
17	MVOUH						
18	YIMBERE	1	2	NON			
19	BARRAGE LUNDI	0	0				
20	NDOUMDJANDI I	1	1	NON			
21	NDEM NDEM	1	0	NON			
22	NDUM DJUM	1	0	NON			
23	TCHAMBA I	1	0	1 artisan réparateur qui existe			
24	KILA et MELEM	0	0				

25	PETIT ATTA	0	1	NON			
26	FIVOURI	2	0	OUI	NON		
27	NEW GROUP						
28	MBONDJANGA	0	1	NON			
29	NKUI	0	0				
30	KONGUI DOUOH I	0	1	NON			
31	SARKI BAKA I	1	3	NON			
32	KOUROUM I	0	2	OUI	NON		
33	LOUMD2 (KOLOK)	0	0				
34	FINGONG II	0	0				
		19	**24**				

c) Activités dans la Commune de MAYO DARLE

L'activité dans la commune de Mayo Darlé a été menée globalement dans 02 aires de santé sur les 05 que compte la commune de Mayo Darlé. Ainsi dix 10 communautés déclenchées ont été suivis durant cette activité.

Le suivi a permis de toucher 488 ménages pour un résultat de 83 nouvelles latrines et 288 latrines réhabilités. Ainsi 100 % de ménages possédent de latrines sur les 10 suivies avec un statut FDAL.



Photo 70 *: Visite d'une latrine en cours de construction dans la localité de Mondial (Commune de Mayo Darlé)*



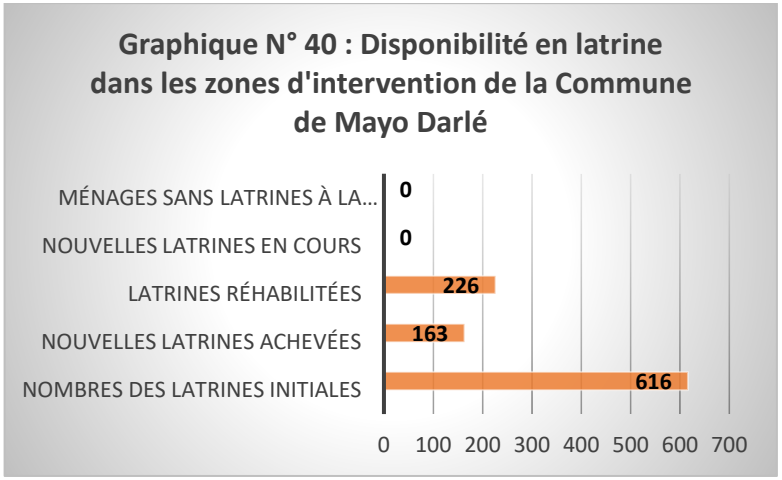
Photo 71 et 72 *: Visite des latrines dans la localité de Nguidouga (Commune de Mayo Darlé)*

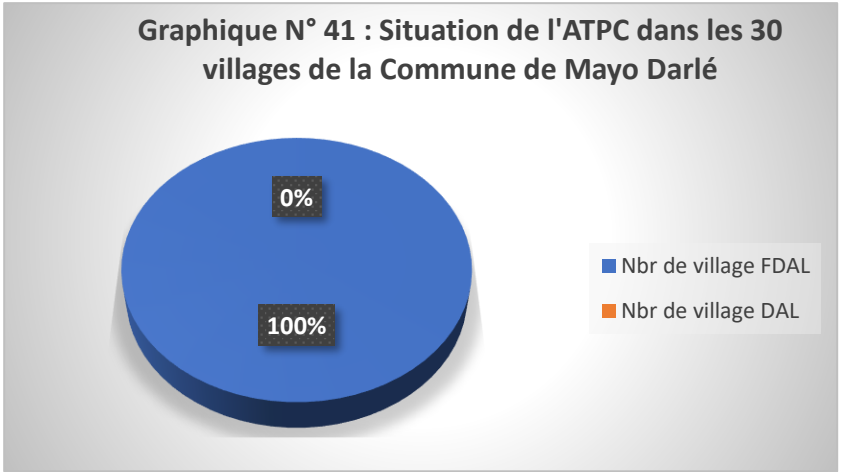
➢ COMMUNAUTES SUIVES DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE

Tableau 47 *: Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune de MAYO DARLE*

➢ **District de santé** : BANYO
➢ **Commune** : MAYO-DARLE

N°	Aire de santé	Villages	Nbre de ménage/ Concession	Engagement en termes de construction de latrines	Date Déclenchement	Nombres des latrines initiales	Nouvelles latrines achevées	Latrines réhabilitées	Nouvelles latrines en cours	Ménages sans latrines à la date du 31 Juillet 2023	Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des enfants	Observations
1	RIBAO	GWAYA MAMBILA	31	OUI	17/11/2022	26	11	13	00	00	09	FDAL
2		OURO YOBI I	47	OUI	17/11/2022	115	04	33	00	00	23	FDAL
3		OUURO YOBI II	22	OUI	17/11/2022	32	06	20	00	00	16	FDAL
4		GWAYA YAMBA	70	OUI	18/11/2022	68	07	55	00	00	18	FDAL
5		MAYO-BOUNWA	76	OUI	18/11/2022	80	16	10	00	00	09	FDAL
6		MAYO NGUIDOUNGA	116	OUI	22/11/2022	50	55	26	00	00	36	FDAL
7	BOUMDO	YOLI	42	OUI	14/10/2022	49	06	15	00	00	11	FDAL
8		YOLI II	47	OUI	24/11/2022	115	04	26	00	00	29	FDAL
9		MONDIAL I	27	OUI	24/11/2022	19	12	09	00	00	16	FDAL
10		MONDIAL II	84	OUI	24/11/2022	62	42	19	00	00	10	FDAL
	02	**10**	**562**			**616**	**163**	**226**	**00**	**00**	**177**	





➢ SITUATION DES POINTS D'EAU DANS LA COMMUNES DE MAYO DARLE

Tableau 48 *: Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Commune de MAYO DARLE*

N°	Villages	Nbe. de forages dans le village		Existence de COGES	COGES fonctionnel	COGES reçu la formation	Structure ayant formé le COGES
		Forages fonctionnels	Forages non fonctionnels				
1	GWAYA MAMBILA	0	0				
2	OURO YOBI I	1	2	Seul l'artisanat réparateur joue son rôle			
3	GWAYA YAMBA	1	0	OUI	NON	NON	
4	MAYO-BOUNWA	0	0				
5	MAYO NGUIDOUNGA	0	0	NON			
6	YOLI	1	1	Seul l'artisanat réparateur joue son rôle			
7	YOLI II	0	0				
8	MONDIAL I	1	0	OUI	OUI	NON	
9	MONDIAL II	0	1	NON			
TOTAL		**4**	**4**				

4.6.6.2.3 SYNTHESE DES COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA

Tableau 49 *: Récapitulatif des communautés suivies dans la Région de l'Adamaoua*

N°	Aire de santé	Villages	Nbre de ménage/ Concession	Engagement en termes de construction de latrines	Date Déclenchement	Nombres des latrines initiales	Nouvelles latrines achevées	Latrines réhabilitées	Nouvelles latrines en cours	Ménages sans latrines à la date du 31 Juillet 2023	Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des enfants	Observations
1	MEIDJAMBA	DAN HAOUSSA	47	OUI	15/09/2022	27	14	17	1	0	30	FDAL
2		MEIDJAMBA I	98	OUI	15/09/2022	96	17	43	1	0	23	FDAL
3		GONGONTOUA	63	OUI	19/09/2022	49	22	23	0	0	60	FDAL
4		NYADJIDA	32	OUI	19/09/2022	15	17	8	1	0	18	FDAL
5		SOLA	22	OUI	22/09/2022	12	10	7	0	0	19	FDAL
6		MBITOM C	46	OUI	22/09/2022	30	19	11	0	0	47	FDAL
7		MANGLE	21	OUI	11/10/2023	12	10	6	0	0	19	FDAL
8		MEIDJAMBA 2	96	OUI	05/11/2022	92	8	53	0	0	45	FDAL
9	MBAKAOU	GANTANG	58	OUI	21/09/2022	47	17	31	0	0	26	FDAL
10		NDATAL	40	OUI	26/09/2022	21	16	10	1	0	15	FDAL
11		CARRIERE	13	OUI	26/09/2022	10	2	6	0	0	4	FDAL
12	LIBOUM	LIBOUM	28	OUI	20/09/2022	12	9	7	1	1	92	FDAL
13		SAXON	92	OUI	20/09/2022	63	40	28	10	11	30	DAL
14		SISSIMI	69	OUI	21/09/2022	59	22	30	1	0	29	FDAL
15		BONINTING	46	OUI	21/09/2022	38	10	27	2	8	50	FDAL
16		GAOUBELA I	95	OUI	27/09/2022	79	25	43	0	0	123	FDAL
17	NGAOUBELA	GAOUBELA II	211	OUI	27/09/2022	170	30	100	4	1	157	FDAL
18		MENG	222	OUI	27/09/2022	185	25	97	0	0	86	FDAL
19		MALARBA II A	73	OUI	29/09/2022	59	14	32	2	1	56	FDAL
20		MALARBA II B	80	OUI	28/09/2022	93	4	60	2	0	49	FDAL
21		MALARABA II C	51	OUI	28/09/2022	38	26	25	6	0	56	FDAL

22		MACOUP	58	OUI	05/10/2022	32	36	27	0	0	36	FDAL
23		MAHOR	36	OUI	05/10/2022	22	11	10	2	0	21	FDAL
24		TICHE I (DJALINGO)	36	OUI	05/10/2022	22	12	16	4	0	81	FDAL
25		BANTAI I	102	OUI	24/10/2022	76	33	39	0	0	56	FDAL
26		BANTAI II	69	OUI	24/10/2022	40	29	19	0	0	67	FDAL
27		ALHAMISSA	112	OUI	24/10/2022	85	37	33	1	0	23	FDAL
28	NGATT	KANDJE	49	OUI	04/10/2022	21	13	21	1	0	30	FDAL
29		NGATT I	132	OUI	04/10/2022	120	18	79	0	0	62	FDAL
30		NGATT II	120	OUI	04/10/2022	114	26	97	0	0	96	FDAL
31		DJAORO GARGA	132	OUI	03/10/2022	120	19	83	0	0	20	FDAL
32		WANDJOCK	35	OUI	03/10/2022	20	7	13	0	0	62	FDAL
33		ARDO PALANGUEL	117	OUI	03/10/2022	71	26	34	4	0	25	FDAL
34	TONGO	DABER I	62	OUI	12/10/2022	49	13	24	0	0	69	FDAL
35		DABER II	50	OUI	12/10/2022	42	10	37	0	0	79	FDAL
36	ALLAT MEGAT	SALASSA	42	OUI	13/10/2022	33	11	21	0	0	36	FDAL
37		HOSSERE KOBA	62	OUI	18/10/2022	32	12	19	5	10	45	DAL
38	DJOMBI	BANANA	52	OUI	18/10/2022	31	14	21	2	5	25	FDAL
39		DJOMBI II A	29	OUI	19/10/2022	13	16	6	0	0	32	FDAL
40		DJOMBI II B	36	OUI	19/11/2922	18	18	11	1	0	26	FDAL
41		DJOMBI I A	45	OUI	20/10/2022	36	19	18	0	0	33	FDAL
42		DJOMBI I B	62	OUI	20/10/2022	34	30	18	1	0	41	FDAL
43		MAFO I	58	OUI	26/10/2022	56	7	29	0	0	37	FDAL
44		MAFO II	59	OUI	26/10/2022	52	9	33	0	0	32	FDAL
45	TIBATI	MAKANDAO I	42	OUI	27/10/2022	37	12	21	3	0	24	FDAL
46		MAKANDAO II	46	OUI	27/10/2022	36	16	22	2	0	16	FDAL
47	**NGAOUNDAL CATHOLIQUE**	NOGBAYA	20	OUI	03/11/2022	14	8	8	0	0	9	FDAL
48		MBARNANG BAYA	41	OUI	03/11/2022	37	6	21	0	0	1	FDAL
49		GALA	28	OUI	03/11/2022	27	12	11	0	0	25	FDAL
50		MBARNANG FOULBE	27	OUI	25/11/2022	17	11	10	0	0	7	FDAL
51	**DJOUNDE**	DJOUNDE TIGO	57	OUI	04/11/2022	61	11	36	2	0	17	FDAL

52		DJOUNDE CENTRE I	39	OUI	04/11/2022	40	9	28	0	0	35	FDAL
53		DJOUNDE CENTRE II	27	OUI	04/11/2022	31	12	17	1	0	14	FDAL
54		DJOUNDE NDOKO	168	OUI	01/11/2022	197	50	88	2	0	16	FDAL
55		KASSA MBERE	28	OUI	05/11/2022	26	10	19	1	0	14	FDAL
56	**DANFILI**	DANFILI BLOC5 I	42	OUI	08/11/2022	45	11	30	0	0	15	FDAL
57		DANFILI BLOC4 II	59	OUI	08/11/2022	75	16	48	0	0	7	FDAL
58		DANFILI BLOC5 I	52	OUI	08/11/2022	73	11	47	0	0	10	FDAL
59		DANFILI BLOC5 II	51	OUI	09/11/2022	65	1	55	0	0	16	FDAL
60		GONMANA	62	OUI	09/11/2022	74	18	40	1	0	37	FDAL
61	**BETARA CONGO**	BELLA FOKOU	68	OUI	11/11/2022	47	17	23	2	0	18	FDAL
62		BETARA CONGO	75	OUI	11/11/2022	51	13	23	3	6	19	DAL
63		FEBADI I	67	OUI	12/11/2022	53	21	33	0	0	30	FDAL
64		FEBADI II	44	OUI	16/11/2022	34	22	25	0	0	1	FDAL
65		MBANDOUA	19	OUI	17/11/2022	15	7	9	0	0	2	FDAL
66		MAZOUING	112	OUI	17/11/2022	118	20	77	0	23	4	DAL
67		KASSA 1	27	OUI	17/11/2022	29	9	20	0	0	1	FDAL
68		KASSA II	23	OUI	17/11/2022	20	5	17	0	0		FDAL
69		KASSA III	19	OUI	17/11/2022	20	3	17	0	0		FDAL
70	**CMA NGAOUNDAL**	NGALBIZE I	81	OUI	15/11/2022	67	18	50	0	0	8	FDAL
71		NGALBIZE II	45	OUI	16/11/2022	75	2	30	0	0	4	FDAL
72		MASSIF PLATEAU	29	OUI	21/11/2022	25	12	14	1	0	5	FDAL
73		BOULAMA PANGAR II	15	OUI	23/11/2022	18	4	12	0	0	9	FDAL
74	**BEKA GOTTO**	MBIWOROU	49	OUI	23/11/2022	52	29	31	0	0	4	FDAL
75		MBAMIYANGA I	80	OUI	23/11/2022	80	13	58	0	0	9	FDAL
76		MBAMIYANGA II	47	OUI	23/11/2022	78	14	49	0	0	4	FDAL
77	**ALLAT**	NYAWA KATARKO I	60	OUI	24/09/2022	82	9	53	0	0	16	FDAL
78		NYAWA KATARKO II	41	OUI	24/09/2022	50	7	25	0	0	11	FDAL
79		NGUM KATARKO	45	OUI	24/09/2022	92	3	42	0	0	16	FDAL
80		TOUKOURWA	37	OUI	23/09/2022	38	5	27	0	0	12	FDAL
81		MAYO-DJANTANG	28	OUI	01/10/2022	44	6	21	0	0	4	FDAL

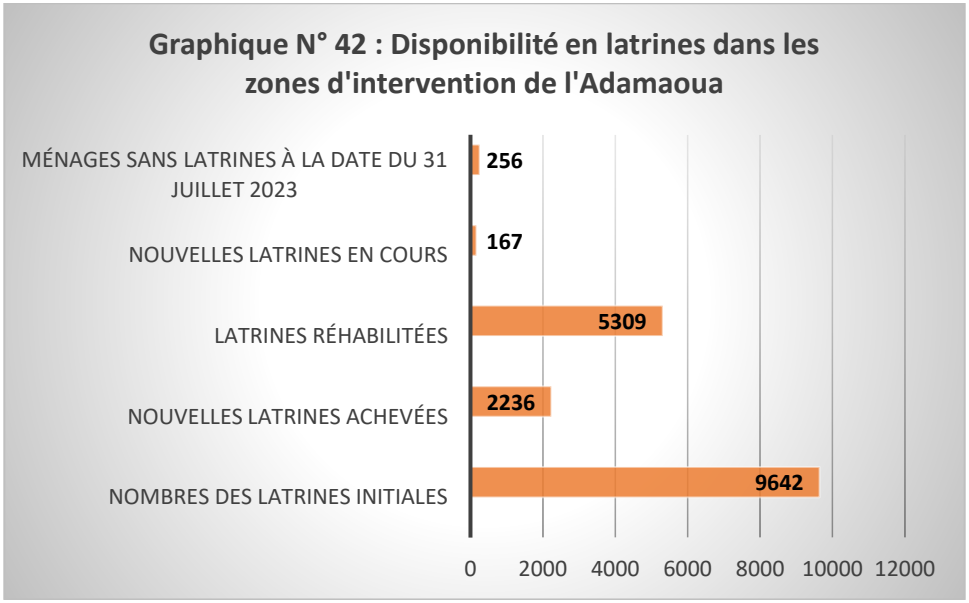
82		BENGUEDJI WAWA I	110	OUI	04/10/2022	127	20	58	0	0	20	FDAL
83		BENGUEDJI WAWA II	69	OUI	04/10/2022	80	13	40	0	0	17	FDAL
84		ALARBA BANDA	25	OUI	04/10/2022	18	10	17	0	0	6	FDAL
85		SANGUERE DJAORO ABBO	27	OUI	05/10/2022	31	4	20	0	0	6	FDAL
86		MAYO BOUTALI	87	OUI	05/10/2022	92	10	30	0	0	4	FDAL
87		BON MARCHE	21	OUI	05/10/2022	19	9	11	0	0	3	FDAL
88		NGUM GASSIRI	58	OUI	25/11/2022	72	6	27	0	0	16	FDAL
89		MAYO BADJI	33	OUI	24/11/2022	29	12	10	0	0	7	FDAL
90	**SAMBO LABO**	MBAMTI-DJOUMBARE I	70	OUI	14/10/2022	97	26	33	0	0	17	FDAL
91		MBAMTI-DJOUMBERE II	97	OUI	14/10/2022	124	20	54	0	0	27	FDAL
92		MBAH	97	OUI	17/10/2022	103	13	66	0	0	16	FDAL
93	**BANYO-FADA**	MAYO-FOROU LAISSE	96	OUI	12/10/2022	121	30	65	0	0	18	FDAL
94		OURO-GORDI	54	OUI	12/10/2022	70	11	40	0	0	19	FDAL
95		MAYO FOROU DO	19	OUI	20/10/2022	23	2	11	0	0	10	FDAL
96		MAYO-BANYO BARIKI A	48	OUI	17/10/2022	80	14	30	0	0	9	FDAL
97		MAYO-BANYO BARIKI B	39	OUI	17/10/2022	51	8	16	0	0	6	FDAL
98	**NDI WAWA**	GASSOL TAPAWA	50	OUI	18/10/2022	66	27	10	0	0	6	FDAL
99		MBASSEWA	142	OUI	24/11/2022	144	26	97	0	0	24	FDAL
100		OUMYARI A	119	OUI	24/10/2022	109	13	97	0	0	14	FDAL
101		OUMYARI B	43	OUI	24/10/2022	47	13	33	0	0	9	FDAL
102		BOUDJOUNKOURA A	62	OUI	26/10/2022	109	13	77	0	0	10	FDAL
103		BOUDJOUNKOURA B	75	OUI	26/10/2022	78	10	42	0	0	6	FDAL
104	**BANYO-TICKET**	GAOULA ILLANGA	102	OUI	18/10/2022	144	17	79	9	12	2	DAL
105		BENKE	13	OUI	18/10/2022	21	13	10	0	0	5	FDAL
106		TARAM KATARKO	105	OUI	21/09/2022	163	9	76	0	0	38	FDAL
107		MBOUBOU	39	OUI	26/09/2022	47	16	21	0	0	7	FDAL
108		TARAM SIRI	62	OUI	26/09/2022	88	15	43	0	0	12	FDAL
109		NYATI RANCH	45	OUI	25/11/2022	58	14	39	0	0	10	FDAL
110	**MBAMTI KATARKO**	LABARE BAYA	57	OUI	27/10/2022	70	2	48	0	0	14	FDAL
111		LABARE SEINI	30	OUI	27/10/2022	47	15	22	0	0	11	FDAL

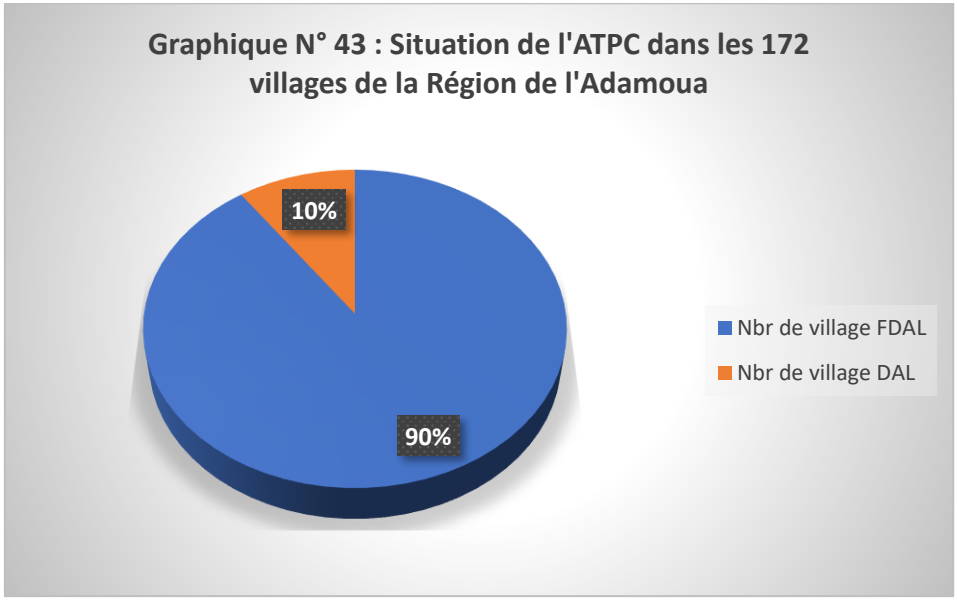
112	**TARAM-YABAM**	TARAM-YABAM	24	OUI	01/10/2022	41	4	32	0	0	10	FDAL
113		BANTAY (TARAM)	112	OUI	02/10/2022	141	27	72	0	0	4	FDAL
114		TARAM-BADJAM	21	OUI	01/10/2022	32	6	16	0	0	4	FDAL
115	**NGATTI**	NYAKONG MAPE	47	OUI	04/11/2022	19	10	9	4	0	17	FDAL
116		MBADJI I	39	OUI	04/11/2022	26	2	20	1	10	29	DAL
117		MBADJI II	31	OUI	04/11/2022	10	11	19	1	0		FDAL
118		MBOUNGAM FIDELE	60	OUI	05/11/2022	49	12	13	2	0	97	FDAL
119		MBAMBOUAH	40	OUI	05/11/2022	29	3	10	1	11	100	DAL
120		GLORY	75	OUI	05/11/2022	50	23	32	2	0	27	FDAL
121		MBETOCK	23	OUI	05/11/2022	17	4	11	3	0	29	FDAL
122		MIBELONG	81	OUI	13/11/2022	69	3	49	2	10	28	DAL
123		NGATTI	93	OUI	17/11/2022	69	10	28	6	14	19	DAL
124	**BANKIM RURAL**	CITE MAPE I	50	OUI	07/11/2022	36	6	30	0	14	19	DAL
125		CITE MAPE II	39	OUI	07/11/2022	28	7	17	2	0	42	FDAL
126		MBOUGAM CARREFOUR	48	OUI	07/11/2022	30	2	18	0	16	70	DAL
127	**DIEKI**	QUARTIER BAMOUN I	36	OUI	08/11/2022	31	15	29	1	0	30	FDAL
128		QUARTIER BAMOUN II	42	OUI	08/11/2022	39	7	11	2	0	20	FDAL
129	**BANDAM**	KONGUI DJOM	50	OUI	14/11/2022	39	2	19	2	14	28	DAL
130		TCHIM I	50	OUI	14/11/2022	37	1	29	0	12	39	DAL
131		TCHIM II	29	OUI	14/11/2022	14	11	19	2	0	43	FDAL
132		NYAKONG I	52	OUI	15/11/2022	30	4	31	0	18	52	DAL
133		NYAKONG II	30	OUI	15/11/2022	23	6	19	1	0	39	FDAL
134		BANDAM I	155	OUI	17/11/2022	138	12	26	3	0	40	FDAL
135		BANDAM II	205	OUI	17/11/2022	199	12	10	0	0	29	FDAL
136		MVOUH	56	OUI	16/11/2022	50	4	37	0	0	10	FDAL
137	**NYAMBOYA**	YIMBERE	145	OUI	16/11/2022	127	10	98	3	11	46	DAL
138		BARRAGE LUNDI	40	OUI	19/11/2022	32	7	20	2	0	29	FDAL
139		NDOUMDJANDI I	57	OUI	19/11/2022	44	6	28	1	11	28	DAL
140		NDOUMDJANDJI II	23	OUI	19/11/2022	19	6	10	3	0	26	FDAL
141	**TCHAMBA**	NEM NDEM	72	OUI	24/11/2022	63	11	44	0	0	17	FDAL

142		NDUM DJUM	214	OUI	24/11/2022	198	10	130	3	14	37	DAL
143		TCHAMBA I	51	OUI	24/11/2022	43	4	17	2	0	12	FDAL
144		TCHAMBA II	45	OUI	24/11/2022	35	2	14	1	11	8	DAL
145		TCHAMBA II	59	OUI	24/11/2022	51	4	20	0	0	10	FDAL
146		TCHAMBA IV	41	OUI	24/11/2022	39	6	17	2	0	18	FDAL
147		TCHAMBA V	35	OUI	24/11/2022	34	2	21	0	0	18	FDAL
148	**ATTA**	KILA et MELEM	52	OUI	22/11/2022	33	11	28	4	0	22	FDAL
149		PETIT ATTA	60	OUI	22/11/2022	39	10	22	2	0	29	FDAL
150		FIVOURI	20	OUI	22/11/2022	14	11	7	2	0	14	FDAL
151	**SOMIE**	NEW GROUP	40	OUI	22/11/2022	30	16	17	4	0	27	FDAL
152		MBONDJANGA	50	OUI	25/11/2022	30	9	17	6	0	37	FDAL
153		NKUI	118	OUI	25/11/2022	89	16	67	0	0	33	FDAL
154		KONGUI DOUOH I	32	OUI	26/11/2022	25	9	17	2	0	16	FDAL
155		KONGUI DOUOH II	34	OUI	26/11/2022	22	3	10	0	12	18	DAL
156		KONGUI DOUOH III	19	OUI	26/11/2022	17	6	10	1	0	28	FDAL
157		SARKI BAKA I	50	OUI	27/11/2022	37	15	33	3	0	26	FDAL
158		SARKI BAKA II	36	OUI	27/11/2022	29	11	16	4	0	33	FDAL
159		KOUROUM I	30	OUI	28/11/2022	35	11	16	2	0	24	FDAL
160		KOUROUM II	21	OUI	28/11/2022	20	6	10	0	0	18	FDAL
161	**SONKOLONG**	LOUMDE (KOLOK)	35	OUI	28/11/2022	26	9	19	3	0	13	FDAL
162		FINGONG II	46	OUI	29/11/2022	32	11	18	2	0	12	FDAL
163	**RIBAO**	GWAYA MAMBILA	31	OUI	17/11/2022	26	11	13	0	0	9	FDAL
164		OURO YOBI I	47	OUI	17/11/2022	115	4	33	0	0	23	FDAL
165		OUURO YOBI II	22	OUI	17/11/2022	32	6	20	0	0	16	FDAL
166		GWAYA YAMBA	70	OUI	18/11/2022	68	7	55	0	0	18	FDAL
167		MAYO-BOUNWA	76	OUI	18/11/2022	80	16	10	0	0	9	FDAL
168		MAYO NGUIDOUNGA	116	OUI	22/11/2022	50	55	26	0	0	10	FDAL
169	**BOUMDO**	YOLI	42	OUI	14/10/2022	49	6	15	0	0	11	FDAL
170		YOLI II	47	OUI	24/11/2022	115	4	26	0	0	10	FDAL
171		MONDIAL I	27	OUI	24/11/2022	19	12	9	0	0	16	FDAL

172		MONDIAL II	84	OUI	24/11/2022	62	42	19	0	0	10	FDAL
	33	**172**	**10227**			**9642**	**2236**	**5309**	**167**	**256**	**4678**	

Globalement le suivi des plans d'action communautaire dans la région de l'Adamaoua nous permis de toucher 10 227 ménages pour un résultat de 2 236 nouvelles latrines et 5 309 latrines réhabilités. 256 ménages sans latrines et 167 autres latrines en cours de construction, ainsi 96 % de ménages possédant de latrines pour 155 localités sur les 172 suivies avec un statut FDAL.





4.6.6.2.4 SYNTHESE DES COMMUNAUTES SENSIBILISEES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA

Tableau 50 *: Récapitulatif des données des campagnes de sensibilisation dans la Région de l'Adamaoua*

COMMUNE	THEMES DEVELOPPES LORS DU SUIVI POST DECLENCHEMENT											
	Potabilisation de l' eau			Hygiène environnementale et corporelle			Technique et moment clés de lavage des mains			Prévention et traitement contre le cholera		
	H	F	E	H	F	E	H	F	E	H	F	E
BANYO	74	69	75	225	186	173	307	331	298	0	0	0
MAYO DARLE	69	73	49	74	99	69	0	0	0	0	0	0
NGAOUNDAL	227	318	201	175	269	178	100	154	103	14	17	06
TIBATI	243	314	189	281	416	267	274	416	302	233	361	242
	613	**774**	**514**	**755**	**970**	**687**	**681**	**901**	**703**	**247**	**378**	**248**

4.6.6.2.5 Le suivi post-déclenchement dans le département du HAUT-NYONG

Pendant la période, l'ONG a mené des activités de suivi des plans d'action communautaire post-déclenchement dans les communes d'ABONG MBANG, MINDOUROU et ANGOSSAS ; Département de Haut Nyong, Région de l'Est.

a) Principal résultat attend au cours de cette période

Le principal résultat attendu au cours de cette période est :

- Toutes les localités déclenchées à l'ATPC sont suivi.

b) Activités menées durant la période

Pendant cette période, les activités ci-dessous ont été menées:

- Le suivi des plans d'action ;
- Les visites à domicile et la collecte des données ;
- La sensibilisation des communautés sur les bonnes pratiques Wash.

Les activités se sont tenues simultanément dans chaque commune.

L'implication des populations dans toutes les étapes du suivi telles que :

- Introduction et établissement d'une relation de confiance ;
- La conduite des visites à domiciles ;
- La construction des latrines ;
- Les séances de sensibilisation.

c) Activités dans la Commune d'ABONG MBANG

L'activité dans cette commune a été menée globalement dans 04 aires de santé. Ainsi dix 19 communautés déclenchées ont été suivies durant cette activité.

Le suivi a permis de toucher 1 707 ménages pour un résultat de 394 nouvelles latrines et 116 latrines réhabilités. 255 ménages sans latrines et 58 autres latrines en cours de construction, ainsi 82% de ménages possédant de latrines et 06 localités FDAL sur les 19 suivies avec un statut FDAL.



Photo 73 et 74 *: Remplissage du cahier par la facilitatrice et suivi des constructions des latrines avec un CLS Plan dans la localité de NKouak (Commune d'Abong Mbang)*




Photo 75 et 76 *: Suivi des constructions des latrines avec un CLS Plan dans la localité de Zoguembou (Commune d'Abong Mbang)*



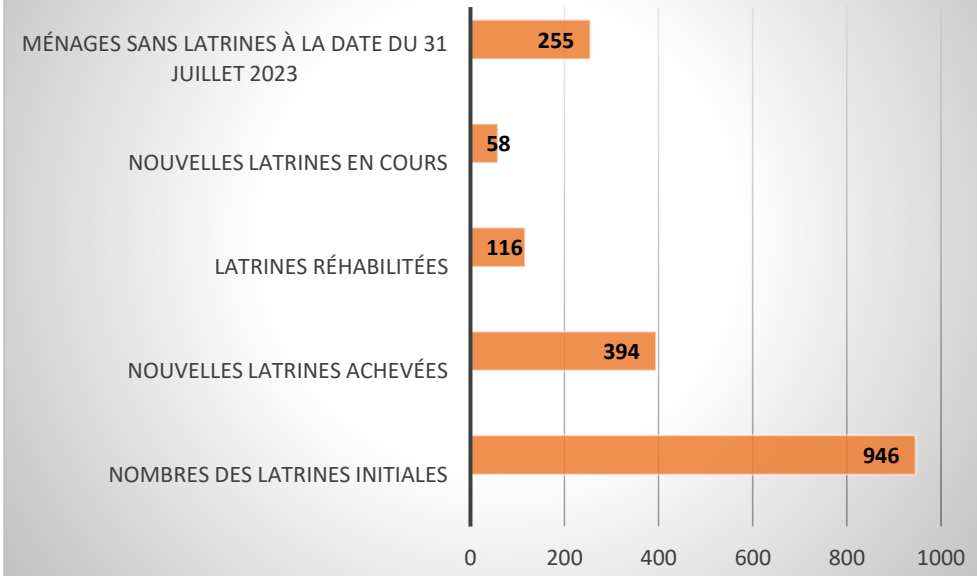

Photo 77 et 78: *Porte à porte avec un CLS dans la localité d'Adouma (Commune d'Angossas)*

➢ COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA COMMUNE D'ABONG MBANG

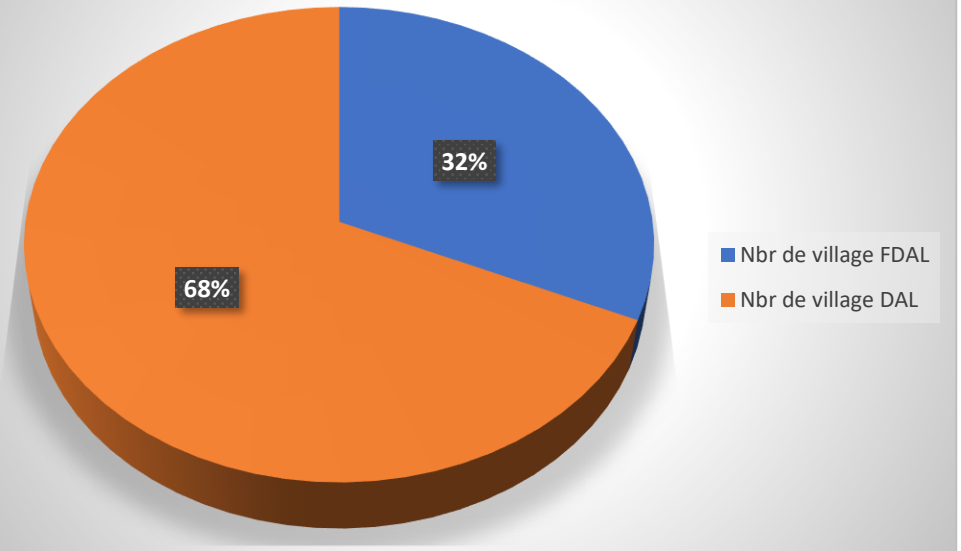
Tableau 51 *: Récapitulatif des données par communautés lors du suivi dans la Commune d'ABONG MBANG*

➢ **District de santé** : ABONG-MBANG ➢ **Commune** : ABONG-MBANG												
N°	**Aire de santé**	**Villages**	**Nbre de ménage/ Concession**	**Engagement en termes de construction de latrines**	**Date Déclenchement**	**Nombres des latrines initiales**	**Nouvelles latrines achevées**	**Latrines réhabilitées**	**Nouvelles latrines en cours**	**Ménages sans latrines à la date du 31 Juillet 2023**	**Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des enfants**	**Observations**
1	**ABONG MBANG SUD**	DJENASSOUME	105	OUI	17/11/2022	60	37	2	3	5	0	FDAL
2		ANZIE	130	OUI	17/11/2022	72	15	7	8	12	22	DAL
3		ANKOAMBOM	48	OUI	24/11/2022	24	19	9	2	3	0	DAL
4		ZOGUEMBOU	55	OUI	17/11/2022	34	14	4	2	5	2	DAL
5		NKOUOLOU	62	OUI	18/11/2022	10	12	4	4	21		DAL
6		OBOUL 2	50	OUI	23/11/2022	26	21	7	0	3	0	FDAL
7		NTIMBE I	83	OUI	19/11/2022	31	5	3	4	40		DAL
8	**ABONG MBANG OUEST**	ADOUMA	149	OUI	19/11/2022	79	39	5	11	20	28	DAL
9		BAGOFIT	128	OUI	20/11/2022	97	15	3	0	16	7	DAL
10		ANKOUNG	70	OUI	21/11/2022	32	30	12	4	4		DAL
11		NKOUAL	86	OUI	21/11/2022	48	28	12	2	8	5	DAL
12		NDJODJOCK	70	OUI	21/11/2022	43	20	7	4	3		FDAL
13		DJIBE	63	OUI	22/11/2022	37	21	11	2	3		FDAL
14		MAZABE	104	OUI	20/11/2022	65	21	1	2	16	0	DAL
15	**ABONG MBANG EST**	TIMBE II	122	OUI	23/11/2022	73	3	4	2	40		DAL
16		MPEMZOCK I	112	OUI	22/11/2022	67	34	7	2	9		FDAL
17		MPEMZOCK II	46	OUI	23/11/2022	20	3	9	0	14		DAL
18		BAMAKO	115	OUI	19/11/2022	71	28	3	4	12		FDAL
19	**NKOUACK**	SOKAMALAM	109	OUI	22/11/2022	57	29	6	2	21	31	DAL
TOTAL			**1707**			**946**	**394**	**116**	**58**	**255**	**95**	

Graphique N° 44 : Disponibilité en latrine dans les zones d'intervention de la Commune d'Abong Mbang



Graphique 45 : Situation de l'ATPC dans les 19 villages de la Commune d'Abong Mbang



d) Activités dans la Commune de MINDOUROU

L'activité dans cette commune a été menée globalement dans 02 aires de santé sur les 04 que compte la commune de Mindourou.

Le suivi a permis de toucher 975 ménages pour un résultat de 177 nouvelles latrines et 135 latrines réhabilités. 460 ménages sans latrines et 54 autres latrines en cours de construction, ainsi 53 % de ménages possédant de latrines et 01 localité FDAL sur les 15 suivies avec un statut FDAL.

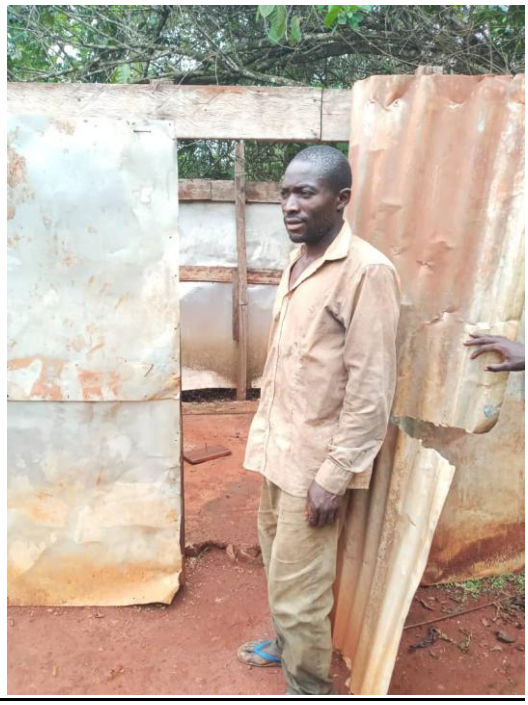



Photo 79 et 80 *: Mobilisation communautaire lors du déclenchement dans la localité Nkouak (Commune de Mindourou)*




Photo 81 et 82 *: Suivi des constructions des latrines dans la localité de Dioula (Commune de Mindourou)*

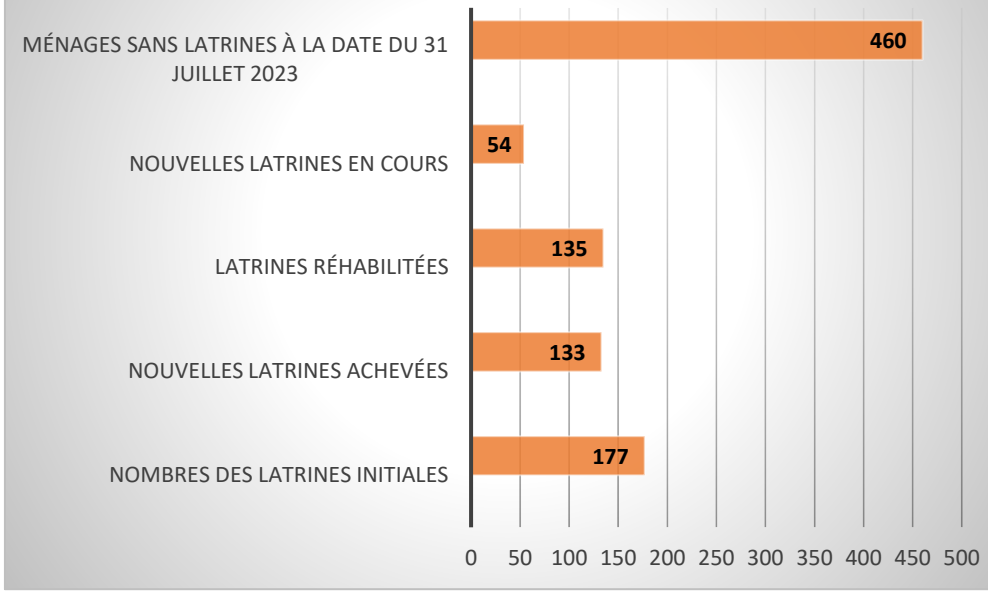
➢ COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU

Tableau 52 *: Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune de MINDOUROU*

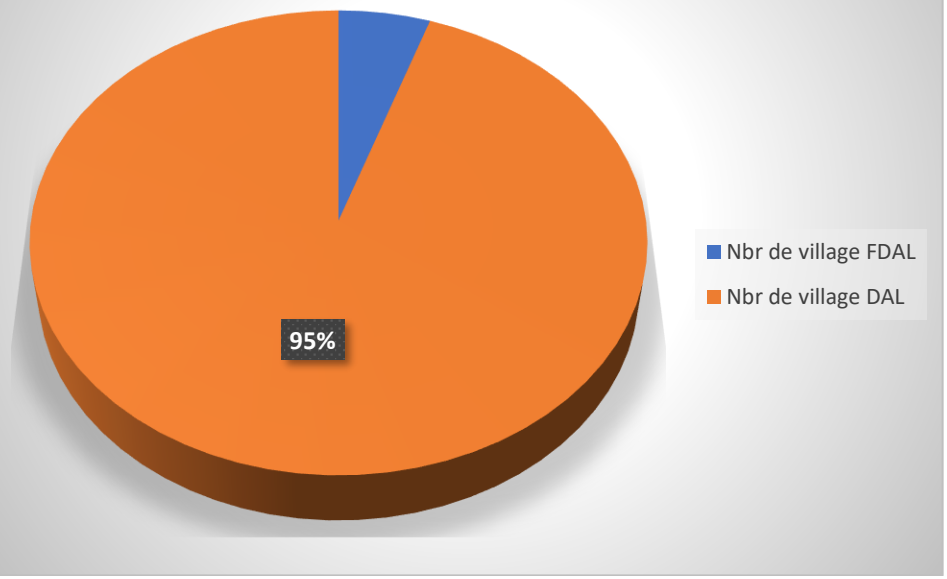
➢ **District de santé** : MINDOUROU
➢ **Commune** : MINDOUROU

N°	Aire de santé	Villages	Nbre de ménage/ Concession	Engagement en termes de construction de latrines	Date Déclenchement	Nbres des latrines initiales	Nouvelles latrines achevées	Latrines réhabilitées	Nouvelles latrines en cours	Ménages sans latrines à la date du 31 Juillet 2023	Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des enfants	Observations
1	NKOUAK	NKOUAK	75	OUI	30/11/2022	16	13	18	11	12	06	DAL
2		NONGBWALA	45	OUI	05/12/2022	05	07	06	04	16	03	DAL
3		DJOUYAYA	48	OUI	05/12/2022	07	09	14	18	27	03	DAL
4		ETSIEK	46	OUI	01/12/2022	16	08	05	03	10	02	DAL
5		KAGNOL	38	OUI	01/12/2022	11	3	0	1	23		DAL
6		DJOLEMPOUM	71	OUI	01/12/2022	28	06	11	05	21	04	DAL
7		MALENE	56	OUI	02/12/2022	10	09	06	00	32	06	DAL
8		BEDOUMO	92	OUI	03/12/2022	04	08	06	00	54	00	DAL
9		MAYANG	42	OUI	02/12/2022	22	17	7	02	01	09	FDAL
10		AMPEL	85	OUI	08/12/2022	16	07	03	03	44	04	DAL
11		MEDJOH	144	OUI	03/12/2022	14	12	04	00	112	05	DAL
12		EDEN	48	OUI	04/12/2022	06	01	09	00	32	02	DAL
13	DJAPOSTEN	TONKLA	62	OUI	04/12/2022	12	11	09	00	26	02	DAL
14		NKOUL	56	OUI	04/12/2022	04	09	13	02	28	03	DAL
15		DIOULA	67	OUI	04/12/2022	06	13	24	04	22	04	DAL
	02	**15**	**975**			**177**	**133**	**135**	**54**	**460**	**51**	

Graphique N° 46 : Disponibilité en latrine dans les zones d'intervention de la Commune de Mindourou



Graphique 47 : Situation de l'ATPC dans les 15 villages de la Commune de Mindourou



e) Activités dans la Commune d'ANGOSSAS

L'activité dans cette commune a été menée globalement dans 01 aire de santé sur les 05 que compte la commune.

Le suivi a permis de toucher 534 ménages pour un résultat de 415 nouvelles latrines et 157 latrines réhabilités. 33 ménages sans latrines et 16 autres latrines en cours de construction, ainsi 92 % de ménages possédant de latrines et 04 localités FDAL sur les 05 suivies avec un statut FDAL.



Photo 83 ***:*** *Remplissage du cahier par la facilitatrice en présence des CLS Plan dans la localité de Bagbézé 2 (Commune d'Angossas)*

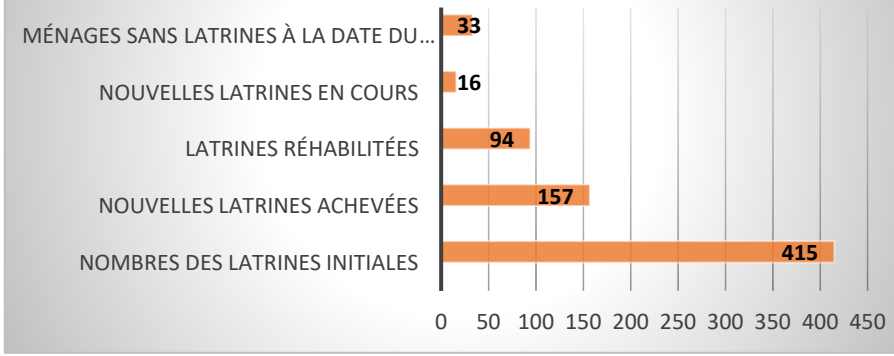
➢ COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS

Tableau 53 *: Récapitulatif des données par communautés lors des déclenchements dans la Commune d'ANGOSSAS*

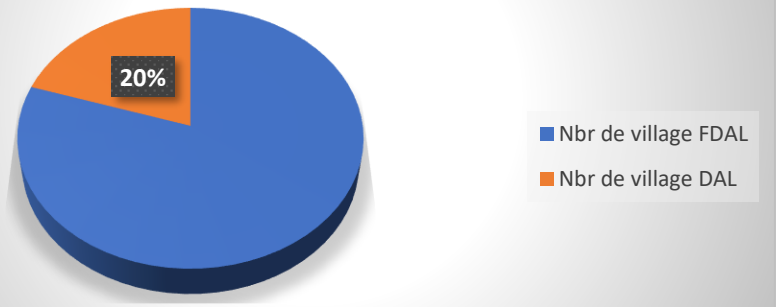
➢ **District de santé** : ANGOSSAS
➢ **Commune** : ANGOSSAS

N°	Aire de santé	Villages	Nbre de ménage/ Concession	Engagement en termes de construction de latrines	Date Déclenchement	Nombres des latrines initiales	Nouvelles latrines achevées	Latrines réhabilitées	Nouvelles latrines en cours	Ménages sans latrines à la date du 31 Juillet 2023	Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des	Observations
1	ANGOSSAS	BAGOLOUL	108	OUI	01/11/2022	59	34	16	4	11	03	DAL
2		DJIKOUNDJI	82	OUI	02/11/2022	58	22	9	0	2	03	FADL
3		ABONIS	64	OUI	03/11/2022	37	21	14	2	4	04	FDAL
4		BAGBEZE 2	167	OUI	04/11/2022	108	41	16	8	10	05	FDAL
5		NKEK	200	OUI	01/10/2022	153	39	39	2	6	03	FDAL
	01	**05**	**621**			**415**	**157**	**94**	**16**	**33**	**18**	

Graphique N° 48 : Disponibilité en latrine dans les zones d'intervention de la Commune d'Angossas



Graphique 49 : Situation de l'ATPC dans les 05 villages de la Commune d'Angossas



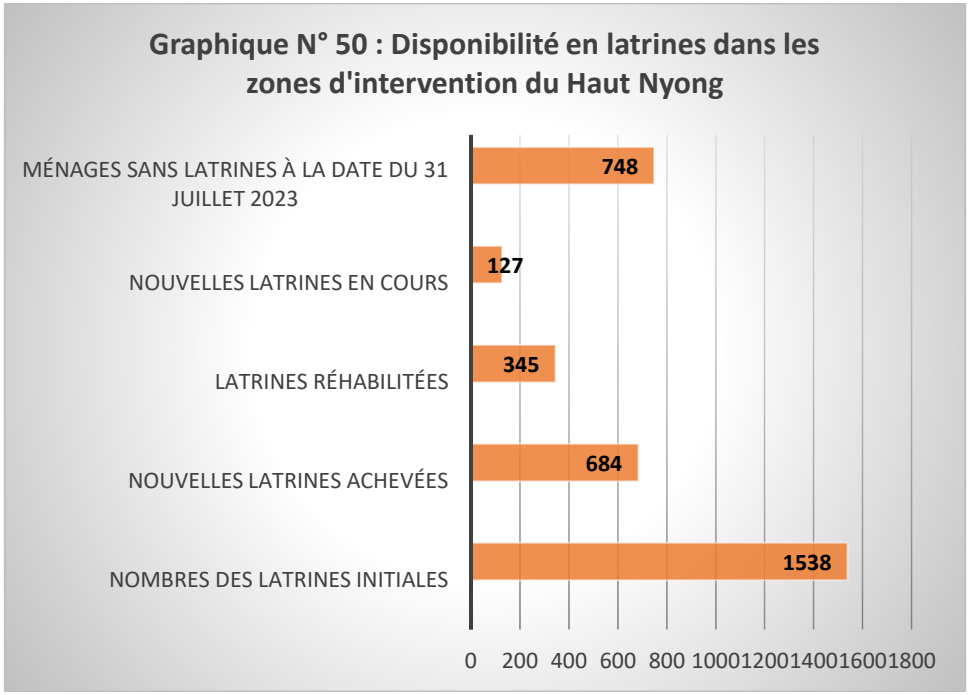
4.6.6.2.6 SYNTHESE COMMUNAUTES SUIVIES DANS LA REGION DE L'EST

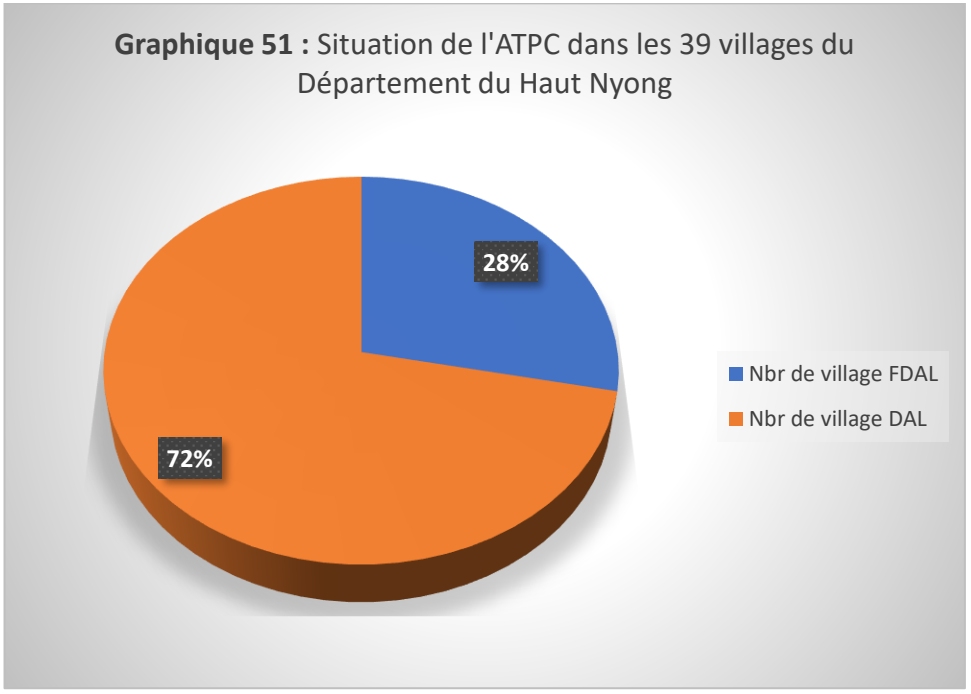
Tableau 54 *: Récapitulatif des communautés suivies dans la Région de l'Est*

N°	Aire de santé	Villages	Nbre de ménage/ Concession	Engagement en termes de construction de latrines	Date Déclenchement	Nombres des latrines initiales	Nouvelles latrines achevées	Latrines réhabilitées	Nouvelles latrines en cours	Ménages sans latrines à la date du 31 Juillet 2023	Nombre de ménages équipés d'un pot pour la défécation des enfants	Observations
1	ABONG MBANG SUD	DJENASSOUME	105	OUI	17/11/2022	60	37	2	3	5	0	FDAL
2		ANZIE	130	OUI	17/11/2022	72	15	7	8	12	22	DAL
3		ANKOAMBOM	48	OUI	24/11/2022	24	19	9	2	3	0	DAL
4		ZOGUEMBOU	55	OUI	17/11/2022	34	14	4	2	5	2	DAL
5		NKOUOLOU	62	OUI	18/11/2022	10	12	4	4	21		DAL
6		OBOUL I	50	OUI	23/11/2022	26	21	7	0	3	0	FDAL
7		NTIMBE I	83	OUI	19/11/2022	31	5	3	4	40		DAL
8	ABONG MBANG OUEST	ADOUMA	149	OUI	19/11/2022	79	39	5	11	20	28	DAL
9		BAGOFIT	128	OUI	20/11/2022	97	15	3	0	16	7	DAL
10		ANKOUNG	70	OUI	21/11/2022	32	30	12	4	4		DAL
11		NKOUAL	86	OUI	21/11/2022	48	28	12	2	8	5	DAL
12		NDJODJOCK	70	OUI	21/11/2022	43	20	7	4	3		FDAL
13		DJIBE	63	OUI	22/11/2022	37	21	11	2	3		FDAL
14		MAZABE	104	OUI	20/11/2022	65	21	1	2	16	0	DAL
15	ABONG MBANG EST	TIMBE II	122	OUI	23/11/2022	73	3	4	2	40		DAL
16		MPEMZOCK I	112	OUI	22/11/2022	67	34	7	2	9		FDAL
17		MPEMZOCK II	46	OUI	23/11/2022	20	3	9	0	14		DAL
18		BAMAKO	115	OUI	19/11/2022	71	28	3	4	12		FDAL
19	NKOUACK	SOKAMALAM	109	OUI	22/11/2022	57	29	6	2	21	31	DAL
20	NKOUAK	NKOUAK	75	OUI	30/11/2022	16	13	18	11	12	6	DAL
21		NONGBWALA	45	OUI	05/12/2022	5	7	6	4	16	3	DAL
22		DJOUYAYA	48	OUI	05/12/2022	7	9	14	18	27	3	DAL
23		ETSIEK	46	OUI	01/12/2022	16	8	5	3	10	2	DAL
24		KAGNOL	38	OUI	01/12/2022	11	3	0	1	23		DAL
25		DJOLEMPOUM	71	OUI	01/12/2022	28	6	11	5	21	4	DAL
26		MALENE	56	OUI	02/12/2022	10	9	6	0	32	4	DAL
27		BEDOUMO	92	OUI	03/12/2022	4	8	6	0	54	0	DAL
28		MAYANG	42	OUI	02/12/2022	22	17	7	2	1	9	FDAL
29		AMPEL	85	OUI	08/12/2022	16	7	3	3	44	4	DAL

30		MEDJOH	144	OUI	03/12/2022	14	12	4	0	112	5	DAL
31		EDEN	48	OUI	04/12/2022	6	1	9	0	32	2	DAL
32		TONKLA	62	OUI	04/12/2022	12	11	9	0	26	2	DAL
33	DJAPOSTEN	NKOUL	56	OUI	04/12/2022	4	9	13	2	28	3	DAL
34		DIOULA	67	OUI	04/12/2022	6	13	24	4	22	4	DAL
35	**ANGOSSAS**	BAGOLOUL	108	OUI	01/11/2022	59	34	16	4	11	3	DAL
36		DJIKOUNDJI	82	OUI	02/11/2022	58	22	9	0	2	3	FADL
37		ABONIS	64	OUI	03/11/2022	37	21	14	2	4	4	FDAL
38		BAGBEZE 2	167	OUI	04/11/2022	108	41	16	8	10	5	FDAL
39		NKEK	200	OUI	01/10/2022	153	39	39	2	6	3	FDAL
	07	**39**	**3303**			**1538**	**684**	**345**	**127**	**748**	**164**	

Globalement le suivi des plans d'action communautaire dans la région de l'Est nous a permis de toucher 3 303 ménages pour un résultat de 684 nouvelles latrines et 345 latrines réhabilités. 748 ménages sans latrines et 127 autres latrines en cours de construction, ainsi 57 % de ménages possédant de latrines, et 11 localités FDAL sur les 39 suivies avec un statut FDAL





4.6.6.2.7 SYNTHESE DE LA SITUATION DES POINTS D'EAU DANS LA REGION DE L'EST

Tableau 55 *: Récapitulatif des données des points d'eau et COGES dans la Région de l'Est*

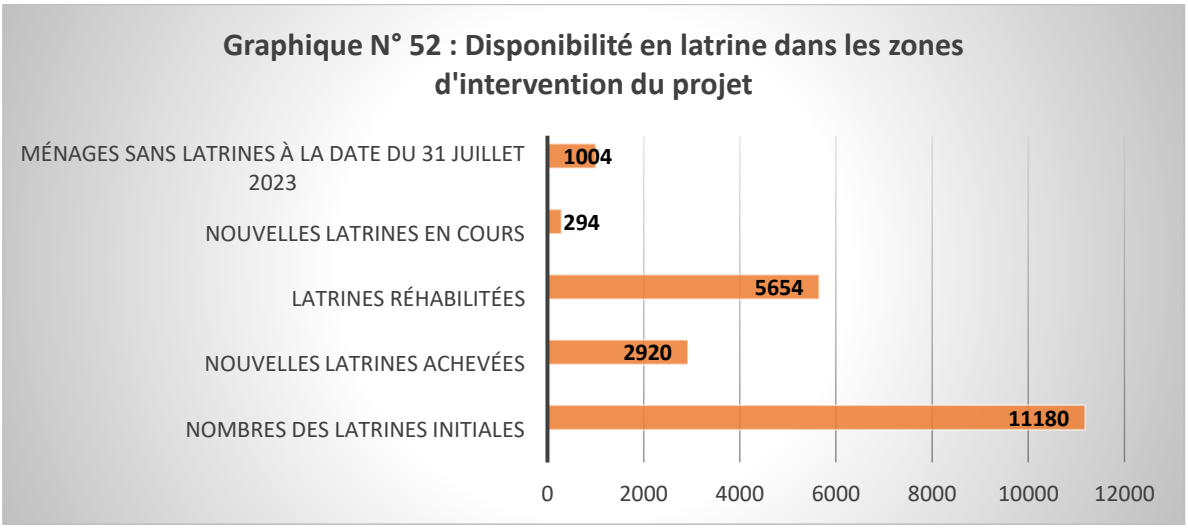
N°	Villages	Nbe. de forages dans le village		Existence de COGES	COGES fonctionnel	COGES reçu la formation	Structure ayant formé le COGES
		Forages fonctionnels	Forages non fonctionnels				
1	BAGBEZE2	1	2	NON			
2	ABONIS	2	2	NON			
3	KEK	1	1				
4	DIKOUNDJI	0	1	NON			
5	BAGOLOUL	1	2				
6	MPEMZOCK2	2	1	NON			
7	MPEMZOCK1	0	1	NON			
8	SOKAMALAM	1	3				
9	OBOUL2	1	0				
10	NDIBE	2	0	NON			
11	NKOUAL	1	2				
12	NDJODJOCK	1	1				
13	BAMAKO	1	2				
14	ANKOUNG	1	2				
15	MAZABE	1	1	OUI	NON	NON	
16	BAGOFIT	1	2	OUI	OUI	non	
17	ADOUMA	1	1				
18	NTIMBE1	0	0	OUI	OUI	non	
19	OBOUL1	0	0	OUI	OUI	non	
20	ANKOUABOMB	1	0			non	
21	NKOUOULOU	0	0	NON		non	
22	ZOGUEMBOU	1	2	OUI	OUI	non	
23	DJENASSOUME	1	0			non	
24	ANZIE	1	2	OUI	OUI	non	
25	DIOLA	1	2	OUI	OUI	non	
26	NKOUAK	1	2			non	
27	MALENE	0	2	OUI	OUI	non	
28	MAYENE	1	2	oui		non	
29	DJOUYAYA	1	3	OUI	OUI	non	

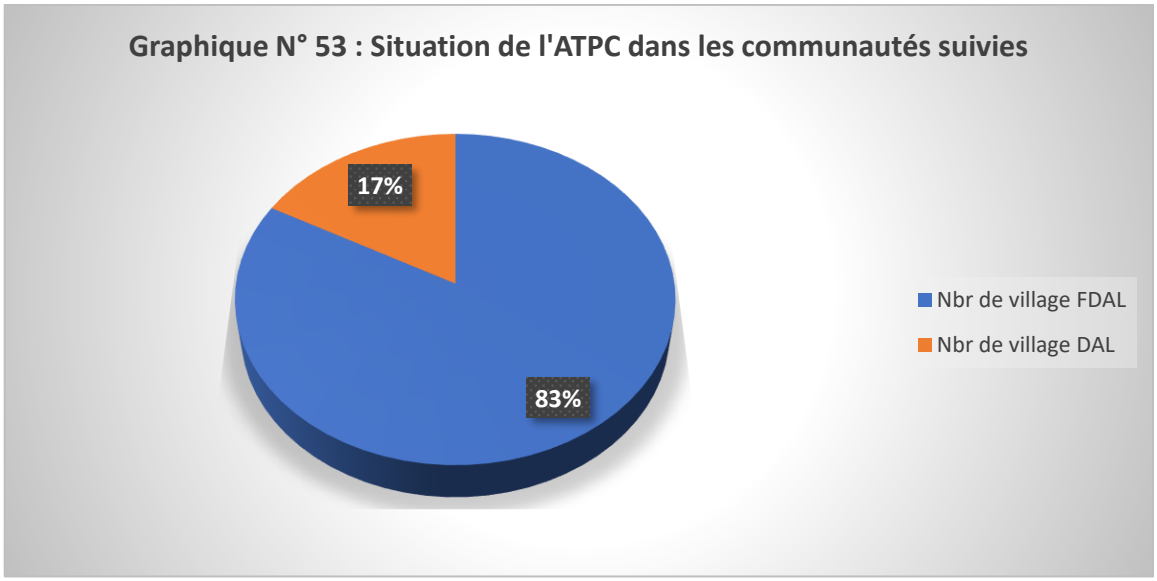
30	AMPEL	2	4	oui			
31	MAYANG	1	2	oui			
32	TONKLA	2	4	non			
33	MEDJO	0	2	non			
34	NONGBWALA	0	3	non			
35	ETSIEK	0	2	OUI	OUI	non	
TOTAL		**31**	**56**				

4.7 Résultats obtenus

Tout au long de l'activité, nous avons obtenu les résultats suivants :

- 02 régions touchées à savoir les Régions de l'Adamaoua et de l'Est;
- 03 départements touchés dont le Haut Nyong, le Mayo Banyo et le Djérem ;
- 08 Districts de santé touchés à savoir les DS de Tibati, de Banyo, de Bankim, de Mindourou, d'Angossas, de Mayo Darle, de Ngaoundal et d'Abong Mbang ;
- 40 aires de santé touchées ;
- 255 localités touchées ;
- 29 877 ménages visités pour une population totale de 244 613 personnes composée de 88 634 hommes, 105 845 femmes et 50 134 enfants de moins de 5 ans ;
- 214 communautés déclenchées ;
- 213 communautés déclenchées, 193 ont été déclarées au statut FDAL (marqué par leur certification) pour un taux de 91,07% ;
- Au total 13 530 ménages visités, 2 920 nouvelles latrines et 5 654 réhabilités, 1 004 ménages ne possédant pas de latrines et 294 autres latrines en cours de construction ;
- 91,07 % de ménages suivies possèdent de latrines pour 166 localités suivies avec un statut FDAL ;
- 7471 personnes touchées dans les séances de sensibilisation soit 2296 hommes, 3023 femmes et 2152 enfants.





4.8 Difficultés rencontrées et solutions proposées

- Faible mobilisation des populations lors des mobilisations à cause de la période des débuts des travaux champêtres et des pluies ;
- Le déni de l'utilisation des latrines par certaines populations ;
- Mauvaises volontés dans certaines localités de l'Est qui demandent une subvention pour l'acquisition des latrines;
- Des CLS de certaines localités qui demande une motivation pour la mise en œuvre des activités et qui sont soutenus par le chef du village ;
- L'abandon ou démission de certains CLS ;
- Faible revenu des ménages pour motiver la main d'œuvre pour les fouilles de la fosse ;
- Faible suivi au niveau de l'ONG, communal et aussi départemental ;
- Les pluies de plus en plus présentes ;
- Les grandes distances entre les localités dans la même commune ;
- La longue distance séparant les ménages d'un même village ;
- Phénomène de la transhumance récurrent entrainant l'exode de population ;
- La divagation des animaux domestiques ;
- L'enclavement / l'inaccessibilité de certains villages par la voiture en saison de pluie.

4.9 Suggestions

- Des rendez-vous ont été reprogrammés et des CLS ont été remplacé ;
- Des visites à une fréquence des quotidiennes pour les localités réfractaires aux changements de comportement et hebdomadaires pour celle qui ont déjà un statut FDAL
- Encadrer les comités villageois de suivi
- Créer un bon climat de confiance pendant les prises des rendez-vous pour une meilleure présence de la population ;
- Rassurer et s'accorder avec les communautés à reprogrammer les rendez-vous ratés pour cause de pluie.
- Forte recommandation aux animateurs de quitter le terrain au plus tard à 16H ;
- Les points focaux communaux ainsi que les sectoriels aux niveaux départemental devraient multiplier des descentes sur le terrain.

4.10 Leçons apprises et un succes story (l'histoire raconté par un maire relativement à l'adoption des bonne pratiques

- C'est important que les membres de la communauté soient les guides pendant le suivi aussi elles peuvent voir comment les actions prévues se passent sur le terrain, et les modifier comme nécessaire.

- Les populations de certaines localités de Ngaoundal qui avaient comme croyance que l'utilisation des latrines ralentissait la reproduction animale. Dès lors que la sensibilisation est passée dans ces localités, ils se sont rendu compte que c'étaient simplement des mauvaises habitudes et ont construit des latrines et l'utilisent.

- Certaines communautés dans la commune de Bankim utilisent plutôt une latrines pour plusieurs ménages et sont plus des latrines communautaires que familiales.

4.11 CONCLUSION

Cette activité de l'ATPC a permis aux membres des communautés de visualiser une échelle d'assainissement où tout le monde peut grimper à sa manière vers la fin de la défécation à l'air libre. Pour y arriver, des différentes pratiques et installations ont été possible pour réduire la défécation à l'air libre et tout ceci initié par les communautés elles-mêmes.

Les communautés ont excellé par la création des solutions et technologies appropriées et faisables, spécifiquement adaptées aux conditions locales. Pendant cette activité, la communauté a mis en avant le changement de comportement.

Ce changement de comportement fondamental est le résultat du suivi des plans d'actions pour permettre à la communauté de réaliser les améliorations qu'elle a conçues ou prévues.

Nous tenons à dire une fois de plus un grand merci aux communautés de nous avoir facilité les visites dans les domiciles.

Nous tenons aussi à remercier les autorités administratives, les communes, les autorités traditionnelles ainsi que toute l'équipe du projet pour leurs disponibilités, leurs implications sans toutefois minimiser les conseils et autres recommandations qui ont été faites en autre encontre.

J'aimerais aussi dire un merci aux équipes de terrain qui ont tout au long du projet surmonter des difficultés avec bravoures telles que les aléas climatiques, les mauvais états des routes, les dénis et autres mauvaises volontés des certains communautés.

Le plus dur restera sans doute la capacité de tous les acteurs à pouvoir maintenir de manière définitive le statut des communautés FDAL et aussi de stimuler, impulser un changement de mentalité dans toutes les localités des communes qui ont été touchées lors de ce projet.

5 PROJET N° 4 : PREVENTION DE LA PROPAGATION DU CHOLERA DANS LES COMMUNE A RISQUE DE MOKOLO ET DE FOTOKOL

Le Cameroun a connu une série d'épidémies de choléra de la période allant de 2009 à 2011 et une autre en 2014, faisant 3355 cas dont 184 décès. Celle du 16 octobre 2018 a enregistré 507 victimes dont 36 décès. Au vu de ces observations, l'OMS estime que les maladies diarrhéiques causées par de mauvaises conditions/pratiques en matière d'alimentation en eau potable, d'assainissement de base et d'hygiène sont à l'origine de 18 300 décès par an et taux de morbidité de 13,4%.

Cette situation dénote de l'importance des lacunes qui restent à combler pour atteindre les objectifs que le Gouvernement Camerounais s'est fixé. Celui-ci compte atteindre une proportion de plus de 60% de taux d'accès aux infrastructures d'assainissement améliorées à l'horizon 2030. Parmi les mécanismes permettant d'atteindre ce résultat, on note la mise en œuvre de l'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) fortement appuyée par l'UNICEF, qui stimulera le changement de comportement par l'adoption d'une prise de conscience des communautés rurales en se démarquant du statut de Défécation à l'Air Libre (DAL) pour évoluer vers le statut de Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL).

En outre le Gouvernement dans sa politique de Stratégie Nationale de l'Assainissement prévoit d'accroitre ce taux d'accès à l'assainissement de base en s'appuyant entre autres sur l'ATPC. Ce programme a déjà été mis en œuvre dans près de 800 communautés des régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, Sud-Ouest, et du Nord. Il est rendu opérationnel sur le terrain par les ONG Nationales et internationales de 2014 à 2015, avec l'appui des partenaires. C'est ce qui a facilité partout l'atteinte du statut FDAL. A cet effet, le MINEE en collaboration avec le MINSANTE et les organisations partenaires notamment AAEDC et l'appui de l'UNICEF envisage mettre en pratique cette initiative dans le Département du Mayo – Tsanaga.

5.1 Objectif global

Contribuer à la réduction de la morbidité due au non-respect des pratiques familiales essentielles au sein de la commune cible dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

5.2 Objectif spécifiques

- ✓ Suivre l'évolution dans le temps des connaissances, aptitudes et pratiques liées à l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la vaccination, le VIH-SIDA, la nutrition et la protection (enregistrement des naissances) au sein des communautés cibles ;
- ✓ Promouvoir les pratiques essentielles liées à l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la nutrition, la protection (enregistrement des naissances), la santé (vaccination et lutte contre le paludisme) et le VIH/SIDA (connaissance de la transmission du VIH) au sein des communautés cibles ;
- ✓ Assurer la synergie des interventions communautaires (nutrition, VIH, Santé, Education, Protection) connexes au secteur WASH ;
- ✓ Renforcer les mécanismes communautaires et communaux de gouvernance des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

5.3 Résultats attendus durant le projet

- ✓ D'ici Mars 2024, Des installations résilientes au climat pour l'eau potable et un assainissement adéquat sont disponibles dans les communes cibles ;
- ✓ D'ici Mars 2024, les hommes, femmes et enfants vulnérables bénéficient du paquet d'intervention (WASH, Nutrition, Santé, VIH/SIDA, Protection) au niveau communautaire;

5.4 Le Résumé des activités

5.4.1 Formation sur les enquêtes CAP

Une cession de formation des parties prenantes du projet sur la conduite de l'enquête CAP a été tenue. Celui-ci, organisé par UNICEF et ses partenaires AAEDC et UNOADD, s'inscrit dans le cadre

de la réalisation du « projet de prévention de l'épidémie de choléra dans les communes à risques de Mokolo et de Fotokol (Région de l'Extrême-Nord). Il s'agit des interventions WASH et la mise en œuvre de l'ATPC associé au secteur sante intégré, au secteur sante/VIH, nutrition protection et éducation ».Cet atelier vise un double objectif à savoir, harmoniser la compréhension du projet par toutes les parties prenantes et former les bénéficiaires à la conduite des enquêtes CAP.

42 participants avaient pris part à ces assises, parmi lesquels le Point Focal de la Délégation Régionale de l'Eau et Énergie de l'Extrême-Nord, et le représentant du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie, des ONG AAEDC et UNOADD et de l'UNICEF.

La familiarisation aux outils de collecte de données est une nécessité. L'inconvénient majeur demeure la manipulation que beaucoup ne maitrise pas. Dès que l'on cesse de les manipuler, notamment l'outils Kobbo collecte, on en perd totalement la notion basique acquise. Pour cette raison, il a été demandé aux participants de garder sous leurs yeux, les modules et leçons apprises pendant la formation et de temps en temps rafraichir les formulaires dans kobbo collecte pour la réussite des prochaines étapes de travail.

Au terme de l'atelier, des équipes chargées de la conduite des enquêtes CAP ont été constituées. Elles devront de manière collective s'exercer à la conception des outils de collecte de données et partager leur expérience sur leur manipulation sur le terrain. Il s'agit de la conception des questionnaires, l'échantillonnage de leur champs d'intervention et de procéder à la collecte des données proprement dites dans le respect de la conduite de la technique d'enquête CAP. Par la suite, ces équipes devront s'exercer au dépouillement et à la rédaction des rapports d'enquête.

5.4.2 Recyclage sur l'ATPC

La redynamisation de l'ATPC (assainissement totale Piloté par la communauté) a été conduite à Mokolo. C'est un atelier qui a été organisé par les partenaires de l'UNICEF, ayant en charge l'exécution du projet ATPC intégrée. Les objectifs retenus lors de cette assise demeurent :

- Dérouler les étapes du déclenchement de l'ATPC ;
- Faire acquérir aux participants une parfaite notion, pendant et après le déclenchement du processus, ainsi que tous les facteurs de succès;
- Amener les participants à mieux connaître les outils de déclenchement.

Les différentes phases de l'ATPC ont été déroulées à savoir : le pré déclenchement, le déclenchement, le post déclenchement. Cette formation vise à renforcer la capacité des acteurs de terrain sur l'activité l'ATPC. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du « projet de prévention de l'épidémie de choléra dans les communes à risque de Mokolo et de Fotokol (région de l'Extrême-Nord). A travers des interventions WASH et la mise en œuvre de l'ATPC intégré aux secteurs santé /VIH, Nutrition, Protection et Education » ces acteurs envisagent réduire les foyers de contamination de cette épidémie. Il revient à montrer de manière détaillée aux profit des participants les différentes étapes de l'ATPC. Cette approche pourrait éviter à plusieurs égards, la démultiplication des foyers de contamination. Suite aux multiples exercices, ces derniers ont acquis quelques notions sur l'aspect d'assainissement totale, qui serait piloté par les Communautés elles-mêmes. Ainsi, celui-ci devra être reproduit dans les différents villages afin de limiter la propagation du Choléra. Cet atelier a mobilisé 34 participants parmi lesquels le représentant du maire de la commune de Mokolo, le facilitateur et les ONG, UNOADD et AAEDC. Chacun des participants se présente comme un ambassadeur pouvant valablement véhiculer les thèmes développés lors de cette assise afin de contribuer à constituer une barrière à la propagation du choléra.

5.4.3 Formation sur les synergies

La formation des animateurs et des superviseurs a eu lieu du 01 au 03 Novembre 2023. Elle s'est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du projet de prévention de l'épidémie de choléra dans les communes a risque de Mokolo et de Fotokol (Région de l'Extrême Nord) à travers les interventions WASH et la mise en œuvre de l'ATPC intégré au secteur sante / VIH, Nutrition, Protection et l'Education. L'objectif général de la formation est de recycler/former le personnel des partenaires chargés de la mise en œuvre du projet et de la commune sur les différentes thématiques devant faire l'objet de promotion dans le cadre des activités intégrées du Projet. Cet atelier a accueilli 44 participants parmi lesquels : le Délègue Départemental de l'eau et l'Energie de Mayo Tsanaga, le Chef de Bureau de Santé du District de Mokolo, le Cadre Communal de Développement de la Commune de Mokolo, le responsable de l'Etat civil de la commune de Mokolo, le Chef service

d'Hygiène de la commune de Mokolo, PF Wash DREE/ EN, PF Wash DREP/EN, Délègue Départemental MINEDUB, l'Equipes de terrain AAEDC/ UOADD et les Facilitateurs d'Unicef .

L'objectif général de la formation était de recycler/former le personnel des partenaires d'implémentation et de la commune sur les différents thématiques des activités du Projet.

Les points suivants ont été abordés :

- Pour la SBC : techniques de sensibilisation sur les bonnes pratiques familiales essentielles et la surveillance communautaire
- Pour la nutrition : technique de promotion des bonnes pratiques de l'ANJE, dépistage de la malnutrition aigüe avec le MUAC et les différents programmes nutrition dans la zone (CNAS, CNTI et FAD) pour faire les références vers les programmes. Mettre un mécanisme de collaboration avec les ASC et les membres de groupe de soutien aux activités de nutrition au niveau communautaire.
- Pour le VIH : campagnes de sensibilisation sur la transmission de la maladie, l'importance du dépistage et du suivi.
- Pour la protection : l'enregistrement des naissances
- Pour la santé : la vaccination, la diarrhée, le paludisme
- Pour la WASH et l'Education : ATPC Intégré, le CHAST-WASH in School

Cette séance de renforcement de capacité a permis aux participants d'acquérir de nouvelles notions qui, de manière efficiente contribueront à la réduction de la propagation du choléra. Les nouvelles techniques et outils d'animation mis à leur disposition ont été expérimentés avec succès. Ces derniers seraient mis à profit pour véhiculer des messages propres à amener les communautés locales à la prise de conscience générale sur les dangers que cette maladie représente.

5.4.4 Formation sur la construction des latrines avec des matériaux locaux

La population de l'arrondissement de Mokolo est exposée aux maladies hydriques tels que le choléra et de bien d'autres épidémies, émanant d'une faible utilisation des latrines. Quand bien même que ces latrines existent, elles demeurent mal entretenues et par conséquent, véhiculent des maladies. La défécation à l'air libre (12,8% à l'Extrême-nord) et le non-respect de l'hygiène, sont à l'origine de la propagation des maladies oro-fécales.

Pour apporter des solutions à ces problèmes, l'UNICEF et ses partenaires AAEDC et UNOADD ont inscrit dans leur programme une formation théorique et pratique de 60 jeunes de l'arrondissement de Mokolo sur la construction des latrines publiques économiques (en matériaux locaux) et sur la diffusion de la technique d'entretien.

L'objectif principal de l'activité était d'amener les 60 jeunes de Mokolo à construire et à entretenir des latrines publiques afin de limiter la propagation des maladies hydriques et de veiller à l'assainissement de l'environnement.

De façon spécifique il était question de :

- Former 60 hommes et femmes de la ville de Mokolo sur les avantages, liés à l'utilisation des latrines publiques économiques ;
- Réduire les maladies hydriques ;
- D'améliorer le niveau d'assainissement.
-

5.4.5 La réalisation de l'enquête CAP

Suite à la formation dispensée sur ce thème, une enquête CAP a été réalisée durant la période du 03 au 15 Octobre 2023. Cette enquête a couvert les domaines de l'assainissement mais également quelques indicateurs clefs des secteurs EHA, protection, santé/VIH, Education et nutrition. Cette enquête rapide CAP initiale a été réalisée dans la commune avant le démarrage des activités de promotion des bonnes pratiques sur l'eau l'hygiène et l'assainissement. Lors de l'enquête CAP rapide initiale, la situation de l'assainissement a été examinée et a permis d'identifier les communautés remplissant les critères pour le déclenchement de l'ATPC. Les situations de la

nutrition, de l'Education, de la Sante/VIH et de la Protection ont été également examinées pour ajuster au mieux les éléments évoluant en synergies. Cette enquête a permis de collecter les informations sur les associations des jeunes, des femmes et autres groupes communautaires existant au sein de la commune. La consultation des sources secondaires auprès des partenaires (commune et des projets, programme et organismes) complètera ces informations afin de disposer d'une liste assez exhaustive des groupements existants.
L'enquête s'est déroulée sur 54 localités. L'approche méthodologique adoptée a été dans un premier temps la mise en place de 12 équipes de 02 personnes (binômes). Il était question de faire des collectes des données à 02 niveaux à savoir au niveau des ménages et au niveau du village. Ces enquêtes devaient toucher toutes les composantes sociales.

Dès l'entame de cette activité, 30 enquêteurs ont été recrutés et formés. 54 localités de la commune de Mokolo ont été choisies de manière aléatoire. Un échantillonnage des ménages a permis de circonscrire l'enquête. Il a été dénombré 733 ménages. Puis une analyse et une présentation des résultats (Outil info utilisé KOBO Collect)a suivi.

2.4.6 Présentation du Projet, déclenchement institutionnel et validation des villages

Le 31 octobre s'est tenu à la salle des actes de la commune de MOKOLO, un atelier de déclenchement institutionnel. Cet atelier organisé par UNICEF et ses partenaires UNOADD et AAEDC a pour objet la mise en œuvre du « projet de prévention de l'épidémie de choléra dans les communes à risque de Mokolo et de Fotokol (région de l'Extrême –Nord) à travers des interventions WASH et la mise en œuvre de l'ATPC intégré aux secteurs santé /VIH, Nutrition, Protection et Education ». Cette rencontre vise également le déclenchement institutionnel de l'ATPC intégré. Il est également le lieu de partage des résultats de l'enquête CAP menée auprès d'un échantillon représentatif de ménages de la commune de Mokolo. En dernier lieu il tient à amener les décideurs de cette commune à s'engager pour améliorer les pratiques familiales essentielles (en matière d'Eau, Hygiène et d'Assainissement, de la santé de la nutrition, de la protection et de l'éducation).
107 participants ont pris part à cette assise dont, le SOUS-PREFET de l'Arrondissement de Mokolo, le Maire de la Commune de Mokolo, les conseillers municipaux de la commune de Mokolo, les CSI du District de santé de Mokolo, les points focaux WASH de la délégation Régionale de l'Extrême-Nord, le représentant du délégué Départemental de l'eau et de l'énergie du Mayo-Tsanaga, la représentante des femmes, des ONG UNOADD et AAEDC et les facilitateurs de l'UNICEF et les membres des différentes communautés de cette Commune.

L'objectif général du déclenchement institutionnel de l'ATPC intégré est d'amener l'exécutif de la commune de Mokolo à analyser le niveau de l'assainissement, les pratiques en matière de la défécation à l'air libre, la vaccination, la nutrition, l'enregistrement des naissances et leurs conséquences. A quel proportion une action collective visant à atteindre l'état de Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL) dans toute la commune devrait-elle être enclenchée.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Présenter le projet et ses spécificités ;
- Partager les résultats de l'enquête CAP menée dans la commune de Mokolo ;
- La validation des localités à déclencher ;
- Formuler les actions à mener pour une atteinte des résultats du projet.

Résultats attendus

- Le projet et ses spécificités est connu de tous ;
- Les résultats de l'enquête CAP relative à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement, la santé, la nutrition, la protection et l'éducation menée dans la commune de Mokolo sont partagés avec les participations ;
- Les décideurs (autorités administratives, municipales, traditionnelles, religieux, …) et acteurs de développement de la commune de Mokolo ont formulés des actions fortes et se sont engagés à les mettre en œuvre afin d'atteinte efficace les objectifs du projet ;
- La liste des localités à déclencher est disponible.

Au terme de la présentation des différents exposés, Le sous-préfet a rassuré les participants. les activités inscrites dans le projets pourraient se réaliser en toute quiétude en journée dans les zones identifiées comme celles d'insécurité.

Le chef de district de santé a rappelé à la séance que les consultations et les prises en charges du paludisme pour les enfants de 0 à 5 ans sont gratuites. Il est formellement interdit de vendre des suppléments alimentaires.

A défaut de la disponibilité des registres de naissance au niveau des centres d'état civil secondaire, les déclarations de naissance pourraient être acheminer au niveau du centre de santé principal de la commune pour l'établissement des actes de naissance Informatisés.

Parvenu au terme de la rencontre, des organisations partenaires de l'UNICEF à savoir UNOADD et AAEDC ont pris note des différentes préoccupations des participants.

Une autre rencontre a été organisé le 08 décembre 2023. Il avait pour objet le briefing des participants sur l'ATPC (assainissement totale Piloté par la communauté). Elle s'est tenue à la commune de MOKOLO. Cet atelier organisé par les ONG chargés de la mise en œuvre du projet ATPC intégrée. Il a pour objectif principal de renforcer les capacités des acteurs terrain sur l'activité l'ATPC proprement dite. Il s'inscrit dans le cadre du « projet de prévention de l'épidémie de choléra dans les communes à risque de Mokolo et de Fotokol (région de l'Extrême-Nord) à travers des interventions WASH et la mise en œuvre de l'ATPC intégré aux secteurs santé /VIH, Nutrition, Protection et Education ». Il était surtout question de montrer de manière détaillée aux participants, les différentes étapes de l'ATPC. 34 personnes avaient pris part à cette rencontre. Figuraient sur la liste de présence, le Maire de la commune de Mokolo, le facilitateur et les ONG partenaire de mise en œuvre UNOADD et AAEDC.

Le présent projet, qui est un démembrement du Projet de Sécurité Humaine 2 sur UNTFHS est financé sous fonds propre de l'UNICEF. Il s'inscrit dans le cadre de la réduction des risques de maladies d'origine hydrique avec un accent particulier sur la synergie des interventions multisectorielles au niveau communautaire. Il s'intitule, « Projet d'amélioration durable des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement dans une commune du Cameroun ». Il sera mis en œuvre par l'AAEDC en collaboration avec la commune de Mokolo (région de l'Extrême-Nord), sous l'accompagnement de l'UNICEF et l'appui des services déconcentrés du MINEE, MINSANTE, MINJEC, MINESEC et MINEDUB. Il se base sur le guide harmonisé de mise en œuvre de l'ATPC produit en 2016 et sur les leçons tirées dans la réalisation de l'ATPC au cours des précédents cycles du programme de coopération Cameroun-UNICEF (2013-2017 et 2018-2021).

6. PROJET N° 5 : LIFE SAVING ASSISTANCE TO DISPLACED POPULATIONS IN THE FAR-NORTH REGION OF CAMEROON THROUGH SHELTER/NON-FOOD ITEMS (NFI); (2) SUPPORTING CONFLICT-AFFECTED COMMUNITIES IN CAMEROON'S FAR NORTH AND NORTH-WEST, SOUTH-WEST REGIONS TO RECOVER THROUGH RESILIENCE BUILDING AND RECONCILIATION FOR THE HUMANITARIAN DEVELOPMENT PEACE NEXUS

Ce projet est mis en œuvre dans les département du Mayo-Danay et du Mayo-Tsanaga. Cette mission se séquence de la sorte. Elle démarre par l'information générales des bénéficiaires par rapport au contenu de la mission. Il s'agit de mettre les autorités locales et les membres des communautés bénéficiaires au courant des différentes étapes de cette mission. En second lieu, les bénéficiaires sont soumis aux séries d'enquêtes en vue d'estimer les besoins. Cette évaluation de besoins vise à quantifier les personnes nécessiteuses d'appui. Suite à cette évaluation, des kits sont préparés pour la distribution au profit des bénéficiaires. Il est également prévu dans cette mission, la construction des abris au profit des personnes déplacées. De manière transversales, les mesures barrières relatives au COVID-19 ont été observées.

6.1. Informations

Il est prévu dans cette mission de mener avant toute intervention dans une entité administrative une étape d'information. Cette étape permet de désamorcer toutes les appréhension sociales et administratives sur diverses idées qu'ils se font des acteurs de développement. Les autorités administratives ainsi que les autorités traditionnelles ont été abordées. Une prise de contact avec ces responsables a permis de les informer sur les objectifs, le but, les attentes, les résultats et activités à mettre en œuvre et le personnel intervenant dans le cadre de ce projet. Dans les départements du Mayo Tsanaga et du Mayo Danay il a été approché les Préfets, les Sous-Préfets, les Maires et les autorités traditionnelles.

6.2. Evaluation des besoins

L'évaluation a consisté à identifier le nombre exacte de personnes vulnérables (IDPs, retournés, les populations hôtes vulnérables) qui se trouvent dans les localités et évaluer à travers l'observation le niveau de vulnérabilité de ces derniers. Par la suite, il sera proposé comme solution une approche d'intervention en Shelter/NFIs. Dans les propositions qui sont faites, l'aspect sécuritaire est pris en compte. Un lien avec l'accessibilité dans les zones concernées et effectué.

Il est tenu des rencontres avec les personnes à travers des focus groupe. Les entretiens porte-à-porte à l'aide d'un questionnaire sont également expérimentés. C'est ce qui permet de collecter des informations auprès des leaders communautaires (leaders religieux, chef de villages…), les agents de santé communautaires ainsi que les relais communautaires.

Cette évaluation est suppléée par des observations directes au niveau des villages. Elle a été menée dans les localités de Sirak-Goraï, Zamalva et Kossehone Zamay dans l'arrondissement de Mokolo. Selon les ETT (outil de suivi des urgences de l'OIM) N°100 du 16/08/2024, N°105 du 20/09/2024, et les EMS N° 25 du RRM menée du 16 au 19 Août 2024 EMS N° 27 du RRM menée du 21 au 23 Septembre 2024 soit environ 670 nouveaux ménages dans l'arrondissement de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga. Une vérification des listes a permis d'apprécier les ménages vulnérables se trouvant dans le besoin.

Dans les localités de Pouss, Arrondissement de Maga et Dana, Arrondissement de Yagoua, une alerte de la croix rouge suite aux fortes pluies qui se sont abattues du 13 au 15 juillet 2024 dans les arrondissements de YAGOUA, KAI-KAI, VELE, MAGA, GUERE, GOBO et WINA et 22 au 24 Aout 2024 dans les arrondissements de MAGA, TCHATIBALI, KALFOU, GUERE et GOBO, il a été enregistré des inondations inhabituelles, les le fleuve Logone était en crue. Des dégâts importants ont été enregistrés. Plusieurs maisons se sont écroulées et des cultures ont été dévastées. Dans

les deux Arrondissements, il a été dénombré des victimes telles que le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Les victimes des inondations dans le Département du Mayo-Danay

Arrondissements	Nombres de ménages	Nombres de personnes
Yagoua	3091	13575
Maga	5656	45956

Suite à cet événement, AAEDC a conduit une prospection dans les localités touchées afin de planifier une assistance. Cette mission a permis de rencontrer les autorités administratives qui ont insisté sur l'activités de collecte de données qu'il faudrait absolument approfondir afin de cibler les véritables nécessiteux. Ces enquêtes ont été diligentées à Palia et Pousss dans l'Arrondissement de Maga et de Dana dans l'Arrondissement de Yagoua où les besoins étaient les plus criards.

6.3. Identification des bénéficiaires

6.3.1 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de ZAMALVA

Le ciblage à base communautaire est une démarche qui consiste à faire participer la population au processus de sélection des bénéficiaires (auto ciblage). cette démarche demeure assez objective. Une séance de travail avec les populations locales a permis de mettre sur pied un comité de ciblage constitué d'une équipe choisie en assemblé par la communauté elle-même. Ce comité aura pour rôle de les représenter et participer aux actions de ciblage.

Pendant la période du 15/09/2024 au 29/09/2024, après la validation du rapport d'évaluation de besoin de la localité de ZAMALVA, Arrondissement de Mokolo, Département de Mayo-Tsanaga, une équipe de l'AAEDC, a organisé une descente sur le terrain, pour une réunion de concertation et d'informations avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaires dudit village. Au cours de la même séance, la notion sur la technique de ciblage des bénéficiaires a été abordée. Ce processus a été mis au clair afin de permettre aux acteurs concernés de s'imprégner de cette approche.

Après les détails sur les nombres des ménages à assister, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

Un partage de compréhension sur les critères de vulnérabilité a été effectué avec les communautés bénéficiaires. La démarche globale a été déroulée. Elle a commencé par la mise sur pied des différents comités à savoir, celui de ciblage et de la gestion de plainte et celui de la validation des listes des bénéficiaires. Une brève explication de leur rôle aux différents comité a suivi.

Ainsi, 03 comités ont été créés dont, un comité de ciblage, un comité de gestion de plainte et un comité d'aide local. Ceux-ci sont constitué entre 5 et 7 personnes choisis par les bénéficiaires eux-mêmes.

Dès lors, la localité a mis sur pied des stratégies d'identification appuyé de quelques membres influents de la communauté. Ces réunions ont été dirigées par le chef de village sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe AAEDC afin d'arrêter la liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance.

Tableau 2 : Les potentiels bénéficiaires dans le village de Zamalva

N°	NOMS ET PRENOMS		MENAGES	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
				Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	ZAMALVA		**80**	**106**	**132**	**94**	**115**	**449**	**13**	**15**	**8**	**13**

Tableau 3 : Les personnes hôtes enquêtées

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGES	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
1	PDIs	**210**	304	286	481	610	**1681**	12	22	12	16
2	Hôtes	**21**	40	47	47	51	**185**	3	6	1	0
		231	**344**	**333**	**528**	**661**	**1866**	**15**	**28**	**13**	**16**

Il s'agit de 80 ménages à Zamalva et de 231 ménages hôtes.

6.3.2 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de SIRAK-GORAÏ

Pendant la période du 15/09/2024 au 29/09/2024, après la validation du rapport d'évaluation de besoin de la localité de GORAI, Arrondissement de Mokolo, Département de Mayo-Tsanaga, une équipe de l'AAEDC, a organisé une descente sur le terrain, pour une réunion de concertation et d'informations avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaires dudit village sur le technique de ciblage des bénéficiaires

Après les détails sur les nombres des ménages à assister, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

Ces comités villageois ont été mis sur pied par la communauté. C'est ainsi que 03 comités ont été créés dont, un comité de ciblage, un comité de gestion de plainte et un comité d'aide local comme l'indique les tableaux ci-dessous :

Dès lors, la localité a mis sur pied des stratégies d'identification avec des membres importants de la communauté. Ces réunions ont été dirigées par le chef de village sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe AAEDC afin d'arrêter la liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance.

Tableau 4 : Les potentiels bénéficiaires d'assistance du village de Goraï

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGES	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	GORAÏ	**170**	**190**	**217**	**237**	**279**	**921**	**47**	**39**	**17**	**18**

Tableau 5 : Les ménages enquêtés

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGES	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
1	PDIs	**210**	304	286	481	610	**1681**	12	22	12	16
2	Hôtes	**21**	40	47	47	51	**185**	3	6	1	0
		231	**344**	**333**	**528**	**661**	**1866**	**15**	**28**	**13**	**16**

6.3.3 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de POUSS PALIA

Le ciblage à base communautaire étant une démarché qui consiste à faire participer la population au processus de sélection des bénéficiaires (auto ciblage), cette démarche retenu notre attention et après explication de la méthode aux populations un comité de ciblage constitué d'une équipe choisie en assemblé par la communauté elle même pour les représenter et participer au ciblage a été mis sur pied.

Pendant la période du 18 au 19 Septembre 2024, après l'alerte d'urgence suite aux inondations, une d'évaluation de besoin rapide a été organiser dans la localité de site de déplacés de Palia et Goudagai, Arrondissement de Maga, Département de Mayo Danay, une équipe de l'AAEDC, a organisé une descente sur le terrain, pour une réunion de concertation et d'informations avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaire dudit village sur la technique de ciblage des bénéficiaires.

Ces comités villageois ont été mis sur pied par la communauté elle-même. C'est ainsi que 03 comités ont été créés dont, un comité de ciblage, un comité de gestion de plainte et un comité d'aide local.

Dès lors, la localité a mis sur pied des stratégies d'identification avec des membres importants de la communauté. Ces réunions ont été dirigées par le chef de village sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe AAEDC afin d'arrêter la liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance.

Tableau 6 : Les potentiels bénéficiaires d'assistance du village de Palia

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGES	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	PALIA	**100**	**190**	**217**	**237**	**279**	**921**	**47**	**39**	**17**	**18**

Tableau 7 : Les personnes enquêtés des villages de Palia, Goudagaye et Hôtes

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGES	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
1	PALIA	**74**	63	148	351	305	898	02	01	0	0
2	GOUDAGAYE	**16**	14	30	97	73	223	0	01	02	0
3	HÔTES	**10**	07	16	59	53	148	03	02	02	01
		110	**86**	**197**	**514**	**433**	**1269**	**05**	**04**	**04**	**01**

6.4. La vérification des listes des bénéficiaires et la distribution des coupons

Les mobilisateurs se sont rendu dans chaque localité afin de vérifier les noms, statuts et surtout la présence effective et toutes les informations sur les ménages retenus sur la liste des bénéficiaires. Cette méthode de vérification a permis de rencontrer chaque chef de ménage. A termes, une liste définitive des bénéficiaires a été produite.

Une fois la vérification faite, commence la distribution des coupons/tickets aux récipiendaires. Les tickets portent les mentions suivantes :

- Le numéro du bénéficiaire ;
- Le site de la distribution ;
- Le nom du bénéficiaire ;
- La taille du ménage ;
- La catégorie sociale ;
- Le nombre et les différents kits à recevoir ;

6.5. Prise en compte de l'aspect COVID-19

Tout au long de la mise en œuvre du projet, la prise en compte de l'aspect COVID 19 a été respectée. C'est ce qui se traduit par le respect des mesures barrières dans le déroulement de toutes les activités. Des actions de sensibilisations ont été conduites lors des rencontres en focus group, et également lors des activités qui occasionnerait un attroupement. Des causeries ont été tenues sur l'importance sur le port du masque, la distanciation sociale, le lavage des mains au savon et de l'eau, la désinfection au gel hydro alcoolique et enfin de se faire vacciner si l'on a l'opportunité.

6.6. La distribution

6.6.1 Le transport des kits

Suite à la demande de sortie introduite au niveau chef de projet Shelter/NFIs de l'OIM, des camions ont été apprêté par AAEDC pour l'enlèvement des kits. Ainsi les différents kits ont été chargés ce jour :

D'un commun accord lors des rencontres de validation des listes par les différentes commissions (Pouss Palia, Sirak-Goraï, Zamalva, Dana, Kossehone Zamay etc …) toutes les parties prenantes ont

choisi les sites de distribution. Les mobilisateurs communautaires et les CAL de chaque village se sont retrouvées pour l'aménagement des sites. Il était question de délimiter le site avec des cordes. Des espaces ont été aménagés tels que :

- Un espace de sensibilisation des bénéficiaires ;
- Un espace d'identification des bénéficiaires ;
- Une entrée du site avec un dispositif de lave main ;
- Un espace de retrait de carte de décharge de kits ;
- Un espace où ont été entreposés les kits ;
- Enfin la sortie où une dernière vérification est faite afin de s'assurer que les bénéficiaires ont effectivement reçus leurs kits.

A chaque étape des parcours étaient présents un mobilisateur et des membres des CAL pour faciliter la tâche et concourir au bon déroulement de la distribution. Il a été demandé aux membres des différentes sous commissions d'assister l'équipe afin de faciliter l'identification des bénéficiaires ne possédant pas de CNI.

Les tickets des abris disponibles portaient les mentions suivantes à savoir comme l'indique le tableau :

6.7. Résultats obtenus

Pour l'atteinte des objectifs, des activités ont été menées pour les résultats suivants :

Tableau 8 : Synthèse des résultats du projet N°1

ACTIVITES	PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS
Information des autorités administratives et traditionnelles	- Les préfectures du Mayo Tsanaga et Mayo Danay sont informées sur les déroulements des activités ; - Les sous-préfectures du Mokolo, Yagoua et Maga sont informées sur les déroulements des activités ; - Les Communes du Mokolo, Yagoua et Maga sont informés sur les déroulements des activités ; - 08 lettres d'information adressées aux autorités administratives ; - Des réunions d'informations tenues avec les chefs traditionnels
Identification des bénéficiaires	- 03 activités de ciblage menées dans le cadre des activités concernant le ***Bailleur CERF*** à Sirak-Goraï, Zamalva et Kossehone Zamay ; - 02 activités de ciblage menées dans le cadre des activités concernant le ***Bailleur JAPON*** à Pouss Palia et Dana ; - 05 commissions créées ; - 05 comités de gestion de plainte mise sur pied ; -05 listes des bénéficiaires de Kits Abris et NFIs disponibles concernant les localités de Sirak-Goraï, Zamalva et Kossehone Zamay (Commune de Mokolo), Dana (Commune de Yagoua) et Pouss Palia (Commune de Maga) ;

6.8. Suivi des indicateurs

Tableau 9 : Suivi des indicateurs

N°	Activité	Indicateur CERF	Indicateur de JAPON	TOTAL	Quantités distribuées	% réalisation indicateurs IP
1	Distribution des kits NFIs	345	165	510	510	**100%**
2	Distribution des kits d'abri d'urgence	300	150	450	450	**100%**
MOYENNE TOTALE REALISEE						**100%**

6.6.1 Indicateurs par Bailleur :

6.6.1.1 Activités réalisées dans le cadre du CERF

Tableau 10 : Suivi des activités réalisées dans le cadre du CERF

ABRIS D'URGENCE											
N°	LOCALITES	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Handicapées	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	SIRAK-GORAÏ	170	190	217	237	279	923	47	39	17	18
02	ZAMALVA	80	106	132	94	115	447	13	15	8	13
03	KOSSEHONE ZAMAY	50	58	64	70	78	270	7	4	0	0
TOTAL		300	354	413	401	472	1640	67	58	25	31

Tableau 11 : Activités réalisées dans le cadre du CERF

NFIs											
N°	LOCALITES	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	SIRAK-GORAÏ	195	236	273	304	325	1138	65	54	22	27
02	ZAMALVA	92	126	153	123	135	537	20	20	13	15
03	KOSSEHONE ZAMAY	58	68	78	83	88	317	8	5	0	0
TOTAL		345	430	504	510	548	1992	93	79	35	42

6.6.1.2 Activités réalisées dans le cadre du Don Japonais

Tableau 12 : Activités réalisées dans le cadre du Don Japonais à Mayo-Danay

ABRIS D'URGENCE											
N°	LOCALITES	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	PALIA POUSS	100	90	164	464	471	1189	04	11	01	00
02	DANA	50	118	113	75	81	387	07	08	06	04
TOTAL		150	208	277	539	552	1576	11	19	07	04

Tableau 13 : Activités réalisées dans le cadre du Don japonais à Mayo-Danay suite

NFIs											
N°	LOCALITES	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	PALIA POUSS	110	103	187	493	499	1282	06	17	01	00
02	DANA	55	129	123	80	87	419	08	10	06	05
TOTAL		165	232	310	573	586	1701	14	27	07	05

6.9. Les difficultés rencontrées

Quelques difficultés ont été rencontrées entre autres :

- L'une des difficultés rencontrées est que la plupart des bénéficiaires ne disposent pas de CNI ;

- L'absence de certains hommes dans les ménages compte tenu du début des saisons des pluies qui riment avec les travaux champêtres ;
- L'accessibilité très difficile et aussi le report ou retard des assistances.

Quelques solutions proposées telles que :
- La vérification et l'identification des bénéficiaires ne disposant pas de CNI par les sous-commissions des différentes localités présentes à la distribution.
- Faire des petites séances d'entretien en groupe ;
- L'utilisation d'autres moyens de transports adéquats et la reprogrammation des activités.




Photo 1: signature et décharge des kits par les bénéficiaires

Photo 2 : La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de Zalmava, Commune de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga




Photo 3: Prédisposionnement des kits et signature pour décharge des kits par les bénéficiaires

Les tickets des abris disponibles portaient les mentions suivantes à savoir comme l'indique le tableau ci-dessous

Tableau 14 : Mentions portées sur les ticket

N°	DESCRIPTION	Unité	TOTAL
KITS NFIS			
1	BAG 100CM X 100CM	Pièce	**110**
2	MOSQUITO NET	Pièce	**330**
3	BLANKETS	Pièce	**330**
4	BUCKET 14L	Pièce	**110**
5	SLEEPING MAT (NATTE)	Pièce	**330**
6	KITCHEN SET B	Pièce	**110**
7	HOUE	Pièce	**110**
8	JERRYCAN 20L	Pièce	**110**
9	SERVIETTES HYG PACK 10	Pièce	**330**

10	SAVON DE LESSIVE 400G	Pièce	**550**
11	SAVON DE BAR 250G	Pièce	**550**
KITS ABRIS D'URGENCE			
1	BACHES	Pièce	**200**
2	CORDE 30M	Pièce	**100**
3	LATTES 4X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6METRES	Pièce	**400**
4	CHEVRON 8X8CM EN BOIS BLANCS, DE 6 METRES	Pièce	**300**
5	POINTE DE 70MM	KG	**200**
6	POINTES DE 80MM	KG	**100**
7	XYLAMON FORT	Litres	**200**
N°	**OUTILS (01 KIT POUR 02 MENAGES)**		
8	PINCEAU DE 100MM		**50**

Le suivi post-distribution et la construction des abris

Après la distribution, les bénéficiaires sont appuyés techniquement dans la construction de leurs abris à travers le comité d'aide au logement qui est composé des jeunes volontaires de la communauté locale, sélectionnés et formés à cet effet.



Photo 4 : Site de Dana (Yagoua) et Palia Pouss (Maga) dans le département du Mayo Danay



Photo 5: Abris construit sur le site PDIs de Goraï (Mokolo)




Photo 6: Abris construit sur le site PDIs de Zamalva (Mokolo)

7. PROJET N° 6 : MISE EN ŒUVRE DES PROJETS (1) LIFE SAVING ASSISTANCE TO DISPLACED POPULATIONS IN THE FAR-NORTH REGION OF CAMEROON THROUGH SHELTER/NON-FOOD ITEMS (NFI); (2)SUPPORTING CONFLICT-AFFECTED COMMUNITIES IN CAMEROON'S FAR NORTH AND NORTH-WEST, SOUTH-WEST REGIONS TO RECOVER THROUGH RESILIENCE BUILDING AND RECONCILIATION FOR THE HUMANITARIAN DEVELOPMENT PEACE NEXUS; (3) - SUPPORTING CONFLICT-AFFECTED POPULATIONS IN THE FAR NORTH OF CAMEROON THROUGH PROVIDING RELIABLE DISPLACEMENT FIGURES/TRENDS AND TIMELY SHELTER/SETTLEMENTS SUPPORT

7.1. Campagne d'information

La mise en œuvre du projet a démarré par une large campagne d'information et de sensibilisation des populations bénéficiaires. Les autorités administratives, traditionnelles et religieuses ont été informés en premier afin de donner une onction au partenaire d'exécution de mener ses activités sans quiétude aucune. Il s'agit des Préfets des départements du Mayo-Sava, Logone et Chari, Mayo-Tsanaga et du Mayo-Danay. Puis les Sous-Préfets des différents arrondissements concernés par le Projet ainsi que les Lamibé et Lawan. Ces autorités ont été suffisamment sensibilisées et informées des objectifs du projet, son approche d'intervention et les différents critères d'éligibilité des bénéficiaires.

7.2. Prospections

Les multiples attaques et exactions des groupes armés non étatiques (GANE) depuis 2013 dans la région de l'Extrême Nord et le conflit intercommunautaire du Logone Birni ont entrainé le déplacement de populations. Selon les EMS du RRM N° 11, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24 et 25 menés dans la région, des besoins en articles ménagers essentiels et les abris ont été identifiées. Compte tenu des évaluations qui doivent être faites pour approfondir les besoins exactes de ces populations déplacées internes et retournées, des préalables ont été menés afin de catégoriser les dégrées de vulnérabilités des localités ciblées.

Ces données ont conduit AAEDC avec l'appui de Serbowel à la conduite de prospections afin d'identifier, d'évaluer et de planifier des besoins. Cette mission a permis de collecter les données ayant servi à l'élaboration de la liste des localités pour un approfondissement de ces investigations.

Les premières estimations ont été fournis par PDIs dans le Mayo Tsanaga et le Logone et Chari comme repris dans les tableaux ci-après.

Tableau 15 : Données du secteur par localité

Département	Arrondissement	Localité évaluée	Populations déplacées		Gaps identifié en Abris et ou en NFIs	
			# ménages déplacés	# Personnes évaluées	# Ménages	# Personnes
MAYO TSANAGA	MOKOLO	MIKILIK	153	934	87	800
		GREDE	161	1174	131	967
		MOKOLO	244	1692	221	1499
		SIRAK	58	349	51	312
		OURO TADA	22	134	19	117
		LDAMANG	234	1817	146	1537
		SEGOULE	96	717	83	622
		SIRAK-GORAÏ	38	243	0	0
		LDUBAM	181	1714	153	1485
		NDINGLDIN	418	3184	389	3018
		MOKOLO	80	639	66	513
	KOZA	MAZI	124	917	114	781
		GOUZDA WAYAM	15	96	11	63
	MAYO MOSOTA	MOSKOTA	425	3263	361	2789

LOGONE ET CHARI	DARACK	KARENA	711	5623	584	4652
		RIYAD	126	916	113	825
		BIDEINE	161	1300	147	1200
		BOUSSAYA	104	886	98	831
	HILE ALIFA	FAMARE	73	656	73	656
		HILE ALIFA 1	889	7724	874	7626
		HILE ALIFA 2	765	6723	761	6702
		MAFOULSO 3	24	196	24	196
		MAFOULSO 4 (MADINA)	125	1048	124	1045
	MAKARY	NGOUMA	131	1114	131	1114
TOTAL			**5358**	**43059**	**4761**	**39350**

Globalement selon les différents échanges avec les autorités traditionnelles et des focus groups formés par les membres des populations locales, il ressort qu'au moins 4 761 ménages pour une population totale 39 350 personnes déplacées ou retournées n'ont reçu d'assistance en abris et ou NFIs dans ces différents localités.

Selon les informations collectées lors des séances de travaux des focus groups, auprès des autorités traditionnelles, des leaders communautaires, des ménages et des observations faites par l'agent d'exécution, les constats suivants sur les différents localités et sites comme repris sur les tableaux ci-après :

Tableau 16 : Information sur les localités

Localités	Lieu d'habitation	Assistance NFI abri	Géolocalisation	Contacts
HILE ALIFA 1	Site spontané	Partiellement		
HILE ALIFA 2	Site spontané	Non		
KARENA	Site spontané	Non		
BIDEINE	Famille d'accueille	Non		
MAFOULSSO 3 ET 4	Site spontané et Famille d'accueille	Non		
FAMARE	Site spontané et Famille d'accueille	Non		
KEKAYA	Site spontané	Partiellement		
NGOUMA	Famille d'accueille	Non		
BOUSSAYA	Famille d'accueille	Non		
RIYAD	Famille d'accueille	Non		
OURO-TADA	A la belle étoile, en famille d'accueil et sur un site spontané	Non		SALI HAHAT 697342725
SIRA GORAI	A la belle étoile, en famille d'accueil et sur un site spontané	Partiellement		NKELEVED HAOUMA 696602465
GREDE	A la belle étoile, en famille d'accueil et sur un site spontané		Lat : 10,710077 Log: 13,839922	TAMANA JOSEPH 698845304
SEGOULE (Waigagar)	A la belle étoile, en famille d'accueil et sur un site spontané	Partiellement	Lat : 10,731236 Log: 13,697605	FEKE MARC 655992125
NDINGLDIN (Bandamai)	A la belles étoile, en famille d'accueil et sur un site spontané	Non	Lat : 10,731236 Log: 13,697605	ZINANG EMMANUEL 691469117
LDUBAM (Plateau)	A la belle étoile, en famille d'accueil	Non	Lat : 1036238 Log: 13,705568	MANAAWA MARC 699785982
LDAMANG (Madelwa)	A la belle étoile, en famille d'accueil et sur un site spontané	Non	Lat : 10,835905 Log: 13,690005	MOUSTAPHA SANWA 694630465
MIKILIK	A la belle étoile, en famille d'accueil et sur un site spontané	Partiellement	Lat : 10,662835 Log: 13,873622	MANA YAY 694225740
GOUZDA WAYAM (Oula)	A la belle étoile, en famille d'accueil et sur un site spontané	Non	Lat : 10,862373 Log:13,866012	KOMMANDA JEAN 655456754

Localités	Lieu d'habitation	Assistance NFI abri	Géolocalisation	Contacts
MAZI	A la belle étoile, en famille d'accueil	Non		BADAGAI JACOB 694828610
DIGA ARABE	Abris en matériaux provisoire	Non	Lat: 10,948124; Log:14,897258	WANO AHAMAT 697931103
SIAO	Abris en matériaux provisoire	Partiellement	Lat: 10,963317; Log:14,854042	LAMINOU MOUSSA 697523322
MELEME	Abris en matériaux provisoire	Non	Lat:10,988356; Log:14,858038	ISSA HAMIT 692749333
GADJAM	Abris en matériaux provisoire	Non	Lat:11,021706; Log:14,845918	HAMIDOU AHINA 696160959 /691999540
MAHAO	Abris en matériaux provisoire	Non	Lat:10,905650; Log:14,843045	CHECK HAROUNA 698072295
POUSS CENTRE	Abris en matériaux provisoire	Partiellement	Lat:10,853218; Log:15,056371	ALI HARBA 696295682
BALIGANGANG	Abris en matériaux provisoire	Non	Lat:10,902597; Log:14,884920	MALOUT ADOUM 691068924
AMBARKOUT	Abris en matériaux provisoire	Non	Lat:10,920257; Log:14907920	MAHAMAT DJIBRINE 691415266
MIREO	Abris en matériaux provisoire	Non	Lat:10,911629; Log:14,798992	BARKA HASSANA 657392834
BANDARI	Abris en matériaux provisoire	Non	Lat:10879418; Log:14855875	ISSA MAHAMAT 690546870

Tableau 17 : Données des démographiques

Localités	Nombre estimés des ménages	Nombre estimé totale de la population				
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
HILE ALIFA 1	889	700	889	2685	3450	7724
HILE ALIFA 2	776	696	776	2609	3141	7222
KARENA	597	527	597	1451	2177	4752
BIDEINE	161	125	161	440	574	1300
MAFOULSSO 3 ET 4	149	99	149	465	531	1244
FAMARE	73	60	73	279	244	656
KEKAYA	293	280	301	734	835	2150
NGOUMA	131	102	131	383	498	1114
BOUSSAYA	104	80	104	339	363	886
RIYAD	126	96	126	326	368	916
OURO-TADA	375					3640
SIRA GORAI	250					1657
GREDE	240					1592
SEGOULE (Waigagar)	272	272	368	161	284	1085
NDINGLDIN (Bandamai)	380					2265
LDUBAM (Plateau)	350					3250
LDAMANG (Madelwa)	72					775
MIKILIK	445	388	684	896	1100	3068
GOUZDA WAYAM (Oula)	221					875
MAZI	126					850
DIGA ARABE	60	85	112	80	98	375
SIAO	75	43	72	32	63	210
MELEME	55	50	82	76	79	287
GADJAM	45	38	72	85	75	270
MAHAO	20	24	33	30	41	128

Localités	Nombre estimés des ménages	Nombre estimé totale de la population				
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
POUSS CENTRE	135	85	141	102	172	500
BALIGANGANG	42	34	68	68	72	242
AMBARKOUT	15	13	23	26	36	98
MIREO	15	16	18	29	32	95
BANDARI	20	18	16	36	28	98
TOTAL	**6512**	**3831**	**4996**	**11332**	**14261**	**49324**

Il a été identifié 6512 ménages composés d'une population de 49 324 âmes.

7.3. Evaluation des besoins

Cette tâche a consisté à identifier le nombre exact de personnes vulnérables (IDPs, retournés, les populations hôtes vulnérables) qui se trouvent dans les localités et évaluer leur niveau de vulnérabilité. En fin de compte, il revient de proposer une approche d'intervention en Shelter/NFIs . C'est ce qui constitue des solutions efficientes aux différents aspects de vulnérabilité identifiés. Pour boucler le processus, un lien est fait par rapport aux conditions sécuritaires et à l'accessibilité du site. Cette évaluation se fait en focus group au sein desquels est déroulé le questionnaire mis à disposition par l'OIM. Ce premier travail est complété par un entretien avec les leaders communautaires (leaders religieux, chef de villages…), les agents de santé communautaires ainsi que les relais communautaires sur les lieux. C'est ce qui permettrait d'étayer les différentes informations collectées dans les focus groups. Cette évaluation devra se confronter à une observation technique qui est menée par l'agent d'exécution. En fin de compte, une observation direct des conditions d'existence des populations concernées permet de situer le niveau de vulnérabilité effective de la localité choisie.

7.3.1 Evaluations des besoins dans les localités de Hilé Alifa dans l'arrondissement de Hilé Alifa

Depuis 2013, la région de l'Extrême Nord du Cameroun fait face aux multiples attaques et exactions des groupes armés non étatiques (GANE). Le département de Logone et Chari subit directement les effets de cette organisation. Le mois d'octobre 2022 est marqué par des incursions de ces groupes armés notamment, dans les localités de Naga, Goré Tchandi, Dororo, Katikimé et Doroliman dans l'arrondissement de Darak et Tchika, dans l'arrondissement de Hilé-Alifa. Dans la nuit du 09 au 10 octobre 2022, les GANE ont fait une incursion dans la localité de Katikimé 2 (Doroliman). Deux jeunes personnes y ont été enlevées, une pirogue, ainsi que 750 litres de carburant emportés. Le 12 octobre 2022, les groupes armés ont fait une nouvelle incursion dans la localité de Katikimé 2, une femme et son enfant ont été kidnappés, plusieurs boutiques pillées et les biens des populations emportés.

Le 17 novembre le TABLEAU DE BORD N°58 DE L'OIM estime à 1080 ménages correspondant à 6470 individus se trouvent contraints de se déplacer dans les localités de Hilé alifa1, Hilé alifa2, Gore Talgoutun, Abassouni1 et Abassouni2 dans l'arrondissement de Hilé-Alifa; Boussaya dans l'arrondissement de Darak; Ngouma et Makary dans l'arrondissement de Makary en fin dans la localité de Blangoua centre Arrondissement de Blangoua. Le TABLEAU DE BORD N°77 DE L'OIM comptabilise Environ 396 ménages dont 3 168 individus se sont déplacés dans les localités d'Abassouni 1, Abassouni 2, Abassouni 3, Hilé-Alifa 1, Hilé-Alifa 2, Mafoulso 1, Mafoulso 2 et Mafoulso 3 en provenance des localités de Goretagoutoun et de Bargaram dans l'arrondissement de Hilé-Alifa. Cette statistiques vise à alerter la communauté humanitaire pour assurer les évaluations approfondis par acteurs dans divers secteurs. depuis plus de 06 mois, ces personnes déplacés n'ont pas encore été assistés. C'est pour cette raison que le consortium Serbowel-AAEDC/OIM à partir du 26 au 29 juillet 2023 a initié une évaluation des besoins en NFI/ABRI dans quelques localités tels que Hile-alifa 2. Cette évaluation a pour but de déterminer le nombre des ménages présents sur ce site et leur niveau de vulnérabilité en Shelter NFI.

Selon les informations collectées par l'équipe de l'évaluation auprès des chefs des ménages, chefs des quartiers, les leaders locaux et les observations faites sur le terrain, le nombre de la population déplacée dans ces localités est estimé à 291 ménages à Hile-alifa 2 et 46 ménages à Hile-alifa 1 soit 2416 personnes à Hilé-alifa 2 et 416 personnes à Hilé-alifa. Ces populations nécessitent 4,22 en abris et 4,0 en NFIs. Parmi les personnes à besoins spécifiques enquêtés nous comptons 5% d'Handicapés physique, 65% de Vieillards+ mineurs et 30% de Vieillard Seul. Au vu des ménages des déplacés, la plupart vivent dans les hangars en paille.

Tableau 18 : Nombres des populations déplacées enquêtés lors de l'évaluation

N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général	Personnes à besoins spécifiques (PBS)		
			H	F	Enfant						
					G	F	Total Enfant		HP	V+M	VS
1	Hilé-alifa 2	291	263	343	925	885	1810	2416	5%	65%	30%
2	Hilé-alifa 1	46	58	63	135	160	295	416			

Le score global moyen de vulnérabilité en NFIs des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5.Lles scores suivants ont été recueillis:

Tableau 19 : Score ABRIS par groupe de richesse

Groupe de population	Score Abris
Le tiers le plus pauvre	**4,3**
La moyenne	**4,0**
Le tiers le plus riche	**3,6**

Recommandations : Ce score démontre à suffisance que les ménages déplacés sont dans le besoin d'articles ménagers essentiels. Il est urgent de leur apporter assistance à 100% (337 ménages).

L'évaluation des besoins au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques ci-dessus :

- 100% des personnes vivent sur un site spontané et jamais reçu une assistance.



Photo 7: activités porte à porte pour l'évaluation de besoin dans la localité de Hilé-Alifa 2

7.3.2 Evaluations des besoins dans la localité Mafoulso dans l'arrondissement de Hilé Alifa

L'attaque de la nuit du 09 au 10 octobre 2022, a provoqué le déplacement des personnes dans les villages de Naga, Goré Tchandi, Dororo, Katikimé et Doroliman dans l'arrondissement de Darak et Tchika, dans l'arrondissement de Hilé-Alifa, département du Logone et Chari .

Le suivi effectué par l'OIM permet de considérer Le TABLEAU DE BORD N°77 qui totalise 396 ménages comptant 3 168 individus déplacés dans les localités d'Abassouni 1, Abassouni 2, Abassouni 3, Hilé-Alifa 1, Hilé-Alifa 2, Mafoulso 1, Mafoulso 2 et Mafoulso 3 en provenance de Goretagoutoun et de Bargaram dans l'arrondissement de Hilé-Alifa. Afin d'alerter la communauté humanitaire pour mener des évaluations approfondis. Le consortium Serbowel-AAEDC/OIM du 26 au 29 juillet 2023 conduit une évaluation des besoins en NFI/ABRI à Mafoulso pour déterminer le nombre des ménages présents sur ce site et le niveau de vulnérabilité en Shelter NFI.

De cette évaluation, il ressort **50 ménages à Mafoulso3 soit 395 ont été enquêtés**. Les résultats de ce diagnostic donnent un score moyen de 4,27 en abris et 4,1 en NFIs. Parmi les personnes à besoins spécifiques enquêtés nous comptons 20% d'Handicapés physique et 80% de Vieillards Seul. Au vu des ménages des déplacés, la plupart vivent dans les hangars en paille.

Tableau 20 : Nombres des populations déplacées enquêtés lors de l'évaluation

N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général	Personnes à besoins spécifiques (PBS)	
			H	F	Enfant					
					G	F	Total Enfant		HP	VS
1	MAFOULSO	50	53	59	151	133	284	396	20%	80%

Le score global moyen de vulnérabilité en NFIs des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5. Nous avons les scores suivants :

Tableau 21 : Score NFI par groupe de richesse

Groupe de population	Score NFI
Le tiers le plus pauvre	**4,4**
La moyenne	**4,1**
Le tiers le plus riche	**3,6**

Tableau 22 : Répartition des ménages par score

Article	Score = 0	Score = 1	Score = 2	Score 3	Score = 4	Score = 5
Score Total	**0%**	**0%**	**0%**	**7%**	**87%**	**6%**

Recommandations : Ce score démontre que les ménages vulnérables sont dans le besoin d'articles ménagers essentiels. Il conviendrait de les assister à 100% (50 ménages).

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5. Nous avons les scores suivants :

Tableau 23 : Score ABRIS par groupe de richesse

Groupe de population	Score ABRIS
Le tiers le plus pauvre	**4,5**
La moyenne	**4,2**
Le tiers le plus riche	**3,9**

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques suivants concernant la promiscuité :

- 100% des personnes vivent sur un site spontané et jamais reçu une assistance;

Recommandation : Distribuer des Kits abris d'urgence à 50 ménages afin de répondre et résoudre le problème des promiscuités.



Photo 8*:* Apperçu d'un ménage à MAFOULSO

7.3.3 Evaluations des besoins des localités de Ldamang, Mikilik et Grede dans l'arrondissement de Mokolo

Selon **l'ETT (outil de suivi des urgences de l'OIM) N°76 du 04/07/2023, et l'EMS N° 04 du RRM menée du 04 au 07 Juillet 2023,** il se dénombre 210 nouveaux ménages comprenant 1 400 individus. Ceux-ci sont déplacés dans les localités de Ldamang (20 ménages), Ldoubam (35 ménages), Mokolo Centre (75 ménages), Zamalva (environ 8 ménages), Sirack-Gorai (environ 19 ménages), Grédé (35 ménages) et Mikilik (environ 18 ménages) en provenance des localités de Tourou, Locktcha, Koulkoubai et Toufou 2 dans l'arrondissement de Mokolo, dans le département du MayoTsanaga.

C'est ce qui a nécessité de mener une évaluation des besoins au profit de ces personnes vulnérables afin de planifier une assistance. Cette mission s'est déroulée du 26 au 27 juillet 2023 et a permis de collecter les données pertinentes.

Des Résultats sont obtenus suite aux séances de travail avec les focus group, avec les autorités traditionnelles, des points focaux et des leaders communautaires. Une enquête complémentaire menée au sein des ménages comprenant des individus dits vulnérables a amélioré les données disponibles. Les informations en rapport avec les personnes vulnérables (IDPs,) sont reprises dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 24 : Données des ménages

Localités	Ménages	HOMME	FEMME	GARCON	FILLE	TOTAL
LDAMANG	72	184	238	162	191	775
MIKILIK	445	338	684	896	1100	3018
GREDE	240	236	498	328	530	1592
Total	757	758	1420	1386	1821	5385

Le score global moyen de vulnérabilité en NFIs des ménages et des populations dites vulnérables est supérieur ou égal au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5 et varie d'une localité à une autre. Nous avons les scores suivants :

- Le score moyen à LDAMANG est de 3,1 ;
- Le score moyen à MIKILIK est de 3,7 ;
- Le score moyen à GREDE est de 4,1.

Tableau 25 : Répartition des ménages par score

Article	Score = 0	Score = 1	Score = 2	Score 3	Score = 4	Score = 5
Score Total	0%	0%	7%	80%	13%	0%

Recommandations : Ce score démontre à suffisance que tous les ménages sont vulnérables et dans le besoin en bien essentiels.

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables est largement supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5. Nous avons les scores suivants :

- Le score moyen à LDAMANG est de 4,44 ;
- Le score moyen à MIKILIK est de 4,15 ;
- Le score moyen à GREDE est de 4,23.

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques suivants :

- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à LDAMANG ;
- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à MIKILIK ;
- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à GREDE.

Recommandation : Distribuer des kits abris d'urgence aux ménages des déplacés interne compte tenu du fait que 25% des ménages enquêtés sont des IDPs et parmi eux 85% sont propriétaires dans le camp d'urgence spontané.



Photo 9 : Enquête auprès d'un ménage à Grede

7.3.4 Evaluations des besoins des localités de Diga Arabe, Meleme et Bandari dans l'arrondissement de Maga

Dans le cadre de conflit inter communautaire Musgoum-Arabe de décembre 2021 à Logone Birni, l'Arrondissement de Maga où vivent ces deux communautés a également été victime. Dans cet Arrondissement, la communauté Arabe minoritaire a subi des exactions graves. Les maisons ont été incendiées et une pertes en vies humaines a également été enregistré. A cet effet, une partie de la Communauté Arabe de cette localité s'est déplacées dans le Diamaré. Une fois le calme revenue dans cette zone de conflit, ces IDPs ont réintégré leurs villages d'origine.

Ce mouvement involontaire des populations a nécessité une évaluation des besoins de ces personnes vulnérables. C'est ce qui permettrait de planifier une assistance pour faciliter leur installation. Cette mission s'est déroulée du 26 au 27 juillet 2023.

Pour ce qui est des nouveaux ménages retournés, il n'y a pas d'estimation des données démographiques qui a été collectée auprès des autorités administratives et traditionnelles. Ces derniers ne détiennent aucune statistiques. Ils se contentent d'affirmer que plusieurs personnes sont retournées dans plusieurs villages.

Les données numériques ont été obtenues lors des focus group avec les autorités traditionnelles, des points focaux, des leaders communautaires et lors des entretiens portes à portes avec les chefs de ménages et des populations dites vulnérables (retournées). Ces données sont consignées dans les tableaux ci-après :

Tableau 26 : Données des ménages

Localités	Ménages	Retournées	TOTAL
DIGA ARABE	60	60	375
MELEME	55	55	287
BANDARI	20	20	98
Total	**135**	**137**	**760**

Tableau 11.

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables de 03 localités est supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5 et presque la moyenne pour l'une des localités. Nous avons les scores suivants :

- Le score moyen à DIGA ARABE est de 4,81 ;
- Le score moyen à MELEME est de 4,64 ;
- Le score moyen à BANDARI est de 4,78.

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques suivants :

- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à DIGA ARABE ;
- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à MELEME ;
- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à BANDARI.

Recommandation : Distribuer des kits abris transitionnels aux ménages retournés compte tenu du fait que 100% des ménages enquêtés sont des retournés et parmi eux tous sont des propriétaires d'une parcelle



Photo 10 : Focus Group à DIGA ARABE

7.3.5 Evaluations des besoins des localités de Baligangang et Mahao dans l'arrondissement de Maga

Ce cas est analogue à la précédente évaluation. Comme pour le cas précédant, les populations de ces localités qui se sont déplacées dans le Diamaré. Une fois le calme revenue dans cette zone de conflit, ces IDPs sont retournées dans leurs villages d'origine pour pouvoir menées leurs activités agricoles.

AAEDC y a également menée une évaluation. Cette mission s'est déroulée du 19 au 21 Septembre 2023 et a permis de collecter les données sur lesquelles s'appuie le présent rapport.

En ce qui concerne les nouveaux ménages retournés, les données démographiques ne sont pas disponibles. Toutefois, des personnes sont retournées dans leur villages d'origines.

Seuls les chiffres obtenus des travaux de focus group avec les autorités traditionnelles, des points focaux, des leaders communautaires et les données d'enquêtes se trouvent inscrits dans les tableaux ci-après :

Tableau 27 : Données des ménages

Localités	Ménages	Population totale
BALIGANGANG	42	242
MAHAO	20	128
Total	**62**	**370**

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables de ces 03 localités est supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5 et presque la moyenne pour l'une des localités. Nous avons les scores suivants :

- Le score moyen à BALIGANGANG est de 4,3 ;
- Le score moyen à MAHAO est de 3,82 ;

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques suivants :

- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à BALIGANGANG;
- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à MAHAO;

Recommandation : Elle consiste à distribuer des kits d'abris transitionnels aux ménages retournés compte tenu du fait que, 100% des ménages enquêtés sont des retournés et parmi eux tous sont des propriétaires d'une parcelle.

7.3.6 Evaluations des besoins des localités de Samakalé et Ouloumsa dans l'arrondissement de Logone Birni

Le département du Logone et Chari a connu des conflits intercommunautaires caractérisés par des affrontements fréquents entre les groupes ethniques. Ce conflit relève des conflits agropastoraux.

En juin 2021, à Logone Birni suite à l'affrontement des groupes ethniques Arabe Choa et Musgoum, des pertes en vies humaines ont été enregistrées. Ces affrontements se sont poursuivis dans les cantons d'EL-Birké, Madiako, Zimado et Kalkoussam. Ce conflit s'est caractérisé par des violences physiques, des incendies et des pillages. Ces affrontements ont fait plusieurs victimes ainsi qu'une quarantaine de villages saccagés et incendiés laissant ainsi les familles sans abris et dépossédées de leurs biens.

Cette situation a contraint les populations à se déplacer dans l'Arrondissements de Kousseri, Makary, Waza, Goulfey, Mora et du côté du Tchad. Certains ménages se sont retractés dans l'arrondissement de Logone Birni où existe un minimum de sécurité. C'est ce qui a déclenché l'alerte du RRM/PUI partagée le 16/08/2021. Ces ménages étaient installés à la belle-étoile pour certains et dans les familles d'accueil pour d'autres. Des mesures ont été prises par les autorités pour calmer

les tensions, et les retours des personnes déplacées vers leurs villages d'origine. Toutefois, certains ménages ayant perdu leurs habitations et tous leurs biens sont restés sans abris avec en plus, un problème de promiscuité élevé (référence : Rapport de l'OIM n°27 du 20 Août 2021). Ainsi, l'équipe de Serbowel (ASFH) en consortium avec l'AAEDC et en partenariat avec OIM a réalisé une évaluation de besoins en Shelter du 11 au 12 octobre 2023 sur la demande du Chef de Projet NFIs/Abris dans les localités d'Ouloumssa et Samakalé. Lors de cette mission, des échanges ont eu lieu avec les autorités administratives et traditionnelles, les leaders et les ménages retournés.

Selon les informations recueillies par l'équipe de l'évaluation auprès des chefs des ménages, des Chefs de quartiers, les leaders locaux et les observations directes, le nombre de la population retournée dans la localité de Ouloumssa est estimé à 69 ménages soit 518 personnes. Parmi ceux-là, 50 ménages de 229 individus ont subi l'enquête. Dans la localité de Samakalé la population retournés est de 25 ménages de 223 individus. Ceux-ci ont subi le même exercice. Les résultats de ces diagnostics ont donné un score moyen de 4,40. A cet effet, 71% des personnes enquêtés sont celles à besoins spécifiques (Handicape physique, Vieillard seul) au vu des ménages des retournés, presque tous vivent dans des maisons en mauvais état avec risque d'affaissement et sans fondation.

Tableau 28 : Données des ménages

N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général
			H	F	Enfant			
					G	F	Total Enfant	
1.	**MOULOUMSSA**	**30**	**43**	**43**	**71**	**72**	**143**	**229**
2.	**SAMAKALE**	**20**	**56**	**49**	**40**	**48**	**88**	**193**

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables de 02 localités est supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5 et presque la moyenne pour l'une des localités. Nous avons les scores suivants :

- Le score moyen est de 4,40 ;

Recommandation : Il consiste à distribuer des Kits abris transitionnel à 91 ménages afin de pouvoir abriter ces retournés.

7.3.7 Evaluations des besoins des localités de Makary dans l'arrondissement de Makary

Ce cas rejoint celui de la multiplicité d'exactions des groupes armés non étatiques (GANE) enregistrés depuis 2013. Le département de Logone et Chari relève des départements victimes de ces exactions dans la Région de l'Extrême-Nord. Le mois d'octobre 2022 est marqué par la démultiplications des cas d'attaques des groupes armés non étatiques (GANE) notamment dans les localités de Naga, Goré Tchandi, Dororo, Katikimé et Doroliman dans l'arrondissement de Darak et Tchika, dans l'arrondissement de Hilé-Alifa, département du Logone et Chari. Dans la nuit du 09 au 10 octobre 2022, les GANE ont fait une incursion dans la localité de Katikimé 2 (Doroliman). La fréquence d'attaques a conduit les populations à se déplacer vers Makary centre et Ngouma dans l'arrondissement de Makary, de Blangoua, arrondissement de Blangoua, et les localités de Hilé-alifa 1 et 2, situées dans l'arrondissement de Hilé Alifa dans le même département.

A cet effet, les déplacés de Makary ont été assisté par le consortium Serbowel-AAEDC en partenariat avec OIM en NFIS et ABRIS d'urgence en date du 01 décembre 2022. Une distribution de 263 kits NFIS/ABRIS d'urgence a été effectuée auprès de 263 ménages pour une population de 1452 personnes. Cette population se retrouve aujourd'hui dans un stade de promiscuité très critique car pendant la saison des pluies elle a été contrainte de prendre des mesures nécessaires pour réussir à avoir au moins un abri/ménage. Elle s'est confrontée aux problèmes tels que les eaux d'inondation qui stagnent dans les abris et les vents violents qui soufflent sur le site et détruisent les abris. Par conséquent elle a décidé de faire 02 abris en 01 pour palier à ce problème. Vue le niveau de promiscuité élevé, le consortium Serbowel-AAEDC en partenariat avec OIM mène le 11 novembre 2023 une évaluation des besoins en NFI/ABRI pour déterminer le nombre des ménages de Katikimé actuellement sur le site de MAKARY concerné par cette contrainte. Le niveau de de vulnérabilité de ces populations a également été évalué.

Selon les informations collectées par l'équipe de l'évaluation auprès des chefs des ménages, des Chefs de quartiers et les leaders locaux et selon les observations directes menées par les évaluateurs. Le nombre de la population déplacée sur ce site avoisine 85 ménages, soit 638 personnes parmi lesquels 50 ménages de 580 individus ont subi cette enquête. Les résultats de ces diagnostics ont donné un score moyen de 4.40 en abris, en 3,9 NFIs et 40% des personnes enquêtés sont des personnes à besoins spécifiques (Handicape physique, Vieillard + mineurs, et Femme seule + mineurs). Presque tous les ménages vivent à la belle étoile.

Tableau 29 : Données des ménages de Makary



N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général	Personnes à besoins spécifiques (PBS)
			H	F	Enfant				
					G	F	Total Enfant		
1.	MAKARY	**50**	**63**	**70**	**170**	**253**	**423**	**556**	**24%**

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables du site est supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5 et presque la moyenne pour l'une des localités. Nous avons les scores suivants :

- Le score moyen est de 3,9 ;

Recommandation : Elle consiste à distribuer des Kits abris d'urgence et NFI à au moins 50 ménages afin de répondre et résoudre le problème de promiscuité observer dans les ménages compte tenu du fait que 100% des ménages évalués vivent dans des abris non adéquats

7.3.8 Evaluations des besoins des localités de Mireo dans l'arrondissement de Maga

Le conflit inter ethnique Musgoum/Arabe du décembre 2021 qui a pris naissance à Logone Birni s'est déporté dans l'Arrondissement de Maga, département de Mayo Danay, région de l'extrême-Nord à cause de la cohabitation de ces deux groupes sociaux dans cet Arrondissement. A Maga, la communauté Arabe minoritaire, a subi des violences de différents ordres. Les maisons ont été incendiés et les vivres été également Piaillés. A cet effet, une partie de cette communauté s'est déplacée dans le Diamaré. Une fois le calme revenue, ces IDPs sont retournées dans leurs villages d'origine pour vaquer à leurs occupations.

Ces retours des IDPs dans leurs localités d'origine, a dépêché AAEDC à la conduite d'une évaluation des besoins, afin de planifier une assistance pour leur permettre de s'installer. Cette mission s'est déroulée le 22 Octobre 2023.

Photo 11 : Focus- group sur le site de Makary

Pour ce qui est des nouveaux ménages retournés, il n'y a pas d'estimation des données démographiques qui a été collectée auprès des autorités administratives et traditionnelles. Ces derniers nous disent qu'il y a eu beaucoup de personnes qui sont retournés dans plusieurs villages.

Les seuls chiffres que nous avons pu obtenir lors des focus group avec les autorités traditionnelles, des points focaux, des leaders communautaires et lors des portes à portes avec les représentants des ménages et des populations dites vulnérables (retournées) sont repris dans les tableaux ci-après :

Tableau 30 : Données des ménages de Mireo

Localités	Ménages	Population totale
MIREO	20	135
Total	**20**	**135**

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables de 03 localités est supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5 et presque la moyenne pour l'une des localités. Nous avons les scores suivants :

- Le score moyen à MIREO est de 4,21 ;

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques suivants :

- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à MIREO;

Recommandation : Distribuer des kits abris transitionnels aux ménages retournés compte tenu du fait que 100% des ménages enquêtés sont des retournés et parmi eux tous sont des propriétaires d'une parcelle.

7.3.9 Evaluations des besoins des localités de Nouhoye, Kounkouma et Guidining dans l'arrondissement de Maga

Depuis ces dernières années, le phénomène du changement climatique a provoqué une forte pluviométrie autour de l'Arrondissement de Maga avec comme inconvénients majeurs, la destruction des cultures et l'effondrement des abris qui sont pour la plupart précaires. Ces inondations exacerbées par la crue du fleuve Logone, a occasionné le déplacement massif des populations locales suite à la dévastation de leur habitat. Cette situation a nécessité la conduite d'une évaluation des besoins.

Compte tenu des inondations qui ont détruit les maisons de ces localités en 2022 depuis lors aucune assistance n'a été apportée au profit des victimes. A cet effet, une évaluation des besoins a été programmé en fin d'approfondir les besoins exacts de ces populations touchées par les inondations, des préalables ont été mené afin de catégoriser les dégrées de vulnérabilités des différentes localités.

Ces populations touchées sont restées dans leurs localités d'origine, cette alerte a conduit AAEDC à initier dans l'urgence une évaluation des besoins de ces personnes afin de planifier une assistance pour leur permettre de s'installer. Cette mission s'est déroulée du 10 au 11 Novembre 2023.

Les chiffres obtenus lors des focus group avec les autorités traditionnelles, des points focaux, des leaders communautaires et lors des portes à portes avec les représentants des ménages et des populations dites vulnérables (retournées) sont repris dans les tableaux ci-après :

Tableau 31 : Données des ménages de Nouhoye, Kounkouma et Guidinding

Localités	Ménages	Population totale
NOUHOYE	57	287
KOUNKOUMA	93	357

GUIDINING	26	125
Total	176	769

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables de 03 localités est supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5 et presque la moyenne pour l'une des localités. Nous avons les scores suivants :

- Le score moyen à NOUHOYE est de 4,82 ;
- Le score moyen à KOUNKOUMA est de 4,44 ;
- Le score moyen à GUIDINING est de 4,73 ;

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques suivants :

- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à NOUHOYE;
- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à KOUNKOUMA;
- 100% des ménages vivant dans un abri non adéquat à GUIDINING.

Recommandation : Distribuer des kits abris transitionnels aux ménages retournés compte tenu du fait que 100% des ménages enquêtés vivent dans des abris non adéquats ; tous sont des propriétaires d'une parcelle.



Photo 12 : Prise de contact avec le chef de village de Nouhoye

7.3.10 Evaluations des besoins des localités d'Ablounkai dans l'arrondissement de Zina

Dans le cadre de cet affrontement inter communautaire Musgoum-Arabe de décembre 2021 de Logone Birni, ce conflit s'est déporté dans l'Arrondissement de Maga, département de Mayo Danay, où cohabitent ces deux communautés. toutes les maisons des membres de la communauté Arabe sont incendiées et leurs biens pillés. Nombreux d'entre-eux se sont déplacées dans le Département du Diamaré. Une fois le calme revenu, ces IDPs sont retournées dans leurs villages d'origine afin de mener paisiblement leurs activités.

Ces retours des IDPs dans leurs localités d'origine, a conduit AAEDC à réaliser une évaluation des besoins de ces personnes vulnérables afin de planifier une assistance pour leur permettre à s'installer dans leur ménage. Cette mission s'est déroulée le 13 Novembre 2023 et a permis de collecter des données pertinentes.

Les chiffres obtenus lors des focus group avec les autorités traditionnelles, des points focaux, des leaders communautaires et lors de la conduite d'enquête auprès des représentants des ménages et des populations dites vulnérables (retournées) sont repris dans les tableaux ci-après :

Tableau 32 : Données des ménages de Ablounkaï

Localités	Ménages	Population totale
ABLOUNKAÏ	52	312
Total	**52**	**312**

Le score global moyen de vulnérabilité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables de 03 localités est supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé qui est de 3,5. Les scores suivants ont été obtenus :

- Le score moyen à ABLOUNKAI est de 4,65 ;

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates :

- 100% des ménages vivant dans de tels abris à ABLOUNKAI;

Recommandation : Il reste urgent de distribuer des kits d'abris transitionnels aux ménages retournés compte tenu du fait que 100% de ceux enquêtés sont des retournés et parmi eux tous sont des propriétaires d'une parcelle.

7.3.11 Evaluations des besoins des localités de Wangara dans l'arrondissement de Fotokol

Les attaques et enlèvement répétés des groupes armés dans la localité de Wangara avaient forcé les habitants d'amorcer un déplacement massif vers la localité de Fotokol site de Dega etc, entre 2014 et 2017. Certains ont perdu leur habitation. Après un séjour relativement long, la restauration de la sécurité a encouragé le retour d'une première vague de déplacés en 2014.

Par après, des mesures sécuritaires ont été prises par les autorités pour éloigner le danger. C'est ce qui a suscité le retour des personnes déplacées vers leurs villages d'origine. C'est le cas de la localité de Wangara qui a enregistré un retour effectif de plus de 45 ménages. Toutefois, la majorité des ménages ayant perdu leurs habitations et tous leurs biens, sont restés sans abris adéquat avec un problème de promiscuité élevé.

Ces Communautés sont restées 06 mois sans être assistés, le **consortium Serbowel-AAEDC** en partenariat avec OIM décide de faire une évaluation des besoins en Abris le 05 Décembre 2023 dans La localité de Wangara.

Selon les informations collectées par l'équipe de l'évaluation auprès des chefs des ménages, quartiers et leaders locaux et les observations directes, le nombre de la population déplacée soit un total de 45 ménages correspondant à 356 individus ayant subi cette enquête. Les résultats de ce diagnostic donnent un score moyen de 5 en abris avec 9% de personnes à besoins spécifiques (mineurs en charge de mineurs 3%, Vieillard + mineurs 3%, et Femme seule + mineurs 3%).

Tableau 33 : Nombre de populations retournées enquêtées lors de l'évaluation

N°	Villages	Nbre de ménages enquêtés	Individus					Total Général	Personnes à besoins spécifiques (PBS)
			H	F	Enfant				
					G	F	Total Enfant		
1.	WANGARA	**45**	**42**	**52**	**121**	**141**	**262**	**356**	**9 %**

Le score moyen de vulnérabilité dans la globalité en Abris des ménages et des populations dites vulnérables de la localité est supérieur au seuil d'intervention OIM qui est fixé à 3,5 et presque la moyenne pour l'une des localités. Nous avons les scores suivants :

- Le score moyen à WANGARA est de 5,00 ;

L'évaluation des abris au sein des ménages révèle que les conditions générales de vies dans les abris sont inadéquates comme indiqué dans les graphiques suivants :

- 100% parents vivent dans le même abri avec les grands enfants ;
- 100% grands enfants filles et garçons vivent dans le même abri;

Recommandation : Distribuer des Kits abris transitionnel à 45 ménages afin de répondre et résoudre les problèmes observer dans les ménages compte tenu du fait que 100% des ménages évalués vivent dans des abris non adéquats.

7.4. Identification des bénéficiaires

7.4.1 Le ciblage, la création de la commission et la validation des listes des bénéficiaires des localités de Diga Arabe

Le ciblage à base communautaire est une démarche qui consiste à faire participer la population au processus de sélection des bénéficiaires (auto ciblage). Celle-ci demeure pertinente et après explication de son déroulement aux populations, un comité de ciblage constitué d'une équipe choisie en assemblée par la communauté elle-même a été constitué. Il a pour rôle de les représenter et de participer au ciblage.

Pendant la période du 30 au 31 Août 2023, après la validation du rapport d'évaluation de besoin de la localité de DIGA ARABE, Arrondissement de Maga, Département de Mayo Danay, une équipe de l'AAEDC, a organisé une descente sur le terrain. C'était dans le but de tenir une réunion de concertation et d'informations avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaires dudit village. Il était question de leur édifier sur la technique de ciblage des bénéficiaires.

Les membres de ce comité ont été formés sur les critères de choix de bénéficiaires, sur l'utilisation de la fiche de collecte d'information ménages ainsi que sur les mesures et précautions à prendre lors de l'enregistrement des ménages afin de lutter contre la propagation de la COVID 19.

Après les détails sur les nombres des ménages à assister, les activités suivante ont été menées :
- Information de la communauté sur les critères de vulnérabilité ;
- Information de la communauté sur la composition et le rôle d'un comité de ciblage et de la gestion de plainte ;
- Création d'un comité de ciblage et de validation de liste des bénéficiaires dans chaque localité ;
- L'information des autorités traditionnelles sur la mission ;
- Organisation des focus Group discussion avec les autorités traditionnelles, les leaders communautaires et les populations ;
- La mise en place des comités de ciblage et les comités de gestion de plainte ;
- La vérification des listes par la porte à porte.

Dans chaque village, les dates d'assemblée communautaire ont été arrêtée. Ces assemblées auraient pour objet, la mise sur pied d'un comité de ciblage. Il devra identifier les bénéficiaires vulnérables et les CAL (Comité d'aide au logement).

Partout, ces comités de ciblage villageois ont été mis sur pied par les communautés elles-mêmes. C'est ainsi que 03 comités ont été créés dont, un comité de ciblage, un comté de gestion de plainte et un comité aide local comme l'indique les tableaux ci-dessous :

La communauté cible s'est engagée pour la mise en œuvre du projet. Tous les bénéficiaires des abris d'urgence se sont engagés à construire eux même leurs abris.

Dès lors, la localité a mis sur pied des stratégies d'identification des bénéficiaires avec des membres importants de la communauté. Ces réunions ont été dirigées par le chef de village sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe AAEDC afin d'arrêter la liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance.

Tableau 34 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Diga Arabe

N°		MENAGE	TAILLE DU MENAGE	PA	PVH

	NOMS ET PRENOMS		Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	**DIGA ARABE**	**58**	**40**	**69**	**106**	**110**	**335**	**1**	**1**	**3**	**0**

7.4.2 Le ciblage, Le ciblage, la création de la commission et la validation des listes des bénéficiaires de la localité de Bandari

Le procédé est le même que précédemment. Cette activité s'est déroulée pendant la période d du 30 au 31 Août 2023, après la validation du rapport d'évaluation de besoin de la localité de BANDARI, Arrondissement de Maga, Département de Mayo Danay.

C'est ainsi que 03 comités ont été créés dont, un comité de ciblage, un comté de gestion de plainte et un comité aide local comme l'indique les tableaux ci-dessous :

Dès lors, la localité a mis sur pied des stratégies d'identification avec des membres importants de la communauté. Ces réunions ont été dirigées par le chef de village sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe AAEDC afin d'arrêter la liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance.

Tableau 35 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Bandari

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	**BANDARI**	**32**	**24**	**43**	**122**	**108**	**296**	**0**	**0**	**0**	**0**

4.4.3 Le ciblage, la création des commissions et la validation des listes des bénéficiaires des localités de LDAMANG et GREDE

Pour ces villages, les membres dudit comité ont été formés sur les critères de choix de bénéficiaires, la fiche de collecte d'information ménages ainsi que sur les mesures et précautions à prendre lors de l'enregistrement des ménages afin de lutter contre la propagation de la COVID 19.

Ces comités de ciblage villageois ont été mis sur pied par les communautés. C'est ainsi qu'au total 03 comités ont été créés dont, un comité de ciblage, un comté de gestion de plainte et un comité aide local.

Dès lors, la localité a mis sur pied des stratégies d'identification avec des membres importants de la communauté. Ces réunions ont été dirigées par le chef de village sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe AAEDC afin d'arrêter la liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance.

Tableau 36 : Potentiels bénéficiaires d'assistances de Ldamand et Gredé

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	**LDAMANG**	**60**	**72**	**86**	**186**	**183**	**526**	**15**	**22**	**0**	**0**
02	**GREDE**	**90**	**123**	**179**	**203**	**178**	**685**	**19**	**22**	**1**	**4**

7.4.4 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de MAHAO et Baligangang

Les rapports d'évaluation des besoins ont été soumis et validés autour de la période du 30 au 31 Août 2023. Après validation des rapports, les localités de MAHAO et de Baligangang, Arrondissement de Maga, Département de Mayo Danay, l'AAEDC, a organisé une descente sur le

terrain, pour une concertation et une partage d'informations avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaire sur le technique de ciblage des bénéficiaires.

-

C'est ainsi que 03 comités ont été créés dont, un comité de ciblage, un comté de gestion de plainte et un comité aide au logement comme l'indique les tableaux ci-dessous :

Dès lors, la localité a adopté des stratégies d'identification avec des membres importants de la communauté. Ces réunions ont été dirigées par le chef de village sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe AAEDC afin d'arrêter la liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance. Suite à cette étape, une liste des bénéficiaires a été établie.

Tableau 37 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Mahao

N°	NOMS ET PRÉNOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	MAHAO	24	16	21	49	42	132	0	4	0	0

Tableau 38 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Baligangang

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	BALIGANGANG	26	15	25	71	69	186	1	5	0	0

7.4.5 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de MIREO

Afin d'identifier avec objectivités les bénéficiaires, quelques activités prioritaires ont été réalisées. Il s'agit :

- Information de la communauté sur les critères de vulnérabilité ;
- Information de la communauté sur la composition et le rôle d'un comité de ciblage et de la gestion de plainte ;
- Création d'un comité de ciblage et de validation de liste des bénéficiaires dans chaque localité ;
- L'information des autorités traditionnelles sur la mission ;
- Organisation des focus Group discussion avec les autorités traditionnelles, les leaders communautaires et les populations ;
- La mise en place des comités de ciblage et les comités de gestion de plainte ;
- La vérification des listes par le porte à porte.

Lorsque le rapport d'évaluation des besoins a été validé, 03 comités villageois ont été créés dont, un comité de ciblage, un comté de gestion de plainte et un comité aide au logement.

Dès lors, la localité a mis sur pied des stratégies d'identification avec des membres influents de la communauté. Ces réunions ont été dirigées par le chef de village sous la supervision et d'AAEDC. A terme, une liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance a été dressée.

Tableau 39 : Les potentiels bénéficiaires d'assistance de Mireo

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	MIREO	24	16	24	47	42	133	3	1	0	0

7.4.6 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de GNOBOURGA

Les rapports de validation des besoins ont été soumis du 02 au 13 octobre 2023. Dès lors, la localité a mis sur pied des stratégies d'identification avec des membres importants de la communauté. Des réunions ont été organisées et dirigées par le chef de village avec l'accompagnement de l'équipe AAEDC afin d'arrêter la liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance. 3 comités qui étaient mis sur pied ont été chargé de cette mission. Il s'agit des comités de ciblage, de gestion de plainte et aide au logement.

Tableau 40 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Gnobourga

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	GNOBOURGA	113	128	208	264	357	948	71	41	09	06

7.4.7 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de SEGOULE

AADEC a produit et soumis le rapport de validation des besoins. Le village de Ségoulé a procédé à l'identification des bénéficiaires. Toute la Communauté a pris part à cette activité. C'est ce qui a permis de mettre sur pied 3 comités à savoir un comité de ciblage, un comté de gestion de plainte et un comité aide au logement.

Tableau 41 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Ségoulé

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	SEGOULE	158	264	325	297	374	1268	24	11	02	00

7.4.8 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de NOUHOYE

Pendant la période du 10 au 11 Novembre 2023, après la validation du rapport d'évaluation de besoin dans la localité de NOUHOYE, Arrondissement de Maga, Département de Mayo Danay, une équipe de l'AAEDC, a organisé une descente sur le terrain, pour une réunion de concertation et d'informations avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaire dudit village sur le technique de ciblage des bénéficiaires.

Après les détails sur les nombres des ménages à assister, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

- Information de la communauté sur les critères de vulnérabilité ;
- Information de la communauté sur la composition et le rôle d'un comité de ciblage et de la gestion de plainte ;
- Création d'un comité de ciblage et de validation de liste des bénéficiaires dans chaque localité ;
- L'information des autorités traditionnelles sur la mission ;
- Organisation des focus Group discussion avec les autorités traditionnelles, les leaders communautaires et les populations ;
- La mise en place des comités de ciblage et les comités de gestion de plainte ;
- La vérification des listes par le porte à porte.

Ces comités de ciblage villageois ont été mis sur pied par les communautés. C'est ainsi que 03 comités ont été créés dont, un comité de ciblage, un comté de gestion de plainte et un comité aide au logement comme l'indique les tableaux ci-dessous :

Dès lors, la communauté locale a tenu des réunions dirigées par le chef de village sous la supervision et l'accompagnement de l'équipe AAEDC afin d'arrêter la liste des potentiels bénéficiaires de l'assistance.

Tableau 42 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Nouhoye

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	**NOUHOYE**	**43**	**32**	**65**	**155**	**149**	**408**	**2**	**2**	**2**	**1**

7.4.9 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de KOUNKOUMA

C'est vers le 13 Novembre 2023 que le rapport d'évaluation des besoins du village de de KOUNKOUMA, Arrondissement de Maga, Département de Mayo Danay, a été validé. AAEDC, a organisé une descente sur le terrain, pour une réunion de concertation et d'informations avec les autorités traditionnelles et les leaders communautaire dudit village sur le technique de ciblage des bénéficiaires. La Communauté locale a été entretenu sur la technique de ciblage. Ainsi, 03 comités ont été mis sur pied. Il s'agit d'un comité de ciblage, d'un comté de gestion de plainte et d'un comité aide au logement. C'est ce qui a permis d'établir la liste des bénéficiaires.

Tableau 43 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Kounkouma

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	**KOUNKOUMA**	**45**	**27**	**61**	**123**	**134**	**362**	**11**	**6**	**0**	**0**

7.4.10 Le ciblage, la création des commissions et la validation de la liste des bénéficiaires de la localité de ABLOUNKAI

Pendant la même période et selon le même procédé, la liste des bénéficiaires du village d'ABLOUNKAI, Arrondissement de ZINA, Département de Logone et Chari a été élaborée.

Tableau 44 : Potentiels bénéficiaires d'assistance de Ablounkaï

N°	NOMS ET PRENOMS	MENAGE	TAILLE DU MENAGE					PA		PVH	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	**ABLOUNKAI**	**35**	**21**	**38**	**135**	**124**	**339**	**11**	**7**	**0**	**0**

7.4.11 La vérification des listes des bénéficiaires et la distribution des coupons

Les mobilisateurs se sont rendu dans chaque localité afin de vérifier les noms, statuts et surtout la présence effective et toutes les informations sur les ménages de la liste des bénéficiaires. Ainsi, suite à un entretien, chaque chef de ménage a été rencontré. Cette approche a permis de faire un toilettage de la liste des bénéficiaires. Des équipes ont été constituées et ses membres ont été formés sur le remplissage des listes d'enregistrement des ménages, les critères de sélection d'un ménage ainsi que la posture lors de l'enregistrement afin de minimiser les risques des omissions. La sélection des bénéficiaires potentiels a préalablement été fait par les comités de ciblage mis en place par la communauté sous la supervision des agents mobilisateurs. L'exercice consistait à approcher les membres de la communauté par les membres du comité afin de collecter les informations sur le ménage tels que décrit sur la fiche d'enregistrement ménage.

Sur la base des informations collectées lors de l'enregistrement des ménages, une enquête de vérification des listes des bénéficiaires potentiels a été mener par les équipes programme afin de vérifier/confirmer la fiabilité des informations fournis par les ménages lors du ciblage.
A l'unanimité ces listes ont été validées et accepter par la communauté comme étant la liste des personnes vulnérable répondant aux critères de choix du projet. Une fois la vérification faite, commence la distribution des coupons/tickets aux récipiendaires.

7.5. Prise en compte de l'aspect COVID-19

Tout au long de la mise en œuvre du projet, la prise en compte de l'aspect COVID 19 a été respectée. C'est ce qui se caractérise par le respect des mesures barrières dans le déroulement de toutes les activités, plus particulièrement lors des réunions en focus group ou lors des différents entretiens.

Des sensibilisations ont été menées lors des rencontres en focus group, lors des entretiens et lors de la phase de distribution. Des causeries ont été tenues sur l'importance sur le port du masque, la distanciation sociale, le lavage des mains au savon et de l'eau, la désinfection au gel hydro alcoolique et enfin de se faire vacciner si l'on a l'opportunité.

7.6. La distribution

7.6.3 Le transport des kits

Suite à la demande de sortie introduite au niveau chef de projet Shelter/NFIs de l'OIM, des camions ont été apprêté par AAEDC pour l'enlèvement des kits. Ainsi les différents kits ont été chargés pour la destination des sites de distribution.

7.6.4 L'aménagement du site de distribution

Les rencontres de validation des listes par les différentes commissions (Makary, Biamo, Fadaré, Maham, etc …) au cours desquels, toutes les parties prenantes ont unanimement choisi les sites de distribution. Les mobilisateurs communautaires et les CAL de chaque village se sont retrouvées pour prendre part à l'aménagement des sites.

7.6.5 La distribution de kits

Les distributions proprement dites ont commencé par une séance de sensibilisation sur le respect des mesures barrières contre le COVID 19 et l'information par focus group des bénéficiaires sur le déroulement de ladite distribution.

Chaque bénéficiaire était informé au préalable lors de la vérification des listes par les mobilisateurs sur la date, le lieu, l'heure de distribution ainsi que sur les mesures barrières contre le covid 19 à respecter lors de la distribution.

Ils ont été informés sur les différents parcours à effectuer en commençant par :
- Le checking des listes pour l'identification des bénéficiaires ;
- La signature des documents ;
- La décharge des kits ;
- La sortie.

A chaque étape des parcours étaient présents un mobilisateur et des membres des CAL pour faciliter la tâche et concourir au bon déroulement de la distribution. Il a été demandé aux membres des différentes sous commissions d'assister l'équipe afin de faciliter l'identification des bénéficiaires ne possédant pas de CNI.

7.6.6 Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs de la localité de Grédé

Tableau 45 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs de la localité de Grédé

N°	Localités	Nbres ménages	Hom.	Fem.	Garç.	Fille	Taille	Personnes âgées	PVH

								H	F	H	F
1	GREDE	90	123	179	203	178	685	19	22	1	4

7.6.7 Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs de la localité de Ldamand

Tableau 46 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs de la localité de Ldamand

N°	Localités	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	LDAMANG	60	72	86	186	183	526	15	22	0	0

7.6.8 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Diga Arabe, Commune de Maga, Département du Mayo Danay

Tableau 47 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Diga Arabe

N°	Localités	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	DIGA ARABE	58	42	72	113	116	353	1	1	3	0

7.6.9 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans les localités de Hilé Alifa 1 et 2 et Mafoulso, Commune de Hilé Alifa, Département du Logone et Chari

Tableau 48 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence et NFIs des localités de Hilé Alifa 1 et 2 et Mafoulso

N°	Localités	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	HILE ALIFA 1	46	43	49	135	160	387	14	0	0	0
2	HILE ALIFA 2	301	273	353	965	905	2496	90	3	4	7
3	MAFOULSO	40	41	46	127	104	318	2	2	0	1
TOTAL		387	357	448	1227	1169	3201	106	5	4	8

7.6.10 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Mahao, Commune de Maga, Département du Mayo Danay

Tableau 49 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Mahao

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	MAHAO	24	16	21	49	42	132	0	4	0	0

7.6.11 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de Gnobourga, Commune de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga

Tableau 50 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence de la localité de Gnobourga

N°	Localités	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	GNOBOURGA	113	128	208	264	357	948	71	41	09	06



7.6.12 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de Makary, Commune de Makary, Département du Logone et Chari

Tableau 51 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence de la localité de Makary

N°	Types d'assistances	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	NFIs	55	54	57	137	221	459	5	12	3	8
2	Abris	50	49	53	123	196	411	5	7	3	6

7.6.13 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de Ségoulé, Commune de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga

Tableau 52 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence de la localité de Ségoulé

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	SEGOULE	158	264	325	297	374	1268	24	11	02	00



Photo 13: Prédis positionnement des kits NFIs et Abris




Photo 14 : Remise des kits NFIs et Abris aux bénéficiaires

7.6.14 La distribution des kits abris d'urgence et NFIs dans la localité de WINDE ZAMAY, Commune de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga

Tableau 53 : Bénéficiaires servis en Abris d'urgence de la localité de Windé Zamay

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	WINDE ZAMAY	187	373	515	280	327	1597	31	17	4	2

7.6.15 La distribution des kits abris durables dans la localité de Samakalé, Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari

Tableau 54 : Bénéficiaires servis en Abris durables de la localité de Samakalé

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	SAMAKALE	25	17	28	114	80	247	3	5	0	0

7.6.16 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Wangara, Commune de Fotokol, Département du Logone et Chari

Tableau 55 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Wangara

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	WANGARA	45	42	52	121	141	356	0	1	2	2

7.6.17 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Boni Taiba Arabe, Commune de Hilé Alifa, Département du Logone et Chari

Tableau 56 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Boni Taiba

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	BONI TAIBA	30	30	40	120	116	306	1	0	1	1

7.6.18 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité d'Ouloumsa, Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari

Tableau 57 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité d'Ouloumsa

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	OULOUMSA	45	36	61	122	132	**351**	18	12	0	2

7.6.19 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de Nouhoye, Commune de Maga, Département du Mayo Danay

Tableau 58 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Nouhoye

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	NOUHOYE	**43**	31	61	152	142	**392**	2	2	2	0

7.6.20 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité de KOUNKOUMA, Commune de Maga, Département du Mayo Danay

Tableau 59 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Kounkouma

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	KOUNKOUMA	45	27	61	123	134	**362**	11	6	2	0

7.6.21 La distribution des kits abris transitionnels dans la localité d'Ablounkai, Commune de Zina, Département du Logone et Chari

Tableau 60 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité d'Ablounkai

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	ABLOUNKAI	35	21	38	139	122	**341**	11	7	0	0

7.6.22 La distribution des kits abris durables dans la localité de Biamo, Commune de Makary, Département du Logone et Chari

Tableau 61 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Biamo

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	BIAMO	63	61	63	220	223	**341**	3	13	7	1

7.6.23 La distribution des kits abris durables dans la localité de Bandari, Commune de Maga, Département du Mayo Danay

Tableau 62 : Bénéficiaires servis en Abris transitionnels de la localité de Bandari

N°	Localité	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
1	BANDARI	32	24	43	122	108	296	4	0	0	0

7.6.24 La distribution des kits NFIs et abris d'urgence dans la localité de Hilé Alifa, Commune de Hilé Alifa, Département du Logone et Chari

Tableau 63 : Bénéficiaires servis en NFIs et abris d'urgence de la localité de Hilé Alia

Statuts	Kits	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
PDIs	NFIs + Abris	300	286	312	885	1089	2572	27	27	15	13
Hôte	NFIs	30	23	6	30	40	99	3	4	4	7
Total		**330**	**309**	**318**	**915**	**1129**	**2671**	**30**	**31**	**19**	**20**

7.6.25 La distribution des kits NFIs et abris d'urgence dans la localité de Hilé Alifa, Commune de Hilé Alifa, Département du Logone et Chari

Tableau 64 : Bénéficiaires servis en NFIs et abris d'urgence de la localité de Hilé Alia

Statuts	Kits	Nbres ménages	Hom	Fem.	Garç	Fille	Taille	Personnes âgées		PVH	
								H	F	H	F
PDIs	NFIs + Abris	401	406	436	1117	1089	3048	31	26	14	17
Hôte	NFIs	40	39	40	121	118	318	5	3	0	0
Total		**441**	**445**	**476**	**1238**	**1207**	**3366**	**36**	**29**	**14**	**17**

7.7. Le suivi post-distribution et construction des abris

Apres la distribution, les bénéficiaires sont appuyés techniquement dans la construction de leurs abris à travers le comité d'aide au logement qui est composé des jeunes volontaires de la communauté locale, sélectionnés et formés à cet effet.



Photo 15 : Sites PDIs de Grédé



Photo 16: Mission du Bailleur Echo dans le Logone et Chari (Samakalé et Makary)

7.8. Les Résultats obtenus

Pour l'atteinte des objectifs, des activités ont été menées pour les résultats suivants :

Tableau 65 : Principaux résultats obtenus

ACTIVITES	PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS
Information des autorités administratives et traditionnelles	- Les préfectures du Mayo Tsanaga, Mayo Sava et du Logone et Chari sont informées sur les déroulements des activités ; - Les sous-préfectures du Mokolo, Koza, Mora, Makary, Hilé Alifa, Fotokol et Logone Birni sont informées sur les déroulements des activités ; - Les Communes du Mokolo, Koza, Mora, Makary, Hilé Alifa, Fotokol et Logone Birni sont informés sur les déroulements des activités ; - 17 lettres d'information adressées aux autorités administratives ; - Des réunions d'informations tenues avec les chefs traditionnels
Evaluations des besoins	***Bailleur CERF*** : 05 évaluations des besoins conduites à Ldamang-Grédé-Ldubam, Diga arabe-Mélemé, Baligangang-Mahao, Miréo, Nouhoye-Kounkouma-Guidining ; ***Bailleur JAPON*** : 08 évaluations des besoins à Hilé Alifa, Mafoulso, Nouhoye-Kounkouma-Guidining, Ouloumsa, Ablounkai, Wangara et Boni Taiba ; ***Bailleur ECHO*** : 03 évaluations des besoins conduites à Bandari, Samakalé et Makary - 03 participations aux évaluations multisectorielles et RRM dans le Mayo Tsanaga (arrondissement de Mokolo) et le Logone et Chari (Hilé Alifa, Makary et Blangoua)
Identification des bénéficiaires	- 09 activités de ciblage menées dans le cadre des activités concernant le ***Bailleur CERF*** à Ldamang, Grédé, Gnobourga, Windé Zamay, Diga Arabe, Baligangang, Mahao, Miréo, Nouhoye ; - 08 activités de ciblage menées dans le cadre des activités concernant le ***Bailleur JAPON*** à Ségoulé, Hilé Alifa, Mafoulso, Konkouma, Ablounkai, Ouloumsa, Wangara et Boné Taiba ; - 11 activités de ciblage menées dans le cadre des activités concernant le ***Bailleur ECHO*** à Makary, Samakalé, Bandéri, Biamo, Hilé Alifa, Blangoua, Ldamang, Gnobourga, Kossehone Zamay, Milié, Wandai; - 28 commissions créées ; - 28 comités de gestion de plainte mise sur pied ; -16 listes des bénéficiaires de Kits Abris et NFIs disponibles (Ldamang, Grédé, Gnobourga, Ségoulé, Windé Zamay, Ldamang, Wandai, Ségoulé, Gnobourga, Kossehone Zamay (Commune de Mokolo), Hilé Alifa, Mafoulso Hilé Alifa 2 (Commune de Hilé Alifa), Blangoua (Commune de Blangoua), Makary, Milié, (Commune de Makary) ; - 09 listes des bénéficiaires des kits abris transitionnels Diga Arabe, Baligangang, Mahao, Miréo, Nouhoye, Kounkouma (Commune de Maga), Ablounkai (Commune de Zina), Wangara (Commune de Fotokol) et Boné Taiba (Commune de Hilé Alifa); - 03 listes des bénéficiaires des kits abris durables à Samakalé (Commune de Logone Birni), Biamo (Commune de Makary) et Bandari (Commune de Maga)

7.9. Le suivi des indicateurs

Tableau 66 : Suivi des indicateurs

N°	Activité	Indicateur CERF	Indicateur de JAPON	Indicateur ECHO	TOTAL	Quantités distribuées	% réalisation indicateurs IP
1	Distribution des kits NFIs	450	545	1 750	2 745	2 745	100%
2	Distribution des kits d'abri d'urgence	450	545	1 590	2 585	2 585	100%
3	Distribution des kits d'abri transitionnels	175	200	0	375	375	100%
4	Distribution des kits d'abri durables	0	0	120	120	120	100%
MOYENNE TOTALE REALISEE						100%	

7.9.1. Indicateurs par Bailleur :

7.9.1.1 Activités réalisées dans le cadre du CERF

Tableau 67 : Indicateurs dans le cadre du CERF

ABRIS D'URGENCE ET NFIs											
N°	LOCALITES	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
01	LDAMANG	60	72	86	186	183	526	15	22	0	0
02	GREDE	90	123	179	203	178	685	19	22	1	4
03	GNOBOURGA	113	128	208	264	357	948	71	41	09	06
04	WINDE ZAMAY	187	373	515	280	327	1597	31	17	4	2
TOTAL		**450**	**696**	**988**	**933**	**1045**	**3756**	**136**	**102**	**14**	**12**

Tableau 68 : Indicateurs dans le cadre du CERF suite

ABRIS TRANSITIONNELS											
N°	LOCALITES	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
01	DIGA ARABE	55	40	69	106	110	335	1	1	3	0
02	MAHAO	24	16	21	49	42	132	0	4	0	0
03	BALIGANGANG	26	15	25	71	69	186	1	5	0	0
04	MIREO	24	16	24	47	42	133	3	1	0	0
05	NOUHOYE	43	32	65	155	149	408	2	2	2	1
TOTAL		**175**	**119**	**204**	**428**	**412**	**1194**	**7**	**13**	**5**	**1**

7.9.1.2 Activités réalisées dans le cadre du Don Japonais

Tableau 69 : Activités réalisées dans le cadre du Don Japonais

ABRIS D'URGENCE ET NFIs											
N°	LOCALITES	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	HILE ALIFA 1	46	43	49	135	160	387	14	0	0	0
02	HILE ALIFA 2	301	273	353	965	905	2496	90	3	4	7
03	MAFOULSO	40	41	46	127	104	318	2	2	0	1
04	SEGOULE	158	264	325	297	374	1268	24	11	02	00
TOTAL		**545**	**621**	**773**	**1524**	**1543**	**4469**	**130**	**16**	**6**	**8**

Tableau 70 : Activités réalisées dans le cadre du Don Japonais suite

ABRIS TRANSITIONNELS											
N°	LOCALITESPRÉNOMS	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
01	WANGARA	45	42	52	121	141	356	0	1	2	2
02	BONI TAIBA	30	30	40	120	116	306	1	0	1	1
03	KOUKOUMA	45	27	61	123	134	345	11	6	2	0
04	ABLOUNKAI	35	21	38	135	124	318	11	7	0	0
05	OULOUMSA	45	36	61	122	132	351	18	12	0	2
TOTAL		**200**	**156**	**252**	**621**	**647**	**1676**	**41**	**26**	**5**	**5**

7.9.1.3 Activités réalisées dans le cadre d'ECHO

Tableau 71 : Activités réalisées dans le cadre d'ECHO

ABRIS D'URGENCE											
N°	LOCALITES	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
01	MAKARY	50	49	53	123	196	**421**	5	7	2	6
02	HILE ALIFA	300	276	323	930	1044	**2573**	27	36	16	14
03	LDAMANG	170	304	286	481	610	**1681**	12	22	12	16
04	GNOBOURGA	187	241	340	411	505	**1497**	34	36	9	18
05	ZAMAY KOSSEHONE	239	405	392	608	650	**2055**	113	84	25	16
06	WANDAI	148	298	349	313	326	**1286**	52	89	38	45
07	BLANGOUA BACHE-DOUGOUMACHI	401	454	472	1193	1187	**3306**	25	25	14	17
08	MILIE	95	107	114	321	286	**828**	11	5	4	1
		1590	**2134**	**2329**	**4380**	**4804**	**13647**	**279**	**304**	**120**	**133**

Tableau 72 : Activités réalisées dans le cadre d'ECHO suite

KITS NFIs											
N°	LOCALITES	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	MAKARY	55	49	53	123	196	**421**	5	7	2	6
02	HILE ALIFA	330	309	318	915	1129	**2671**	30	31	19	20
03	LDAMANG	187	344	333	528	661	**1866**	15	28	13	16
04	GNOBOURGA	206	260	359	448	558	**1625**	34	36	9	18
05	ZAMAY KOSSEHONE	263	430	423	644	695	**2192**	116	92	25	20
06	WANDAI	163	317	375	351	349	**1392**	59	96	39	47
07	BLANGOUA BACHE-DOUGOUMACHI	440	491	512	1323	1311	**3637**	30	29	14	17
08	MILIE	106	115	124	366	322	**927**	16	11	4	1
		1750	**2315**	**2497**	**4698**	**5221**	**14731**	**305**	**330**	**125**	**145**

Tableau 73 : Activités réalisées dans le cadre d'ECHO suite 1

ABRIS DURABLES											
N°	NOMS ET PRENOMS	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	SAMAKALE	25	17	28	114	80	247	3	5	0	0
02	BANDARI	32	24	43	122	108	296	0	0	0	0
03	BIAMO	63	61	63	220	223	567	3	13	7	1
TOTAL		**120**	**102**	**134**	**456**	**411**	**1110**	**6**	**18**	**7**	**1**

7.9.1.4 Activités réalisées globalement

Tableau 74 : Bilan global des activités

ABRIS D'URGENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
1	LDAMANG	60	72	86	186	183	**527**	15	22	0	0
2	GREDE	90	123	179	203	178	**683**	19	22	1	4
3	GNOBOURGA	113	128	208	264	357	**957**	71	41	9	6
4	WINDE ZAMAY	187	373	515	280	327	**1495**	31	17	4	2
5	HILE ALIFA 1	46	43	49	135	160	**387**	14	0	0	0
6	HILE ALIFA 2	301	273	353	965	905	**2496**	90	3	4	7
7	MAFOULSO	40	41	46	127	104	**318**	2	2	0	1
8	SEGOULE	158	264	325	297	374	**1260**	24	11	2	0
9	MAKARY	50	49	53	123	196	**421**	5	7	2	6
10	HILE ALIFA	300	276	323	930	1044	**2573**	27	36	16	14
11	LDAMANG	170	304	286	481	610	**1681**	12	22	12	16
12	GNOBOURGA	187	241	340	411	505	**1497**	34	36	9	18
13	ZAMAY KOSSEHONE	239	405	392	608	650	**2055**	113	84	25	16
14	WANDAI	148	298	349	313	326	**1286**	52	89	38	45
15	BLANGOUA	401	454	472	1193	1187	**3306**	25	25	14	17
16	MILIE	95	107	114	321	286	**828**	11	5	4	1
		2585	**3451**	**4090**	**6837**	**7392**	**21770**	**545**	**422**	**140**	**153**

Tableau 75 : Bilan global des activités suite 1

NFIS											
N°	NOMS ET PRENOMS	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
1	LDAMANG	60	72	86	186	183	**527**	15	22	0	0
2	GREDE	90	123	179	203	178	**683**	19	22	1	4
3	GNOBOURGA	113	128	208	264	357	**957**	71	41	9	6
4	WINDE ZAMAY	187	373	515	280	327	**1495**	31	17	4	2
5	HILE ALIFA 1	46	43	49	135	160	**387**	14	0	0	0
6	HILE ALIFA 2	301	273	353	965	905	**2496**	90	3	4	7
7	MAFOULSO	40	41	46	127	104	**318**	2	2	0	1
8	SEGOULE	158	264	325	297	374	**1260**	24	11	2	0
9	MAKARY	55	49	53	123	196	**421**	5	7	2	6
10	HILE ALIFA	330	309	318	915	1129	**2671**	30	31	19	20
11	LDAMANG	187	344	333	528	661	**1866**	15	28	13	16
12	GNOBOURGA	206	260	359	448	558	**1625**	34	36	9	18
13	ZAMAY KOSSEHONE	263	430	423	644	695	**2192**	116	92	25	20
14	WANDAI	163	317	375	351	349	**1392**	59	96	39	47
15	BLANGOUA	440	491	512	1323	1311	**3637**	30	29	14	17
16	MILIE	106	115	124	366	322	**927**	16	11	4	1
		2745	**3632**	**4258**	**7155**	**7809**	**22854**	**571**	**448**	**145**	**165**

Tableau 76 : Bilan global des activités suite 2

ABRIS TRANSITIONNELS											
N°	NOMS ET PRENOMS	Nbres ménages	TAILLE DU MENAGE					Pers Agées		Pers Viv avec Handi	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
1	DIGA ARABE	58	40	69	106	110	325	1	1	3	0
2	MAHAO	24	16	21	49	42	128	0	4	0	0
3	BALIGANGANG	26	15	25	71	69	180	1	5	0	0
4	MIREO	24	16	24	47	42	129	3	1	0	0
5	NOUHOYE	43	32	65	155	149	401	2	2	2	1
6	WANGARA	45	42	52	121	141	356	0	1	2	2

7	BONI TAIBA	30	30	40	120	116	306	1	0	1	1
8	KOUKOUMA	45	27	61	123	134	345	11	6	2	0
9	ABLOUNKAI	35	21	38	135	124	318	11	7	0	0
10	OULOUMSA	45	36	61	122	132	351	18	12	0	2
		375	**275**	**456**	**1049**	**1059**	**2839**	**48**	**39**	**10**	**6**

Tableau 77 : Bilan global des activités suite 3

ABRIS DURABLES											
N°	**NOMS ET PRENOMS**	**Nbres ménages**	**TAILLE DU MENAGE**					**Pers Agées**		**Pers Viv avec Handi**	
			Hom.	Fem.	Garç.	Filles	Total	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
01	SAMAKALE	25	17	28	114	80	247	3	5	0	0
02	BANDARI	32	24	43	122	108	296	0	0	0	0
03	BIAMO	63	61	63	220	223	567	3	13	7	1
TOTAL		**120**	**102**	**134**	**456**	**411**	**1110**	**6**	**18**	**7**	**1**

7.10. Les difficultés réalisées

Quelques difficultés ont été rencontrées entre autres :
- L'une des difficultés rencontrées est que la plupart des bénéficiaires ne disposent pas de CNI ;
- L'absence de certains hommes dans les ménages compte tenu du début des saisons des pluies qui riment avec les travaux champêtres ;
- L'accessibilité très difficile et aussi le report ou retard des assistances.

Quelques solutions proposées telles que :

- La vérification et l'identification des bénéficiaires ne disposant pas de CNI par les sous-commissions des différentes localités présentes à la distribution.
- Faire des petites séances d'entretien en groupe ;
- L'utilisation d'autres moyens de transports adéquats et la reprogrammation des activités

8. PROJET N° 7 : REPONSE RAPIDE WASH EN FAVEUR DES ENFANTS DANS LES ZONES LES PLUS TOUCHEES PAR LES CONFLITS ET LES CRISES DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

8.1. Le contenu de la mission

Le présent projet, financé sous-fonds CERF, s'inscrit dans le cadre de la réponse rapide multisectorielle (WASH, Nutrition et Protection de l'enfance) en faveur des enfants dans les zones les plus touchées par les conflits et les crises dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. La mise en œuvre du projet sur le terrain, incombe aux ONG UNOADD, et AAEDC en collaboration avec les communes de Logone-Birni (Département de Logone et Chari), Mokolo, et Hina (Département de Mayo-Tsanaga), sous l'accompagnement de l'UNICEF et l'appui des services déconcentrés du MINEE, MINSANTE, MINJEC, MINESEC et MINEDUB.

Pour l'AAEDC le contenu de sa mission comprend plusieurs étapes. Il s'agit surtout de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté intégré aux aspects nutrition, VIH, Santé, Education, Protection dans les communes de Logone Birni et Mokolo Région de l'Extrême Nord

Dans un premier temps, des actions de renforcement de capacités de certains acteurs ont été effectuées. Cette rubrique se détaille somme suit :

- Le recyclage du personnel sur le projet
- La formation du personnel sur l'approche communautaire intégré pour le suivi du couple mère-enfant
- La formation du personnel sur le Cash transfert

Il sera opérationnalisé les activités de cash transfert. Il concerne :

- Informations des autorités administratives et traditionnelles sur les objectifs, but et différentes activités du projet
- Vérifications des informations sur les critères de faisabilité des localités retenues
- Transfert Cash aux bénéficiaires, suivi des transfert et gestion de plainte

Les activités intégrées ont également été mises en œuvre :

- Enquête village
- Déclenchement institutionnel
- Déclenchement des communautés
- Suivi des plans d'action communautaires
- Sensibilisation sur les pratiques familiales essentielles
- Distribution des kits Wash
- La construction des latrines

Coordination et rapportage :

- Tenues de réunions
- Fourniture du rapport mensuel.

8.2. Atelier de recyclage du personnel du projet

Un atelier de recyclage du personnel s'est tenu à Kousseri au CMPJ en date du 23 Mai 2024. Avaient pris part à cette assise, les superviseurs et a été facilité par le coordonnateur. Il s'est appuyé sur les TDRs de mise en œuvre du projet. Les objectifs du projet, activités à mettre en œuvre et résultats attendus ont été présentés. L'accent a été mis sur la redevabilité (mécanisme de gestion de plainte et feedback), l'EAS, le genre dans l'action humanitaire ainsi que les principes humanitaires et le « ne pas nuire ».

8.3. La formation du personnel sur l'approche communautaire intégré pour le suivi du couple mère-enfant

Le personnel de l'AAEDC a pris part aux deux (02) ateliers organisés par l'Unicef dont l'un qui s'est tenu du 31 Mai au 1er Juin 2024 à Kousseri et l'autre du 11 au 12 juin à Mokolo.

Ceux-ci avaient pour objectif général de former les Chefs des Centres de Santé, les Points Focaux Nutritions et les Partenaires sur : L'approche communautaire intégrée pour le suivi du couple Mère enfant et la connaissance et la maitrise de l'outil de collecte des données (Kobo collect). Les thèmes suivants ont été présentés :

- ✓ Mobiliser la communauté en faveur du choléra et les bonnes pratiques Wash ;
- ✓ Définir le cholera ;
- ✓ Aider la communauté à prendre en charge la diarrhée ;
- ✓ Maitriser la Préparation de la SRO ;
- ✓ Maitriser la technique du lavage des mains : prévention du choléra ;
- ✓ Comment potabiliser et stocker l'eau ;
- ✓ Assainir l'environnement sans risquer ;
- ✓ Gestion d'un décès du choléra en communauté ;
- ✓ Prévenir la stigmatisation du choléra ;
- ✓ Connaitre les Pratiques familiales essentielles ;
- ✓ Mener la surveillance des MEV en communauté ;
- ✓ Collecte et transmettre les données de la sensibilisation de proximité.

L'atelier de Kousseri a mobilisé 36 Participants dont 09 femmes et 24 hommes et celui de Mokolo quant à lui a mobilisé 50 participants dont 23 femmes et 27 hommes.

Quelques recommandations aux sorties de ces ateliers :

- ✓ Voir avec le PAM s'il y'a les périmètres brachial (PB) pour les adultes (Mères) demandé par la FOSA de Parpar ;
- ✓ Les ASC doivent suivre la réplication exacte des pratiques culinaires apprises lors des séances de démonstrations.
- ✓ Insérer le Filtre fabrication d'aliments à la ferme (FAF);
- ✓ Chaque participant pourra lire les questionnaires et émettre des suggestions ou corrections dans le cas d'une omission ou d'une mauvaise formulation ;
- ✓ Impliquer les ASC dans la distribution des actes de naissance dans les aires de santé ;
- ✓ Partager la cartographie des partenaires par aire de santé ;
- ✓ Harmoniser les outils de collecte des données ;
- ✓ Organiser un cadre de concertation des acteurs sur la protection du District de santé en vue d'une meilleure gestion de la centralisation des déclarations de naissance auprès de la commune ;
- ✓ Intégrer les aires de santés et les villages manquants dans l'application « kobo collect » ;
- ✓ Harmoniser les registres de suivi des femmes enceintes et enfants ;
- ✓ Redynamiser le cadre communal de suivi ATPC.

8.4. La formation du personnel sur le cash transfert

Un atelier de formation de 3 jours (du 05 au 07 Juin) s'est tenu dans le bureau de l'UNICEF Maroua. Il avait pour but la formation du personnel sur le Cash Transfer. A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre du projet ATPC Intégrée dans les communes de Mokolo et de Logone-Birni, une modalité d'assistance par le cash-transfert sera expérimenté à certaines catégories des bénéficiaires (IDPs, Retournés, réfugiés les populations hôtes vulnérable). Cet atelier visait à renforcer les capacités du personnel des organisations AAEDC et UNOADD. L'atelier a porté sur les points suivants :

- ✓ Généralités sur le cash transfert ;
- ✓ Analyse de la micro étude de faisabilité des cash transfert
- ✓ Mise en œuvre du cash transfert
- ✓ Les critères de sélection et méthodologie de ciblage ;
- ✓ L'analyse et application de l'algorithme ;
- ✓ Le mécanisme de feedback ;
- ✓ Le registre de risque ;

Quelques recommandations aux sorties de ces ateliers :

- ✓ Harmoniser un renforcement des capacités des agents du terrain des deux structures par les coordonnateurs ;
- ✓ S'il y a un mécanisme déjà existant dans les localités dans le Cash-Transfert, il est préférable de l'adopter ;
- ✓ Il y aura 6 mois de distribution des cash, il faut à cet effet, faire un rapport d'évaluation à chaque distribution afin d'améliorer si possible. Un exercice sur le plan de mise en œuvre.

8.5. Activités cash transfert

Dans le cadre de ce projet, l'une des activités majeures est le CASH Transfer. Il est mis en œuvre pour la distribution des kits Wash et la construction des latrines familiales en faveur des populations déplacées internes dans la commune de Logone Birni. 07localités cible qui doivent être retenus pour le CASH Transfer Sept (7) localités respectant les critères de faisabilités ont été présélections à savoir Samakalé, Logone-Birni, Ouloumsa, Kidam, Maham, Kalgoulou et Mahanna.

Durant le mois de Juin 2024, quelques activités ont été réalisées. Il s'agit de la prise de contact avec certains acteurs pour la revue documentaire et la programmation des descentes sur le terrain afin de procéder aux vérifications des critères retenues telles que la sécurité, l'accessibilité, la couverture réseau téléphonique, l'existence des partenaires financiers, etc…

Selon la démarche de la CASH Transfer la démarche retenue prend en compte :

- ✓ Prise de contact avec quelques acteurs pour la revue documentaire ;
- ✓ Prise de contact et échanges avec les autorités traditionnelles et populations ;
- ✓ Présentation des objectifs et du but de la visite ;
- ✓ Visite de la localité ;

Des échanges ont été effectués avec OCHA, OIM et la Maire de la commune de Logone Birni pour accéder la base de données de la commune de Logone Birni. C'est ce qui permettrait d'accéder aux informations sur les localités de retour. De ces échanges, il en est ressorti que globalement, existent des informations sur les listes des localités de retour et des populations retournées. Cependant, la base de données ne dispose pas de listes des populations de ces différentes communautés.

Sur la base des critères de faisabilité retenue lors de l'atelier du 05 au 07 Juin 2024 à Maroua organisé et facilité par l'Unicef, des critères d'évaluations suivantes ont été retenus :

- ✓ Accès et Sécurité ;
- ✓ Technologie de l'information et de la communication
- ✓ Chaine d'approvisionnement ;
- ✓ Institution financière ;
- ✓ Besoin et Préférence de la communauté ;
- ✓ Acceptation de la classe politique ;
- ✓ Capacités des Partenaires ;
- ✓ Intervention en CASH ;
- ✓ Observations.

a) Accès et Sécurité

Tableau 78 : Evaluation des critères d'accès dans les villages

N°	Localités	Critères d'évaluation
1	Samakalé	Accès et Sécurité garanti pendant toute l'année ; Réseau téléphonique un peu stable et sporadique avec une forte couverture du réseau MTN ; absence d'un marché dans le village (marché le plus proche à 8 km, Kousseri et les agents des opérateurs sont mobiles dans cette zone) ; la classe politique et les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfer
2	Logone-Birni	Accès et Sécurité garanti pendant toute l'année ; Réseau téléphonique un peu stable et sporadique avec une forte couverture du réseau MTN ; Existence d'un marché hebdomadaire dans le village et les agents des opérateurs sont présents dans cette zone) ; la classe politique et les

		autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfert. Les localités viennent de recevoir il y a de cela moins d'un mois un Cash Transfert de HCR pour les retournés
3	Ouloumsa	Accès difficile dans le village pendant le mois de septembre et octobre (inondations) ; réseau téléphonique Orange stable et fuyant. Pas de marché dans le village (le marché le plus proche est à 3 km, Logone-Birni) ; la classe politique et les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfer. Les localités viennent de recevoir il y de cela moins d'un mois un Cash Transfert de HCR pour les retournés.
4	Kidam	Accès et Sécurité garanti pendant toute l'année ; Réseau téléphonique un peu stable et sporadique avec une forte couverture du réseau MTN et ORANGE ; Existence d'un marché hebdomadaire dans le village ; les agents des opérateurs sont mobiles dans cette zone ; la classe politique et les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfert
5	Maham	Accès facile dans le village pendant toute l'année avec une bonne sécurité ; Réseau téléphonique un peu stable, surtout MTN ; absence d'un marché dans le village (3 km du marché, Logone-Birni) ; les agents des opérateurs sont mobiles dans cette zone ; la classe politique et les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfer
6	Kalgoulou	Difficile d'accès dans la localité de la période du mois de juillet à février à cause des pluies et des inondations, et un risque élevé d'agression en soirée ; absence de marché dans le village (3km d'un marché principal) ; les agents des opérateurs sont mobiles dans cette zone ; la classe politique et les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfer
7	Mahanna	Difficile d'accès dans la localité de la période du mois de juillet à février à cause des pluies et des inondations, et un risque élevé d'agression en soirée ; réseau téléphonique orange un peu difficile/fuyant et pas de MTN ; pas de marché dans le village (2 km d'un grand marché hebdomadaire) ; la classe politique et les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfer

b) Technologie de l'information et de la communication

Tableau 79 : Evaluation de la Technologie d'information et de communication

N°	Localités	Critères d'évaluation
1	Samakalé	Réseau téléphonique un peu stable et sporadique avec une forte couverture du réseau MTN, point d'échange MTN mobile
2	Logone-Birni	Réseau téléphonique un peu stable, surtout MTN. Plus stabilité du réseau Orange (mobile money)
3	Ouloumsa	Réseau téléphonique Orange stable et fuyant (mobile money est mobile) et instabilité du réseau MTN.
4	Kidam	Réseau téléphonique Orange stable et fuyant (mobile money est mobile) et instabilité du réseau MTN.
5	Maham	Réseau téléphonique un peu stable, surtout MTN. Plus stabilité du réseau Orange (mobile money)
6	Kalgoulou	Réseau téléphonique orange un peu difficile/fuyant et pas de MTN
7	Mahanna	Réseau téléphonique orange un peu difficile/fuyant et pas de MTN

c) Chaine d'approvisionnement

Tableau 80 : Evaluation de la Chaîne d'approvisionnement

N°	Localités	Critères d'évaluation
1	Samakalé	Pas de marché dans le village (marché le plus proche à 8 km, Kousseri)
2	Logone-Birni	Existence de marché hebdomadaire et les points de vente permanente dans le village

3	Ouloumsa	Pas de marché dans le village (le marché le plus proche est à 3 km-Logone-Birni)
4	Kidam	Existence de marché hebdomadaire et les points de vente permanente dans le village
5	Maham	Pas de marché dans le village (3 km du Logone)
6	Kalgoulou	Pas de marché dans le village (3km d'un marché principal)
7	Mahanna	Pas de marché dans le village (2 km d'un grand marché hebdomadaire)

d) Institution financière

Tableau 81 : Evaluation des institutions financières

N°	Localités	Critères d'évaluation
1	Samakalé	Des agents des opérateurs sont mobiles dans cette zone
2	Logone-Birni	Existence d'Opérateur financier (OM et MOMO), pas de micro finance
3	Ouloumsa	Des agents des opérateurs sont mobiles dans cette zone
4	Kidam	Existence d'Opérateur financier existant (OM et MOMO)
5	Maham	Des agents des opérateurs sont mobiles dans cette zone
6	Kalgoulou	Des agents des opérateurs sont mobiles dans cette zone
7	Mahanna	Des agents des opérateurs sont mobiles dans cette zone

e) Besoin et Préférence de la communauté

Cette activité sera menée après avec les communautés.

f) Acceptation de la classe politique

Tableau 82 : Evaluation de la classe politique

N°	Localités	Critères d'évaluation
1	Samakalé	La classe politique a connaissance de la modalité d'assistance
2	Logone-Birni	La classe politique a connaissance de la modalité d'assistance
3	Ouloumsa	La classe politique a connaissance de la modalité d'assistance
4	Kidam	La classe politique a connaissance de la modalité d'assistance
5	Maham	La classe politique a connaissance de la modalité d'assistance
6	Kalgoulou	La classe politique a connaissance de la modalité d'assistance
7	Mahanna	La classe politique a connaissance de la modalité d'assistance

g) Capacités des Partenaires

Tableau 83 : Evaluation de la capacité des partenaires

N°	Localités	Critères d'évaluation
1	Samakalé	Les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfert
2	Logone-Birni	Les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfert. Les localités viennent de recevoir il y a de cela moins d'un mois un Cash Transfert de HCR pour les Retournés
3	Ouloumsa	Les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfert. Les localités viennent de recevoir il y de cela moins d'un mois un Cash Transfert de HCR pour les Retournés
4	Kidam	Les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfert. Les localités viennent de recevoir il y de cela moins d'un mois un Cash Transfert de HCR pour les Retournés
5	Maham	Les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfert. Présence des projets CASH (cash for work)
6	Kalgoulou	Les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfert.
7	Mahanna	Les autorités locales ont connaissance de la modalité d'assistance par Cash Transfert.

h) Intervention en CASH

Tableau 84 : Les autres intervenants en CASH

N°	Localités	Critères d'évaluation
1	Samakalé	Projets filets sociaux, ACF et PNDP
2	Logone-Birni	Oui (SAHELI; INTERSOS, Projets filets sociaux, PU
3	Ouloumsa	Oui (SAHELI; INTERSOS, Projets filets sociaux
4	Kidam	Oui (SAHELI; INTERSOS, Projets filets sociaux
5	Maham	Oui (INTERSOS)
6	Kalgoulou	Projets filets sociaux et HCR pour les réfugiés retournés du Tchad
7	Mahanna	Projets filets sociaux et HCR pour les réfugiés retournés du Tchad

i) Observations

Tableau 85 : Observations des actions des partenaires

N°	Localités	Critères d'évaluation
1	Samakalé	Intervention : FAO, construction d'un forage ; Action Contre la Faim, CASH ménage ; PNDP, CASH for work. Aucun acteurs dans le secteur WASH; Insuffisance des latrines et Défécation à l'Aire Libre
2	Logone-Birni	Intervention de la croix rouge vis-à-vis des réfugiés tchadiens et quelques hôtes (18) pour la construction des latrines.
3	Ouloumsa	Intervention : NRC, CASH ménage ; Action contre la faim, CASH ménage ; ASOL, CASH AGR. Aucun acteurs dans le secteur WASH; Insuffisance des latrines et Défécation à l'Aire Libre
4	Kidam	Intervention : Filets sociaux, CASH ménage ; HCR, CASH ménage pour les retournés ; LWF et PAM, CASH for work. Aucun acteur dans le secteur du WASH. Manque des latrines et celles existantes ne respectent les normes de construction. Existence des forages mais en très mauvais états.
5	Maham	Intervention : Intersos, CASH for Work en collaboration avec la population de Kidam, Construction d'un forage. Insuffisance des latrines et Défécation à l'Aire Libre
6	Kalgoulou	Pas d'accès à cause de la pluie
7	Mahanna	Pas d'accès à cause de la pluie

Après analyse 04 localités ont été retenues pour la mise en œuvre du cash transfert à savoir :

- Samakalé ;
- Kidam ;
- Maham ;
- Ouloumsa.

8.5.1 Enregistrements sur Kobo collect

a) La prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles

Lors de la mise en œuvre du cash transfert, il est prévu de prendre contact avec les autorités administratives ainsi que les autorités traditionnelles et également les informer sur les objectifs, le but, les attentes, les résultats du Cash transfert. Dans le contexte de cette mission, les autorités ci-dessous ont été abordés :

- Le Sous-préfet de l'arrondissement de Logone Birni ;
- Le Maire de la commune de Logone Birni ;
- Le chef du CMA de Logone Birni
- Le Sultan de Logone Birni ;
- Le Chef de village, les élites, les responsables religieux de la localité de Kidam ;
- Le Chef de village, les élites, les responsables religieux de la localité de Maham ;
- Le Chef de village, les élites, les responsables religieux de la localité de Samakalé ;
- Le Chef de village, les élites, les responsables religieux de la localité d'Ouloumsa ;

b) La mise en place des comités de ciblage

Suite à la rencontre précédente, il a été demandé de prendre des dispositions pour que chaque localité mette en place 02 comités dont un comité de ciblage et un autre pour la gestion des plaintes et de feedback. Dans chaque localité, une rencontre a été organisé avec les populations pour la mise en place de ces différents comités.

c) Identification des partenaires financiers

Des prospections ont été menées dans chaque localités bénéficiaires du cash ainsi qu'à Logone Birni. Il en ressort que, seul le village de Kidam possède des Commerces ainsi des partenaires financiers. Ces derniers pourraient collaborer avec les populations locales. La tenue hebdomadaire du marché (chaque mercredi) est une opportunité. Il mobilise des personnes et communautés issues d'horizons diverses. Celles-ci proviennent des différents villages du département du Logone et Chari et également du Tchad.

Quant au localité de Maham et Ouloumsa, ils devraient plutôt se rendre du coté de Logone Birni et Samakalé à Kousseri pour accéder à certains services.

d) La mise à disposition de la pré-liste

Des pré-listes ont été élaborés par les différents comités de ciblage sur la base des critères de vulnérabilité qui leurs ont été expliquées. Globalement il a été enregistré 709 ménages issues des listes des différentes localités ont été comptabilisés :

- Kidam : 166 ménages ;
- Maham : 402 ménages ;
- Ouloumsa : 99 ménages ;
- Samakalé : 42 ménages ;

e) L'enregistrement des ménages par Kobo collect

Suite à la réception des pré-listes auprès des comités de ciblage des 04 localités, il était question d'organiser des rencontres avec les communautés afin de les expliquer la méthodologie de l'activité de l'enregistrement. Les enquêteurs ont été accompagner par les comités de ciblage mais aussi par des guides affectés par la communauté pour l'identification et la localisation des ménages figurants dans les pré-listes.

Cette activité s'est déroulée simultanément dans les localités prévues. Néanmoins, quelques contraintes se sont posées :

- La présence physique des personnes à enquêter non disponibles ;
- Les noms des personnes qui différaient de celles dans les listes ;
- Les bénéficiaires qui ne disposaient pas de contact téléphonique ;
- Les pluies qui rendaient difficiles l'accessibilité ou simplement qui ne permettait pas le déroulement des activités

Ces enquêtes ont conduit au résultat suivant :

Tableau 86 : Enquêtes auprès des ménages et évaluation des bénéficiaires

LOCALITE	MAHAM	KIDAM	OULOUMSA	SAMAKALE	TOTAL
Nombre des personnes enquêtées	289	109	156	45	599
Taux de % par rapport aux ménages enquêtés	48,25%	18,20%	26,04%	7,51%	100,00%
Taux de % au prorata des ménages potentiellement bénéficiaires	127	49	69	20	265

Ainsi sur la base des analyses ont été identifiés 265 ménages bénéficiaires.

f) La validation communautaire des listes

Des rencontres ont été organisées dans chaque localités avec les autorités et les populations pour la vérification et la validation des listes des bénéficiaires finaux. Cette activité a permis d'avoir une liste pour chaque localité.

8.5.2Transfert Cash aux bénéficiaires, suivi des transfert et gestion de plainte

Après la signature d'un protocole d'accord avec un partenaire financier, le Cash transfert a réellement débuté et 252 HH ménages bénéficiaires sur les 265 HH bénéficiaires finaux. Selon un rapport de suivi, les problèmes techniques suivants ont été décelés :

- 07 bénéficiaires dont les comptes ne sont pas actifs ;
- 05 bénéficiaires dont les comptes ont été suspendus ;
- 02 bénéficiaires avec doubles comptes.

Le suivi du cash a permis d'enregistrer quelques 13 plaintes comme suit :

- 07 plaintes concernent les problèmes du fait que les comptes des bénéficiaires sont suspendus ;
- 05 plaintes concernent les bénéficiaires qui disent n'avoir pas reçu leurs Cash transfert ;
- 01 plainte concerne un bénéficiaire alternatif qui ne reconnait pas le bénéficiaire final dont le nom enregistré ne lui est familier.

Le partenaire financier est informé pour apporter un accompagnement pour la résolution des problèmes techniques et la liste de transactions pour les vérifications des transferts est encore attendu.

8.6. Activités intégrées

8.6.1 Enquête village

Une prospection des localités est réalisée. Elle a concerné les domaines de l'eau et de l'assainissement mais également quelques aspects intégré (santé, éducation, nutrition, VIH et protection) afin d'avoir une base de données de la commune.

Une enquête rapide initiale est réalisée dans la commune concernée avant le démarrage des activités de promotion des bonnes pratiques sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement pour nous permettre d'avoir la situation de référence.

Lors de cette prospection, la situation de l'assainissement permettrait également d'identifier les communautés remplissant les critères pour le déclenchement de l'ATPC. La consultation des sources secondaires (communes et des projets, programme et organismes) complèterait cette collecte d'informations pour la connaissance des différents groupes existants.

L'activité couvrira cent vingt-six (126) villages sur quatre (4) aires de santé à savoir :

- ✓ L'aire de santé de Madiako ;
- ✓ L'aire de santé de Zimado
- ✓ L'aire de santé de Kala Kafra ;
- ✓ L'aire de santé de Dabanga

A ce stade de réalisation, vingt-trois (44) localités ont été déjà enquêtés.

Présentation du Projet et déclenchement institutionnel

Un atelier de déclenchement institutionnel s'est tenu à la salle des actes de la commune de Logone Birni dans le Logone et Chari. Celui-ci est organisé par UNICEF et AAEDC. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du « Réponse rapide Wash en faveur des enfants dans les zones les plus touchées par les conflits et les crises dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun ». L'objectif de cet atelier est de partager les résultats de l'enquête village menée auprès d'un échantillon représentatif de villages de la commune de Logone Birni. Il recherche également à amener les décideurs locaux de cette commune à s'engager pour améliorer les pratiques familiales essentielles (en matière d'Eau, Hygiène et d'Assainissement, de la santé de la nutrition, de la protection et de l'éducation).

107 participants ont pris part à cette rencontre parmi lesquels: le SOUS-PREFET de l'Arrondissement de Logone Birni, le Maire de la Commune de Logone Birni, les conseillers municipaux de la commune de Logone Birni, les CSI du District de santé de Kousseri, de l'ONG AAEDC.

Le sous-préfet rassure que les le projet peut compter sur l'accompagnement de l'administration. Le chef de district de santé rappelle que les consultations et les prises en charges du paludisme pour les enfants de 0 à 5 ans sont gratuites. Le moment venu, la commune va libérer le chef de service EHA pour participer aux séances de déclenchement dans les localités. L'activité devra s'appuyer sur les comités de gestion communautaire dans les différents cantons pour la sensibilisation et les déclenchements. A termes une meilleure collaboration avec la commune permettrait de disposer de la situation des actes de naissances.



Photo 17 : Photo de famille

8.6.2 Déclenchement des communautés

Des réunions de causeries éducatives sont organisées dans les différentes communautés en utilisant des techniques de sensibilisation et de communication basées sur le dégout et la honte. Ces communautés sont amenées à prendre la décision de mettre fin à la défécation à l'air libre en construisant elles-mêmes des latrines. Cette décision est absolument essentielle pour garantir l'utilisation des latrines et leur maintenance par les populations. Une fois que les communautés arrivent à cette prise de conscience, il devient plus facile d'adopter, de façon collective ou individuelle, de nouveaux comportements comme le lavage des mains à l'eau et au savon. Dans cette optique, la promotion du lavage des mains est associée à l'ATPC.
Cette activité consiste à dérouler plusieurs étapes afin de stimuler la prise de conscience pour le changement de comportement des communautés.

La mise en place des comités locaux de suivi

Lors des séances de déclenchement, il est demandé à chaque communauté de choisir des comités locaux de suivi qui est un maillon important dans le suivi des plans d'actions communautaires.

Suivi des plans d'action communautaires

Les activités du projet se poursuivent sur le terrain dans les villages de la commune à travers la collecte des données sur l'avancement de la construction des latrines dans les ménages, les visites à domicile (VAD), les causeries de groupes sur plusieurs thèmes.

a) Suivi construction des latrines

Tableau 87 : Suivi de la construction des latrines

Libellés	Nbre Villages/Communautés suivis	Nbre total de ménages	Nbre de ménages initiale avec latrine	Nbre de ménages actuelle avec latrine	% ménages avec latrine	Nbre villages/communauté déclarés FDAL	% Villages/Communautés déclarés FDAL
Données	104	36695	25431	35513	97%	70	68%

b) Promotion d'hygiène

Tableau 88 : Promotion des règles d'hygiène

	Personnes touchées			Nbre et méthodes utilisées		
Thèmes abordés	**Hommes**	**Femmes**	**Enfants**	**Porte à porte**	**Réunion de masse**	**Causerie éducative**
Utilisation de latrine	4206	4876	3018	103	27	68
Technique et moment clé de lavage de main	4602	8080	3287	51	21	36
Hygiène environnementale et corporelle	2100	2267	987	103	27	68
Hygiène menstruelle	76	678	261	7	0	31
VIH-sida	476	614	319	47	12	36
Prévention et traitement contre le cholera	4218	6021	3761	83	21	28
Conservation et traitement de l'eau	2382	6734	3761	103	21	68
TOTAL	**18060**	**29270**	**15394**	**497**	**129**	**335**



Photo 18: Sensibilisation des élèves dans une école (commune de Mokolo)

8.6.3 Sensibilisation sur les pratiques familiales essentielles

Tableau 89 : Sensibilisation sur les pratiques familiales

• Santé	
Nombre de FOSA présentes dans la commune	
Nombre de FOSA avec latrines genre sensibles (min 2 blocs séparés)	

Nombre de personnes sensibilisées sur le paludisme incluant démonstrations utilisation moustiquaire	*8747*
Hommes	*314*
Femmes	*411*
Filles	*99*
Garçons	*74*
Nombre de personnes handicapés touchées	*6*
Nombre d'enfants non à jour ayant été référés au cours du mois	*22*
Filles	*13*
Garçons	*9*
Nombres de FOSA qui disposent du paquet minimum WASH (point d'eau, latrines, DLM, kits d'entretien).	*-*
• Malnutrition	
Nombre de femmes enceinte ou allaitante sensibilisées sur l'allaitement maternelle exclusif	*602*
Nombre d'enfants dépistés	*23*
Nombre d'enfants MAS identifié et référé dans un centre de santé	*-*
Nombre de familles d'enfants MAS visité et sensibilisés	*-*
• Enregistrement des naissances	
Nombre d'enfants de 0 à 3 mois non déclarés ayant été enregistrés au cours du mois	*399*
Nombre de personne sensibilisées sur l'enregistrement des naissances	*708*
Nombre de personnes sensibilisées sur l'importance de la vaccination	*700*

8.6.4 Distribution des kits Wash

Cette activité a concerné 02 cibles dont :

- Le site de Zamay où il a été identifié 57 jeunes filles pour une distribution des kits de dignité (seau, savon, pâte dentifrice, serviette hygiénique, brosse à dent, acide folique) ;
- La localité de Mayo Sangué suite aux inondations dont 30 ménages ont reçu de kits Wash (bidon, seau, bouilloire, savon, pot de défécation et gobelet).



Photo 19: Prédisposition des Kits au site de Zamay (Commune de Mokolo)



Photo 20: Remise d'un kit à une bénéficiaire à Mayo Sangué (Commune de Mokolo)

8.6.5 Construction des latrines

a) La rencontre avec les maires pour le choix des sites

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est programmé la construction de 10 latrines institutionnelles. C'est ainsi qu'il a été organisé des rencontres avec les Maires de Mokolo et de Logone Birni afin de choisir les localités ainsi que les sites qui devaient abrités ces ouvrages.

Concernant le Logone Birni, le Maire a retenu :

- L'école publique de KABELA ;
- L'école publique de BOURGOUMA ;
- L'école publique de DILGA ARABE ;
- L'école publique de GAMBAROU MOUSGOUM
- Le marché de KIDAM.

Le choix de différents sites a été fait par les communautés (chefs de villages et populations) pour le marché, communautés (chefs de villages et populations) et direction d'école pour les écoles.

Concernant la Commune de Mokolo, le Maire a retenu :

- Le marché de Zamay ;
- Le marché de Kossehone ;
- Le stade municipal de Mokolo.

Les choix des sites restent encore à déterminer.

b) Les travaux de construction

Les travaux ont réellement commencé dans le Logone-Birni sur les 06 sites de construction comme le décrit le tableau ci-dessous :

Tableau 90 : Suivi de la construction des latrines

Nom du site	Nombre d'ouvrage	Situation du chantier	Prochaine étape
Ecole publique de KABELA	01	Fosse creusée et parpaing disponible	Construction de la fosse et élévation des murs
Ecole publique de BOURGOUMA	01	Latrines construite à 80%	Travaux de finition

Ecole publique de DILGA ARABE	01	Fosse creusée et parpaing disponible	Construction de la fosse et élévation des murs
Ecole publique de GAMBAROU MOUSGOUM	01	Fosse creusée et parpaing disponible	Construction de la fosse et élévation des murs
Le marché de KIDAM	02	Fosse construite et parpaing disponible	Elévation des murs



Photo 21: Fouille et parpaings à Kabella (Commune de Logone Birni)

**



Photo 22: Latrines en cours de construction à Kabella et Bourgouma (Commune de Logone Birni)

8.7. Challenges / contraintes

Tableau 91 : Challenges et contraintes

Contraintes/ difficultés	Solutions proposées
Difficile de respecter les rendez-vous pour le suivi des activités en cette période à cause des intempéries et les travaux champêtres.	Collaborer et s'appuyer sur les plannings des CLS pour les prises de rendez-vous et la programmation de certaines activités.

Absence des fiches de référence pour la FOSA des différents cas détectées au niveau communautaire.	Mettre à la disposition des équipes du terrain des fiches appropriées pour un meilleur suivi.
Situation délicate de la localité de GADALA voisine du camp de réfugiés, qui viennent déféquer à l'air libre dans les environs rendant presque impossible de l'atteinte du statut FDAL de la localité.	Continuer la sensibilisation et informer le HCR sur la situation
Erreur d'exclusion et d'inclusion des certains ménages dans les localité dans les localités par les comités de ciblage.	Assise avec les autorités traditionnelles et les membres du comité de ciblage et de gestion des plaintes pour y remédier.
Accès difficile et localité inondées	Suivre celle qui sont accessibles et utilisation d'autres moyens pour y accéder à celle qui sont dans les zones inondées

8.8. Conclusion

Partout où cet accompagnement a eu lieu, les chefs des villages et les communautés des villages concernés ainsi que les CAL ont manifesté leurs joies et ont promis de s'impliquer fortement dans la mise en œuvre de ces différents projets afin que ce soit un succès. Ils ont tenu à remercier les bailleurs de fond et le partenaire de mise en œuvre pour l'assistance en faveur de leurs populations.

Etant donné que cette forme d'assistance demeure tout nouveau selon les populations, les bénéficiaires feront bon usage des kits reçu. Les bénéficiaires des kits abri transitionnel se sont engagé à construire eux même leurs abris avec l'appui des CAL.

Ces différentes expériences ont fortement enrichi AAEDC. Cette jeune structure qui noue des relations partenariales avec plusieurs partenaires et organismes internationaux a acquis une certaine compétence et a fortement développé un professionnalisme qui fait de cette structure un acteur incontournable dans le domaine de l'humanitaire.

Durant cette année 2023/2024, quatre projets ont été pilotés et conduit jusqu'au bout avec objectivité et professionnalisme. L'indicateur majeur de cette dynamique se traduit à la fois par le niveau de satisfaction des différents partenaires mais également par celui du commanditaire du projet qui, veille toujours à lui réitérer sa confiance. C'est ce qui suscite de la part de cette structure une volonté continuelle d'amélioration d'un savoir-faire qui, est certes acquis, cependant, nécessite continuellement une remise en cause pour atteindre l'excellence.